

# Rapport de présentation

## Introduction

Pièce 1

Dossier d'approbation

# SCoT DE LA RÉGION DE COGNAC

# Sommaire du dossier

---

- **Pièce 1 : Le rapport de présentation - introduction**
  - Pièce 1.1 : Résumé non technique
  - Pièce 1.2 : Diagnostic
    - *Diagnostic transversal*
    - *Livret 1 : Mode de développement du territoire*
    - *Livret 2 : Aménagement du territoire et paysages*
    - *Livret 3 : État Initial de l'environnement*
    - *Actualisation du diagnostic*
  - Pièce 1.3 : Explication des choix retenus
  - Pièce 1.4 : Analyse et justification de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers
  - Pièce 1.5 : Articulation du SCoT avec les autres plans et programmes
  - Pièce 1.6 : Évaluation environnementale
  - Pièce 1.7 : Indicateurs de suivi
    - *Annexe : Approche environnementale de l'urbanisme*
- **Pièce 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**
- **Pièce 3 : Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)**
  - Annexe cartographique.

# Partie 1 : Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale ?

## 1. Le SCoT, un document au service du territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de **planification** et de **programmation**, mais aussi **stratégique**.

Il a pour fonction de définir les orientations d'aménagement du territoire à long terme : 20 ans. Plus encore, il doit assurer d'une part la **cohésion** d'ensemble des documents d'urbanisme locaux intercommunaux en cours d'élaboration et, d'autre part, la **cohérence** des politiques sectorielles mises en œuvre par des règles du jeu applicables à tous.

Le SCoT n'est pas un document de « contrainte » qui limiterait les marges d'actions et les ambitions des collectivités locales. En fixant des règles adaptées aux contextes, il est un guide pour l'action et engage des possibilités de faire.

Le SCoT laisse le choix des outils que les élus choisiront de mobiliser pour atteindre les objectifs qu'ils auront établis eux-mêmes.

Dans cette optique, le SCoT de la région de Cognac respecte la liberté de choix et de faire des élus et des citoyens dans un souci de pragmatisme et de réalisme au regard des contextes locaux et environnants.

C'est pourquoi le SCoT de la région de Cognac est un document « souple » laissant des possibilités d'évolution au gré des besoins et adaptations qui pourraient se présenter.

Cette souplesse renvoie alors à une nécessité : celle du bilan pour infléchir, corriger, accélérer certaines dynamiques et ainsi être en accord avec les souhaits des habitants et des entrepreneurs.

## 2. Le SCoT, un document nécessairement stratégique et normé

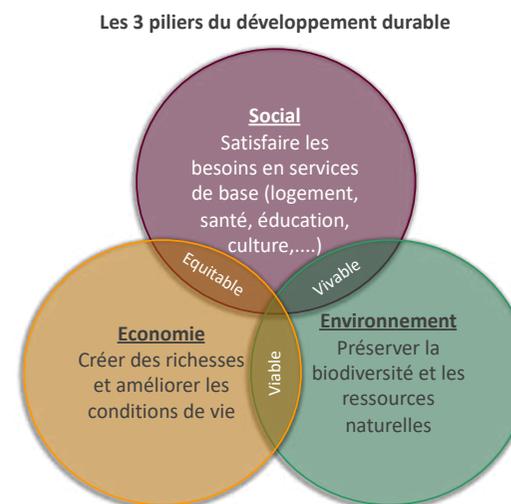
### 2.1. Une philosophie au cœur des préoccupations des citoyens

Le législateur, à travers les différentes lois qui se sont succédées : SRU, Grenelle 2, ALUR, a cherché à faire du SCoT un document cadre.

C'est ainsi que le SCoT a pour fonction d'assurer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles : habitat, déplacements, développement économique et commercial, environnement, structuration de l'espace, ... Cela, dans une perspective de développement durable.

Le SCoT est un document d'urbanisme élaboré à l'initiative des élus, qui vise à renforcer les coopérations entre les collectivités territoriales dans le respect des trois grands piliers du développement durable : environnement, social et économie.

Or, ces trois principes sont au cœur des préoccupations des citoyens désireux de vivre dans un cadre agréable pour eux et pour leurs enfants.



## 2.2. Le SCoT : une mise en œuvre du développement durable

L'article L.102-1 du Code de l'urbanisme mentionne :

*« Dans le respect des objectifs du développement durable, l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme vise à atteindre les objectifs suivants :*

*1° L'équilibre entre ;*

*a) Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;*

*b) Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la lutte contre l'étalement urbain ;*

*c) Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;*

*d) La sauvegarde des ensembles urbains et la protection, la conservation et la restauration du patrimoine culturel ;*

*e) Les besoins en matière de mobilités ;*

*2° La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ;*

*3° La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs de l'ensemble des modes d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et tenant compte en particulier des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services, d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, de diminution des obligations de déplacements motorisés et de développement des transports alternatifs à l'usage individuel de l'automobile ;*

*4° La sécurité et la salubrité publique ;*

*5° La prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature ;*

*6° La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ;*

*7° La lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation à ce changement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables ;*

*8° La promotion du principe de conception universelle pour une société inclusive vis-à-vis des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans les zones urbaines et rurales. »*

Le SCoT doit nécessairement s'inscrire dans une réflexion transversale et décloisonnée pour pouvoir atteindre les objectifs d'un développement durable.

En effet, atteindre l'excellence dans une thématique n'est pas garant d'équilibre dès lors que d'autres sont dégradées. C'est pourquoi tendre vers un développement se voulant durable demande une harmonie et une cohérence dans le développement sur l'ensemble du territoire.

## 2.3. Le SCoT : un document stratégique prenant appui sur les spécificités du territoire

Le SCoT est un document de planification supra-communal. Il donne une vision stratégique, tout en interrogeant l'avenir du territoire.

Cette stratégie traduit la réponse des élus aux enjeux et défis auxquels le territoire est et sera confronté.

En ce sens, le SCoT est bien plus qu'un document programmatique. Il fixe une vision partagée pour l'avenir du territoire.

Le cap, pour être établi, implique **une prise en compte et le respect des particularismes locaux** : identité, savoir-faire, mode de développement, tissu économique, paysage, biodiversité...

Le parti pris du SCoT de la région de Cognac réside dans cette logique ascendante où ce sont les différences qui sont la source du projet, de sa co-construction et de son partage.

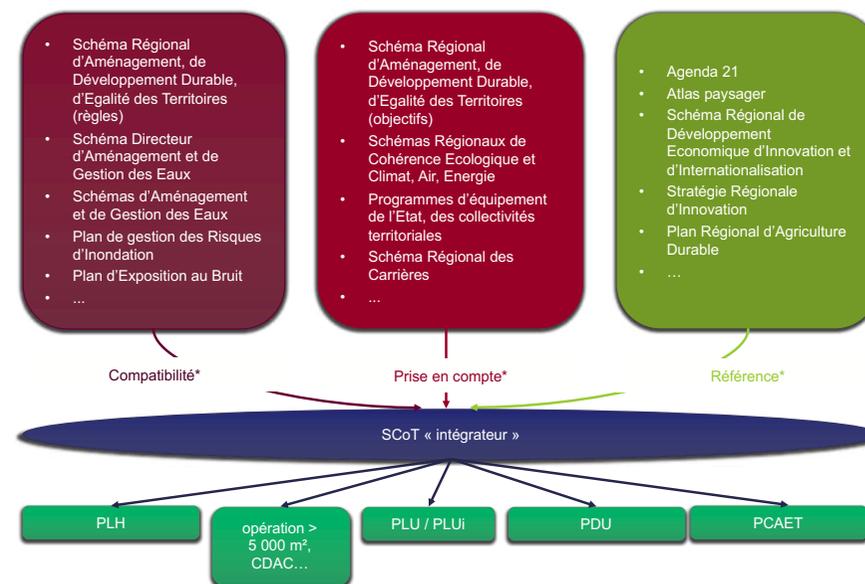
Toute logique de cheminement inverse n'aurait pas permis d'entraîner une dynamique d'acceptation du SCoT, de ses objectifs et de ses orientations, aussi bien par les élus que par les populations.

## 2.4. Le SCoT : un document qui occupe une place particulière dans la hiérarchie des normes

Le SCoT est à la fois :

- **Le document pivot** qui met en cohérence les différentes politiques sectorielles et publiques à l'œuvre ou à venir sur l'ensemble du territoire.
- **Le document intégrateur** appliquant et déclinant les politiques nationales, régionales, départementales et thématiques (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, ...) sur son périmètre.
- **Le document de référence** qui sécurise les relations juridiques entre les documents de planification communaux ou intercommunaux et les documents ou normes supérieurs. A cet égard, les Plans Locaux d'Urbanisme et Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux auront à assurer leur compatibilité à l'égard du SCoT seulement.

## La hiérarchie des normes



\*La compatibilité : implique le respect de l'esprit de la règle et sous-entend une certaine marge de manœuvre pour la préciser. Elle s'écarte de la conformité en ce qu'elle n'est pas une rescription identique de la règle. Tout naturellement, le SCoT est amené à être conforme aux lois, par exemple.

\*La prise en compte : induit de ne pas remettre en cause la règle. Il s'agit d'une relation à peine plus souple que l'obligation de compatibilité. En effet, la prise en compte, non définie par le code de l'urbanisme, a été interprétée par la jurisprudence comme permettant de s'écarter de la norme de référence, exceptionnellement sous le contrôle du juge et pour motif d'intérêt général

\* La référence : demande de ne pas ignorer leurs dispositions.

## Partie 2 : Cadre de l'élaboration du SCoT de la région de Cognac

---

### 1. Les objectifs poursuivis par le SCoT

La délibération prescrivant le SCoT et les modalités de concertation datée du 25 novembre 2013 énonce 3 grands objectifs qui lui sont assignés :

- Doter le territoire d'un outil de coordination et de mise en cohérence des politiques d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacement et d'équipements de l'ensemble des collectivités comprises dans le périmètre et en prenant en compte les particularités des territoires.
- Maîtriser l'étalement urbain, la pression foncière et favoriser un développement équilibré du territoire respectueux de ses identités et ceci grâce à une vision globale de notre espace.
- Conforter la cohésion du territoire et construire un projet de territoire fondé sur les principes du développement durable. Les orientations du schéma auront pour finalité de satisfaire les besoins économiques, tout en assurant la mixité sociale, la qualité de l'environnement et la préservation des ressources naturelles. Le SCoT incitera donc chaque partie du territoire à s'inscrire dans un développement commun afin que celui-ci soit équitable pour tous.

---

<sup>1</sup> Grand Cognac Communauté de communes, Communauté de communes de Jarnac, Communauté de communes de la Région de Châteauneuf, Communauté de commune du Rouillacais, Communauté de commune de Grande Champagne.

## 2. Le périmètre du SCoT de la région de Cognac : des évolutions notables

### 1.1. De 5 à 2 EPCI

Initialement, l'élaboration du SCoT porte sur un territoire comprenant 5 EPCI<sup>1</sup> et 82 communes.

Notons qu'en 2015, commencement effectif du processus du SCoT, le maître d'ouvrage n'était pas le Syndicat de Pays Ouest-Charente – Pays du Cognac, mais le Syndicat mixte de cohérence de la région de Cognac.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'agglomération du Grand Cognac a été créée par la fusion de 4 communautés des communes issues du Pays Ouest-Charente – Pays du Cognac :

- Grand Cognac.
- Grande Champagne.
- Jarnac.
- Région de Châteauneuf.

Suite à la dissolution du Syndicat mixte de cohérence de la région de Cognac, la compétence en matière de SCoT a été transférée au PETR Ouest-Charente – Pays du Cognac le 24 novembre 2017 par arrêté préfectoral.

Quant à la Communauté de communes du Rouillacais, son périmètre est resté inchangé.

Ainsi, le périmètre du SCoT embrasse un espace de 1 040 km<sup>2</sup> pour 79 916 habitants au recensement de 2016.

La Communauté d'agglomération de Grand Cognac s'étend sur 752 km<sup>2</sup> et compte 69 775 habitants.

La Communauté de communes du Rouillacais couvre une superficie de 288 km<sup>2</sup> où sont recensés 10 141 habitants.

## 1.2. De 82 à 70 communes

### 1.2.1. Communauté d'agglomération Grand Cognac

Au sein de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac, le nombre de communes est passé de 62 à 57 suite à des fusions.

Ainsi, la commune nouvelle de Bellevigne est issue de la fusion, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, des communes de Eraville, Malaville, Nonaville, Touzac et Viville.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les communes de Gondeville et Mainxe ont fusionné pour devenir Mainxe-Gondeville.

### 1.2.2. Communauté de communes du Rouillacais

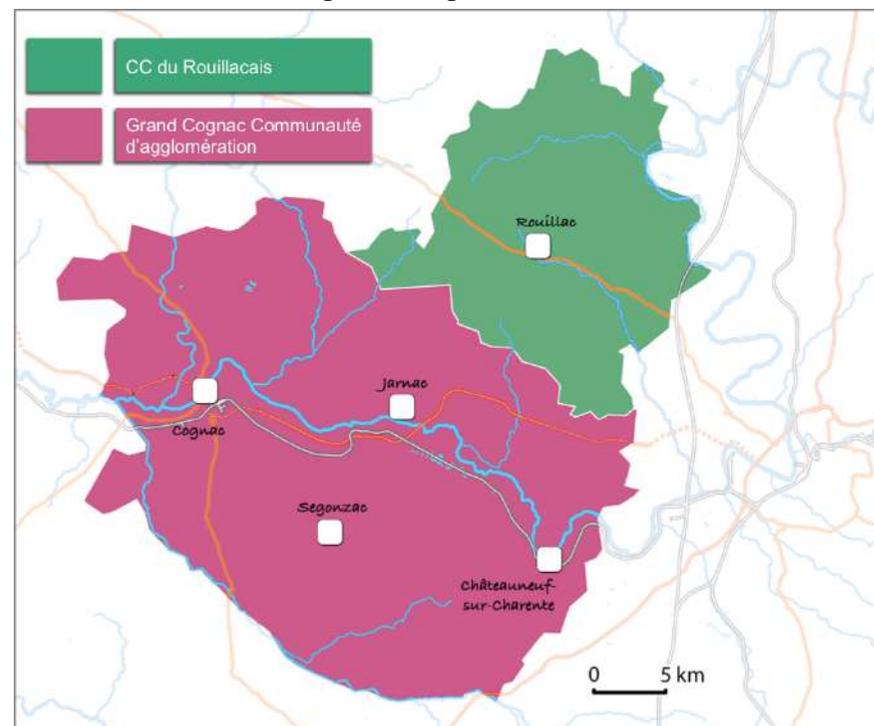
A la suite de fusions de communes, leur nombre est passé de 20 à 13 entre 2016 et 2019.

Les communes de Genac et Bignac ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour devenir la commune de Genac-Bignac.

La commune de Rouillac a intégré progressivement les communes de Plaizac et de Sonnevile au 1<sup>er</sup> janvier 2016, puis celle de Gourville au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Enfin, la commune de Val d'Auge s'est constituée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 suite à la fusion des communes d'Anville, d'Auge-Saint-Médard, de Bonneville et de Montigné.

Périmètre du SCoT de la région de Cognac et ses 2 EPCI



## Partie 3 :

# Structuration du dossier d'élaboration du SCoT de la région de Cognac

---

### 1. Le cadre légal

#### 1.1. Textes de référence : partie législative

##### Article L.141-2 du Code de l'urbanisme

« Le schéma de cohérence territorial comprend :

- 1° Un rapport de présentation ;
- 2° Un projet d'aménagement et de développement durables ;
- 3° Un document d'orientation et d'objectifs.

Chacun de ces éléments peut comprendre un ou plusieurs documents graphiques. »

##### Article L.141-3 du Code de l'urbanisme

« Le rapport de présentation explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population, et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services ».

Il identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation en application de l'article L.151-4.

Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'arrêt

du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs.

Il décrit l'articulation du schéma avec les documents mentionnés aux articles L.131-1 et L.131-2, avec lesquels il est compatible ou qu'il prend en compte. »

##### Article L.141-4 du Code de l'urbanisme

« Le projet d'aménagement et de développement durables fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité des paysages, de protection et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. En matière de déplacements, ces objectifs intègrent une approche qualitative prenant en compte les temps de déplacements.

...»

##### Article L.141-5 du Code de l'urbanisme

« Dans le respect des orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables, le document d'orientation et d'objectifs détermine :

1° Les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers ;

2° Les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques ;

3°Les conditions d'un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers.

Il assure la cohérence d'ensemble des orientations arrêtées dans ces différents domaines. »

l'article L.143-28. Ils doivent permettre notamment de suivre les effets du schéma sur l'environnement afin d'identifier, le cas échéant, à un stade précoce, les impacts négatifs imprévus et envisager, si nécessaire, les mesures appropriées ;

6°Comprend un résumé non technique des éléments précédents et une description de la manière dont l'évaluation a été effectuée. »

## 1.2. Texte de référence : partie réglementaire

### Article R.141-2 du Code de l'urbanisme

« Le rapport de présentation expose le diagnostic prévu à l'article L.141-3 et précise, le cas échéant, les principales phases de réalisation envisagées.

Au titre de l'évaluation environnementale, le rapport de présentation :

1°Analyse l'état initial de l'environnement et les perspectives de son évolution en exposant, notamment, les caractéristiques des zones susceptibles d'être touchées de manière notable par la mise en œuvre du schéma ;

2°Analyse les incidences notables prévisibles de la mise en œuvre du schéma sur l'environnement et expose les problèmes posés par l'adoption du schéma sur la protection des zones revêtant une importance particulière pour l'environnement, en particulier l'évaluation des incidences Natura 2000 mentionnée à l'article L.414-4 du code de l'environnement ;

3°Explique les raisons qui justifient le choix opéré au regard des solutions de substitution raisonnables tenant compte des objectifs et du champ d'application géographique du schéma au regard notamment des objectifs de protection de l'environnement établis au niveau international, communautaire ou national ;

4°Présente les mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible, compenser s'il y a lieu, les conséquences dommageables de la mise en œuvre du schéma sur l'environnement ;

5°Définit les critères, indicateurs et modalités retenus pour l'analyse des résultats de l'application du schéma prévue à

## 2. Les pièces de l'élaboration du SCoT de la région de Cognac

### 2.1. Le rapport de présentation

Le contenu est défini par le code de l'urbanisme et se compose de la manière suivante :

- Un résumé non technique permettant de s'approprier rapidement les grands enjeux qui s'imposent au territoire et les objectifs et orientations en réponse à ceux-ci.
- Un diagnostic et un état initial de l'environnement, qui par thématique décrit le mode de développement du territoire pour détecter les grands enjeux et défis qui se pose à lui et à ses composantes locales.
- Une explication des choix retenus pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et ses modalités d'application dans le cadre du Document d'Orientation et d'Objectifs.
- Une analyse de la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers, induite par le projet de SCoT.
- Une présentation de l'articulation du SCoT avec les documents de rang supérieur avec lesquels il doit être compatible et prendre en compte.
- Une évaluation environnementale qui analyse les incidences environnementales du projet du territoire établi dans le cadre du SCoT.

- Un relevé d'indicateurs utiles et nécessaires dans le cadre du suivi du SCoT à croiser au regard des objectifs fixés.

## **2.2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables**

Cette pièce est la traduction des enjeux révélés par le diagnostic et l'état initial de l'environnement en projet politique. Elle met en lumière les souhaits exprimés collectivement par les élus pour leur territoire et fixe un cap et de grandes orientations pour les 20 ans à venir.

## **2.3. Le Document d'Orientation et d'Objectifs**

Le DOO est le seul document du SCoT qui a une valeur prescriptive et opposable aux documents d'urbanisme locaux.

Il établit le cadre et les règles permettant aux collectivités locales du SCoT d'atteindre les objectifs déterminés dans le PADD.

## **2.4. Annexe**

Deux annexes complètent le dossier.

Une approche environnementale de l'urbanisme qui a été mobilisée pour accompagner la réflexion des élus dans le cadre de l'élaboration du SCoT et de son projet de territoire. Cet outil a été utile pour une meilleure appropriation des enjeux et des liens entre environnement et composantes de l'aménagement du territoire.

Une annexe cartographique accompagne le DOO.



# Diagnostic et État Initial de l'Environnement

Diagnostic transversal

Pièce 1.2

Dossier d'approbation

# SCoT DE LA RÉGION DE COGNAC

## Un champion mondial ?

L'évocation de la ville de Cognac suffit à faire surgir à l'esprit le produit du même nom, bénéficiant d'une renommée internationale. Il se distingue ainsi de la plupart des eaux-de-vie de vin et de marc bénéficiant, comme lui, d'une Indication Géographique<sup>a</sup> / Appellation d'Origine Contrôlée<sup>b</sup> (le Calvados, l'Armagnac, le Marc du Jura, ...) Depuis plusieurs siècles, c'est une filière toute entière qui s'est constituée dans ce secteur du quart sud-ouest de la France, bien au-delà des frontières de la seule ville de Cognac.

Il convient donc ici d'interroger d'abord les ancrages locaux de cette production spécifique, entre *monde agricole* et *monde industriel*, entre *tradition* et *innovation de pointe*.

### Les ambitions du cognac et des spiritueux

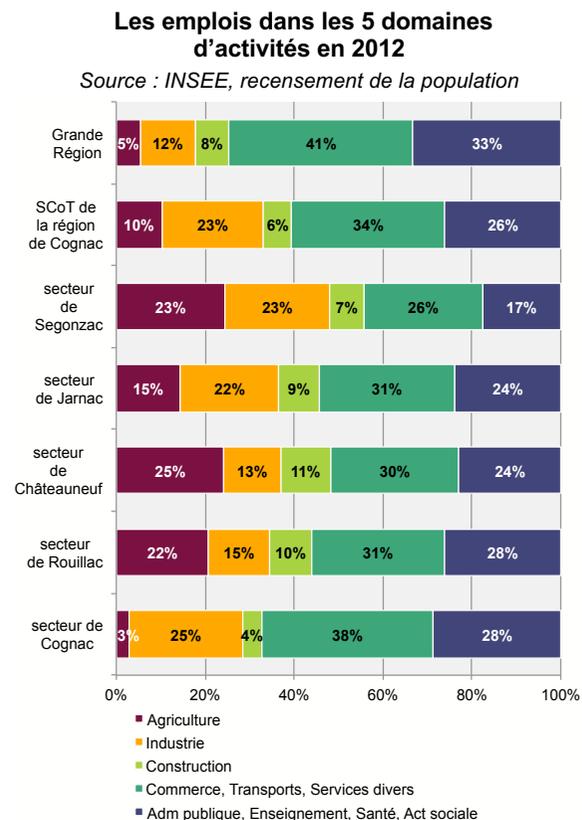
#### La prégnance de la viticulture et du monde agricole

La prééminence du monde viticole impacte fortement le tissu économique local. L'emploi agricole est en effet encore très présent

<sup>a</sup> Statut Communauté européenne

<sup>b</sup> Statut France

et distingue en cela la région de Cognac au sein de la première région agricole d'Europe<sup>c</sup>.



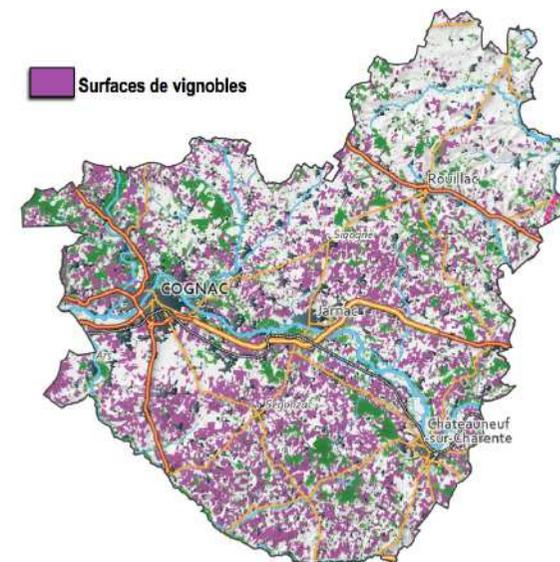
Sur les 33 890 emplois que comptait le territoire du SCoT en 2012, 10% étaient liés à

<sup>c</sup> En chiffres d'affaires (source : cahier spécial Grande Région)

l'Agriculture. Dans les secteurs de Segonzac, de Rouillac et de Châteauneuf-sur-C., cette proportion s'élève même à environ un quart de l'emploi total.

#### Le vignoble dans la région de Cognac

Source : IGN – BD Topo ; EAU-Proscot



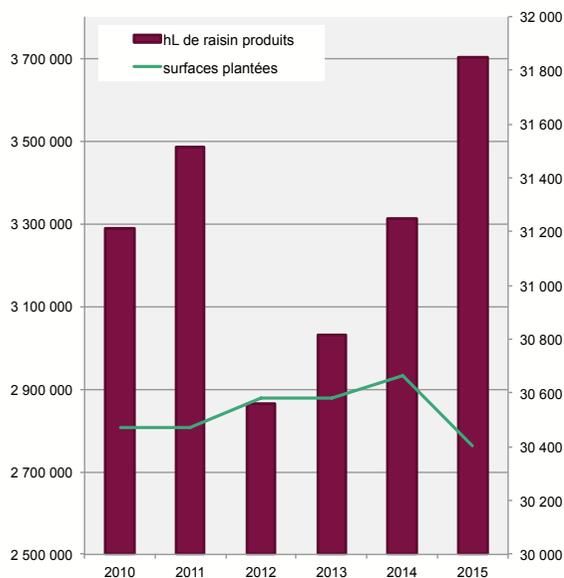
Production agricole à part entière (vins, eaux-de-vie, pineau), la viticulture occupe de vastes étendues sur le territoire de la région de Cognac avec, en 2015, environ 30 500 hectares de vignobles, soit un peu moins d'un tiers de sa superficie totale, et près de 1 260 récoltants viticoles.

Bien que dynamique, cette filière est concernée par les mêmes tendances à la concentration des exploitations viticoles, c'est-à-dire la diminution de leur nombre de 8,6% entre 2010 et 2015, mais une augmentation de leur

taille moyenne de 8,8% sur la même période. Néanmoins, la viticulture a mieux résisté à la tendance générale de repli : 21,2% des exploitations agricoles ayant disparues entre 2000 et 2010 dans le territoire du SCoT, contre seulement 17,5% pour celles cultivant de la vigne.

### Évolution des surfaces plantées et de la récolte, entre 2010 et 2015

Source : BNIC



En outre, loin d'être figée, la filière viticole cherche à se renforcer sur l'ensemble de l'aire géographique du Cognac. Entre 2010 et 2015, la surface de vignobles a augmenté de 650 ha (source BNIC), sur trois quarts des communes du SCoT, soit +2,10% de la surface initiale, contre +1,78% en Charente. Cette tendance globale se traduit d'une reconfiguration des surfaces de vignobles au sein du territoire, entre

développement dans le Rouillacais, avec +115 ha, et repli dans le secteur de Châteauneuf-sur-C., avec 280 ha de moins.

La spécialisation croissante de la production agricole dans la viti-viniculture s'accompagne d'un accroissement de la productivité des pieds de vignes : 3,70 millions d'hectolitres de raisin étaient récoltés en 2015, contre 2,87 en 2012.

De nombreux métiers directement liés à la transformation des raisins participent de la richesse locale dans certains savoir-faire ancestraux : le cœur de la filière aval, partagée entre les grandes maisons de cognac (Hennessy, Rémy Martin, Courvoisier, ...) et les particuliers, se trouve sur le territoire du SCoT avec notamment :

- **Concernant la distillation :**

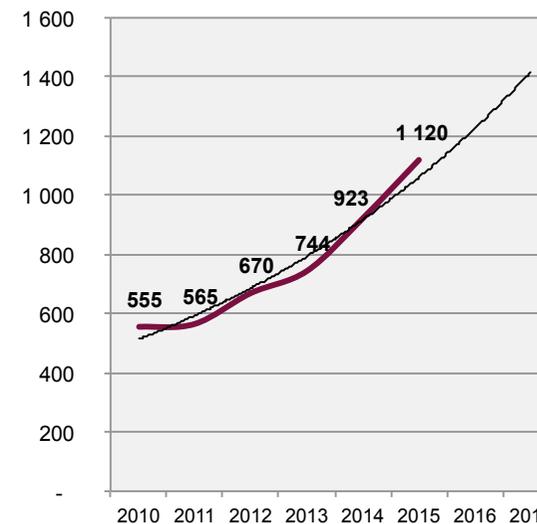
- **les 4 seules coopératives de distillation de l'Appellation Cognac**, qui regroupent des distillateurs et des viticulteurs, qui mettent en commun leur production,
- **105 bouilleurs de cru de profession, sur les 113 au total**, à domicile, qui achètent les vins et revendent les eaux-de-vie,
- **et 555 viticulteurs-bouilleurs**, qui distillent ou font distiller leur production,

- **Concernant le vieillissement :**

- **1 940 stockeurs à domicile**, avec un impact certain sur les paysages bâtis et sur les risques avec des bâtiments massifs caractéristiques (chais),
- **et 220 chais collectifs.**

### Évolution des surfaces de replantation par anticipation depuis 2010 (en ha)

Source : BNIC



Enfin, cette tendance à une productivité accrue du vignoble s'inscrit dans **une ambition plus large élaborée** par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC), qui souhaite **renforcer le positionnement du Cognac sur les marchés des spiritueux** au niveau :

- **international :** pérennisation du positionnement du cognac sur les marchés existants et conquête de nouveaux marchés dans les pays

émergents comme l'Australie, l'ALENA, l'Afrique du sud,...

- **et national** : assouplissement de la loi Évin par la loi du 17 décembre 2015, permettant de communiquer sur les savoir-faire et la richesse du terroir local.

Cette ambition implique aussi l'accroissement des volumes de cognac produits et exportés, soit **le passage de 12-13 millions de caisses en 2014 à 20 millions de caisses à horizon 2030** (source : BNIC). En ce sens, certains enjeux ont déjà été identifiés :

- **l'extension du vignoble en surface** afin d'accroître la capacité de mise en réserve de l'eau-de-vie. En effet, le cahier des charges de l'Appellation Cognac fixe un rendement annuel maximum (quantité maximum de raisin par hectare). Pour plus de production, il faut donc plus de surface de vignes,
- **l'anticipation avec le renouvellement des pieds de vigne** pour limiter la baisse des volumes produits (utilisation de la replantation par anticipation),
- **l'image du produit**, afin d'éviter le « phénomène Armagnac » (boisson considérée aujourd'hui comme vieillotte).

Production agricole par nature, le cognac constitue surtout une filière économique complète, entre industrie et services supports,

qui fait aujourd'hui la réputation du territoire du SCoT.

### Une filière des spiritueux spécialisée pour une économie productive diversifiée

**Emplois de la sphère productive en 2012, en valeur absolue et part dans l'emploi total, et évolution entre 2007 et 2012, dans les territoires de comparaison et dans la région de Cognac**

Source : INSEE, données historiques, 2012



En effet, par la présence d'un savoir-faire désormais reconnu en matière de spiritueux, la région de Cognac est **la seule**, en France, à **concentrer l'ensemble des compétences nécessaires à leur production**. C'est la *Spirit Valley*. Les industriels ne se sont d'ailleurs pas trompés, avec la production de **78 millions de**

**bouteilles en 2014** de liqueurs (Hpnotiq, X-rated, Alizée), de vodka (Greygoose), de gin (G'Vine), et d'autres whiskeys (Brenne).

Production de boissons et vinification, machines et maintenance, verrerie, expéditions, ou encore collecte et traitement des déchets, organisations interprofessionnelles, fonctions de recherche et développement, ... cette filière représentait environ **6 750 emplois salariés en 2014** (source ACOSS), hors contingents agricoles (exploitants et main d'œuvre familiale), c'est-à-dire **un tiers de la totalité des emplois salariés** du territoire. Ce sont aussi environ **370 établissements** (hors monde agricole).

Les emplois de la filière des spiritueux forment la base d'une **économie forte à la fois industrielle et productive**, dans le sens où les activités et les services tournés vers les entreprises correspondantes produisent des biens consommés hors de la zone. En 2012, la région de Cognac comptait :

- **23% de ses emplois dans l'industrie**, se distinguant ainsi de la région ALPC (seulement 5% de la totalité de ses emplois) (cf. graphique « Les emplois dans les 5 domaines d'activité 2012 »),
- **et 16 000 emplois dits « productifs »**, pour une proportion (48%) de 10 à 20 points de pourcentage supérieurs aux territoires voisins ; cette spécificité se renforçant depuis 2007 avec la plus forte hausse d'effectifs productifs (+215 emp.).

Qu'ils soient industriels, agricoles, ou tertiaires, l'étude des emplois de la région de Cognac sous l'angle des activités économiques confirme sa spécialisation sur la filière des spiritueux, avec :

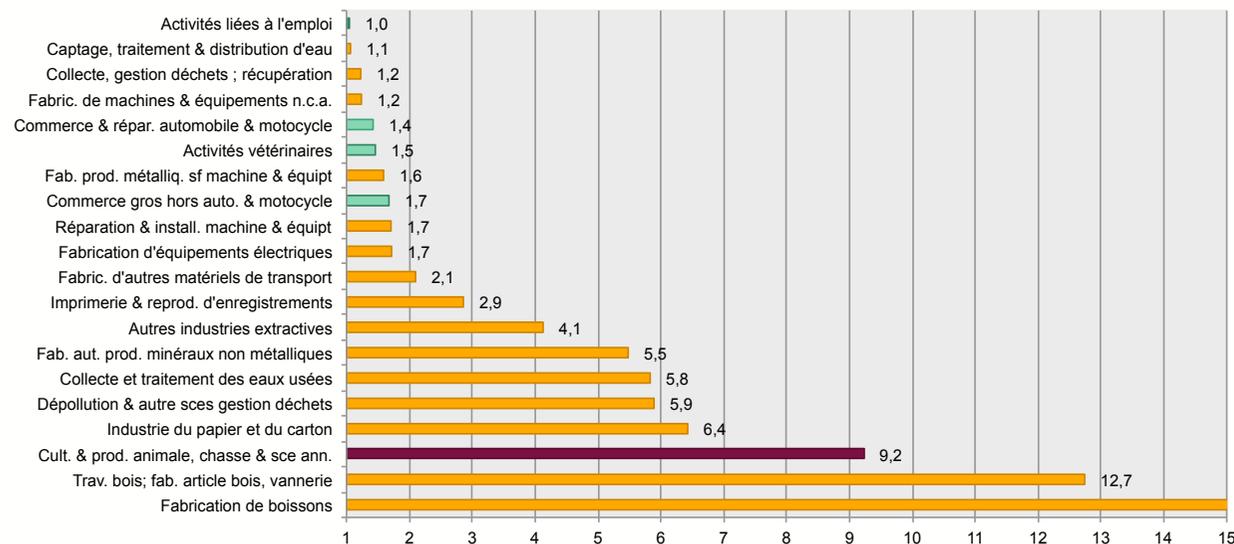
- **comme d'autres territoires viticoles**, une spécialisation économique<sup>d</sup> forte sur la fabrication de boissons (49, contre 67 dans la Région d'Épernay), l'industrie du papier et du carton (6,43 contre 11,9) et le travail du bois et en liège –tonnellerie et bouchonnage (12,7 contre 10,6), mais aussi l'emballage, la fabrication de machines et de produits métalliques ;
- **une spécificité cognaçaise forte** sur la culture agricole (9,2 contre seulement 1,3 dans la Région d'Épernay), le cœur de la zone cognac étant une région très

viticole ; le traitement des déchets (5,8 contre 0,5) avec le fleuron en la matière REVICO, ou encore le commerce de gros (1,7 contre 1,0) avec **la tradition d'export du Cognaçais**, véritable plus-value locale<sup>e</sup>.

Avec la plus vaste surface viticole réservée à la distillation d'eaux-de-vie du monde, le Poitou-Charentes contribuait en 2010 à hauteur de 70% de la valeur nationale des eaux de vie. En se démarquant des autres spiritueux français, la filière cognaçaise a su asseoir son rayonnement national et international...

#### Les spécialisations économiques dans la région de Cognac

Source : INSEE, CLAP NA88, 2013



<sup>d</sup> c'est le rapport entre la part d'une activité dans l'emploi de la région sur la part de cette activité dans l'emploi total national. Au-dessus de 1, une activité est qualifiée de spécialité économique.

<sup>e</sup> charentelibre.fr. *Vodka, gin, whisky : le filon charentais [en ligne]. La Charente libre, publié le 9 septembre 2015 [consulté le 20 février 2016]. Disponible sur <http://www.charentelibre.fr/>*

#### Une économie forte tournée vers l'exportation

Mais plus qu'un produit, c'est une véritable **marque territoriale** valorisant son terroir et ses savoir-faire :

- cette notoriété constitue notamment l'un des piliers de la stratégie de développement touristique de la région picto-charentaise, qui se rebaptise « Cognac Country » (*le pays du Cognac*) auprès du public étranger.

#### Le Poitou-Charentes et le Cognac

Source : [visit-poitoucharentes.com](http://visit-poitoucharentes.com)

Your holidays in Poitou-Charentes  
Atlantic coast  
& Cognac country

- au sein même de l'Aire géographique d'Appellation, la région de Cognac se distingue comme **son cœur battant avec le cru le plus prestigieux** et le plus cher (35 k€/ha en 2010 en moyenne, contre 30 k€ dans les Borderies), celui de « Grande Champagne », en intégralité dans le territoire du SCoT.
- son tissu productif est rattaché à la zone de production de la matière première des eaux-de-vie, du fait du cahier des charges encadrant l'Appellation Cognac (INAO). Ainsi, à la différence d'un appareil productif traditionnel (par

exemple, la manufacture), celui de cognac n'est que peu délocalisable, liant plus durablement les destins des entreprises locales et du territoire ; comme les grandes maisons de cognac installées à Cognac, Châteaubernard, Merpins, Jarnac ou encore Rouillac, mais aussi les industries liées.

### L'aire d'appellation Cognac

Source : BNIC

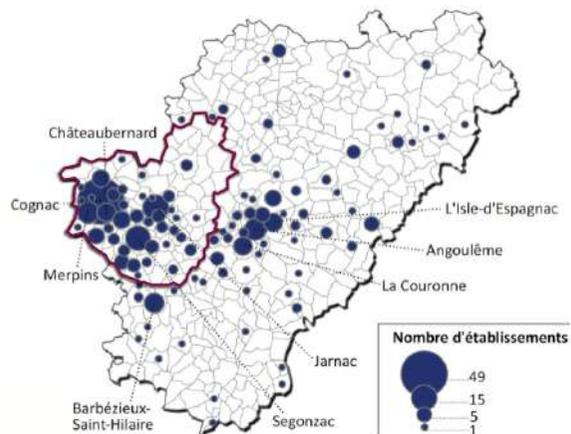


Au-delà de cet ancrage territorial fort, la région de Cognac est aussi l'espace qui concentre le plus d'entreprises exportatrices en Charente, dans un secteur qui s'étend de Cognac à Châteauneuf en passant par la Grande Champagne et Jarnac. Parmi les 10 premiers exportateurs charentais, 6 d'entre eux étaient des producteurs de cognac (Hennessy, Rémy Martin, Martell, ...), les boissons

représentant 67% des produits exportés depuis la Charente en 2013.

### Les entreprises exportatrices en Charente en 2013

Source : CCI International, Poitou-Charente, 2014



Ces entreprises bénéficient d'un marché à l'export du cognac florissant ; les volumes passant de 80 à 135 millions de bouteilles entre 1995 et 2014 ; ce malgré la crise survenue à la fin des années 2000. En effet, 97% de la production de cognac est exportée à l'étranger, sur trois grands marchés :

- **l'Amérique du nord (Etats-Unis, Canada) :** réapparue courant des années 1990 de l'autre côté de l'Atlantique, la boisson connaît un véritable boom en lien avec le milieu du rap américain (« *Pass the Courvoisier* », 2001), passant d'un tiers à un peu moins de la moitié des exportations entre 1995 et 2014.

Elle bénéficie aujourd'hui d'une croissance soutenue, ouvrant des perspectives d'accroissement de ses volumes.

- **l'Europe :** marché en repli depuis les années 1990 (il ne représente plus que 20% de la totalité des exportations contre 44% en 1995), cette diminution est le fait des trois principaux consommateurs que sont le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, passant de 20,5 millions de bouteilles achetées en 1995 à 15 millions en 2014 ; les autres pays d'Europe du nord (Pays Bas, Norvège, Finlande, ...) stabilisent leurs importations.

Des marges de progression existent donc sur les marchés européens, en reconquérant les volumes perdus, mais les indicateurs conjoncturels restent incertains : reprise qui se fait attendre sur la zone Euro, prix du baril de pétrole en baisse diminuant la force des monnaies scandinaves, ...

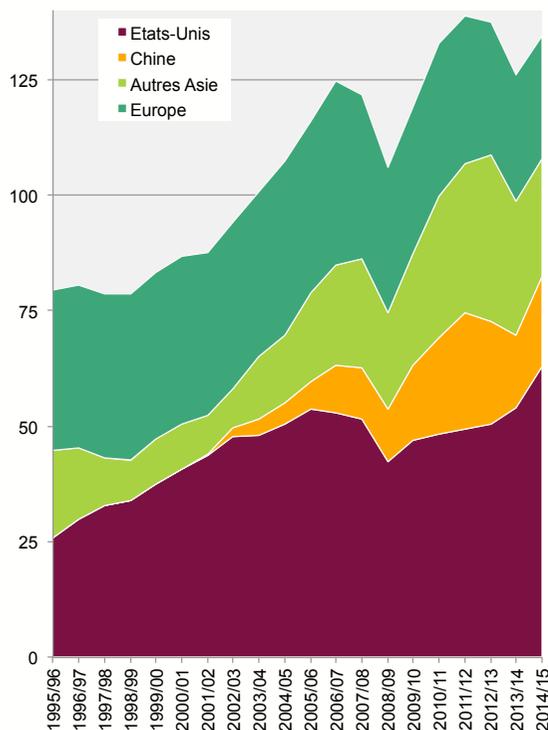
- **l'Asie du sud-est, et plus particulièrement la Chine :** encore absente des principaux importateurs de cognac courant des années 1990, l'Empire du milieu représente aujourd'hui 14% de la totalité des volumes produits, lorsque l'Asie orientale augmente d'un tiers ces importations.

C'est donc un marché offrant de vastes perspectives d'exportation, lié à l'essor

des classes moyennes dans ces pays, mais qui appelle toutefois à la prudence, compte-tenu de l'essoufflement de leur croissance et de l'impact de décisions gouvernementales, comme par exemple la campagne de lutte anti-corruption lancé en 2012 et ayant impacté les ventes de vins et d'alcool haut-de-gamme en Chine (-20,9% des volumes importés entre 2012 et 2013).

### Évolution des principaux débouchés du cognac, en millions de bouteilles, par campagne viticole

Source : BNIC



De nouveaux marchés internationaux s'ouvrent aujourd'hui dans d'autres parties du monde afin de limiter la dépendance aux fluctuations de ces trois grands marchés historiques :

- **l'Amérique latine**, du Mexique au Brésil en passant par l'Argentine, en prolongement du marché mature de l'ALENA,
- **l'Australie**, en exploitant à plein l'affection pour les produits français et l'importance de la communauté asiatique dans ce pays, friand de cette boisson.
- et à plus long terme, **l'Afrique, avec un récent essor en Afrique du sud**, et plus largement de toute la zone subsaharienne, dont les taux de croissance appellent à un certain optimisme.

Produit d'excellence à forte valeur ajoutée, le Cognac bénéficie d'un positionnement luxe, très haut-de-gamme. Les entreprises qui en sont à l'origine sont nombreuses dans la région de Cognac, et sont considérées comme **les fleurons industriels** locaux, régionaux et nationaux, **de rayonnement mondial**.

Par le nombre d'emplois qu'elles représentent, elles sont aussi les poumons économiques du territoire. Parmi ces entreprises, on compte :

- les Grandes maisons de négoce : Hennessy (Groupe LVMH), Rémy Martin (Groupe Rémy Cointreau), Martell (Groupe Pernot Ricard), Camus la grande marque, H. Mounier, Courvoisier ;
- la verrerie : Verallia (Groupe Saint-Gobain), Bernadet ;
- les entreprises de tonnellerie et de bouchonnage : Taransaud, Seguin – Moreau, Vicard, Doreau, Bouchages Delage ;
- le packaging et l'emballage : DS Smith Packaging, Litho Bru, pôle Atlanpack ;
- la logistique et l'export : Poupeau, Voiron, AMC.

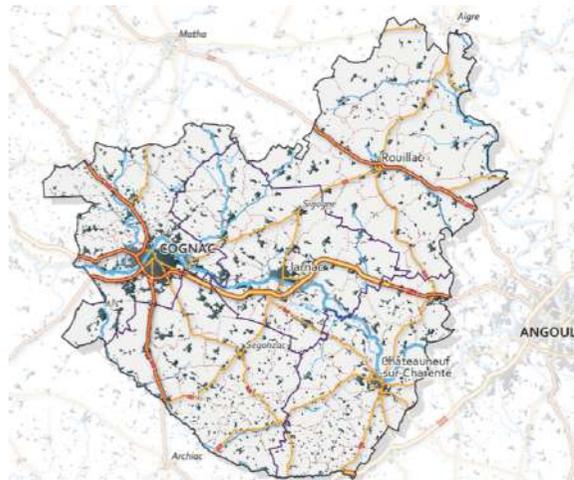
La spécialisation économique du territoire ne se limite donc pas à un seul et même produit. Ces entreprises, conscientes du risque de dépendance trop important à un seul marché (celui du cognac) ont depuis longtemps entrepris de diversifier leurs débouchés vers d'autres spiritueux et vers l'approvisionnement en tonneaux, machines, bouchonnages et fermetures métalliques d'autres régions viticoles françaises notamment. Loin d'être un territoire monoproduit, la région de Cognac est surtout un territoire multiactivités au savoir-faire reconnu. Néanmoins, la filière doit faire face à certaines difficultés sur son territoire de production qui, à terme, pourront influencer ses ambitions de croissance.

### ... Mais des défis à relever pour renforcer la filière du cognac et des spiritueux

En effet, la chaîne de production du cognac nécessite des conditions de desserte interne et externe au territoire du SCoT de bonne qualité, entre l'exploitation viticole et la distillerie, entre la distillerie et l'usine de traitement des déchets et des eaux usées, entre la verrerie et le site d'embouteillage, ...

#### **Le réseau routier en région de Cognac**

Source : IGN, BD Topo, EAU-Proscot



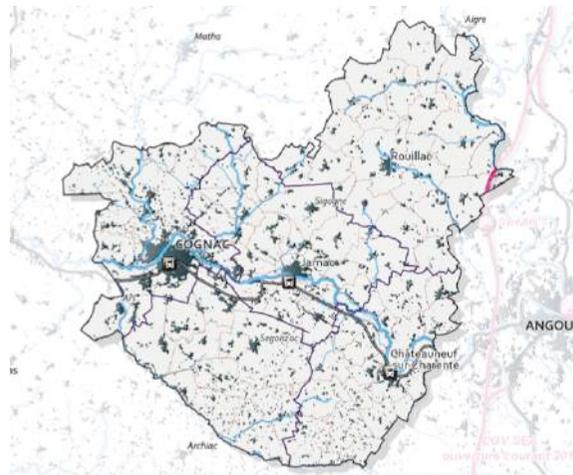
Or, les poids lourds circulent aujourd'hui difficilement sur les voies communales et départementales. Bien que le territoire positionné sur la RN141, tronçon central de l'axe Centre-Europe / Atlantique, le non achèvement de sa mise à deux fois deux voies limite la capacité de projection du territoire vers les espaces de la façade atlantique et de

l'Angoumois, où se trouve la gare TGV la plus proche.

La région de Cognac ne bénéficiera donc que partiellement des retombées attendues par rapport à la mise en service de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux (gain de 25 minutes du temps de parcours entre Paris et Angoulême, de 17 minutes entre Bordeaux et Angoulême), l'accessibilité routière depuis le cœur cognacais à cette gare étant limitée.

#### **Le réseau ferré en région de Cognac**

Source : IGN, BD Topo, EAU-Proscot



Toutefois, la Grande Champagne et le sud de l'agglomération de Cognac sont aujourd'hui à une heure en voiture de Bordeaux, en évitant Angoulême par Touzac ; l'accueil d'actifs depuis le bordelais est donc envisageable. L'électrification de la ligne TER entre Saintes et Angoulême, inscrite au CPER

2015-2020, participera également à l'attractivité du territoire, plus rapidement accessible.

Enfin, le territoire du SCoT est mal desservi par les airs, le premier équipement d'aviation civile étant localisé à Bordeaux. L'optimisation des conditions d'accessibilité routière, ferrée et aérienne, est un enjeu majeur quant au devenir de cet appareil productif et de ses ambitions.

Par ailleurs, les espaces dédiés à la distillation et au vieillissement (les chais) sont soumis à une réglementation forte compte-tenu du caractère inflammable et explosif d'une grande quantité d'alcool.

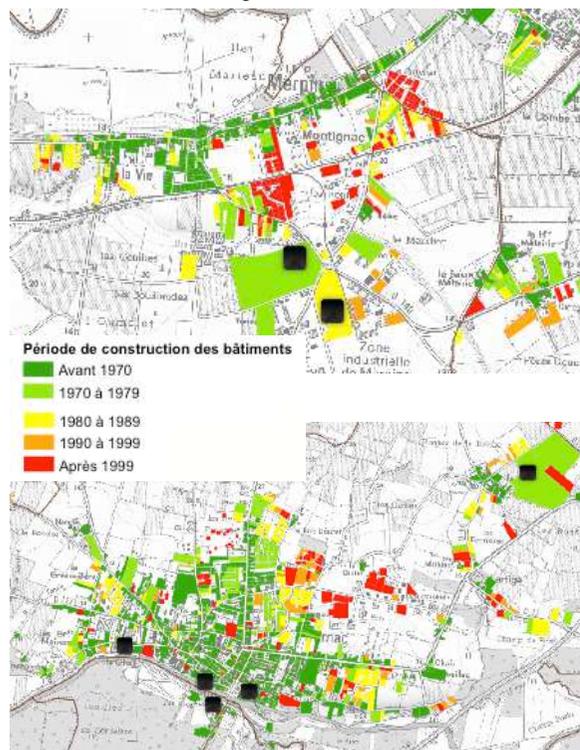
Déménagées une première fois dans les années 1960-1970 en périphérie des villes et notamment dans de grandes zones d'activités industrielles dédiées (Merpins, Châteaubernard), les unités de production sont aujourd'hui rattrapées par l'urbanisation, augmentant le niveau d'exposition au risque technologique et rendant plus difficile le fonctionnement de la filière (conflit d'usage entre poids lourds et résidents, voies inadaptées, ...) dans un contexte d'accroissement de la production, et par conséquent des besoins en stockage.

Dans un mouvement d'agrandissement des unités de production, les collectivités locales devront tenir compte des besoins fonciers spécifiques des entreprises du cognac, pourvoyeuses de nombreux emplois. L'attachement au terroir de production des raisins peut ainsi être à géométrie variable : pour

obtenir l'appellation complémentaire « Grande, Petite ou Fine Champagne », les eaux-de-vie doivent être produites à partir de raisins récoltés dans leurs aires géographiques spécifiques, mais peuvent être vinifiées, distillées et vieillées ailleurs que le territoire de production, sur le périmètre plus large qu'est l'aire de l'Appellation Cognac (les deux Charentes). Or, cela menacerait la pérennité des emplois dans le territoire du SCoT concernant la filière aval de vieillissement grande consommatrice d'espace.

### Évolution du bâti et localisation des principaux chais de stockage, en noir (à Merpins, et à Jarnac)

Source : Pegase, Poitou-Charentes



Le développement des entreprises du cognac doit donc s'accompagner de politiques publiques coordonnées dans les domaines des risques naturels et technologiques, de l'emploi et du développement foncier.

Enfin, les rapides gains de productivité des pieds de vignes concourent, on l'a vu, à l'augmentation des volumes de cognac produits puis exportés. Mais **le changement climatique fragilise les perspectives florissantes de la filière cognac**, émergeant comme un nouvel impondérable à prendre en compte, avec :

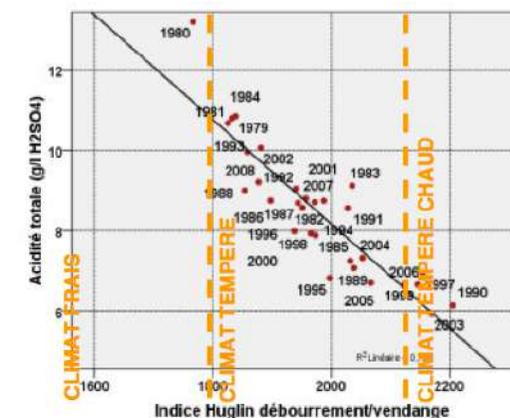
- **la hausse de la température moyenne** qui a pour conséquence l'accélération du cycle végétatif (plus il fait chaud, plus le raisin mûrit rapidement) ...
- ...et par là, **la diminution de l'acidité des raisins**. Or, le cognac est issu de raisins affichant une acidité plus élevée que pour un vin classique et ne doit pas être trop riche en sucre pour bénéficier de toute la valorisation de la double distillation. Ainsi, un plus fort ensoleillement fragilise la qualité de l'eau-de-vie, avec des raisins plus riches en sucre et moins acides.
- **l'avancement de la date des vendanges dans l'année**. Une augmentation de la température maximale diurne de la période de croissance (d'avril à août) entraîne une avancée de 10 jours de la date des

<sup>1</sup> L. BOITAUD, *Le changement climatique de la Région de Cognac*, Journée technique de la station viticole, 2009.

vendanges. Le passage d'un « climat frais » à un « climat tempéré chaud » voire « chaud », avec des **épisodes météorologiques potentiellement plus violents** (orage, grêle, précipitations) menacent la pérennité des plantations de vigne.

### Corrélation entre température et acidité<sup>9</sup>

Source : journée technique de la station viticole, 2009

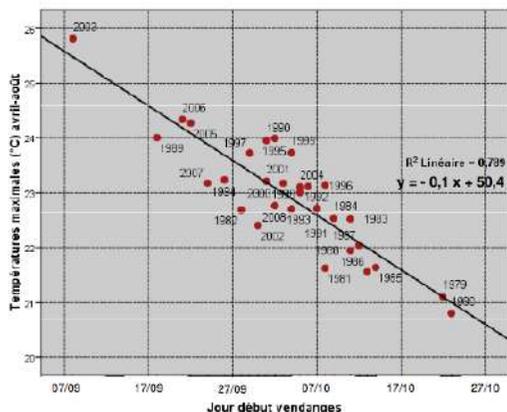


- **la conciliation de la lutte contre les maladies de la vigne** (flavescence dorée, esca, eutypiose, black dead arm, ...) qui n'ont pour l'instant pas de remède et diminuent de 15 à 20% les productions de raisins, **et la protection de l'environnement**, avec la recherche de solutions durables (interdiction de l'arsenic de soude et de sodium sans alternative).

<sup>9</sup> L'indice Huglin, plus connu sous le nom d'Indice Héliothermique, indice climatique viticole permettant d'estimer la période du jour sur laquelle le métabolisme de la vigne est plus actif suivant la température.

**Corrélation entre température et début des vendanges**

Source : journée technique de la station viticole, 2009



Cette perturbation des conditions climatiques et naturelles appelle un besoin important en Recherche & Développement pour des solutions adaptées aux besoins de la filière et aux ambitions de croissance des quinze prochaines années. La mobilisation des acteurs est en marche :

- la Maison de cognac Hennessy a par exemple financé à hauteur de 600 000 euros un programme de recherche de l'INRA-Bordeaux visant les maladies du bois et de la vigne.
- Les pratiques culturelles sont également réinterrogées : orientations des plantations de vignes, coteaux nord peu exposés au soleil, réapprentissage des gestes de taille plus minutieux rendus inutiles par les traitements depuis interdits, ... autant de pistes envisageables pour réussir le défi de

l'avenir. A cette fin, le Conservatoire du Vignoble Charentais travaille à la réintroduction de cépages anciennement cultivés, et s'est doté d'un atelier de micro-vinification en très petit volume (5 litres) et d'un atelier de mini-vinification (1 à 2 hL). Ces deux ateliers sont ainsi regroupés dans une structure à vocation expérimentale : l'Ampélopole.

**L'inscription de l'industrie cognaçaise dans le grand Sud-Ouest français**

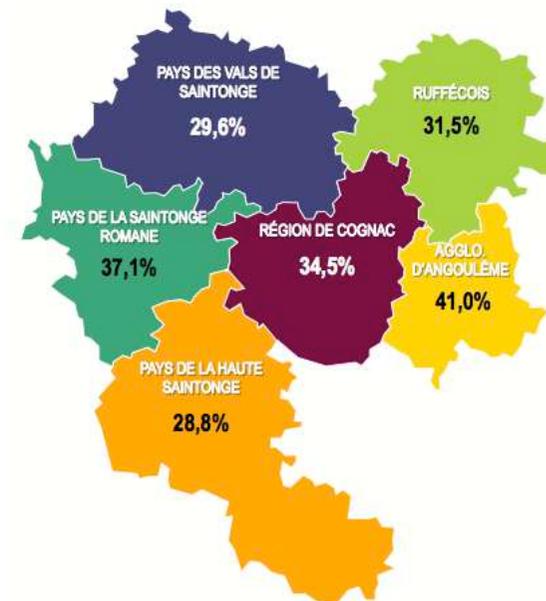
Au-delà des champions de la Spirit Valley, le tissu économique de la région de Cognac ne doit pas occulter les nombreuses autres activités n'ayant aucun lien avec ce domaine et qui participent du dynamisme local. Ces pépites sont pour la plupart des entreprises industrielles, dans les domaines :

- de l'aéronautique : Aérazur (filiale du Groupe Zodiac), Zodiac Aérospace et CATS (filiale d'Airbus) et la base aérienne 709, à Châteaubernard. Intégrées au bassin Grand Sud-Ouest français, elles bénéficient de la notoriété de la France en matière d'aéronautique et, en Charente, d'un marché important conclu en 2012 avec les États-Unis d'Amérique.
- des constructions et les équipements métalliques : Vilquin SA, Ets Graffeuille, dont les savoir-faire peuvent bénéficier à d'autres filières économiques que la seule filière cognac.

- de l'agroalimentaire : Grand'Ouche, liée à la localisation stratégique, à proximité des marchés de consommation et d'approvisionnement en matière première laitière (Poitou, Limousin, arrière-pays atlantique),
- des services aux entreprises, qu'ils soient de nettoyage (Sud ouest propreté, CAPAC) ou spécialisés dans les ressources humaines (SAMSIK).

**Les actifs qualifiés (BAC et plus) de 15 à 64 ans, en 2012**

Source : INSEE, recensement de la population



Globalement, ces activités à haute valeur ajoutée ont besoin, pour fonctionner, d'une main d'œuvre locale, et donc potentiellement

employable, qualifiée (ouvriers spécialisés, ingénieurs, fonctions supports, ...). Or, en 2012, les actifs de la Région de Cognac n'étaient que 34,5% à détenir un diplôme de niveau BAC ou plus (BTS, License, Master, Doctorat, Mention spécialisée, ...). Compte tenu du tissu économique local et de ses ambitions, le besoin en main d'œuvre ne semble donc que partiellement rempli, à la différence des agglomérations de Saintes ou d'Angoulême, où cette proportion est nettement plus élevée (respectivement 37,1% et 41,0%). Le tissu économique est fortement lié à l'offre de formation proposée sur place, les publics formés cherchant d'abord à être embauchés à proximité de leur lieu de formation.

A l'échelle de la région ALPC, de nombreuses formations professionnelles sont proposées, à Poitiers, Angoulême, La Rochelle, ... Elles correspondent aux besoins des principaux secteurs d'activités économique du Grand Sud-Ouest, dont les acteurs (publics et privés) ont entamé, ou entament, des regroupements par filières économiques :

- **Atlanpack** : packaging, design,
- **Spirit Valley** : viticulture (soutien aux exploitations agricoles, horticulture), industrie spécialisée (tonnellerie), commerce international et droit,
- **Mecatronic Valley** : production industrielle, mécanique, maintenance ; travaux, matériaux, soudage,

- **Aerospace Valley** : plusieurs formations en aéronautique.

L'offre de formation sur le territoire du SCoT s'adresse d'abord à la formation professionnelle courte, de niveau BEP / CAP, qui permet de répondre à une partie des besoins de main d'œuvre des entreprises locales, mais demeure incomplète vis-à-vis de leurs spécificités et à la transmission des savoir-faire. C'est dans ce sens que la CCI de Cognac, la Chambre des métiers et la Communauté de communes de Grand Cognac ont entrepris une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et portent deux projets : le pôle des métiers du cognac et du verre, avec le retour d'une formation « Alambic charentais », et la Démarche Emploi, Formation de l'Interfilière (DEFI) du Cognac pour adapter les formations aux besoins des entreprises et des salariés et sécuriser les parcours professionnels.

Plus largement, il s'agit d'accompagner les forces vives de la région de Cognac, quelque soit leur domaine d'activité, en exploitant les coopérations interfilières, au-delà du seul monde des spiritueux, ouvertes sur la façade atlantique et le grand Sud-Ouest. Cet élargissement à d'autres activités encore dans l'ombre des Maisons de Cognac constitue un levier d'action majeur dans la diversification économique du territoire, comme moyen de dépasser la monospécialisation industrielle.

## D'un produit mondial à un champion mondial ?



En conclusion, au-delà d'un produit phare de renommée internationale, c'est aujourd'hui l'ensemble des savoir-faire qui sont liés à sa production qui constituent la richesse du territoire du SCoT. Viticulteurs, vendangeurs, bouilleurs de cru, ... le cognac a concentré autour de lui bien d'autres professions dans les activités connexes de la verrerie, du négoce, de l'export, de la tonnellerie, ...

## La diffusion des effets de la filière des spiritueux

Leur pérennisation au cœur de la zone cognac est tout à la fois une fin et un moyen de renforcer le positionnement stratégique de la région de Cognac dans la compétitivité nationale et internationale des territoires, celle-ci mettant en cohérence l'image de son espace et de ses acteurs économiques avec celle du produit dont elle porte le nom. En appui de cette notoriété renforcée, la recherche de nouveaux débouchés dans d'autres territoires viticoles ne bénéficiant pas aujourd'hui de l'intégralité des fonctions nécessaires au succès économique peut constituer de nouveaux marchés pour les activités du territoire du SCoT.

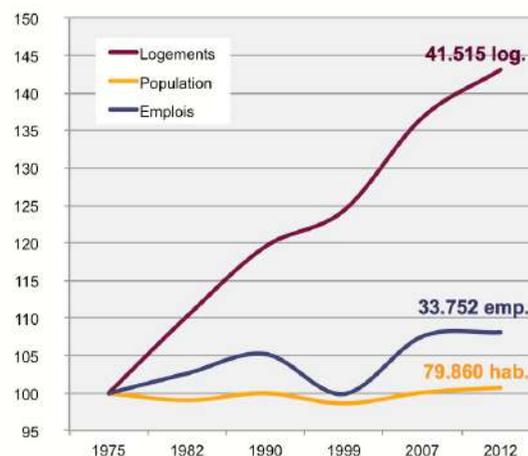
Moteur de l'économie charentaise et picto-charentaise, le cluster des spiritueux bénéficie aussi et avant tout au territoire sur lequel il a développé son appareil productif. Les retombées multiples de cette filière contribuent au rayonnement de la région de Cognac : emplois, richesse, dynamiques démographiques, ...

Il convient donc d'interroger les retombées territoriales du système productif local spécifique à la région de Cognac, pour aborder les questions du modèle de développement du territoire de SCoT et la distinction en son sein de secteurs aux trajectoires contrastées.

### Une attractivité économique forte

#### Population, logements et emplois dans la région de Cognac, depuis 1975

Source : INSEE, données historiques, 2015



Les tendances des grands indicateurs sur le long terme fixent le cadre d'appréhension des données abordées ci-après. En effet, depuis le milieu des années 1970, le nombre de logements a explosé (+44%) alors que la population se stabilisait pour atteindre 79 860 habitants en 2012. Cette tendance lourde de desserrement des ménages, observée partout en France, est liée à la diminution rapide de la taille des ménages du fait du vieillissement, des divorces, ... Dans le même temps, le nombre

d'emplois augmentait de 8,1%, de sorte que, dans un contexte géographique entre Angoulême et Saintes, la région de Cognac a conservé une réalité économique forte, ne se transformant pas en espace résidentiel dépendant de forces vives extérieures.

En effet, le territoire du SCoT présente un rapport favorable à son **rayonnement économique** : avec 33 752 emplois pour 32 744 actifs âgés de 15 à 64 ans en emploi, soit **102,4 emplois pour 100 actifs occupés** (données 2012), une main d'œuvre résidant dans les territoires voisins est nécessaire au bon fonctionnement des établissements du Cognaçais. Cette attractivité économique distingue, au sein du territoire un certain nombre de **pôles d'emploi** :

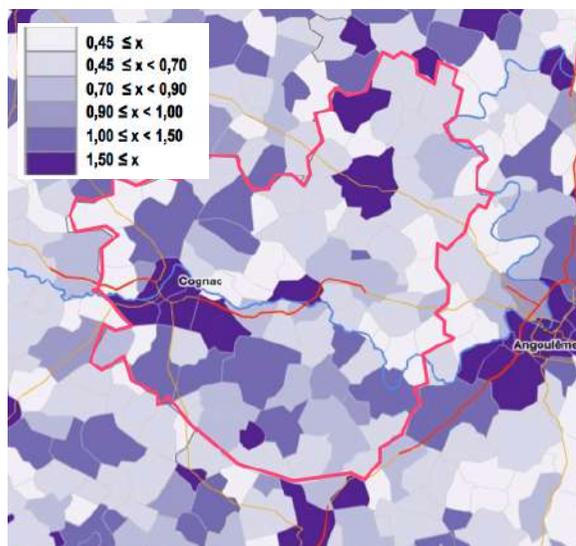
- **le secteur ouest**, autour de la ville de Cognac qui concentre 57% des emplois<sup>h</sup>, principalement dans les zones d'activités (industrielles, commerciales) et les grands établissements de la région de Cognac (base aérienne, hôpital, administration, ...)
- **les chefs-lieux de canton** : avec un rapport emplois / actifs occupés allant de 95 à Châteauneuf-sur-Charente à 175 à Rouillac, en passant par Jarnac (160) et Segonzac (107), ils pourvoient au-delà des besoins d'emplois de leurs actifs communaux, et doivent donc « recruter » à l'extérieur de leurs limites. Autour d'eux s'organisent donc de

<sup>h</sup> Sont comprises les communes de Cognac, Châteaubernard, Merpins, Gensac-la-Pallue, Cherves-Richemont et Salles-d'Angles

micro-bassins de vie, basés sur les relations domicile et lieux de travail.

### Rapport entre emplois et actifs occupés dans la région de Cognac en 2012

Source : INSEE, recensement de la population, 2015



Ce rapport favorable entre emplois et actifs occupés dans la région de Cognac favorise également son autonomie économique par rapport aux territoires voisins, autonomie qui se lit également dans les flux domicile-travail. Observées à l'échelle des secteurs du territoire du SCoT, ces mobilités mettent en évidence :

- un rapport bénéficiaire entre la région de Cognac et les territoires voisins, 6 577 habitants du territoire du SCoT travaillant à l'extérieur, contre 7 004 personnes y entrant pour occuper un

emploi, soit un différentiel net de 427 personnes,

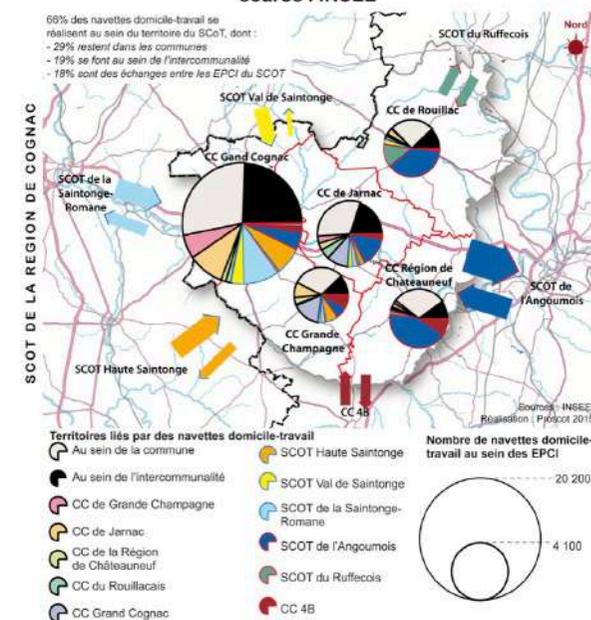
- le rayonnement du pôle de Cognac sur un espace de proximité qui dépasse les limites intercommunales, plus particulièrement sur le secteur de Jarnac, la Grande Champagne, mais aussi sur la Saintonge Romane (1 420 actifs saintais travaillant dans le territoire du SCoT) et la haute Saintonge (1 250 actifs),
- un attachement fort des populations résidentes à leurs lieux de travail, 66% des navettes domicile – travail se réalisant au sein du territoire, entre secteurs, mais aussi entre communes d'un même secteur, ce taux étant de 44% dans le secteur de Segonzac, et de 67%, dans le secteur de Cognac.

Toutefois, un large secteur est sous influence de l'agglomération angoumoise, depuis Jarnac jusqu'à Hiersac, territoire avec lequel la région de Cognac enregistre un déficit de 2 300 actifs : dans le secteur de Châteauneuf-sur-C., ce sont 37% des actifs qui y travaillent (1 500 p.), lorsqu'ils sont 35% dans le Rouillacais (1 330 p.), 11% dans les environs de Jarnac (605 p.), mais seulement 2% des actifs à Cognac (400 p.).

### Les flux de mobilité domicile / travail, en 2012

Source : INSEE, MOBPRO, 2012

#### Les navettes domicile-travail (2012) source : INSEE



Le territoire du SCoT est par conséquent une partie intégrante d'un ensemble géographique large, dans lequel :

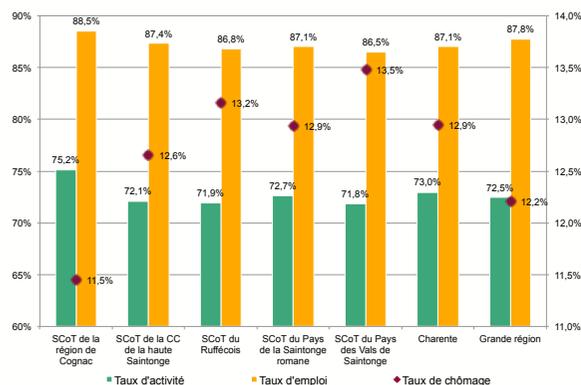
- il joue le rôle de moteur économique (polarisation d'un espace de proximité au-delà de ses propres limites), dans sa partie ouest avec l'agglomération cognaçaise,
- son développement est aussi sous l'influence des dynamiques de desserrement des territoires voisins, plus urbains, du fait notamment du coût moindre du logement et de la biactivité

des ménages (recherche de localisation optimale entre les lieux de travail du couple). L'accès vers Angoulême est facilité par les axes routiers (RN131, RN10, RD939).

Espace dynamique et attractif, la région de Cognac possède par ailleurs une population plus active qu'ailleurs. En effet, elle se distingue des territoires voisins par un taux d'activité<sup>i</sup> de 75,2%, soit entre 2,2 et 3,4 points supérieurs aux territoires alentours. Cette situation est un avantage comparatif majeur dans la concurrence territoriale dans la mesure où la main d'œuvre potentielle présente sur place est plus nombreuse et favorise l'implantation de nouvelles activités.

### Grandes données d'activités et d'emploi dans la région de Cognac, en 2012

Source : INSEE, recensement de la population, 2015



<sup>i</sup> Taux d'activité : rapport des actifs (actifs occupés et chômeurs) sur la population totale des 15 – 64 ans

Croisé avec l'attachement territorial de ses actifs, l'analyse amène à estimer que la Région de Cognac répond mieux aux besoins d'emploi de sa population active.

En effet, à son échelle, elle enregistre un taux de chômage relativement bas, de 11,5%, par rapport à la région ALPC (12,2%) et aux territoires voisins (entre 12,6 et 13,5%). Cette première analyse doit toutefois être complétée par la distinction interne, entre la zone d'emploi de Cognac (grande moitié ouest), traditionnellement moins touchée que la France métropolitaine (8,6% au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 contre 10,2%) et celle d'Angoulême (le Rouillacais et la région de Châteauneuf), au-dessus (10,9%).

A plus forte raison, les catégories sociales de la population active de la région de Cognac sont fortement liées aux spécificités économiques de son appareil productif :

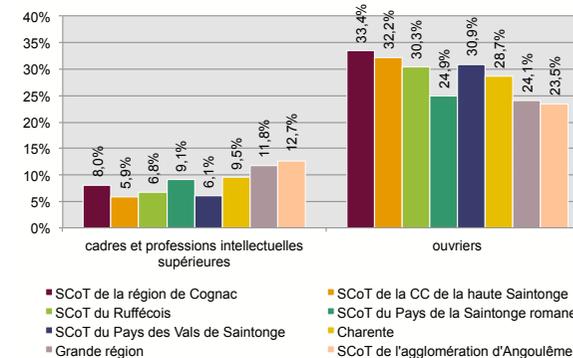
- une proportion d'ouvriers de 33,4%, soit 12 390 ouvriers, comparable aux territoires alentours également très industriels. La présence de ces actifs est à associer aux besoins de l'appareil productif cognaçais ; les ouvriers étant dans toutes les communes du SCoT en proportion importante (jusqu'à 35,3% dans le secteur de Jarnac).
- avec 2970 cadres et professions intellectuelles supérieures et 7 565 professions intermédiaires (soit un total de 28,4% des actifs), le territoire s'inscrit dans l'axe Charente, mais y constitue un « creux », où se concentrent de nombreuses activités supports nécessaires à la production

industrielle (commerce BtoB, gestion administrative,...), entre Saintes (33,6%) et Angoulême (38,7%). Ces actifs, au niveau de qualification plus élevé, peuvent ne pas travailler en région de Cognac.

Au sein de son territoire, des distinctions font également jour suivant la localisation de ces populations : les cadres et professions intellectuelles supérieures se concentrent, hormis à Cognac (10,3%), sur les franges au contact de l'Angoumois (Mérignac, Bignac, et jusqu'à 16,9% à Mosnac), alors que le Rouillacais compte moins d'ouvriers (avec 32,7% des actifs de cette CSP). Ces distinctions internes amènent à nuancer les retombées territoriales de la filière Cognac, les besoins de l'appareil productif en main d'œuvre étant différenciés suivant les secteurs du territoire du SCoT.

### Les ouvriers et les cadres et professions intellectuelles supérieures en 2012

Source : INSEE, recensement de la population, 2015

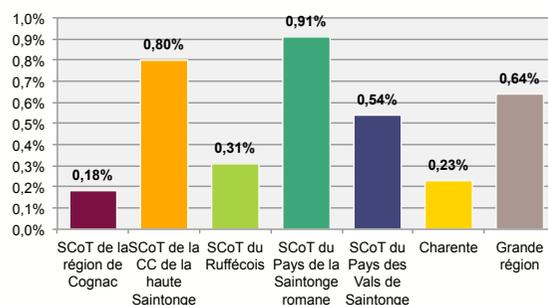


## Les dynamiques de développement et niveaux de richesses

À l'échelle du territoire du SCoT, la population n'a augmenté que de 520 personnes entre 2007 et 2012 (+0,18%/an), soit un rythme de développement assez lent en comparaison des territoires voisins : le desserrement du Bordelais bénéficie pleinement à la haute Saintonge (+0,80%/an) et les dynamiques rétro-littorales poussent la croissance de la Saintonge romane (+0,91%).

### Taux de croissance annuel moyen de la population, entre 2007 et 2012

Source : INSEE, recensement de la population, 2015



Cette dynamique atone prend racine, dans le niveau de vieillissement marqué de la région de Cognac avec, entre 2007 et 2012, un **double mouvement de diminution des classes d'âges jeunes** (moins de 55 ans) et **d'accroissement des plus âgées** (55 ans et plus).

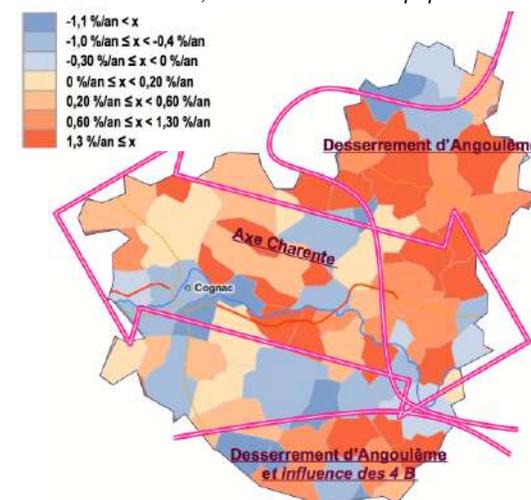
Ce vieillissement rapide de la population a pour effet de renverser la nature du

développement démographique de la région du SCoT : le solde naturel portait la croissance jusqu'à la fin des années 1990, remplacé depuis par le solde migratoire. Aussi, les secteurs de la région de Cognac connaissent des dynamiques démographiques différenciées en lien avec :

- **le desserrement angoumois**, qui bénéficie surtout aux secteurs de Rouillac et de Châteauneuf, qui enregistrent des taux de croissance annuels moyens très forts, respectivement de +1,38 et +0,43%/an, grâce à l'installation de ménages plus jeunes.
- **l'influence de la Communauté de communes des 4B** (Sud Charente avec Baignes et Barbezieux-Saint-Hilaire) sur le sud de la Grande Champagne qui en limite la déprise démographique avec un taux de -0,14%/an.
- **l'axe historique de la Charente** : traditionnellement, la population s'y concentre entre Angoulême, Cognac et Saintes. Espace encore dynamique, à l'image du secteur de Jarnac (+0,56%/an) en second rideau de périurbanisation d'Angoulême, et du nord de l'espace cognaçais (Cherves-Richemont, Mesnac, Réparsac,...), ce qui contraste avec la dynamique générale de ce secteur, en net repli migratoire (-861 p.) insuffisamment amorti par le solde naturel positif (126 p.)

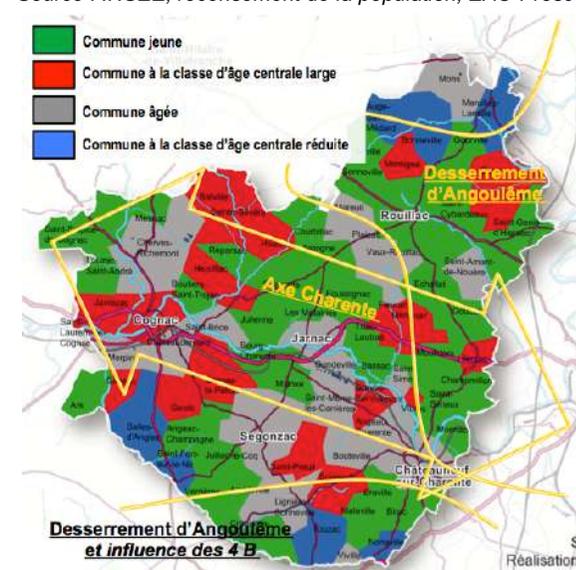
## Évolution de la population en taux de croissance annuel moyen (TCAM) entre 2007 et 2012

Source : INSEE, recensements de la population 2015



## Cycle de vieillissement en région de Cognac

Source : INSEE, recensement de la population, EAU-Proscot

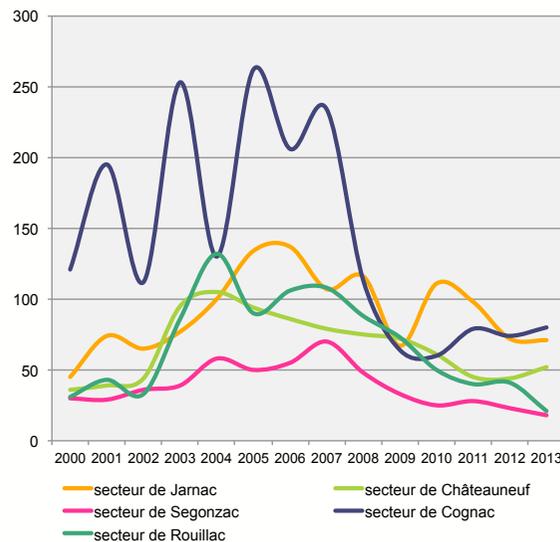


Des dynamiques démographiques contrastées au sein de la région de Cognac émergent quatre grandes typologies de cycle de vieillissement dans les communes, selon la représentation des classes d'âge jeunes (moins de 20 ans), élevées (65 ans et plus) et des classes d'âge centrales (20-64 ans) :

- un **rajeunissement des communes** situées dans les **aires d'influence d'Angoulême** à l'est, le long des RD939 (vers Rouillac) et RN10 (vers Châteauneuf), **et des 4B** au sud, le long des RN10 et RD699,
- un **vieillissement renforcé de la population sur l'axe de la Charente**, élargi au sud sur la Grande Champagne, exception faite des communes entre Jarnac et Cognac (exemple : communes de Sigogne, Réparsac, Bourg-Charente, Nercillac, ...)
- une **situation intermédiaire dans les communes de la première couronne de Cognac**, ce qui interroge le parcours résidentiel des jeunes ménages et l'attractivité du centre-ville pour les ménages les plus âgés.

### Nombre de logements commencés entre 2000 et 2013 dans la région de Cognac

Source : Sit@del, MEDDE



Outre des cycles démographiques contrastés, les **2440 logements commencés entre 2007 et 2013** dans la région de Cognac n'ont pas été répartis uniformément entre ces différents secteurs, qui se distinguent également sur le plan de leur dynamique constructive :

- le **secteur de Cognac**, tendanciellement le plus important producteur de logements, a été **plus nettement touché par la crise de la fin des années 2000**, avec une chute du nombre de logements commencés (108 en 2007 contre 41 en 2012), au point que le secteur de Jarnac a produit plus de logements que lui entre 2009 et 2011 (178 contre 163),

- la **périurbanisation d'Angoulême accélère le nombre de mises en chantier dans les secteurs de Châteauneuf et de Rouillac**, qui ont connu une nette augmentation du nombre de logements commencés entre 2003 et 2008 ; ce dernier étant le principal constructeur du territoire du SCoT sur la dernière période, avec 704 logements réalisés entre 2007 et 2012, soit 29% de l'effort constructif global.

### Affectation de la construction dans le point mort, entre 2000 et 2012

Source : Sit@del, MEDDE, EAU-Proscot



En outre, le vieillissement de la population est à interroger sous l'angle du modèle de développement du territoire, dans la mesure où, sur la période 2000 et 2012 :

- **54% des logements construits** (261 unités par an) ont été utilisés **pour les besoins liés au desserrement** des ménages (tendance principalement induite ici par l'augmentation des petits ménages (une seule personne – veuvage, ménages monoparentaux).

- **l'accueil de la population** a quant à lui mobilisé 95 logements par an, soit 20% de la construction totale.

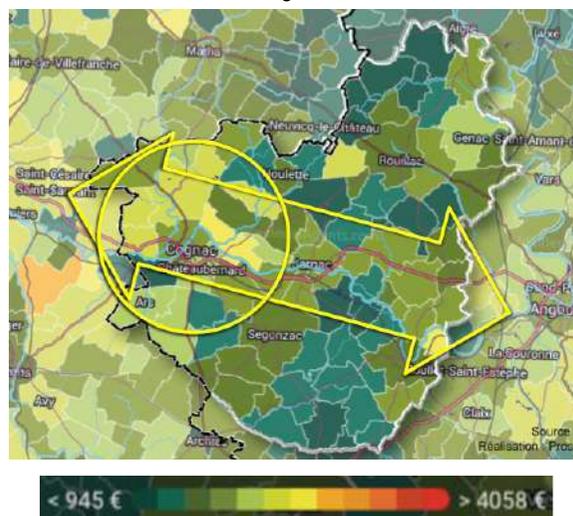
En matière de marché immobilier et foncier, le territoire se situe dans **une position d'entre-deux, entre les aires d'influence d'Angoulême et de Saintes** où les prix moyens des transactions observées sont nettement plus élevés (entre 1170 et 1480€/m<sup>2</sup> dans l'ancien, en 2016). Dans cette situation, on distingue :

- **l'agglomération de Cognac** : du fait de son attractivité économique et de la qualité de son patrimoine bâti, avec des prix élevés pouvant atteindre en moyenne environ 1480€/m<sup>2</sup> à Saint-Brice voire 1520€/m<sup>2</sup> à Boutiers-Saint-Trojan,
- **l'axe Charente**, dont les communes desservies par la RN141 affichent des prix légèrement supérieurs (une moyenne de 1030€/m<sup>2</sup> à Triac-Lautrait et à Jarnac, de 1240€/m<sup>2</sup> à Julienne, de 1420€/m<sup>2</sup> à Bourg-Charente), ainsi que **l'axe de la RD939** (1060€/m<sup>2</sup> à Saint-Cybardeaux, 990 €/m<sup>2</sup> à Rouillac),
- **les espaces interstitiels, plus ruraux**, avec soit un **patrimoine bâti viticole** nécessitant un coût important d'entretien et peu adapté aux besoins actuels (taille, isolation, ...) et par conséquent **peu attractif**, soit des biens immobiliers nettement plus attractifs mais **éloignés des commodités urbaines**. C'est le cas d'un fuseau au sud de Jarnac (750€/m<sup>2</sup> à Criteuil-la-Magdeleine,

840€/m<sup>2</sup> à Lignières-Sonneville) et le nord du Rouillacais (600€/m<sup>2</sup> à Bonneville, 780€/m<sup>2</sup> à Gourville).

#### Prix moyen en €/m<sup>2</sup> dans l'ancien, en 2015

Source : meilleursagents.com, base BIEN



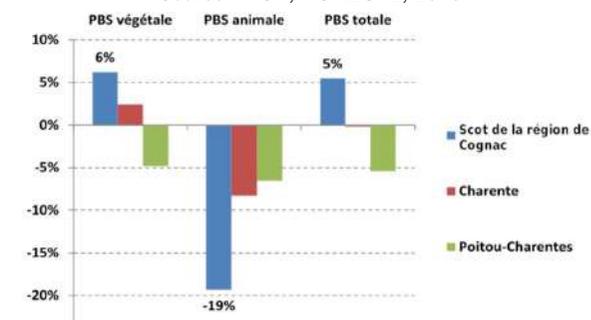
Enfin, la filière des spiritueux s'inscrit dans **un environnement régional où les niveaux de richesse sont assez contrastés**, entre espaces littoraux, Bordelais, arrière-pays limousin profondément rural, ... Ainsi, **la région de Cognac bénéficie d'abord de revenus agricoles élevés** liés à la viticulture et à la céréaliculture qui, dans un contexte de baisse régionale du Produit Brut Standard<sup>j</sup> entre 2000 et 2010, ont au contraire enregistré une progression de la valeur de leur production,

<sup>j</sup> Le PBS est le potentiel de production des exploitations agricoles, selon leur surface et leur cheptel. Il constitue la base d'un classement des exploitations selon une dimension économique.

limitant la chute des valeurs animales (viande et lait).

#### Évolution du Produit Brut Standard entre 2000 et 2010

Source : RGA, AGRESTE, 2010



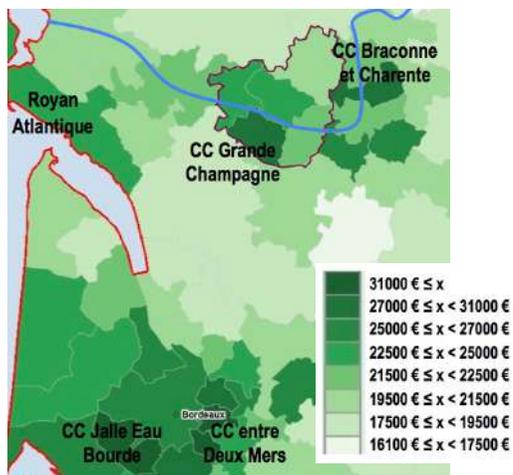
Les retombées du secteur viticole contribuent à faire de la région de Cognac un territoire aux revenus plus élevés que dans les territoires voisins. Le territoire du SCOT :

- **présente des niveaux de revenus comparables à un milieu très urbain tel que le Bordelais** (environ 30 000 € par foyer fiscal en Grande Champagne, contre plus de 31 000€ au sud de l'agglomération bordelaise) et dispose également de retombées liées à son vignoble (grands vins de Bordeaux),
- **s'inscrit sur l'axe de la Charente**, plus riche entre Saintes et Angoulême via Cognac, et qui se prolonge jusqu'à Royan (héliotropisme des personnes âgées aisées),
- **demeure le territoire qui dispose des revenus moyens les plus élevés** (23 650€ en 2011, contre 21 600€ en Charente) et dont la croissance est l'une des plus rapides (+1,72%/an),

augmentant l'écart de richesse avec les territoires voisins.

**Revenu moyen par foyer fiscal, en 2011, par EPCI**

Source : INSEE, MinFi, 2012

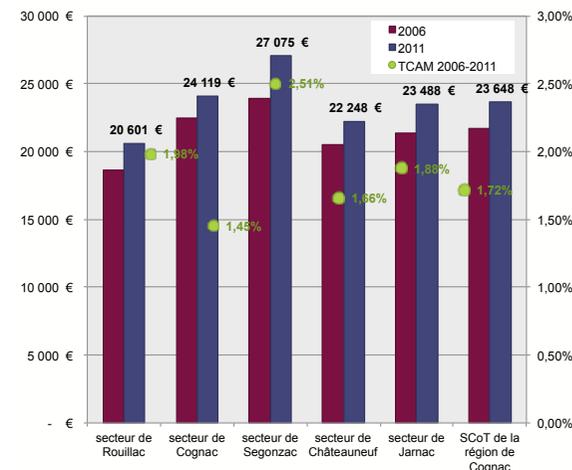


Au sein même de la région de Cognac, des disparités transparaissent et se creusent, entre :

- la Grande Champagne qui bénéficie du cru le plus prestigieux du cognac (27 075€ en moyenne) et dont la croissance est la plus rapide (+2,5%/an),
- les secteurs de Rouillac et de Châteauneuf, moins concernés par les revenus du cognac, dont les revenus plus modestes ne doivent pas masquer certaines disparités intercommunales,
- le secteur de Cognac, aisé, mais où l'on distingue la commune-centre moins aisée.

**Revenu moyen par foyer fiscal, en 2006 et 2011, en euros constants**

Source : INSEE, MinFi, 2012



Enfin, les villes de la région de Cognac ont développé une offre importante de logements destinée à l'hébergement des populations modestes qui représentait en 2012 près de 6,4% de l'ensemble des résidences principales du territoire.

En ce sens, elle formule une meilleure réponse aux besoins de logements locatifs sociaux que les territoires ruraux de comparaison, hors agglomération d'Angoulême (entre 1,72% dans la haute Saintonge, 5,7% en Saintonge romane). Cette offre se concentre, dans les espaces urbains :

- 89% du parc de logements locatifs sociaux (LLS) se trouvant dans les 6 communes de plus de 2 000 habitants du territoire du SCoT,

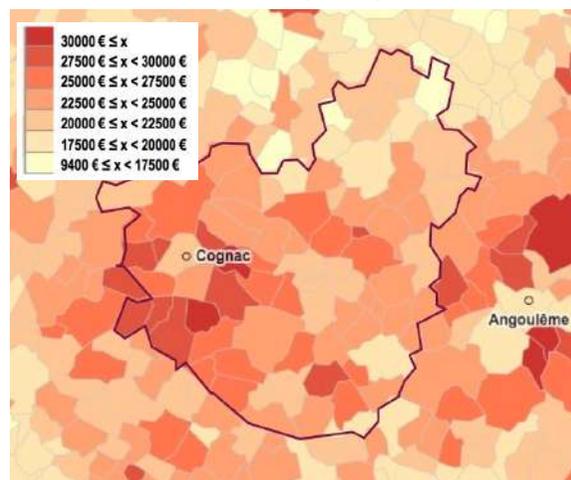
**Revenu moyen par foyer fiscal, en 2006 et 2011, en euros constants**

Source : INSEE, MinFi, 2012



**Revenu moyen par foyer fiscal, en 2011, par EPCI**

Source : INSEE, MinFi, 2012

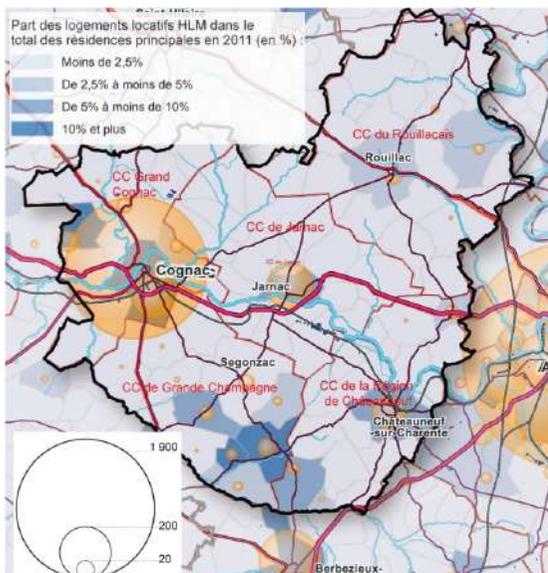


- et 69% seulement à Cognac, dont le parc social est le seul à augmenter entre 2007 et 2012.

La réalisation d'opérations de réhabilitation de bâtiments viticoles anciens mené dans le secteur de Segonzac témoigne d'un volontarisme local quant à l'accompagnement du devenir du patrimoine ancien et de l'accueil de nouvelles populations. En effet, le parc locatif social ne doit pas seulement être considéré comme une solution au logement des ménages en difficulté, mais aussi comme un moyen d'attirer des jeunes, en amorce de leur parcours résidentiel, mais aussi comme solution au logement des personnes âgées et à leur retour en centre-ville, proche des commodités.

#### Le parc locatif social : part dans les résidences principales en 2011 et nombre en 2012

Source : bailleurs sociaux, intercommunalités



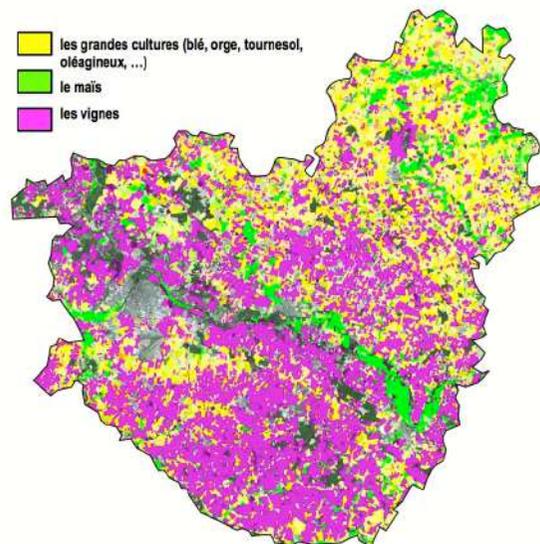
## Une ruralité attractive et vivante

Enfin, la qualité du cadre de vie, l'environnement, le patrimoine, la vitalité locale, ..., concourent à une attractivité du territoire de la région de Cognac.

### La viticulture au cœur du territoire, mais pas seulement

#### Recensement parcellaire graphique, en 2012

Source : IGN, AGRESTE



Bien qu'historiquement identifié comme un territoire foncièrement viticole, il convient de

nuancer cette appréhension. En effet, avec 42% de sa surface utile agricole (32 000 ha) destinée à la culture du blé, de l'orge, du tournesol, des oléagineux, ... le territoire est aussi tout autant un espace de grandes cultures. En outre, dans une démarche de solutions durables d'amélioration de la qualité de l'eau, les 5 000 ha de cultures fourragères présentes en 2010 seront appelés à s'étendre.

### La nécessaire conciliation entre sites de production, population et risques

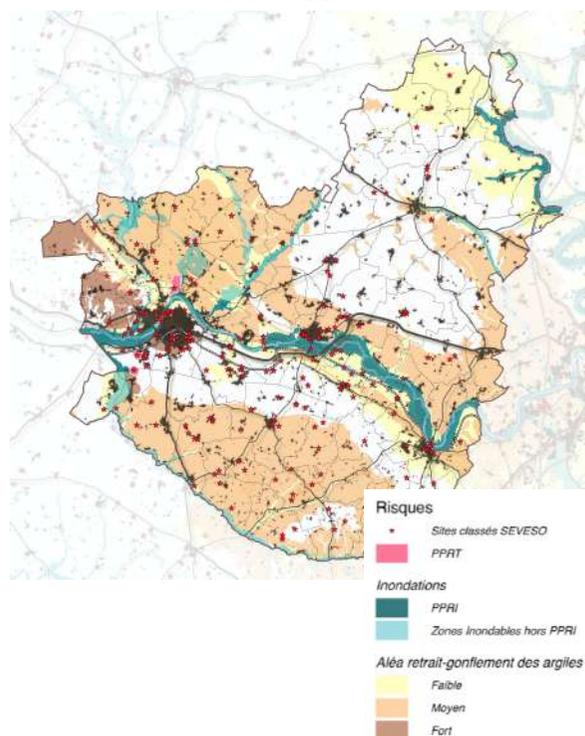
Les besoins induits par la filière cognac, en matière de distillation, de vinification, de vieillissement, ... impliquent la présence sur le territoire de sites industriels présentant des niveaux de risques technologiques élevés au regard notamment de leur proximité avec la population. Ces sites dangereux sont parfois situés sur des terrains eux mêmes concernés par des risques naturels, aggravant le niveau d'aléa potentiel (réaction en chaîne). Plus généralement, le territoire du SCoT connaît un enjeu majeur de gestion globale :

- dans un contexte de réchauffement climatique augmentant la pluviosité et les épisodes de fortes chaleurs, des risques naturels potentiellement croissants :

- **les inondations**, avec les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la Vallée de Charente sur les agglomérations de Jarnac, de Cognac, le long de son linéaire entre Linars et Bassac puis entre Montignac et Mansle, mais aussi les zones inondables hors PPRI, dans la vallée du Né, et les autres affluents de la Charente,
  - **les mouvements de terrain** liés au phénomène de retrait et gonflement d'argile (en période de sécheresse) et dans la plaine alluviale de la Charente et en Champagne charentaise, et à la présence de carrières souterraines,
  - **les tempêtes**, depuis Xynthia en 2012, ce risque est considéré comme majeur.
- **et des risques technologiques :**
    - trois sites sont aujourd'hui affectés d'un **plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**, **tous SEVESO Seuil haut** : Jas Hennessy (Cognac, Cherves-Richemont), Ets Rémy Martin & Co (Merpins), et Antargaz (Gimeux, Merpins), et **deux SEVESO seuil haut sans PPRT** : Oresco (Merpins) et Martell & Co (Rouillac),
    - seize SEVESO seuil bas,
    - de nombreuses autres **installations classées**, agricoles (ICPE) ou industrielles, partout sur le territoire, en lien avec les nombreux sites de vieillissement à domicile.

### Les risques naturels et technologiques dans la région de cognac

Source : DDT16



### Une palette paysagère riche.

L'identité ruralité du territoire s'appuie aussi et surtout sur une palette paysagère et architecturale riche, **entre vallée de la Charente et plateaux viticoles, entre villages de pierre et agglomération industrielle**. Son patrimoine bâti atypique témoigne de son histoire ancestrale, bien au-delà de l'ère romaine, et participe au bien vivre du Pays. **La palette culturelle et le réseau hydrographique dense véhiculent une image positive du territoire.**

En son cœur, la vallée de la Charente, entre succession de villes, villages et de vignobles, dans la plaine alluviale, joue le trait d'union entre les grandes entités paysagères :

- **la Champagne charentaise**, ensemble de vallons doux occupés par le vignoble,
- **le Plateau de l'Angoumois**, largement dédié aux grandes cultures, en surplomb des autres entités,
- **la dépression de la rive gauche de la Charente**, lieu d'urbanisation ancienne, avec Cognac, Châteaubernard, Merpins, ... et les grandes infrastructures (base aérienne, zones d'activités)
- **le Pays Bas**, au relief quasi imperceptible, offre de vastes perspectives sur l'espace agricole alternant vignes et cultures ouvertes,
- dans la continuité, **les Borderies**, avec un relief plus marqué (vallons, crêtes).



Le paysage spécifique de cette partie du Grand-Ouest partage avec le reste de cet espace des caractéristiques bâties, particulièrement en lien avec la culture de la vigne. Celle-ci induit une dispersion du bâti, des

hameaux se constituant autour des exploitations viticoles.

L'ensemble du patrimoine bâti local, véritable marqueur identitaire contribue à l'attractivité locale. Aux formes urbaines traditionnelles, de la petite maison de bourg à la maison de maître en passant par la maison de ville, s'ajoute un patrimoine bâti remarquable riche, que ce soit :

- **des demeures de maître** (châteaux et jardins, logis-manoirs, hôtels particuliers),
- **des bâtiments industriels liés à la vigne** (distilleries, tonnelleres, usines d'emballage, porches, murs des propriétés viticoles, chais),
- **des bâtiments du quotidien** (moulins, lavoirs, fours à pain, pigeonniers),
- **ou des témoignages du peuplement ancien du territoire** (vestige préhistorique, art roman, voie Agrippa, amphithéâtre des Bouchauds).



### ...mais fragilisée par le développement urbain

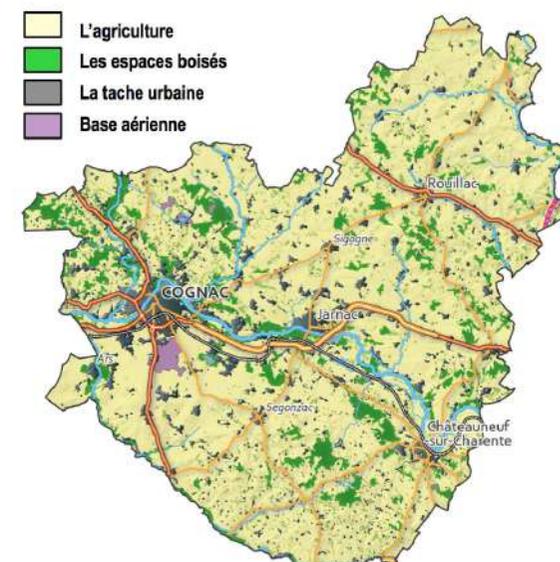
Avec 77% de sa surface totale dédiée à l'agriculture, la région de Cognac est un vaste écrin agricole, pour l'instant peu perturbé par le développement urbain qui ne représente actuellement que 10% de son espace, principalement dans le secteur de Cognac. Entre 2007 et 2015, les espaces agricoles ont diminué de 647 ha au profit de l'urbanisation (511 ha, soit un rythme de 63,9 ha/an) mais aussi des espaces naturels (+80 ha) et des espaces non cadastrés (+55 ha).

Entre 1968 et 2012, les surfaces urbaines ont crû de 87%, alors que la population augmentait de seulement 4,1%. Ce découplage s'est accompagné :

- **de l'extension rapide des espaces résidentiels**, qui ont représenté 85% des 638 ha urbanisés entre 2007 et 2015, ce malgré une efficacité foncière croissante, la taille moyenne des terrains à bâtir passant en moyenne de 1920 m<sup>2</sup> en 2006 à 1290 m<sup>2</sup> en 2014,
- **d'un ralentissement de l'urbanisation depuis 2009, suite à une phase d'accélération sur les 15 dernières années**, passant d'une moyenne de 48 ha artificialisés par an entre 1968 et 2012 à 60 ha entre 2002 et 2012 et 63,9 ha entre 2007 et 2015.

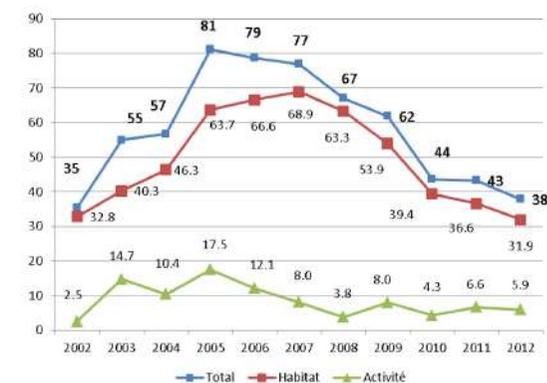
### L'occupation du sol, en 2015

Source : BD Topo, IGN



### Évolution de l'artificialisation des terres entre 2002 et 2012

Source : DGFIP, Concept-Ingénierie



Enfin, la qualité des paysages est aujourd'hui menacée par une banalisation résultant du développement des formes urbaines contemporaines standardisées, dont l'implantation du bâti dans la parcelle, la forme de celle-ci, le fonctionnement viaire (impasse), les matériaux employés,...sont en complète rupture avec les formes traditionnelles et la topographie des lieux. La réalisation, en extension de l'enveloppe urbaine existante, de ces opérations représentait en 2010 environ 80% de la totalité des nouvelles surfaces construites à destination de logements.

**Exemple de lotissement pavillonnaire détaché du centre-bourg et au parcellaire déterritorialisé**

Source : Géoportail, IGN



L'intensification du tissu urbain existant constitue un levier d'action pour le développement raisonné du territoire dans un contexte de cherté des terres agricoles et d'objectif de consommation d'espace raisonné :

- à titre d'exemple, la révision du plan local d'urbanisme de Châteauneuf-sur-C. a ainsi réduit des zones à urbaniser, favorisant la mobilisation de « dents creuses » au sein de son tissu existant,

- l'illustration ci-après met en lumière le développement en zone urbaine (constituée de nouveaux bâtiments, en rouge), en complémentarité d'extensions périphériques (ville de Jarnac).

Outre la dépréciation de la qualité des paysages emblématiques de la région de Cognac, le développement urbain questionne aussi le devenir des grands équilibres environnementaux.

**L'intensification urbaine à Jarnac : un travail de dentelle déjà mis en œuvre**

Source : Pegase, Poitou-Charentes

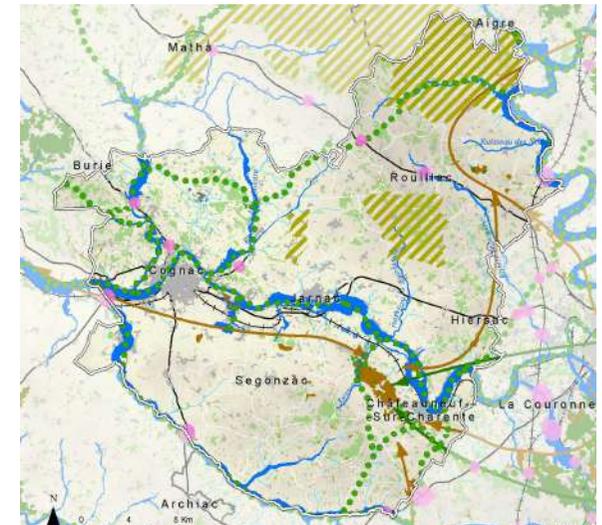


**Une trame verte et bleue à forte valeur patrimoniale**

En effet, les espaces naturels du territoire, qu'ils soient remarquables ou plus ordinaires, constituent les éléments d'un tout, à une échelle nationale et continentale, nécessaire à la circulation des espèces faunistiques et floristiques, à leur cycle de vie (alimentation et repos, reproduction et hivernage, ...) et *in fine* au maintien de la richesse biologique des espaces.

**Préfiguration de la trame verte et bleue**

Source : Concept-ingénierie



Les continuités écologiques	Réservoirs de biodiversité	Éléments fragmentants
●●●●● Corridors écologiques (chemins de moindre coût)	▨▨▨▨▨ Plaine ouverte	— Autoroute, route nationale et départementale
→ Continuité pelouse	▨▨▨▨▨ Pelouse sèche	— Réseau ferré défini comme fragmentant
→ Continuité Bois	▨▨▨▨▨ Bois	■ Tache urbaine
— Cours d'eau secondaire	■ Réservoir Trame bleue	— Zone de contact entre un réservoir de biodiversité (ou corridors) et un élément fragmentant
	— Cours d'eau à fort enjeu	

Cet ensemble, c'est la trame verte et bleue. Elle reprend les éléments du SRCE Poitou-Charentes et constitue le réseau écologique cohérent du territoire permettant les flux :

- **entre réservoirs de biodiversité**, c'est-à-dire les espaces identifiés nécessaires pour les espèces (ZNIEFF de type 1 ou 2, zone NATURA 2000, ENS, ...)
- **par les corridors écologiques** (haies, boisements en « pas japonais », cours

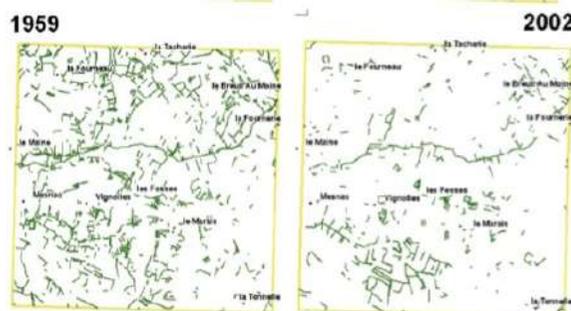
d'eau,...), continuités entre des habitats favorables qui permettent aux espèces de circuler.

La Charente, à la fois comme réservoir de biodiversité majeur (île Marteau, Marais de Gensac, formations herbeuses sèches semi-naturelles,...) et corridor écologique joue un rôle majeur en concentrant les principaux espaces naturels remarquables du territoire, porteurs de la richesse écologique locale, étant en grande partie liés à elle (relation amont / aval, relation cours d'eau principal et affluents, ... )

La fragmentation des espaces forestiers et des haies, sous l'influence de l'extension des grandes cultures et de la disparition de l'élevage, dans l'est et le nord de la région de Cognac notamment, menace au contraire les conditions de bonne circulation des espèces entre les différents espaces ; la préservation et la protection des corridors écologiques et des réservoirs constituant un enjeu patrimonial majeur.

#### Disparition des haies dans le secteur du Pays Bas, entre 1959 et 2002

Source : Diagnostic de la Charte paysagère du Pays Ouest Charente – Pays du Cognac



Une démarche de replantation (Prom'Haies) ou de taille plus douce a récemment démontré leur intérêt dans la gestion de certaines problématiques, comme la régulation des écoulements pluviaux sur les pentes, la protection des cultures contre le vent, la circulation des espèces, ou encore le potentiel de matière première pour la valorisation du bois de chauffage.

### Entrer dans le développement durable

#### Un vaste potentiel de développement des énergies renouvelables...

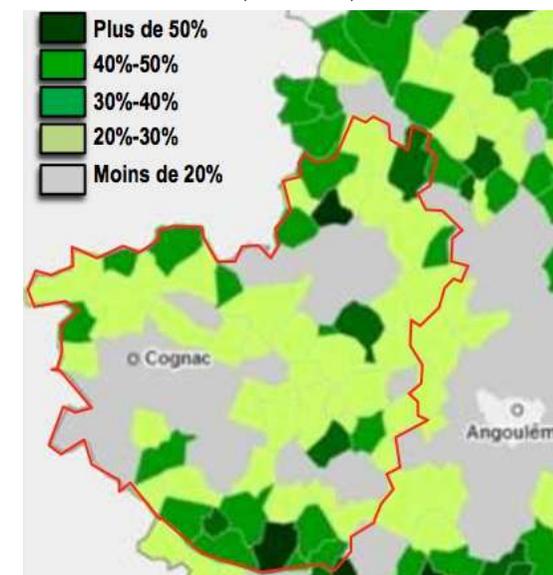
Situé dans un environnement profondément rural, les énergies renouvelables peuvent s'appuyer sur des terreaux locaux favorables de la région de Cognac. Aucune énergie nouvelle ne pourra être écartée de celle que le projet de territoire du SCoT choisira de développer, à l'exception de l'éolien pour lequel il n'a pas été établi de potentiel suffisant. En particulier, des leviers d'action ont été identifiés en matière de production d'énergie issue :

- du **soleil** : située dans la moitié sud française, la région de Cognac bénéficie d'un ensoleillement annuel d'un peu plus de 2 100 heures (*données Météo France, 2014*), propice **au développement de l'énergie photovoltaïque**, d'autant que les surfaces de toitures agricoles (hangars, chais, ...) sont très importantes, mais restent à coordonner avec les

périmètres de sauvegarde (attachés au patrimoine bâti des monuments classés ou inscrits),

#### Part des logements dont l'énergie principale de chauffage est le bois

AREC, Bilan EnR, 2011



- du **bois** : la filière Bois-Énergie a été considérablement développée dans les quinze dernières années, sous l'effet des plans bois-énergie successifs mis en place par la région Poitou-Charentes et a favorisé l'utilisation de chaudières à bois à alimentation automatique. **Devenue une source d'énergie renouvelable compétitive** pour les collectivités, les particuliers et les industriels, le bois-énergie dispose d'un gisement important de matière première transformable issue de la populiculture, de l'entretien des haies bocagères, des vignes, des boisements, ... En la matière,

la région de Cognac pourrait ainsi rattraper son retard par rapport au reste du département.

- du **retraitement des déchets et matières organiques** : la société Revico (REvalorisation des Vinasses du Cognac) est un acteur pionnier dans son secteur (création en 1984). Sa production de biogaz et d'énergies vertes (non polluantes) s'appuie sur le traitement et la valorisation des sous-produits du cognac.

Les ambitions affichées de la filière pour les 15 prochaines années amènent à prévoir une augmentation des matières organiques à traiter, de sorte que les activités de valorisation pourront être pérennisées, renforcées et multipliées, notamment par des unités de méthanisation individuelles, pour valoriser les déchets agricoles (ou autres) et bénéficier du savoir-faire local concernant les boucles de consommation locale.

#### Le site REVICO, à Saint-Laurent-de-Cognac

Site internet REVICO

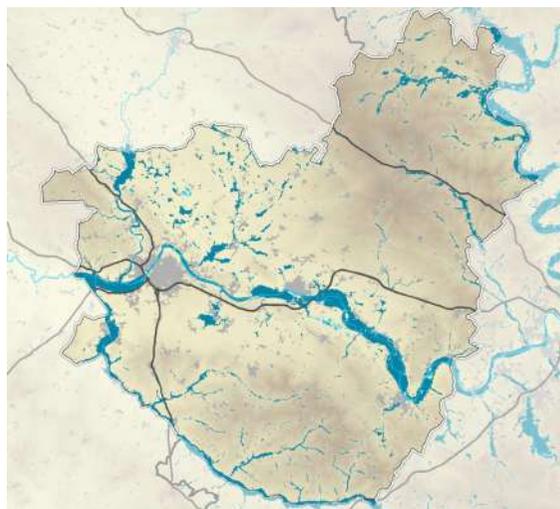


#### ... à conjuguer à une poursuite des objectifs de qualité des eaux

La nature calcico-marneuse du sous-sol charentais est propice à un réseau hydrographique dense, qui se décompose dans la région de Cognac entre le fleuve Charente et ses affluents (le Né, la Nouère, la Guirlande, l'Antenne, ...), les zones humides identifiées témoignant en outre de la forte présence de l'eau dans tout le territoire, dans les vallées et les plaines (au nord de Cognac) favorisant l'ouverture de carrières (Saint-Même). La construction historique de cette partie de l'espace charentais s'est appuyée sur le fleuve Charente. L'élément hydrologique est donc, au même titre que le patrimoine bâti et le cognac, un marqueur identitaire fort, porteur de sentiment d'appartenance, mais aussi d'une richesse biologique reconnue avec la présence de ces zones humides.

#### Les cours d'eau et les zones humides (en bleu)

Source : IGN, BDTopo



Par ailleurs, l'approvisionnement en eau potable est un élément majeur à prendre en compte dans la capacité d'accueil du territoire dans le futur. D'importantes pressions sur la ressource en eau ont été identifiées, relevant d'**enjeux de double nature** :

- **qualitative** : des pressions domestiques, azotées et phytosanitaires sur les masses d'eau, souterraines et superficielles, qui appellent à une modification des comportements individuels, à des pratiques culturelles durables (limitation des intrants) et à des stations d'épuration performantes,
- **quantitative** : des prélèvements réalisés pour répondre aux besoins domestiques et agricoles (maïsiculture) qui se conjuguent à l'été aux périodes d'étiage des cours d'eau, fragilisant par là la pérennité des espèces qui y vivent. Or, l'ensemble du territoire du SCoT est en **Zone de Répartition des Eaux depuis 1995**, c'est-à-dire que les ressources en eaux sont insuffisantes au regard des besoins. En outre, il est aussi situé en **Zone Vulnérable** : les eaux douces superficielles ou souterraines destinées à l'approvisionnement en eau potable (AEP) ont ou peuvent présenter des teneurs en nitrates supérieures au seuil de consommation.

Cette menace est d'autant plus préoccupante dans le **contexte actuel de changement climatique** s'accompagnant d'épisodes de forte chaleur plus fréquents.

Les acteurs viticoles de la région de Cognac, conscients de cette fragilité de la ressource en eau, ont déjà entrepris de lourds efforts, avec **la réduction de 35% de produits phytosanitaires et des apports de cuivre divisés par 2**, dans un contexte pourtant défavorable (maladies de la vigne), et surtout avec la mise en place d'un **plan Ecophyto**, dont les objectifs à 2025 visent à réduire par deux les intrants phytosanitaires (azote, phosphore). Enfin, la bonne qualité chimique des nappes souterraines devrait être atteinte prochainement (elle était prévue pour 2015 ; Source : Agence de l'eau, Adour Garonne).

### Les leviers de l'attractivité résidentielle

#### D'une destination touristique auxiliaire à un véritable attracteur

En second rideau de la façade atlantique charentaise, très dynamique (zoo de la Palmyre à Royan, Corderie Royale de Rochefort, Marais Poitevin, Futuroscope à Poitiers, ...), la région de Cognac n'est pas une destination touristique où l'on séjourne mais plutôt d'excursion « *On visite les Maisons de Cognac quand il pleut sur la côte* ». Sa capacité d'accueil touristique (hôtels, chambres d'hôtes et camping) ne permettant pas de prolonger une excursion en séjour de plusieurs jours.

Toutefois, son offre touristique est en capacité d'attirer des visiteurs, de tous âges et de toutes sensibilités confondus avec des sites :

- **historiques** : sites romains (Bouchauds, espace d'interprétation), sites préhistoriques et châteaux ;
- **industriels et viticoles** : grandes Maisons de négoce, distilleries, chais, domaines viticoles majestueux, porches ;
- **bâties remarquables** (églises romanes, châteaux, logis) et plus ordinaires (parcs et jardins, écluses, ...)
- **labellisés** : Cognac est Ville d'Art et d'Histoire (chemins de découverte balisés à travers la ville), Segonzac est CittàSlow (valorise sa qualité de vie), Bourg-Charente est « Petite cité de caractère ».

En revanche, le territoire accueille des manifestations culturelles majeures, concentrées pour la plupart sur la période estivale, avec des festivals musicaux (Fête du cognac, Nuits Romanes, Cognac Blues Passion), culturels (Coups de chauffe, les Sarabandes) et littéraires (Festival du Polar de Cognac). En dehors de cette période, des animations, telles que les Mardis du Cognac et Distillerie en Fête, permettent de rencontrer les acteurs du cognac.

Les atouts touristiques de la région de Cognac, pour accroître son rayonnement, nécessitent une structuration et une professionnalisation toute entière des acteurs de la filière touristique

#### L'offre touristique en 2016

Source : Charente Tourisme



#### Des besoins d'équipements spécifiques pour une ruralité vivante

On l'a vu, la région de Cognac est un territoire riche, articulé par un réseau de pôles d'emploi nombreux et rayonnant sur leurs bassins de proximité. Toutefois, cette attractivité économique ne doit pas masquer le caractère rural du territoire qui ne présente qu'une densité de 318 équipements pour 10 000 habitants,

contre 369 en moyenne en région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et 326 en Charente. Dans ce contexte, la présence de deux grands pôles d'équipements et de services est un atout :

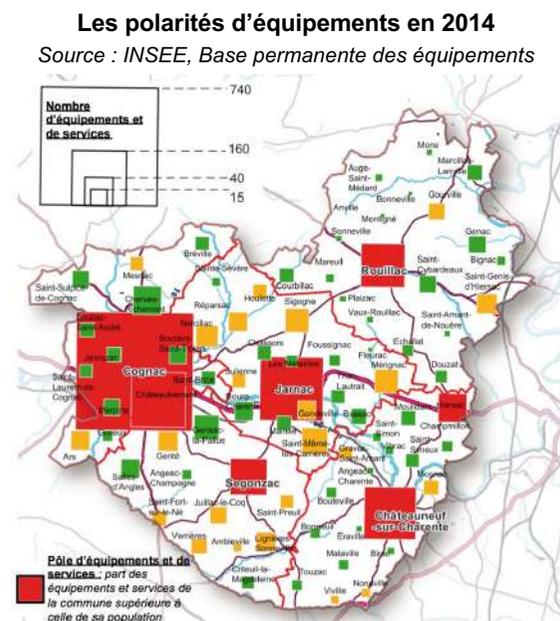
- **le pôle cognaçais** (Cognac et Châteaubernard) concentre 38% de l'ensemble des équipements du territoire, dont une grande partie de ceux de la gamme supérieure, c'est-à-dire, les plus rares : le grand commerce (grandes et moyennes surfaces en zones commerciales), les établissements scolaires du Secondaire (collèges et lycées), les structures de soins (clinique, hôpitaux, médecins spécialistes ou généralistes), ou les services aux populations (banques, administrations, ...)
- **le pôle de Jarnac, au cœur du territoire et de l'Axe Charente.**

En outre, **cette armature urbaine est complétée par les chefs lieux de canton** qui concentrent de manière privilégiée les équipements de gamme intermédiaire et de proximité (écoles, boulangeries, ...). Cette répartition régulière des équipements au sein de la région de Cognac concourt à l'attractivité de son cadre de vie, pour toutes les tranches d'âge de la population.

Conscientes de l'impact de leur niveau d'équipement sur leur capacité à attirer de nouveaux habitants, les collectivités locales s'organisent pour **maintenir les services en**

**milieu rural et favoriser la ruralité active**, avec des initiatives telles que les Multiples Ruraux dans le Rouillacais, les Maisons de santé à Segonzac et à Jarnac, les relais d'assistantes maternelles à Châteauneuf-sur-C., à Jarnac, à Rouillac et à Segonzac, ... L'accès facilité aux **équipements et services de santé revêt une importance d'autant plus majeure** au vieillissement de la population s'accélère et que 62% des médecins généralistes sont âgés de 55 ans et plus.

locale, ces activités dépendent du niveau de revenu des populations, de leur âge, ... La tendance au vieillissement de la partie ouest du territoire du SCoT et celle de rajeunissement de la partie soumise à la périurbanisation d'Angoulême sont des opportunités de développement des services à la personne (maintien à domicile, services de portage de repas, ...) et des commerces de proximité dans les centres bourgs (proximité des équipements du quotidien recherché par les personnes âgées), ainsi que de l'offre de services à la petite enfance.



Enfin, dans un contexte de sous-représentation des services marchands, dont les principaux usagers sont la population résidente et les salariés des entreprises du territoire, leur développement constitue un levier important de création d'emplois et de valeur ajoutée. Peu délocalisables car liées à une consommation

## Conclusion

Le développement du territoire est visiblement lié à l'affirmation d'un « cluster spiritueux » qui entraîne une économie touristique, résidentielle, et même une économie agricole et industrielle au-delà de la « filière cognac ».

Dans ce contexte, où de nombreux leviers d'actions font jour, la région de Cognac peut jouer un rôle de facilitateur dans la création des conditions nécessaires au passage d'un « produit mondial » à un « champion mondial », pleinement ancré dans son territoire, espace de projection pour un rayonnement plus grand ...

Ces conditions sont des conditions spatiales, d'organisation, de programmation, mais également des conditions de cadre de vie, de logement, d'équipements et de services sans lesquelles il est toujours difficile de pérenniser un mode de développement.

Les acteurs du territoire du SCoT peuvent également s'organiser et assurer la diffusion de cette évolution à l'ensemble des secteurs du territoire et aider à soutenir le développement des activités hors cognac, bénéficiant de l'image de marque et de la notoriété du territoire...

Le diagnostic montre les difficultés (par exemple la quasi-stagnation de la population, stagnation dont l'actualisation du diagnostic à

2018 montre qu'elle s'est même transformée en baisse depuis 2013, avec seulement 79 302 habitants en 2018) mais également les atouts exceptionnels de la région de Cognac et donc les potentiels qu'il s'agit maintenant de révéler et d'organiser au compte d'un développement véritablement équilibré, durable et profitable à tous.

Les enjeux du diagnostic sont soulignés par l'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU) qui distingue trois grandes familles de « leviers » pour répondre aux enjeux transversaux du territoire : attractivité territoriale, équilibre territorial, durabilité du développement :

- L'attractivité territoriale met l'accent sur la valorisation du patrimoine, l'accessibilité des aménités rurales, des équipements et des services, la qualité des espaces publics et des aménagements urbains et paysagers, mais aussi des besoins du développement résidentiel et de l'affirmation de la filière « spiritueux » ;
- L'équilibre territorial et fonctionnel traite de l'armature territoriale, de la connectivité des différents espaces, de la biodiversité, des paysages, de l'eau, de l'énergie et du climat, ainsi que des mobilités.
- La durabilité du territoire met en avant la santé (dont la pandémie montre, à l'évidence, l'importance dans les politiques publiques de demain...), l'utilisation mesurée des ressources, et l'accessibilité des moyens de mobilité.

Le croisement des conclusions du diagnostic avec les leviers de l'AEU montre que ces trois thèmes seront centraux dans le SCoT, autour de la définition des polarités territoriales, du développement des équipements et services, des mobilités, de la consommation d'espace, de la préservation de l'environnement (et notamment de la biodiversité au travers de la trame Verte et Bleue du SCoT).

La nécessaire réponse aux besoins économiques (et notamment de la filière « spiritueux ») et résidentiels devra s'inscrire dans ces impératifs de durabilité, le SCoT étant le lieu de la « calibration » des objectifs du territoire à long terme dans ce cadre.

# Diagnostic et État Initial de l'Environnement

Livret 1 – Mode de développement du territoire

Pièce 1.2

Dossier d'approbation

# SCoT DE LA RÉGION DE COGNAC

# Sommaire - Livret 1

---

<b>DEMOGRAPHIE.....</b>	<b>p.34</b>
<i>Population – Données de base.....</i>	<i>p.35</i>
<i>Population – Structuration.....</i>	<i>p.42</i>
<i>Modes de développement.....</i>	<i>p.49</i>
<b>HABITAT.....</b>	<b>p.54</b>
<i>Caractéristiques du parc de logements.....</i>	<i>p.54</i>
<i>Mode d'occupation des logements.....</i>	<i>p.59</i>
<i>Besoins en logements.....</i>	<i>p.70</i>
<b>ÉCONOMIE.....</b>	<b>p.74</b>
<i>Portrait économique général.....</i>	<i>p.74</i>
<i>Géographie de l'emploi.....</i>	<i>p.85</i>
<i>Niveau d'activité de la population.....</i>	<i>p.88</i>
<i>Indicateurs sociaux et formation.....</i>	<i>p.92</i>
<i>Industrie.....</i>	<i>p.98</i>
<i>Services.....</i>	<i>p.101</i>
<i>Construction.....</i>	<i>p.103</i>
<i>Commerce.....</i>	<i>p.106</i>
<i>Espaces d'activités.....</i>	<i>p.110</i>
<i>Tourisme.....</i>	<i>p.112</i>
<i>Agriculture.....</i>	<i>p.123</i>

# Introduction

---

Le périmètre de SCoT de la région de Cognac porte sur les intercommunalités, au lancement de la procédure d'élaboration (2015), et composant le Pays Ouest Charente – Pays du cognac.

La réforme territoriale étant en cours, à travers la définition du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de la Charente, il convient de se soustraire de ces périmètres intercommunaux initiaux afin de simplifier notamment la phase de mise à jour avant arrêt du projet de SCoT (prévu en 2018).

Ainsi les correspondances sont les suivantes :

- Secteur de Cognac, pour la Communauté de Communes de Grand Cognac,
- Secteur de Jarnac pour la Communauté de Communes de Jarnac,
- Secteur de Châteauneuf pour la Communauté de Communes du Pays de Châteauneuf,
- Secteur de Rouillac, pour la Communauté de Communes du Rouillacais,
- Secteur de Segonzac pour la Communauté de Communes de Grande Champagne.

***A noter : l'analyse de consommation d'espace figure de façon extensive dans la pièce 1.4. (« Analyse et justification de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers »). Elle est reproduite, pour la clarté des données, dans le livret 2 du présent diagnostic.***

# Population - Données de base

## ÉTAT DES LIEUX

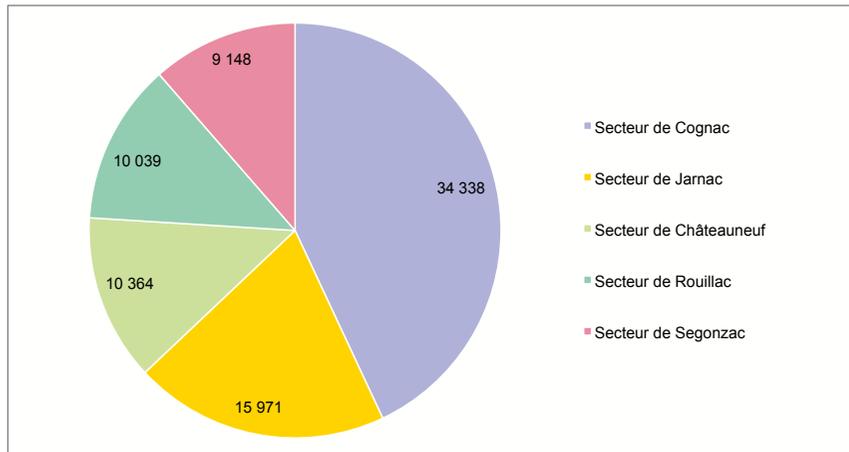
En 2012, le territoire de la région de Cognac compte 79 860 habitants répartis dans les 79 communes, dont :

- 43% dans l'une des 6 communes de plus de 2 000 habitants,
- 23% dans la ville de Cognac.

Le poids démographique de ces 6 communes se maintient entre 2007 et 2012, alors même que leur nombre d'habitants diminue (- 980 personnes).

Nombre d'habitants par secteur de la région de Cognac, en 2012

Source : INSEE, Recensement de la population ; traitement Proscot



Au dernier recensement municipal disponible (2013, INSEE), le territoire de la région de Cognac comptait 80 002 habitants.

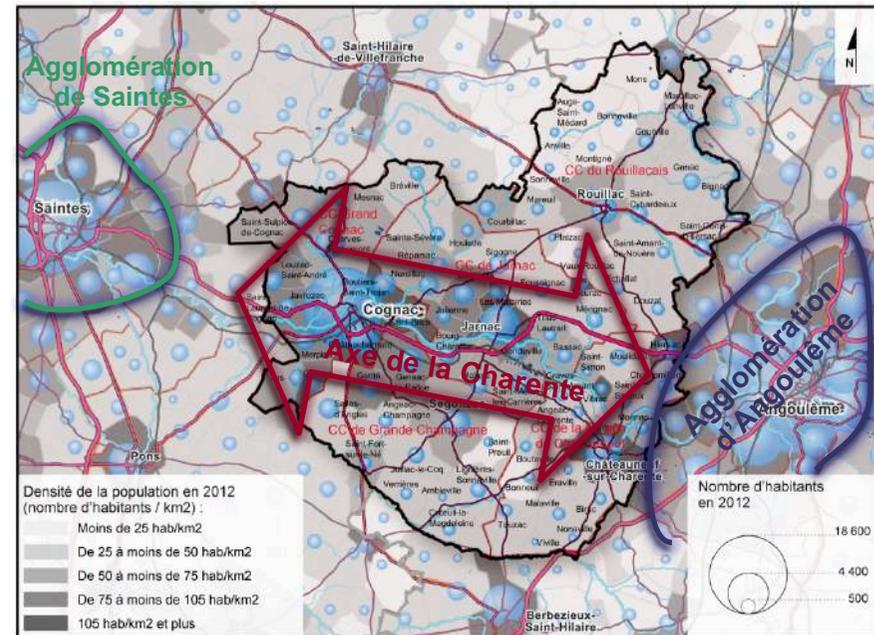
Population dans les communes de plus de 2 000 habitants au sein de la région de Cognac en 2007 et 2012

Source : INSEE, Recensement de la population ; traitement Proscot

Communes	2007	2012	Variation 2007-2012	Part dans la population en 2007	Part dans la population en 2012
<b>Cognac</b>	19243	18626	-617	24,3%	24,1%
<b>Jarnac</b>	4508	4419	-89	5,7%	5,6%
<b>Châteaubernard</b>	3884	3666	-218	4,9%	4,9%
<b>Châteauneuf-sur-Charente</b>	3451	3432	-19	4,3%	4,3%
<b>Cherves-Richemont</b>	2437	2433	-4	3,1%	3,1%
<b>Segonzac</b>	2166	2128	-38	2,7%	2,7%
<b>Total des 6 com.</b>	<b>37696</b>	<b>36716</b>	<b>-980</b>	<b>45,00%</b>	<b>44,70%</b>

Population de la région de Cognac en 2012 et densité d'habitants au km<sup>2</sup>

Source : INSEE, Recensement de la population ; traitement Proscot



## TENDANCES

Sur la dernière période intercensitaire (2007-2012), on compte 520 habitants supplémentaires, malgré des dynamiques démographiques contrastées suivant les secteurs du territoire :

- une croissance dans les secteurs de Jarnac (+0,56%/an), de Châteauneuf-sur-Charente (+0,42%/an), et de Rouillac (+1,38%/an), qui met en évidence l'influence de la périurbanisation d'Angoulême,
- une diminution dans les secteurs de Segonzac (-0,14%/an), et de Cognac (-0,42%/an), qui questionne la nature des flux (arrivée importante de retraités limitant le solde naturel) portés par l'axe de la Charente.

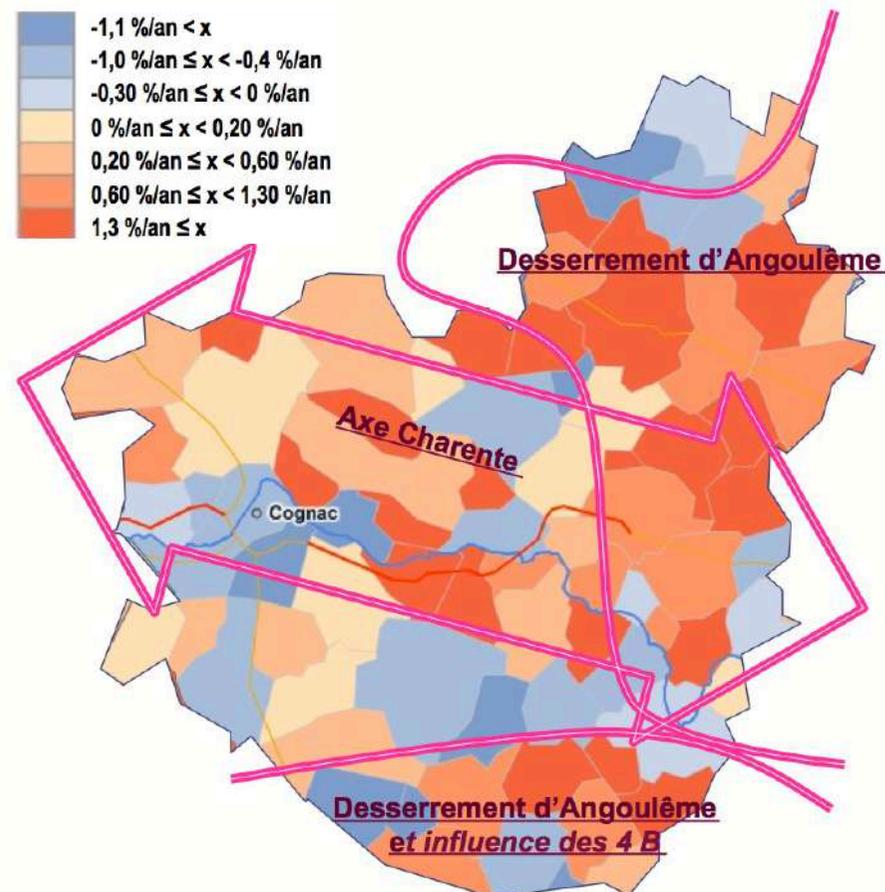
### Évolution comparative de la population entre 2007 et 2012 dans la région de Cognac et les territoires de comparaison

Source : INSEE, RP, traitement Proscot

Territoire	2007	2012	Variation 2007-2012	
			Nbr	TCAM
SCoT de la région de Cognac	79 340	79 860	520	0,18%
<b>Secteur de Segonzac</b>	9 212	9 148	-64	-0,14%
<b>Secteur de Jarnac</b>	15 530	15 971	441	0,56%
<b>Secteur de Châteauneuf</b>	10 151	10 364	213	0,42%
<b>Secteur de Rouillac</b>	9 374	10 039	665	1,38%
<b>Secteur de Cognac</b>	35 073	34 338	-735	-0,42%
SCoT CC de la haute Saintonge	64 862	67 512	2 650	0,80%
SCoT du Ruffécois	35 898	36 460	562	0,31%
SCoT Pays de la Saintonge romane	85 447	89 386	3 939	0,91%
SCoT Pays vals de Saintonge	51 641	53 051	1 410	0,54%
Charente	349 537	353 657	4 120	0,23%
Grande région ALPC	5 626 587	5 808 594	182 007	0,64%

### Évolution de la population de la région de Cognac entre 2007 à 2012

Source : INSEE, RP



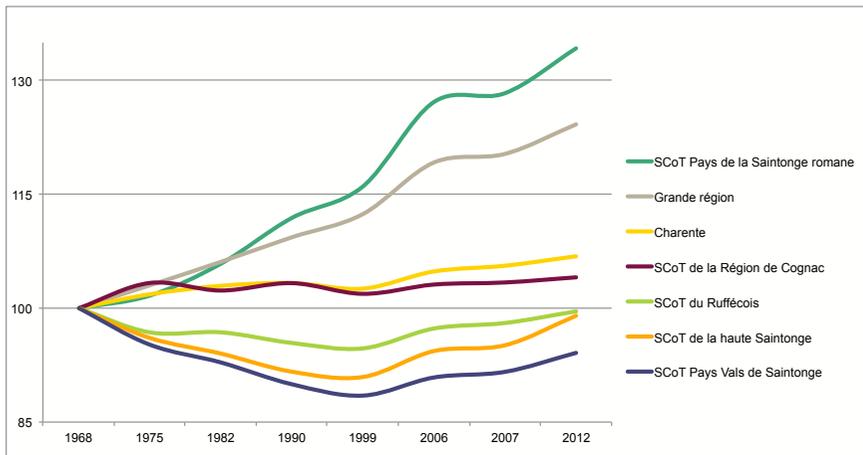
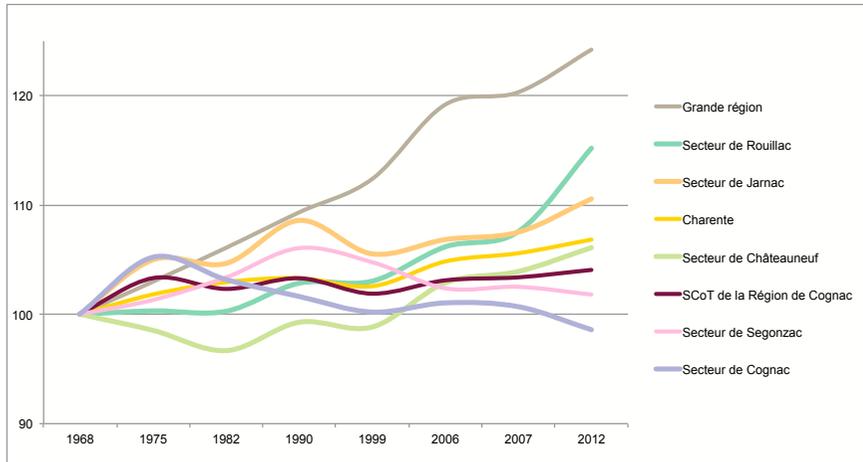
Sur le long terme, une dynamique démographique contrastée entre les différents secteurs du SCoT :

- depuis 1999, on observe une stagnation de la population à l'échelle de la région de Cognac, la différenciant de la dynamique régionale et de celle de la Saintonge romane (effet littoral et rétro-littoral),

- la période 1999-2009 a creusé les écarts entre secteurs dynamiques (Rouillac, Jarnac, Châteauneuf) et ceux qui stagnent voire baisse (Cognac, Segonzac).

**Évolution de la population entre 1968 et 2012 dans la région de Cognac et les territoires de comparaison**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, base 100 en 1968



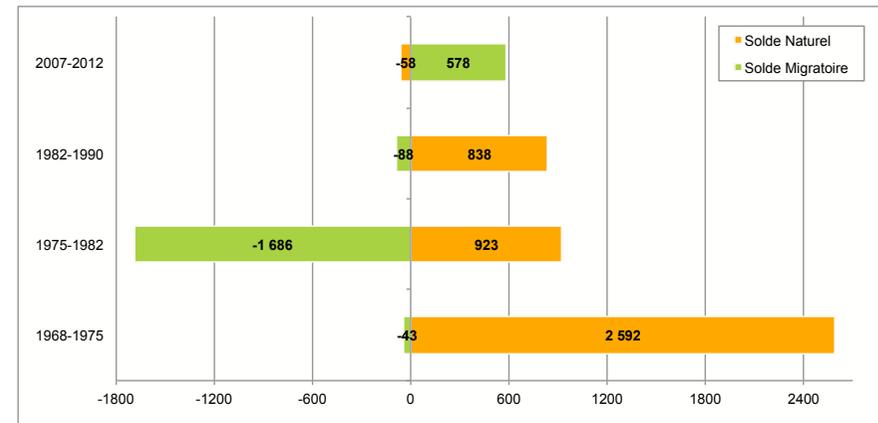
**Soldes naturel et migratoire**

Deux composantes explicatives de l'évolution de la population :

- une dynamique démographique portée par l'apport migratoire positif à l'échelle de la région de Cognac depuis 1999 et qui reste positif de 2007 à 2012 pour trois secteurs en croissance (ceux de Rouillac, de Jarnac et de Châteauneuf) sous l'effet de la périurbanisation d'Angoulême.
- un solde naturel global négatif sous l'effet du vieillissement de la population, et qui constitue une véritable inversion de tendance par rapport aux décennies précédentes. Ce solde naturel reste toutefois positif dans le secteur de Cognac ; une tendance partagée avec les deux territoires de SCoT situés sur l'axe de la Charente, la Saintonge romane et l'Angoumois.

**Soldes naturel et migratoire de la population dans la région de Cognac de 1968 à 2012**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot

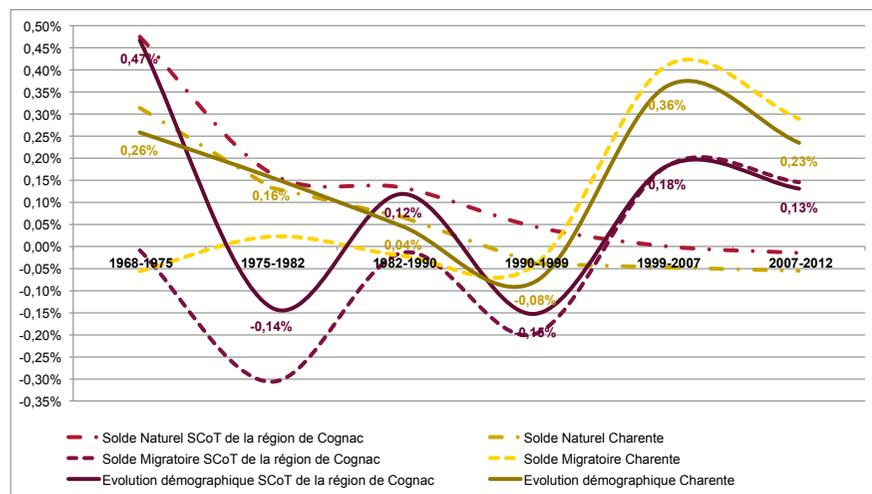


Par rapport au contexte régional plus large :

- en région de Cognac, une dynamique démographique fondée sur le solde migratoire positif depuis les années 1990, à l'image de la dynamique charentaise,
- le solde naturel, principal contributeur de la croissance démographique à la fin des années 1960 (+0,47%/an), n'a cessé de diminuer entre chaque période intercensitaire, jusqu'à être négatif sur la dernière période intercensitaire (-0,01%/an entre 2007 et 2012), tendance dont le département est également affecté,
- l'apport migratoire d'une population jeune limite le phénomène de vieillissement de la population.

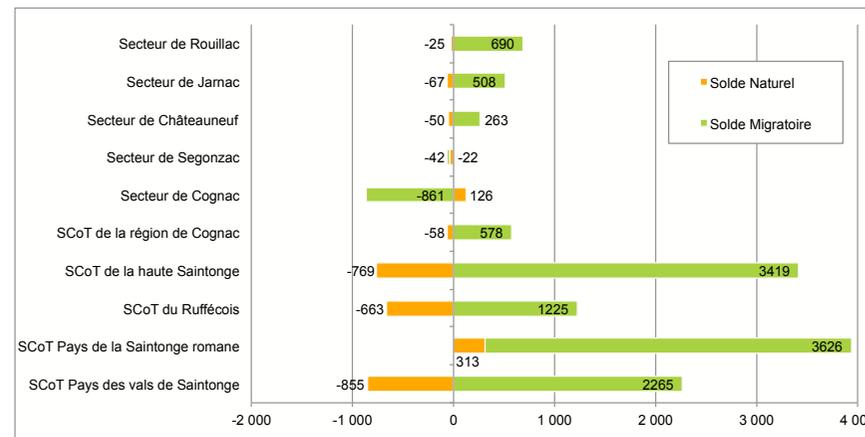
**Évolutions comparatives des variables démographiques en taux de croissance annuel moyen, entre 1968 et 2012 en région de Cognac et en Charente**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



**Soldes naturel et migratoire entre 2007 et 2012 dans la région de Cognac et les territoires de comparaison**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



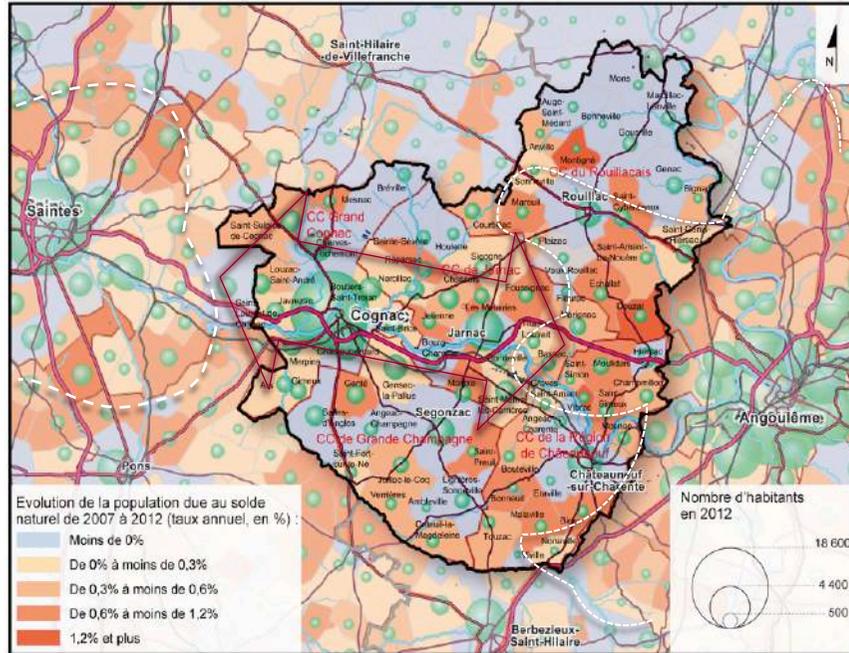
**Évolution du solde naturel entre 2007 et 2012 dans la région de Cognac**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot

Territoires	Solde naturel		Solde migratoire	
	Nbr	TCAM	Nbr	TCAM
SCoT de la Région de Cognac	-58	-0,01%	578	0,15%
Secteur de Segonzac	-42	-0,09%	-22	-0,05%
Secteur de Jarnac	-67	-0,09%	508	0,65%
Secteur de Châteauneuf	-50	-0,10%	263	0,51%
Secteur de Rouillac	-25	-0,05%	690	1,43%
Secteur de Cognac	126	0,07%	-861	-0,50%

**Évolution de la population due au solde naturel entre 2007 et 2012**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



**Les migrations résidentielles**

La population d'un an et plus apparaît être restée majoritairement dans le même logement entre 2011 et 2012, avec toutefois des nuances entre les intercommunalités qui éclairent les mouvements migratoires :

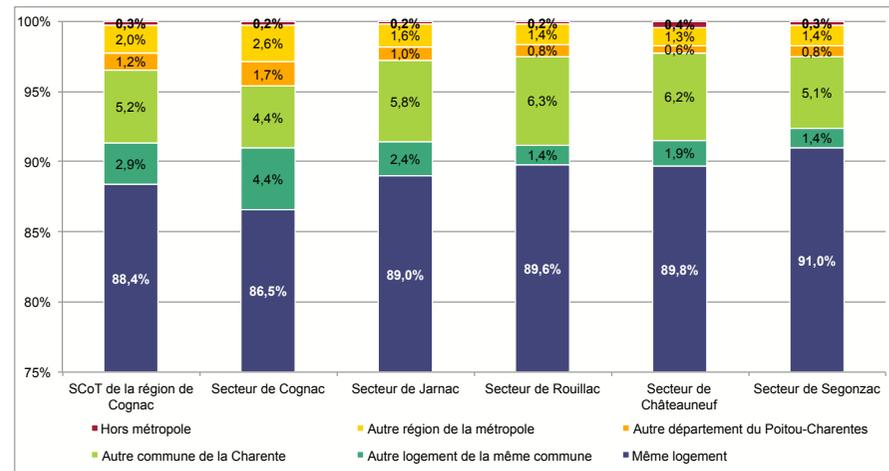
- la part plus importante des habitants restés dans leur logement sur le secteur de Segonzac explique le peu de flux sur ce territoire observé au travers du solde migratoire quasi-nul. Cette caractéristique reflète l'importance des actifs de l'agriculture dans ce secteur,
- la part de la population venant d'un autre département que la Charente est supérieure aux territoires de référence soulignant

l'importance des échanges migratoires avec les différents secteurs de la Charente-Maritime situés à l'ouest du territoire,

- la part de la population ayant changé de logement tout en restant dans la commune est particulièrement élevée dans le secteur de Cognac, l'offre de logements locatifs présente constituant une amorce au parcours résidentiel des jeunes ménages ; cette donnée semble également questionner l'adéquation entre offre et demande de logement,
- la part plus élevée dans le secteur de Cognac d'habitants venus d'une autre région que le Poitou-Charentes témoigne de l'attractivité d'un tissu économique spécifique.

**Lieu d'habitation de la population de la région de Cognac un an auparavant le recensement de 2012 pour la population d'un an et plus**

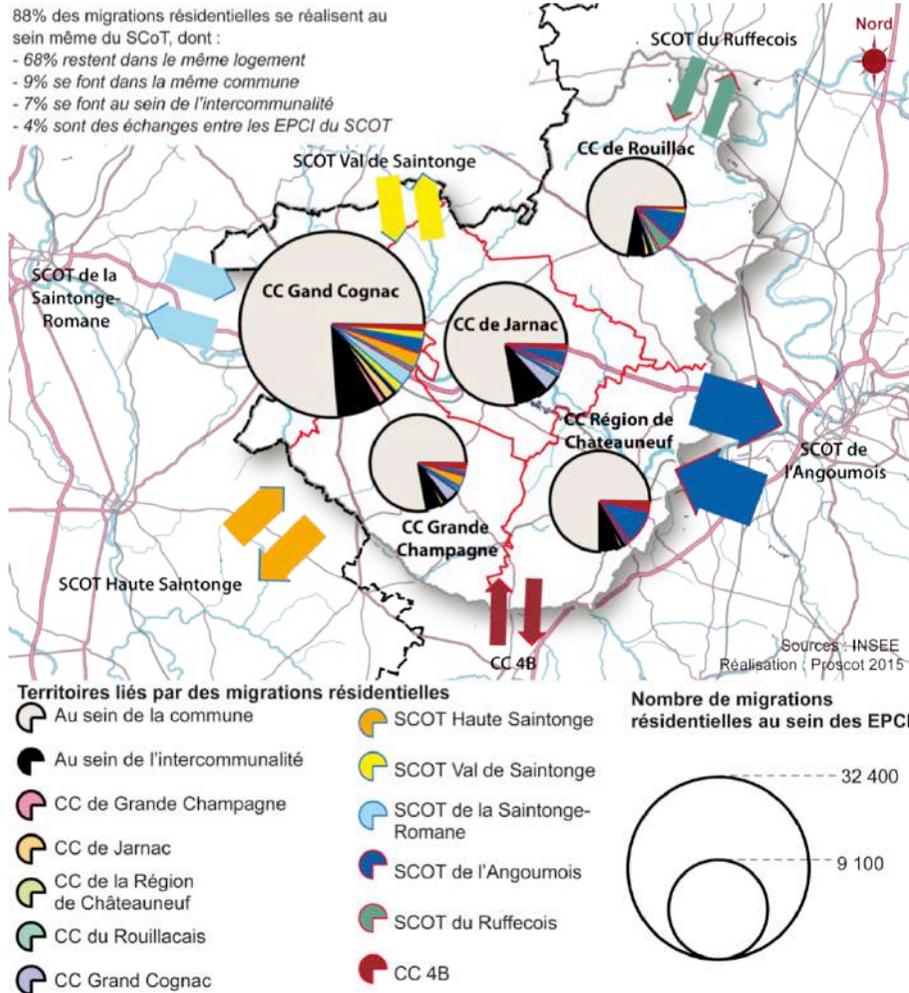
Source : INSEE, RP, traitement Proscot



Les données issues du recensement de 2008 précisent le lieu de résidence en 2003 de la population habitant le territoire en 2008. Au-delà de la part importante des habitants restés dans leur logement, l'analyse des flux résidentiels entre les territoires proches met notamment en évidence pour les secteurs de Rouillac et de Châteauneuf, des flux liés à la dynamique de périurbanisation d'Angoulême.

**Les migrations résidentielles entre 2003 et 2008**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



**INTERDEPENDANCES**

- Une concentration de la population sur l'axe historique de la Charente entre Angoulême, Cognac et Saintes, qui enregistre un solde naturel positif sur la ville-centre, en lien notamment avec l'offre du parc de logements dédiée aux jeunes ménages.
- Un apport migratoire récent lié à la périurbanisation de l'agglomération d'Angoulême porté par les axes routiers principaux (RD939 vers Rouillac, RN141 vers Jarnac, RN10 au Sud de Châteauneuf-sur-Charente).

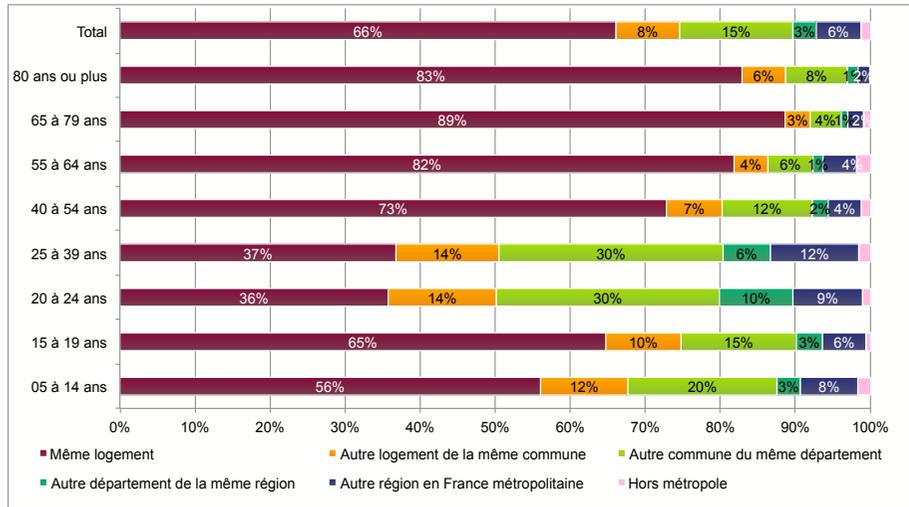
**ENJEUX**

- Quels modes d'organisation du territoire pour poursuivre le développement démographique ?
- Quelles réponses d'offres de logements au regard des besoins des ménages ?

### Statistiques sur les migrations résidentielles

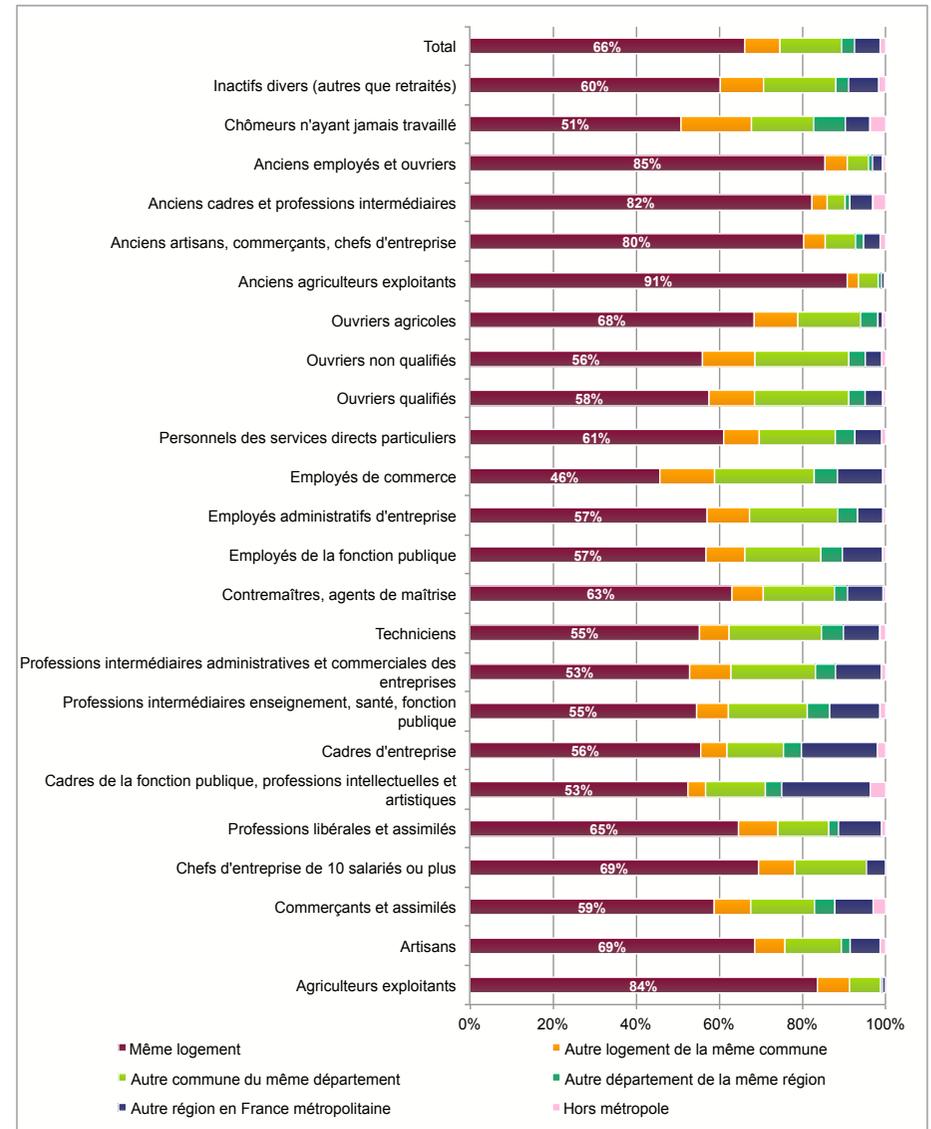
#### Répartition de la population de 5 ans et plus en fonction de leur lieu de résidence en 2003 et de leur classe d'âge en 2008

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



#### Répartition de la population en fonction de leur lieu de résidence en 2003 et de leur catégorie socio-professionnelle en 2008

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



# Population – Structuration

## ETAT DES LIEUX

### La répartition par classe d'âge

Une pyramide des âges qui met en évidence :

- une base de la pyramide des âges resserrée, en lien avec une faible natalité (voir ci-avant),
- un déficit de jeunes de 15 à 39 ans qui interroge la capacité à renouveler les actifs,
- une proportion plus élevée de femmes dans la population de 80 ans et plus (65% de femmes contre 35% d'hommes) qui signale le phénomène de desserrement des ménages unipersonnels âgés lié au veuvage.

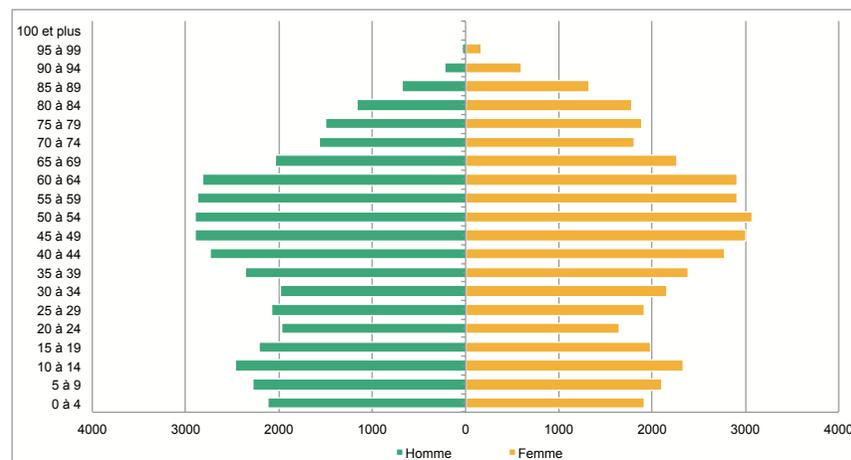
La population de la région de Cognac enregistre un vieillissement entre 2007 et 2012 marqué par :

- Une accentuation de la population des classes d'âge âgées (55 ans et plus),
- Une diminution de la population des classes d'âges jeunes (moins de 55 ans), alimentée par une contraction de la base de la pyramide des âges,
- ➔ **Les personnes âgées sont en proportion majoritairement des femmes (espérance de vie plus élevée).**

Cette évolution contrastée entre les personnes âgées qui augmentent en nombre et les jeunes qui diminuent, alimente le solde naturel négatif observé dans la région de Cognac.

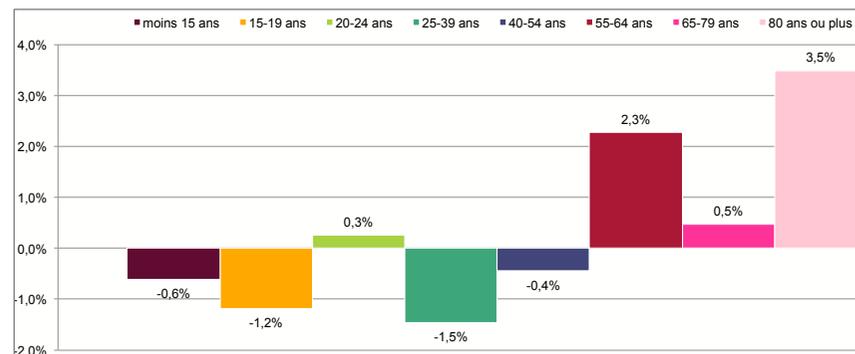
### Pyramide des âges pour le SCoT de la région de Cognac en 2012

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, population municipale



### Taux d'évolution annuel des classes d'âge de 2007 à 2012 du SCoT de la région de Cognac

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, population des ménages



Des contrastes au sein de la région de Cognac dans la répartition de la population par classe d'âge, en relatif :

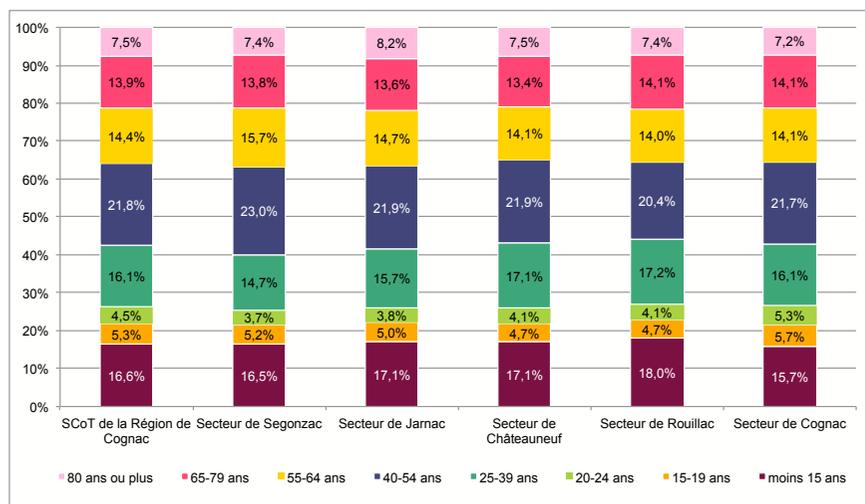
- une population jeune (moins de 15 ans) plus présente dans le secteurs de Rouillac (18,0% contre 16,6% dans la région de Cognac), à lier avec le desserrement d'Angoulême,
- une population âgée (80 ans ou plus) plus présente dans le secteur de Jarnac, avec 8,2% de sa population totale, soit 2 points de moins que dans celui de Cognac.

La répartition de la population par classe d'âge comparée avec les territoires alentours et de référence (Charente et grande région) permet d'estimer le positionnement de la région de Cognac :

- une part des 55 ans et plus inférieure à la Charente et aux territoires voisins, exception faite de la Saintonge romane, révélant une dynamique liée à l'axe de la Charente,
- une part des 40 - 54 ans supérieure aux territoires alentours, soulignant l'importance des actifs dans ce bassin économique.

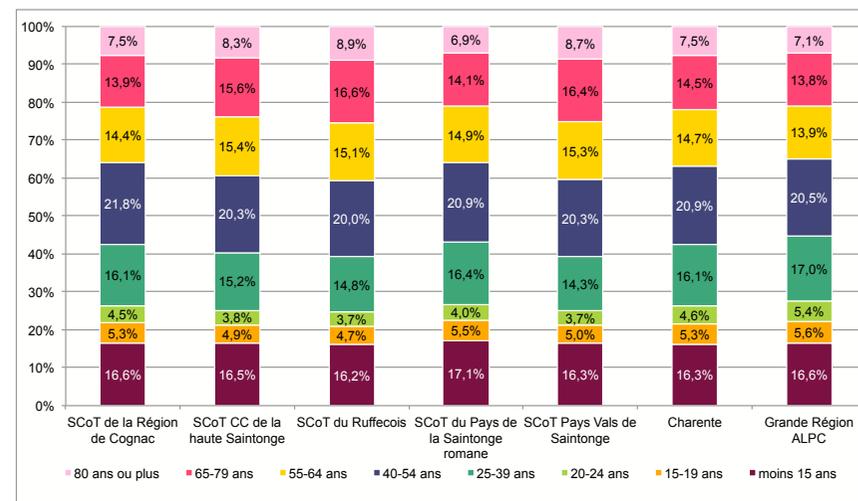
### Répartition de la population en fonction des classes d'âge en 2012

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



### Répartition de la population en fonction des classes d'âge en 2012

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



## L'indice de vieillissement

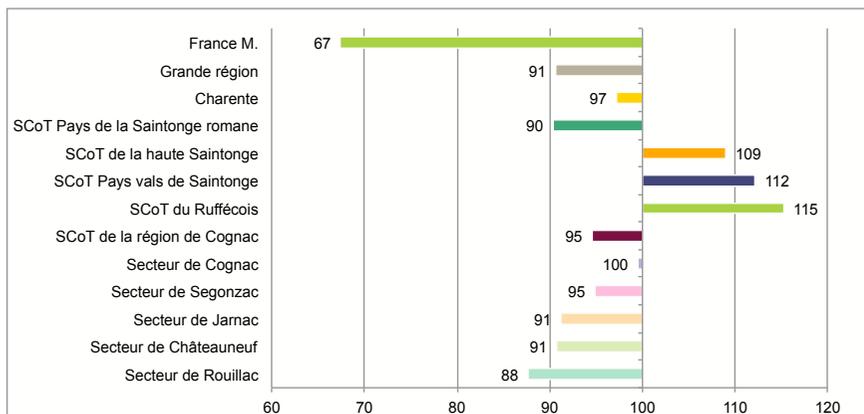
**Indice de vieillissement : c'est le rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et celui des personnes de moins de 20 ans, exprimé pour 100 personnes de moins de 20 ans.**

Un indice de vieillissement dans la région de Cognac (95 personnes de 65 ans plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) qui est supérieur aux territoires de référence (Charente, région) mais qui reste inférieur aux territoires de comparaison.

Le secteur de Cognac est le seul à avoir un indice de vieillissement (100) supérieur à celui de la région de Cognac, ce qui interroge le parcours résidentiel des jeunes ménages présents sur le territoire et qui souligne l'attractivité de ce secteur mieux pourvu en services pour les personnes âgées.

### Indice de vieillissement en 2012

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, population des ménages

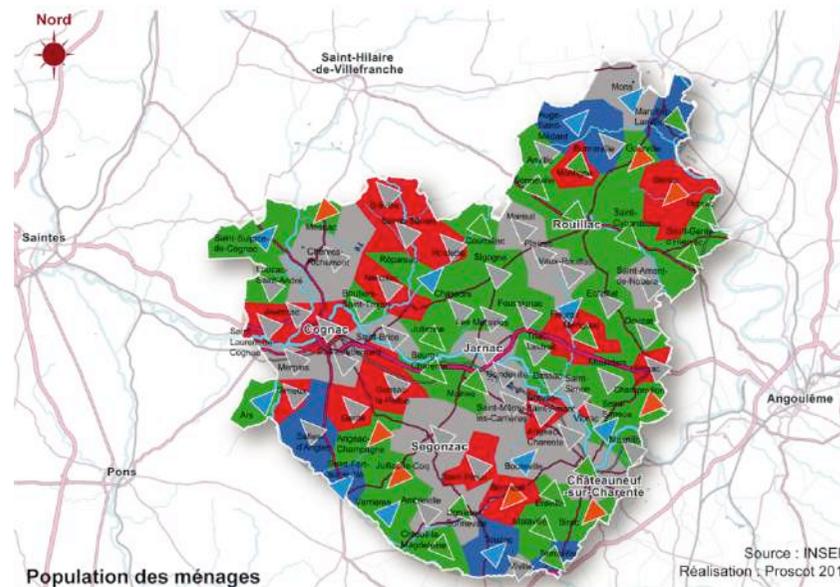


Le cycle du vieillissement permet au travers de la comparaison des classes d'âges « très » jeunes (moins de 20 ans) et âgées (65 ans et plus) de mettre en évidence les contrastes entre les secteurs au sein du territoire de la région de Cognac :

- un vieillissement renforcé de la population sur l'axe de la Charente (exception faite de communes entre Jarnac et Cognac).
- un rajeunissement des communes situées sur l'axe Angoulême-Rouillac (RD939) et au contact de la RN10 (au sud de Châteauneuf-sur-Charente), en lien avec la périurbanisation d'Angoulême.

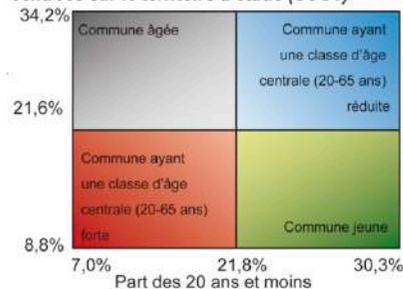
### Cycle du vieillissement du SCoT de la région de Cognac (2007-2012)

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, population des ménages



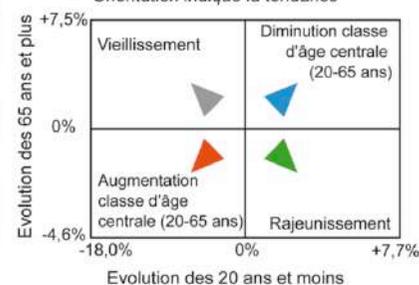
Population des ménages

#### Classes d'âge centrées sur le territoire d'étude (SCOT)



#### Évolution des classes d'âge de 2007-2012

L'Orientation indique la tendance



## La composition des ménages

L'évolution de la typologie des ménages est principalement déterminée par la tendance au vieillissement de la population :

- une baisse continue du nombre de personnes par ménage (2,16 en 2012 à l'échelle de la région de Cognac) plus accentuée dans le secteur de Cognac (2,02) avec, on le rappelle, l'indice de vieillissement le plus élevé,
- un nombre de personnes par ménage plus élevé dans les secteurs de Segonzac (2,32) et de Rouillac (2,30), sous l'influence de la périurbanisation d'Angoulême (présence d'actifs probablement avec enfants).

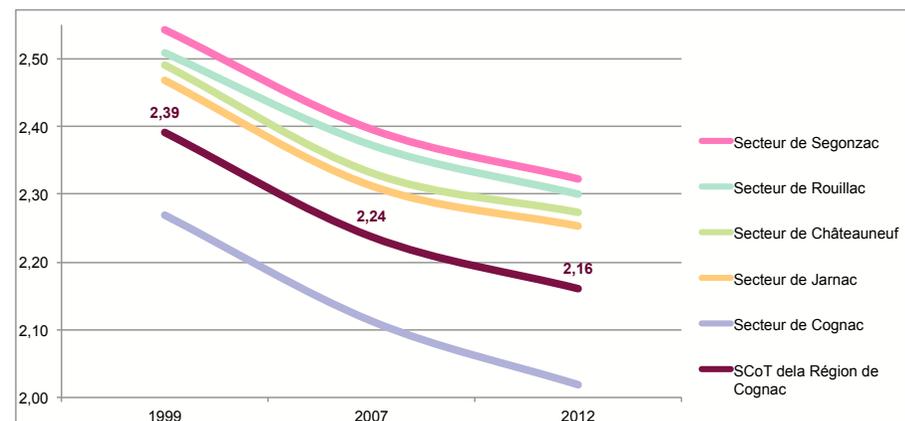
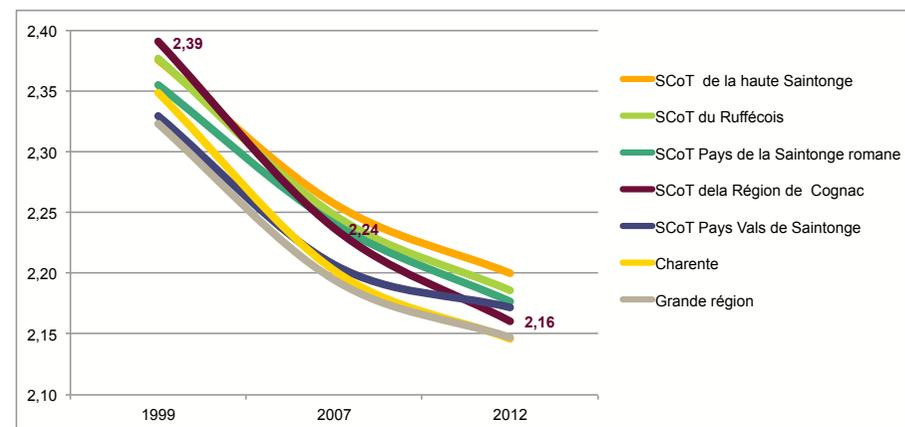
### Nombre de personnes par ménage de 1999 à 2012

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, population des ménages

Territoires	2007		2012	
	Nombre	Taille	Nombre	Taille
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	34 624	2,24	35 998	2,16
<b>Secteur de Segonzac</b>	3 772	2,40	3 849	2,32
<b>Secteur de Jarnac</b>	6 547	2,31	6 900	2,25
<b>Secteur de Châteauneuf</b>	4 218	2,33	4 419	2,27
<b>Secteur de Rouillac</b>	3 894	2,37	4 246	2,30
<b>Secteur de Cognac</b>	16 193	2,11	16 584	2,02
<b>SCoT CC de la haute Saintonge</b>	28 169	2,26	29 962	2,20
<b>SCoT du Ruffécois</b>	15 645	2,25	16 245	2,19
<b>SCoT Pays de la Saintonge romane</b>	37 249	2,24	40 152	2,18
<b>SCoT Pays Vals de Saintonge</b>	22 896	2,21	23 950	2,17
<b>Charente</b>	154 811	2,20	160 502	2,15
<b>Grande région ALPC</b>	2 495 976	2,19	2 637 506	2,15

### Évolution de la taille moyenne des ménages depuis 1999

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, population des ménages

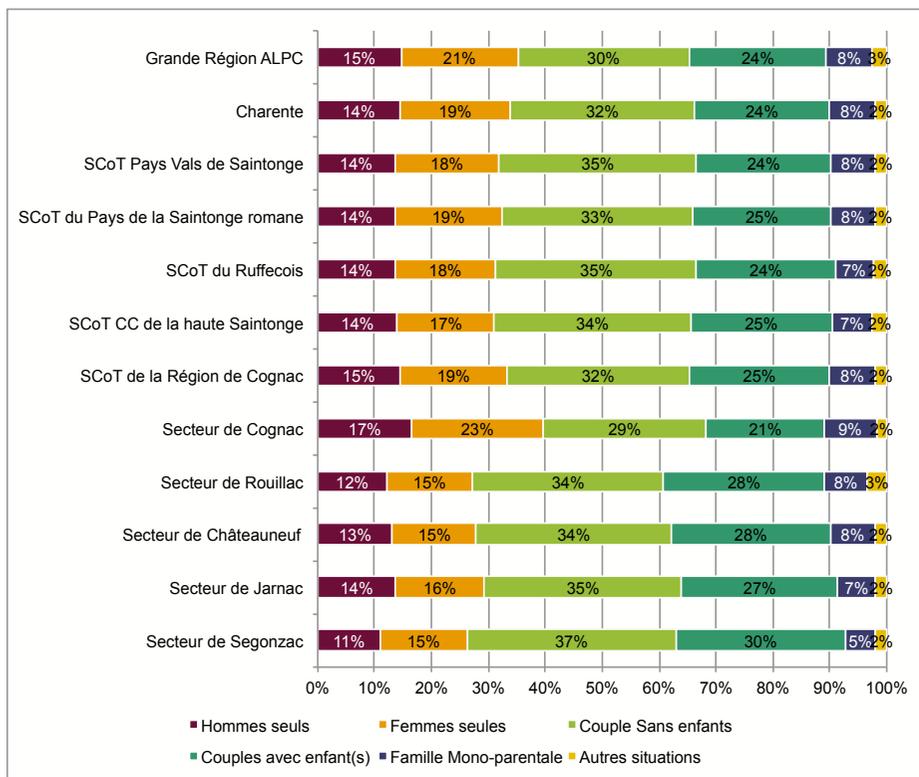


En 2012, une typologie des ménages répartie de la manière suivante :

- une dominante de couples sans enfants (32% du total),
- une part plus importante de femmes seules que d'hommes seuls en lien avec le vieillissement de la population observé sur le haut de la pyramide des âges (veuvage), plus particulièrement dans le secteur de la ville-centre (attractivité du centre-ville, proximité aux services et équipements ?),
- une proportion de famille monoparentale plus importante sur le secteur de Cognac (9% contre jusqu'à 5% dans le secteur de Segonzac) en lien notamment avec l'offre du parc locatif social plus accessible.

**Typologie des ménages en 2012**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



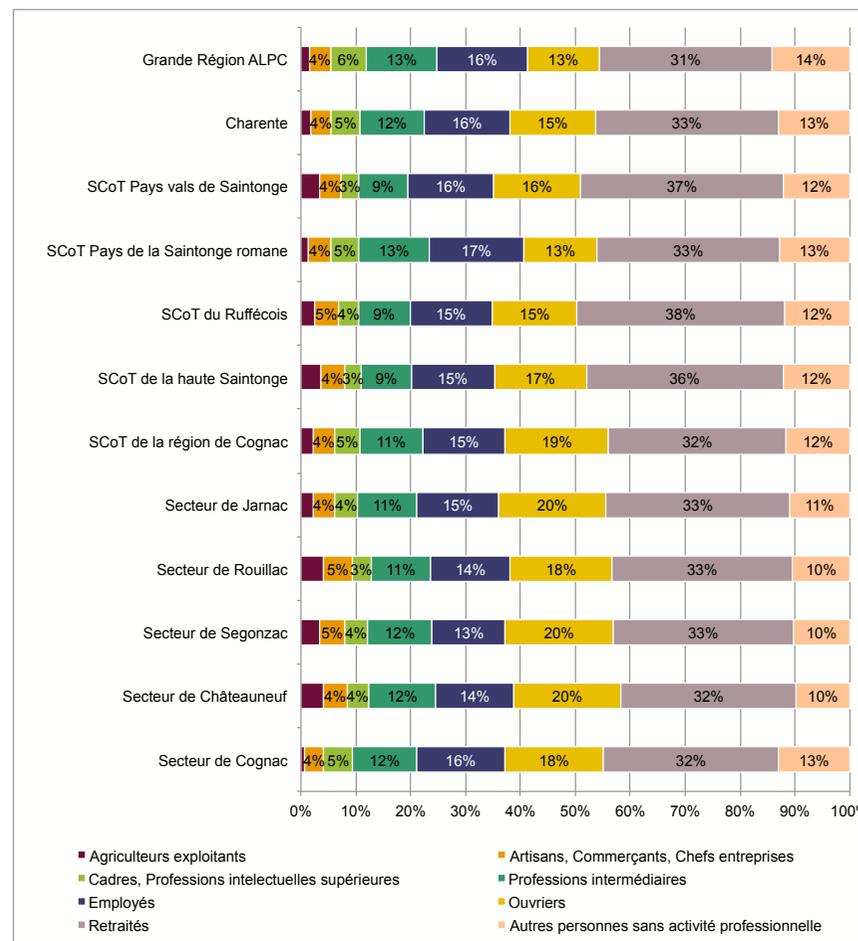
**La répartition par catégories sociales**

La répartition de la population par catégorie sociale met en évidence :

- la surreprésentation des retraités (32%), notamment dans les territoires moins dynamique en termes de solde migratoire (voir ci-avant) comme les secteurs de Jarnac ou de Segonzac (33%),

**Catégories Socio-professionnelles des 15 ans et plus en 2012**

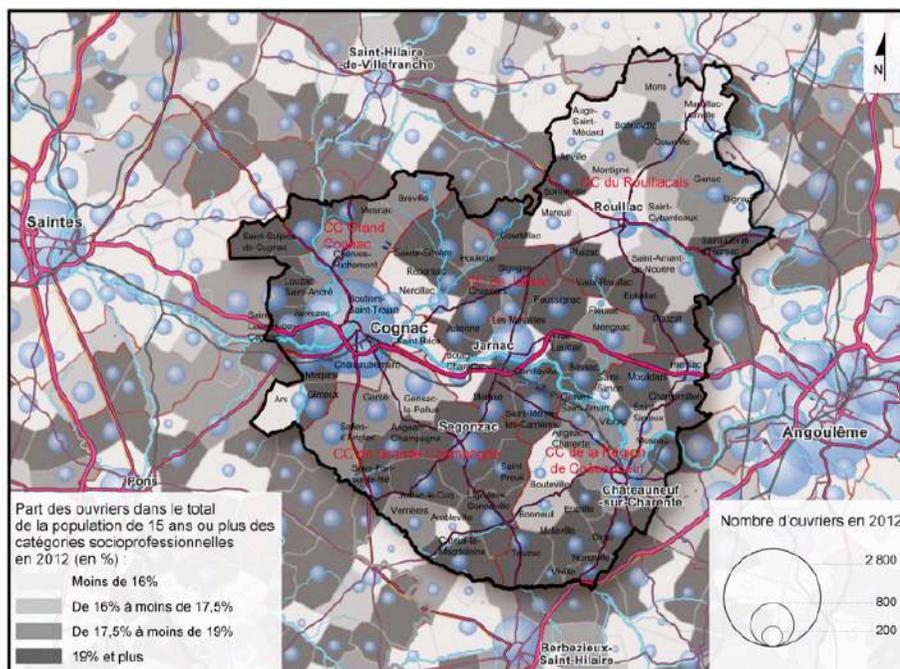
Source : INSEE, RP, traitement Proscot



- la sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (entre 3 et 4%) , à l'exception du secteur de Cognac (5%) et plus particulièrement de la ville qui apporte une offre de services et équipements diversifiée et de qualité à Cognac,
- La surreprésentation des ouvriers dans la région de Cognac (19%) par rapport aux territoires de référence (Charente, 15%, et la région, 13%), en lien avec la spécificité du tissu économique.

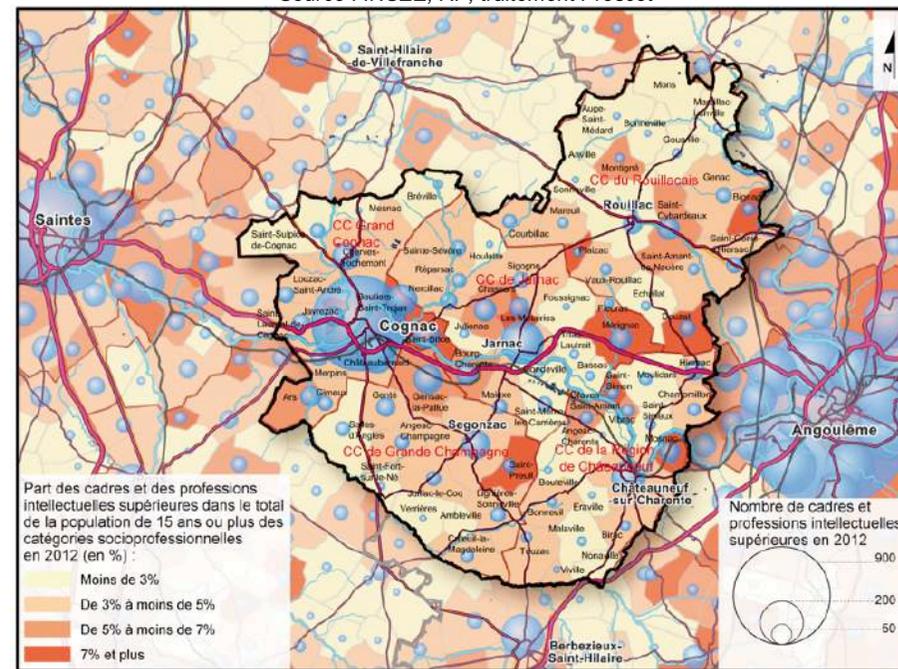
### Les ouvriers en 2012

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



### Les cadres et professions intellectuelles supérieures en 2012

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



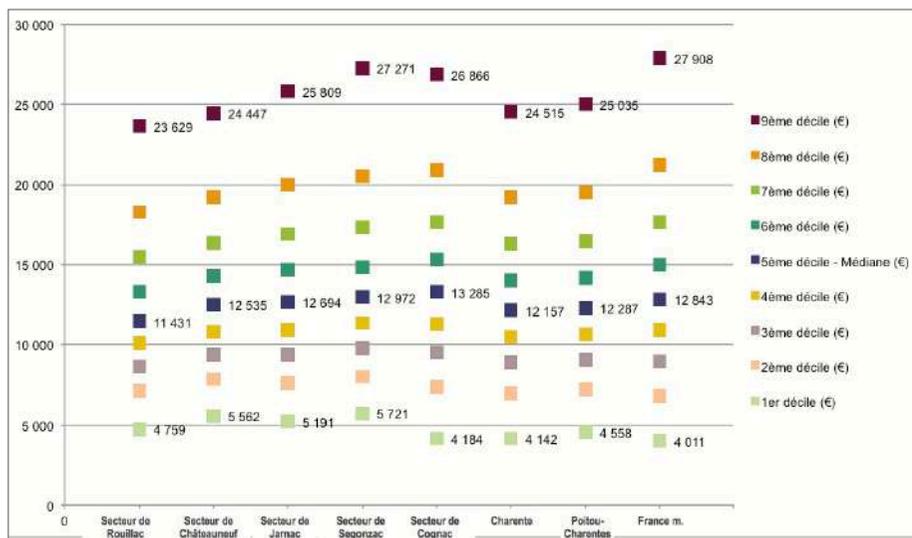
## Les revenus fiscaux des ménages

Le niveau de revenu des ménages révèle :

- une disparité entre le nord du territoire avec le secteur de Rouillac au revenu médian moindre (11 430 €) que le reste des secteurs comme ceux de Cognac (13 285 €) et de Segonzac (12 970 €) avec des revenus médians supérieurs à la moyenne nationale (12 840 €) et correspondant au centre du bassin économique du Cognac,
- la distribution des revenus par décile met en évidence l'écart entre les 10% les plus riches (9<sup>e</sup> décile) et les 10% les plus pauvres (1<sup>er</sup> décile), ce qui se traduit par un territoire homogène, notamment sur le secteur de Châteauneuf (4,4). Seul le secteur de Cognac affiche un écart plus élevé (6,4) qui reflète une plus grande diversité de ménages accueillis dans une gamme large de l'offre de logements.

### Revenus fiscaux des ménages par intercommunalité de la région de Cognac en 2011

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, par décile, en euros



## INTERDEPENDANCES

On observe un contraste territorial entre d'un côté l'axe de la Charente, plus industriel (part importante d'ouvriers), et de l'autre, les agglomérations de Saintes et Angoulême (surreprésentation des professions supérieures), ce qui constitue un point de repère intéressant pour appréhender l'origine du revenu fiscal médian sur le territoire du SCoT de la région de Cognac.

Le niveau du revenu fiscal médian s'avère plus élevé sur l'axe de la Charente, qui constitue ici une continuité de Saintes à Angoulême, par rapport aux secteurs ruraux, notamment celui de Rouillac. Le bassin productif de la région de Cognac se situe le long de l'axe de la Charente. Cet axe ne traduit pas pour autant une nature d'activités partagée avec les bassins économiques d'Angoulême et Saintes.

## Les modes de développement

### La population active

L'analyse croisée **du taux d'activité** (actifs dans la population de 15 ans ou plus) et du **rapport entre les actifs occupés et la population totale** met en évidence deux tendances :

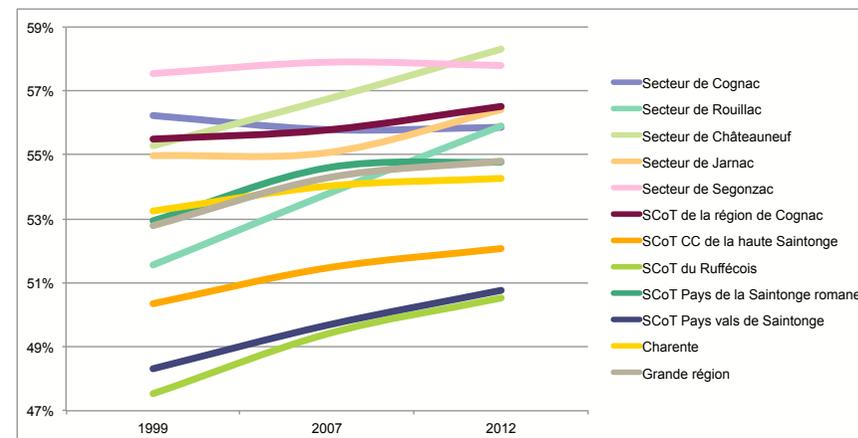
- ces deux indicateurs sont supérieurs à ceux des territoires voisins, révélant ainsi la spécificité économique du territoire de la région de Cognac,
- leur évolution récente à la hausse, contraste avec les dynamiques des autres territoires. Cette distinction réside sur les apports migratoires d'actifs occupés liés au desserrement de l'agglomération angoumoise, et qui bénéficie d'abord aux secteurs de Rouillac, de Jarnac et de Châteauneuf,
- cette évolution interroge la dynamique socio-économique des secteurs de Segonzac et de Cognac qui ne connaissent pas les mêmes dynamiques migratoires, ce qui soulève l'enjeu de renouvellement des actifs nécessaires aux besoins du tissu économique spécifique du territoire.

L'analyse comparée des **dynamiques de la population et des actifs occupés** caractérise le niveau d'attractivité de la région de Cognac :

- connaissant respectivement une légèrement augmentation et une stagnation entre 1999 et 2012, lorsque ceux de la région ALPC et du département de la Charente diminuaient ou croissaient moins rapidement, ces indicateurs soulignent la force de la dynamique socio-économique cognaçaise,
- dynamique portée par les secteurs du territoire du SCoT étant inclus dans le desserrement de l'agglomération d'Angoulême (Rouillac, Châteauneuf, et Jarnac).

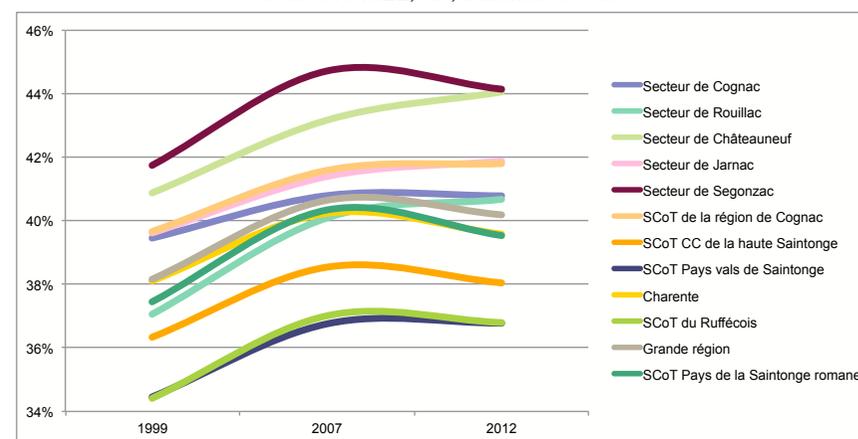
### Évolution du taux d'activité de 1999 à 2012 dans la région de Cognac et les territoires de comparaison

Source : INSEE, RP, traitement Proscot, actifs / population 15 ans ou plus



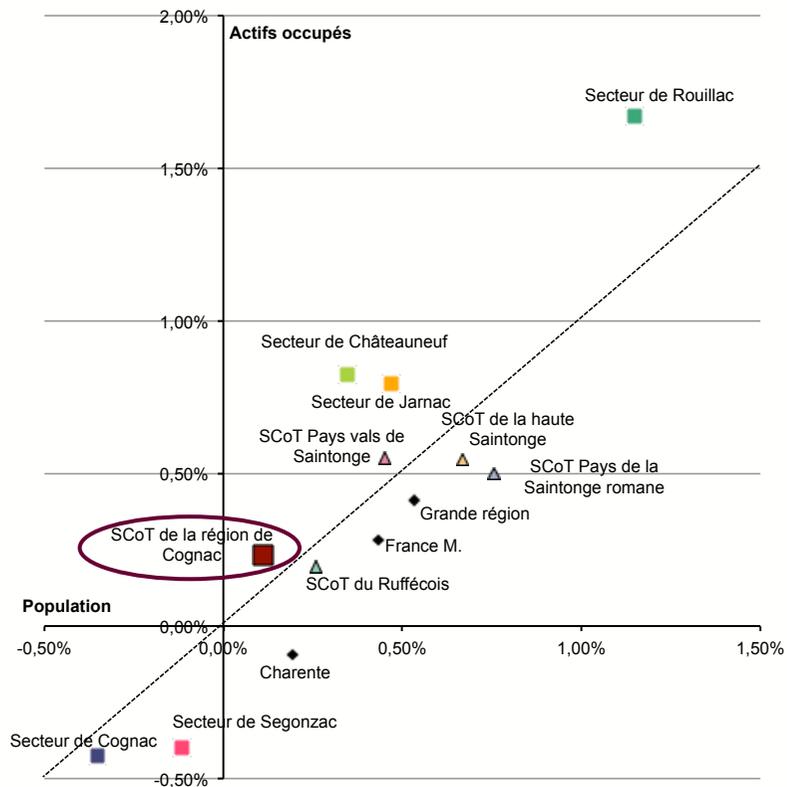
### Évolution du rapport entre les actifs occupés et la population totale de 1999 à 2012 dans la région de Cognac et les territoires de comparaison

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



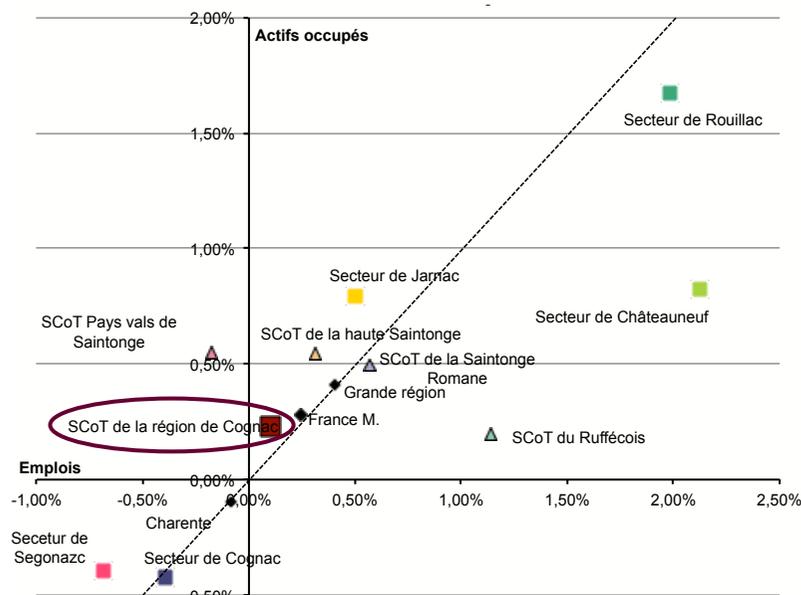
**Évolution comparée du taux de variation de la population et des actifs occupés de 2007 à 2012 dans la région de Cognac et dans les territoires de comparaison**

Source : INSEE, RP, traitement Proscot



**Évolution comparée du taux de variation des emplois et des actifs occupés de 2007 à 2012 dans la région de Cognac et dans les territoires de comparaison.**

(Source : INSEE, RP, traitement Proscot)



L'indicateur d'attractivité économique complète cette approche des modes de développement au sein du territoire du SCoT de la région de Cognac, en apparence stable sur cet indicateur avec autant d'emplois que d'actifs occupés :

Cette analyse comparée étendue à l'emploi confirme que la dynamique du SCoT de la région de Cognac portée par les secteurs au contact de l'agglomération d'Angoulême. L'évolution de l'emploi de 2007 à 2012 montre une nette croissance sur les secteurs de Rouillac et de Châteauneuf-sur-Charente, tirant ainsi partie de l'apport migratoire sur le plan de l'économie présentielle.

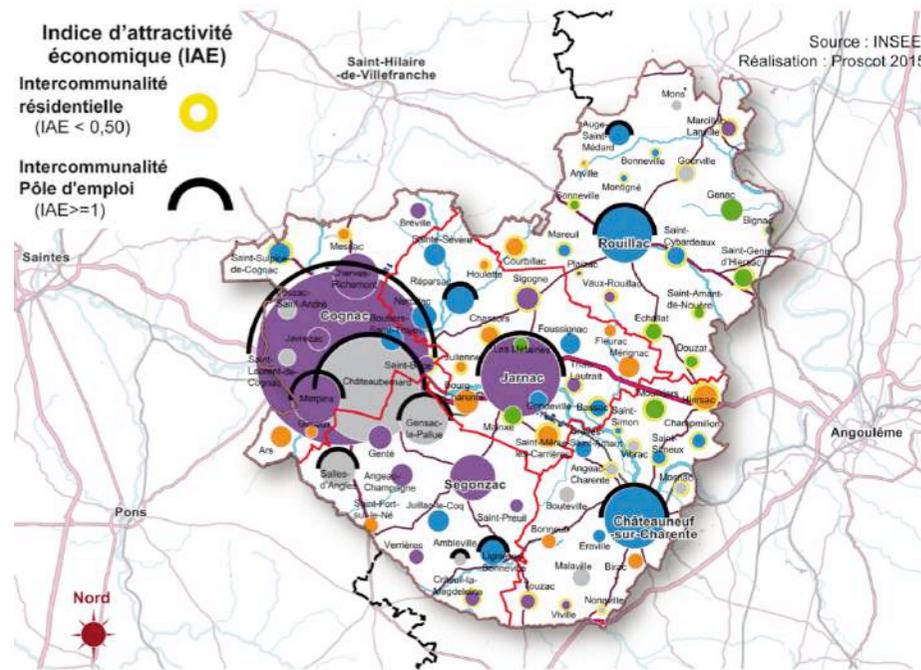
En revanche, la contraction des indicateurs des secteurs de Cognac et de Segonzac marque une perte d'attractivité pour ce secteur central dans le système économique spécifique de la région de Cognac.

- Le secteur de Cognac constitue le seul véritable pôle d'emplois (plus d'emplois que d'actifs) organisé autour de Cognac et de Châteaubernard principalement.
- Le Nord du secteur de Segonzac s'inscrit dans la continuité de Cognac, avec des tendances similaires notamment sur Gensac-la-Pallue et Segonzac.
- Ces deux premiers secteurs sont marqués par une perte d'habitants et d'emplois qui interroge la capacité à renouveler les actifs, composante essentielle du tissu économique local.

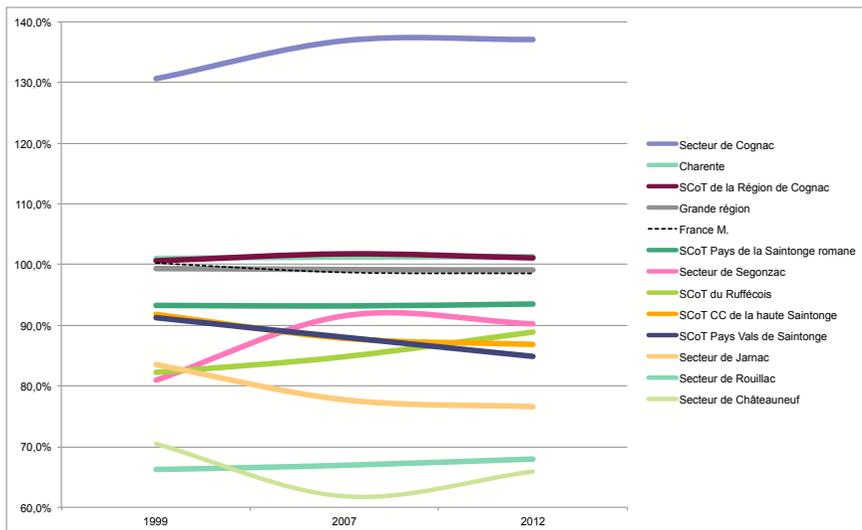
- Le secteur de Jarnac bénéficie d'une attractivité résidentielle sur ses petites communes, alors que la commune de Jarnac marquée par le vieillissement de sa population s'inscrit dans une tendance similaire au secteur étendu de Cognac. La constitution d'un axe de la Charente porteur pour le développement du territoire passe par la capacité à générer une continuité des flux démographiques émis par l'agglomération d'Angoulême.
- Les secteurs de Châteauneuf et de Rouillac affichent un indicateur d'attractivité économique révélateur des territoires résidentiels (plus d'actifs occupés que d'emplois). Le renforcement des deux communes principales, Rouillac et Châteauneuf, en tant que pôles d'emplois, participe à organiser l'offre d'équipements et services à la population dans ces secteurs bénéficiant du desserrement de l'agglomération d'Angoulême.

Répartition des tendances à l'œuvre dans la région de Cognac de 2007 à 2012

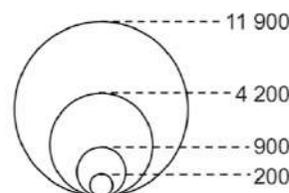
Source : INSEE, RP, traitement Proscot



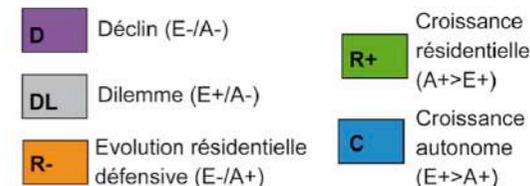
L'indice d'attractivité économique de 1999 à 2012  
(Source : INSEE, RP, traitement Proscot, emplois / population active occupée)



Nombre d'emplois en 2012



Evolution des emplois (E) et des actifs (A) de 2007-2012 :



## Les projections démographiques

A partir du modèle Omphale établi à l'échelle de la Charente à l'horizon 2040, les projections démographiques pour le territoire du SCoT sont déterminées par deux tendances contrastées :

- Une dynamique portée par un solde migratoire positif, pondéré le cas échéant par un solde naturel négatif. La région de Cognac est considérée ici comme un territoire attractif avec un léger renforcement de la tendance observée de 1999 à 2012. Le solde naturel, jusqu'alors équilibré (autant de naissances que de décès de 1999 à 2012), serait contraint dans cette hypothèse par une augmentation du nombre de décès reflétant le renforcement constant du poids des populations âgées, alors que le nombre de naissances se stabilisent.
- En l'absence de solde migratoire positif, la projection démographique met en évidence un solde naturel nettement négatif. L'augmentation du nombre de décès est accompagnée ici par une baisse du nombre de naissances.

Pour le scénario central (solde migratoire positif combiné à un solde naturel négatif), le nombre d'habitants de la région de Cognac devrait augmenter de +0,08% par an entre 2012 et 2040. Cela correspondrait à une augmentation d'un peu plus de 1800 habitants durant cette période.

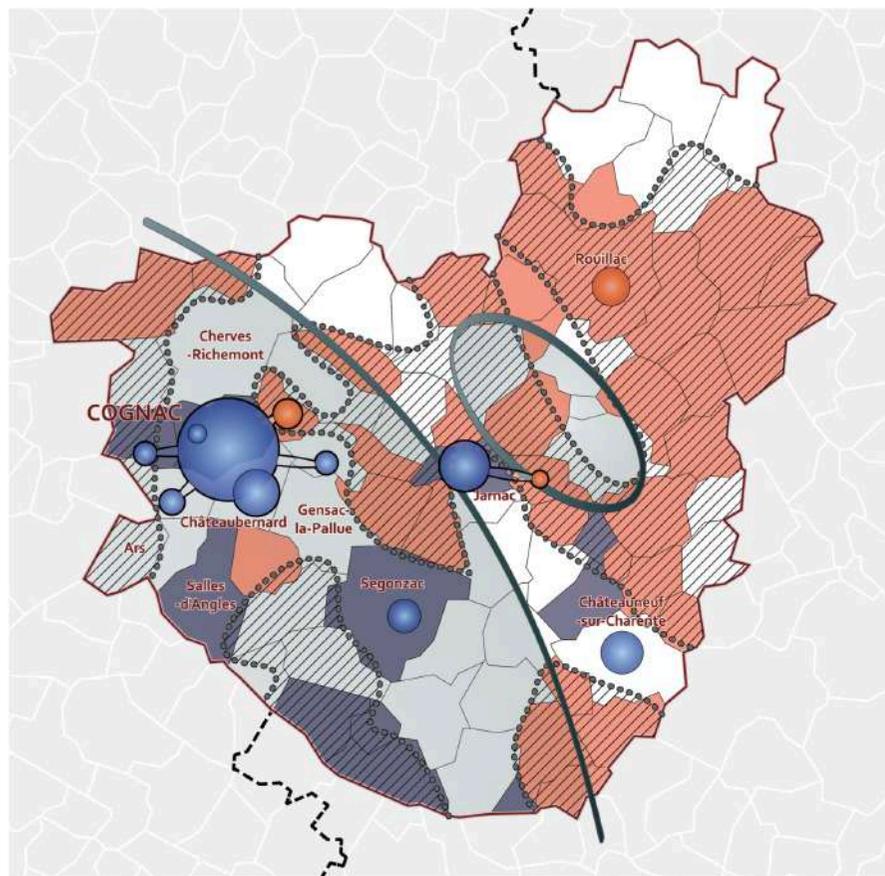
Ce rythme est supérieur à la tendance de long terme observée de 1982 à 2012 mais il traduit un ralentissement par rapport à la dynamique récente (2007-2012).

### Projections démographiques pour le territoire du SCoT à 2040

Source : INSEE, traitement Proscot

Scénarios pour le SCoT de la Région de Cognac	Population projetée en 2040	Evolution du nombre d'habitants de 2012 à 2040	Nombre d'habitants en plus par an	Taux d'évolution annuel moyen 2012-2040
<b>Scénario porté par le solde migratoire seul</b>	83 500	+3 640	+130/an	+0,16%
<b>Projection linéaire de la tendance 2007-2012</b>	82 800	+2 940	+105/an	+0,13%
<b>Scénario avec un solde migratoire positif et un solde naturel négatif</b>	81 700	+1 840	+66/an	+0,08%
<b>Projection linéaire de la tendance 1982-2012</b>	81 100	+1 240	+44/an	+0,06%
<b>Scénario impacté par un solde naturel négatif</b>	75 100	-4 760	-170/an	-0,22%
<b>Département de la Charente</b>				
<b>Omphale 2040</b>	370 000	+20 000	+600/an	+0,17%
<b>Projection linéaire de la tendance 2007-2012</b>	377 600	+24 000	+857/an	+0,23%
<b>Projection linéaire de la tendance 1982-2012</b>	366 100	+12 500	+446/an	+0,12%

## Synthèse démographique



## Tendances d'évolution démographiques depuis 1999

- une croissance rapide
- une diminution significative de la population municipale

## Des pôles urbains qui perdent quasiment tous des habitants

population municipale, en 2012

18 625

croissance

4 120

diminution

2 130

unité urbaine multicommunale  
(zone bâtie continue et présentant au moins 2000 habitants)

une population qui se rajeunit, en lien avec le desserrement  
angoumois et saintais  
(accessibilité facilitée par les RD939, RD699, RN10, RN141)

secteurs où les ménages bénéficient, en moyenne, de niveaux  
de revenus plus élevés

# Caractéristiques du parc de logements

## ETAT DES LIEUX ET TENDANCES

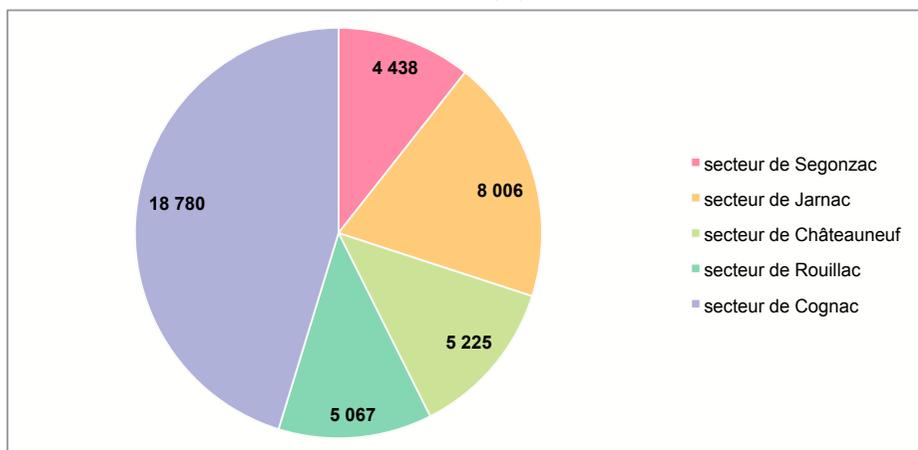
### Le parc de logements

En 2012, la région de Cognac compte 41 515 logements dont :

- 47% dans les six plus grandes villes : Cognac, Jarnac, Châteaubernard, Châteauneuf-sur-Charente, Cherves-Richemont et Segonzac,
- 27% dans la seule commune de Cognac, et 46% dans l'ensemble du secteur de Cognac.

### Répartition des logements dans la région de Cognac, en 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



Entre 2007 et 2012, une croissance plus rapide du parc de logements dans les secteurs de Rouillac, de Châteauneuf et de Jarnac (plus de +1%/an contre aux alentours de +0,5%/an à Cognac et Segonzac), en lien avec le

desserrement de l'agglomération d'Angoulême pour les deux premiers, et l'attractivité de l'axe Charente pour le dernier.

### Évolution du nombre de logements dans la région de Cognac, en 2012

Source : INSEE, RP, traitement Proscot

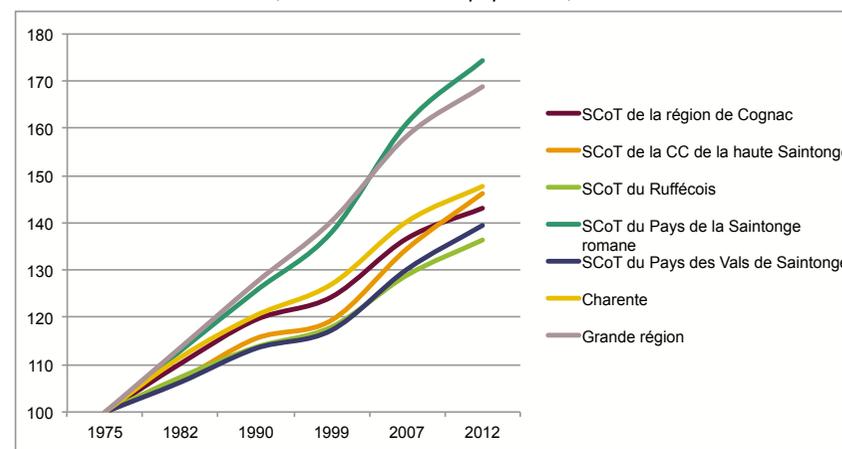
Territoires	2007		2012		Variation 2007-2012	TCAM 2007-2012
	nbr	% parc	nbr	% parc		
secteur de Segonzac	4 305	10,9%	4 438	10,7%	133	0,6%
secteur de Jarnac	7 439	18,8%	8 006	19,3%	568	1,5%
secteur de Châteauneuf	4 900	12,4%	5 225	12,6%	324	1,3%
secteur de Rouillac	4 636	11,7%	5 067	12,2%	430	1,8%
secteur de Cognac	18 381	46,3%	18 780	45,2%	399	0,4%
SCoT de la région de Cognac	39 661	100%	41 515	100%	1 854	0,9%

Entre 2007 et 2012, une augmentation de seulement 422 logements dans les secteurs de Cognac et de Segonzac, soit 22% de la croissance du parc résidentiel du territoire du SCoT. En conséquence, leur poids respectif dans ce dernier est en recul (de -0,2 point à Segonzac et de -1,1 pt à Cognac).

Sur le long terme, la croissance du parc de logements dans la région de Cognac qui suit la tendance générale à l'œuvre, toutefois de manière beaucoup plus mitigée qu'en Saintonge romane, avec un ralentissement sur la dernière période intercensitaire.

### Évolution du parc de logements sur le long terme, en base 100 : 1975

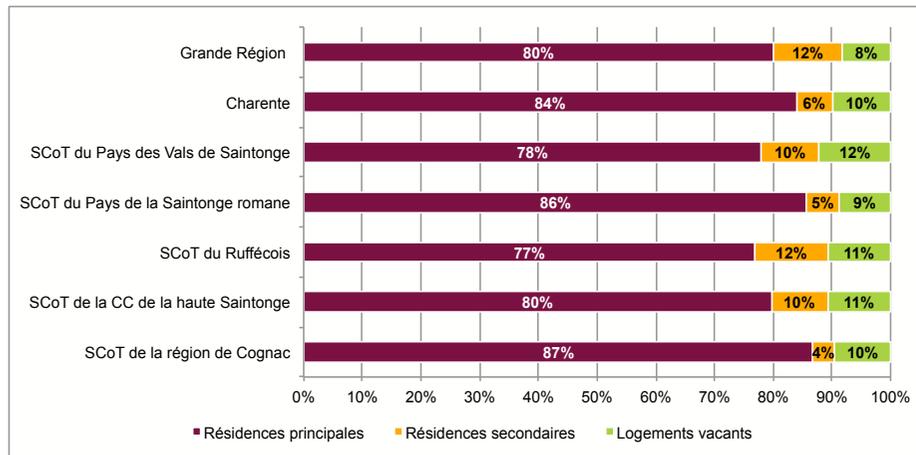
Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



La région de Cognac est avant tout un territoire où l'on vit toute l'année, les résidences secondaires étant très peu présentes (4%) par rapport à la moyenne charentaise et au Ruffécois (12%), mais elle s'inscrit en prolongement de ce que connaît la Saintonge romane (5%).

**Typologie du parc de logements en 2012**

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



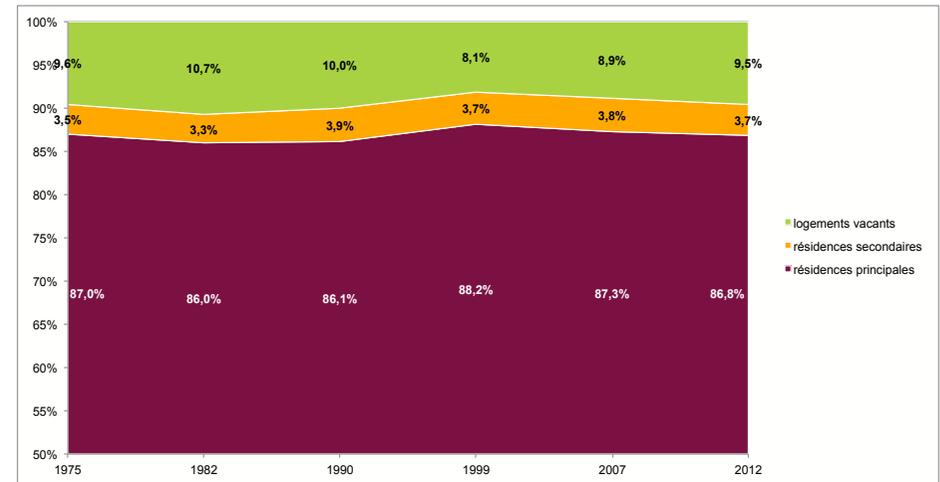
La répartition du parc résidentiel suivant les typologies est très stable dans le temps, l'évolution de la part des résidences principales étant d'abord le fait d'une remobilisation des logements vacants (stabilisation de la part des résidences secondaires et occasionnelles).

Une quasi-stabilité du nombre de résidences secondaires et occasionnelles, phénomène partagé avec la Saintonge romane, ce qui interroge les ressorts de l'attractivité de l'axe de la Charente au-delà de l'économie productive.

Cette tendance est toutefois accompagnée par une des augmentations les plus faibles du parc de logement, ce qui tend à ne pas identifier de pression particulière sur le parc de logements dans le SCoT.

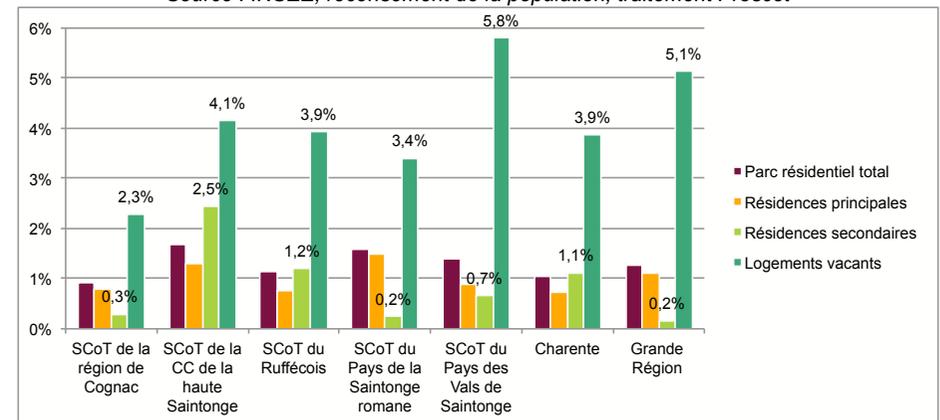
**Évolution de la typologie du parc de logements depuis 1975 2012**

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



**Taux annuel moyen d'évolution des logements par type de 2007 à 2012 (sont indiqués les taux d'évolution des résidences secondaires et de la vacance)**

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



## Les résidences principales

Entre 2007 et 2012, une croissance généralisée en valeur absolue des résidences principales dans tous les secteurs de la région de Cognac (+1 407 unités) mais un repli de leur poids dans le parc résidentiel global (de 87,3 à 86,8%) dans tous les secteurs sauf celui de Cognac (+0,29 point de pourcentage).

### Évolution comparative des résidences principales entre les secteurs de la région de Cognac de 2007 et 2012

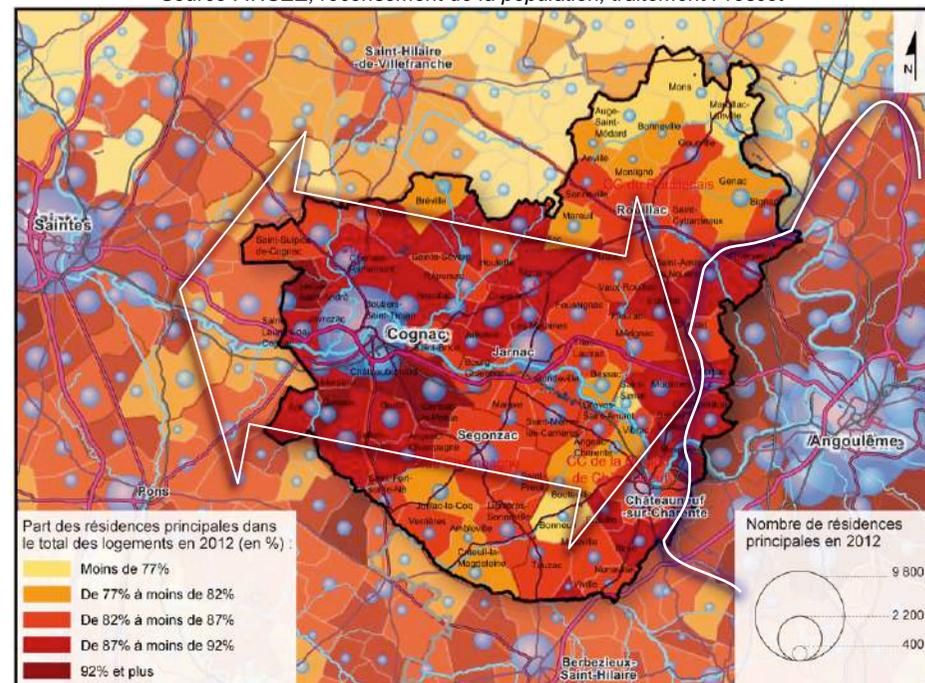
Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Territoires	en 2007		en 2012		Evolution 2007-2012	
	nbr	% parc total	nbr	% parc total	nbr	Pts %
secteur de Segonzac	3 773	87,6%	3 858	86,9%	86	-0,69
secteur de Jarnac	6 543	88,0%	6 895	86,1%	351	-1,85
secteur de Châteauneuf	4 222	86,2%	4 430	84,8%	207	-1,38
secteur de Rouillac	3 891	83,9%	4 248	83,8%	357	-0,07
secteur de Cognac	16 201	88,1%	16 607	88,4%	406	0,29
SCoT de la Région de Cognac	34 631	87,3%	36 038	86,8%	1 407	-0,51

Des résidences principales en proportion plus importantes sur l'axe de la Charente et dans les communes soumises au desserrement de l'agglomération d'Angoulême.

### Nombre des résidences principales et part dans les logements, 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



### Les résidences secondaires

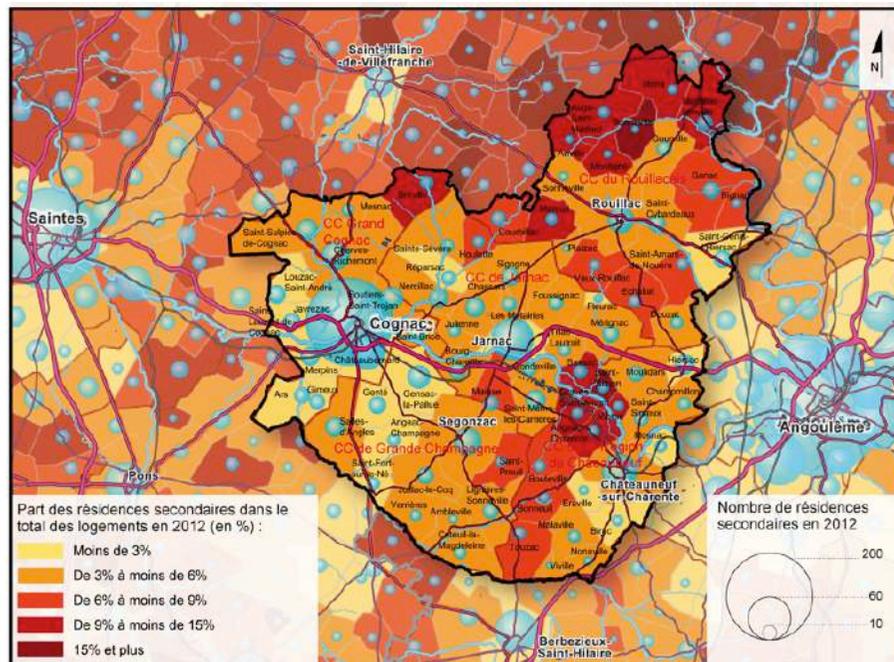
Un volume de résidences secondaires mieux réparti entre les différents secteurs du SCoT que les résidences principales.

Des résidences secondaires globalement peu nombreuses à l'échelle du SCoT par rapport aux territoires de comparaison, avec une distinction :

- le nord, aux franges d'un large espace rural où la pression immobilière est faible et le bâti coûte moins cher,
- entre Châteauneuf et Jarnac situées, le long de la Charente, entre l'aire périurbaine d'Angoulême et le bassin productif de Cognac.

#### Nombre des résidences secondaires et logements occasionnels, et poids dans les logements en 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



Entre 2007 et 2012, les résidences secondaires au sein de la région de Cognac se stabilisent, en comparaison de la dynamique de croissance du parc, tant en valeur absolue (+22 logements) qu'en valeur relative (seulement -0,1 point de pourcentage). Il faut toutefois souligner une légère redistribution entre secteurs :

- au profit des plus urbains (Jarnac, Cognac, Châteauneuf),
- et aux dépens des plus ruraux (Rouillac et Segonzac).

#### Évolution comparative des résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Territoires	en 2007		en 2012		Evolution 2007-2012	
	nbr	% parc total	nbr	% parc total	nbr	Pts %
secteur de Segonzac	171	4,0%	141	3,2%	-30	-0,8
secteur de Jarnac	310	4,2%	334	4,2%	24	0,00
secteur de Châteauneuf	238	4,9%	263	5,0%	25	0,2
secteur de Rouillac	373	8,0%	362	7,2%	-10	-0,9
secteur de Cognac	404	2,2%	418	2,2%	13	0,02
SCoT de la région de Cognac	1 495	3,8%	1 517	3,7%	22	-0,1
Charente	11 084	6,1%	11 722	6,1%	638	0,03
Grande Région	388 940	12,6%	392 198	11,9%	3 258	-0,7

## Les logements vacants

Une vacance à l'échelle de l'ensemble de la région de Cognac (9,5%) légèrement moins marquée que la moyenne départementale (9,9%), avec des contrastes entre :

- le secteur de Cognac présente une vacance plus faible que le reste du territoire du SCoT (entre moins de 5% et 9,5% de son parc résidentiel) dans la continuité de la Saintonge romane, ce qui peut révéler une certaine attractivité du secteur sur le plan résidentiel,
- la commune centre de Cognac doit être toutefois signalée comme présentant une problématique forte de vacance de son parc résidentiel, avec 11% de ses logements concernés (Filocom 2013) pour au total 1755 logements en 2013,
- les secteurs plus ruraux de Rouillac, de Segonzac et de Châteauneuf, présentent une vacance plus forte, du fait d'une moindre retombée des flux économiques.

Une augmentation de la vacance entre 2007 et 2012 enregistrée à l'échelle de la région de Cognac (2,3%/an, +420 unités) à un rythme inférieur aux territoires de référence (+3,9%/an en Charente, +5,1%/an dans la Grande région), avec des contrastes entre :

- le secteur de Cognac qui observe une stabilité de son nombre de logements vacants (-20 unités), tendance à lier notamment avec les politiques publiques d'amélioration de l'habitat,
- le secteur de Jarnac qui est marqué par la plus forte progression de logements vacants (+192 unités), tendance qui révèle le faible impact des flux périurbains d'Angoulême limitant ainsi la portée d'une éventuelle dynamique tout le long de l'axe de la Charente.

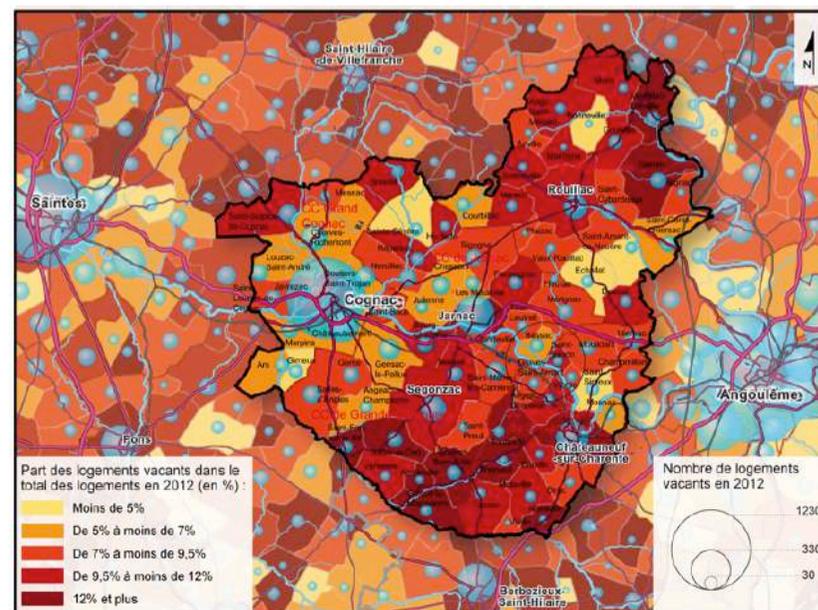
### Nombre de logements vacants et évolution entre 2007 et 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Territoires	en 2007		en 2012		Evolution 2007-2012	
	nbr	% parc total	nbr	% parc total	nbr	TCAM
secteur de Segonzac	362	8,4%	439	9,9%	77	3,9%
secteur de Jarnac	586	7,9%	778	9,7%	192	5,8%
secteur de Châteauneuf	441	9,0%	532	10,2%	92	3,9%
secteur de Rouillac	373	8,0%	456	9,0%	83	4,1%
secteur de Cognac	1 775	9,7%	1 755	9,3%	-20	-0,2%
SCoT de la région de Cognac	3 536	8,9%	3 960	9,5%	424	2,3%
SCoT de la CC de la haute Saintonge	3 311	9,6%	4 057	10,8%	746	4,1%
SCoT du Ruffécois	1 870	9,4%	2 267	10,7%	397	3,9%
SCoT du Pays de la Saintonge romane	3 448	8,0%	4 078	8,8%	630	3,4%
SCoT du Pays des Vals de Saintonge	2 808	9,8%	3 722	12,1%	914	5,8%
Charente	15 707	8,6%	18 991	9,9%	3 284	3,9%
Grande Région	209 282	6,8%	268 729	8,1%	59 447	5,1%
SCoT de l'agglomération d'Angoulême	5 250	7,6%	6 218	8,6%	968	3,4%

### Nombre de logements vacants et poids dans les logements en 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



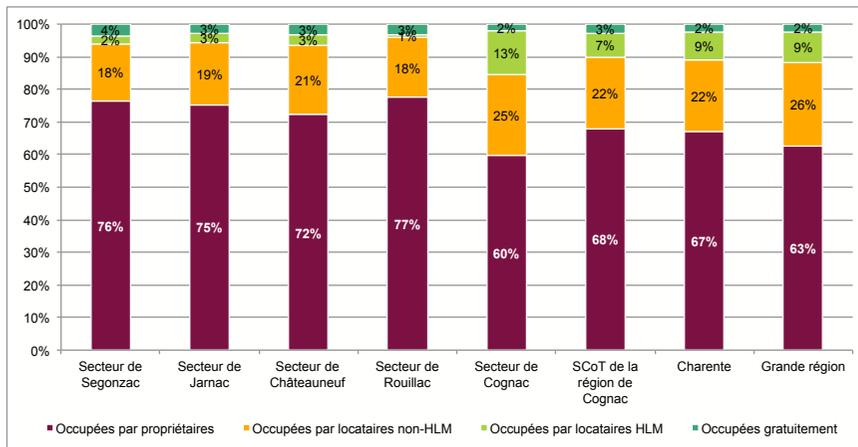
# Mode d'occupation des logements

En 2012, 68% des résidences principales sont occupées par leurs propriétaires à l'échelle de la région de Cognac :

- une part moindre pour le secteur de Cognac (60%) qui reflète les résidences principales occupées par des locataires (38% contre 29% à l'échelle du SCoT).
- ce contraste illustre plus particulièrement l'offre locative de la ville de Cognac portée à la fois par le locatif social (20%) et l'offre de locations privées (32%).

### Modes d'occupations des résidences principales en 2012

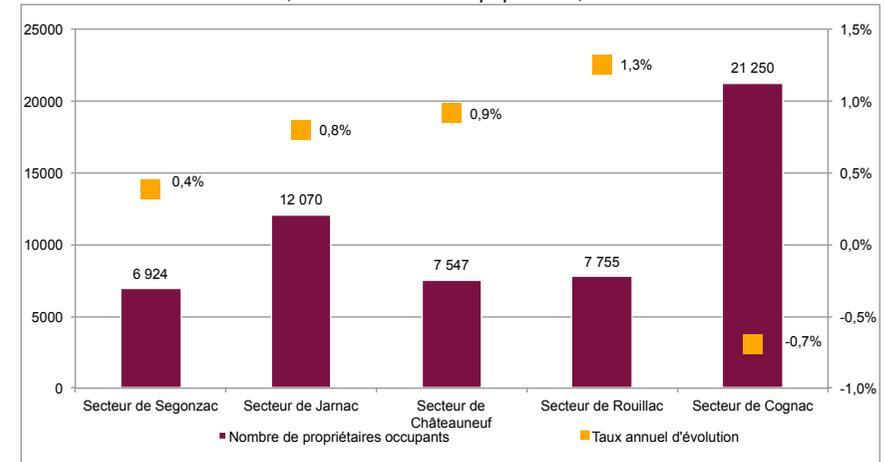
Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



De 2007 à 2012, l'accroissement du nombre de résidences principales à l'échelle de la région de Cognac se traduit par une augmentation du nombre de propriétaires occupants (+0,2%/an), à l'exception du secteur de Cognac où ce mode d'occupation a diminué (-0,7%/an). Ce secteur est en revanche le seul à observer sur la même période une diminution des locataires HLM.

### Nombre de propriétaires occupants par secteur du SCoT et évolution de 2007 à 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



### Répartition des modes d'occupations des résidences principales et évolution de 2007 à 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Indicateurs	Résidences principales		Occupées par propriétaires		Occupées par locataires non-HLM		Occupées par locataires HLM		Occupées gratuitement	
	Part	Evol	Part	Evol	Part	Evol	Part	Evol	Part	Evol
Secteur de Segonzac	100%	0,80%	68,06%	0,92%	21,78%	0,25%	7,46%	1,53%	2,70%	6,22%
Secteur de Jarnac	100%	0,45%	76,28%	0,90%	17,74%	-0,99%	2,47%	0,19%	3,51%	-4,17%
Secteur de Châteauneuf	100%	1,05%	75,32%	1,35%	18,87%	0,05%	2,94%	0,91%	2,87%	-22,58%
Secteur de Rouillac	100%	0,96%	72,15%	1,32%	21,35%	0,21%	3,21%	1,10%	3,29%	4,02%
Secteur de Cognac	100%	1,77%	77,48%	1,63%	18,26%	2,89%	1,05%	-7,38%	3,22%	-7,79%
<b>SCoT de la Région de Cognac</b>	<b>100%</b>	<b>0,15%</b>	<b>71,16%</b>	<b>0,24%</b>	<b>20,02%</b>	<b>-0,11%</b>	<b>6,35%</b>	<b>0,41%</b>	<b>2,46%</b>	<b>-1,02%</b>

Une proportion plus élevée de propriétaires (68%) vis-à-vis de la moyenne de la grande région (63%) (lié à la présence de grandes villes qui abaissent le ratio, car présentant tendanciellement une part plus importante de locataires). Cette caractéristique est partagée avec les territoires voisins.

La région de Cognac se démarque par son parc locatif social, concentré essentiellement dans le secteur de Cognac, tout comme dans le pays de Saintonge romane et plus précisément Saintes, dans une logique de structuration de deux pôles urbains sur l'axe de la Charente.

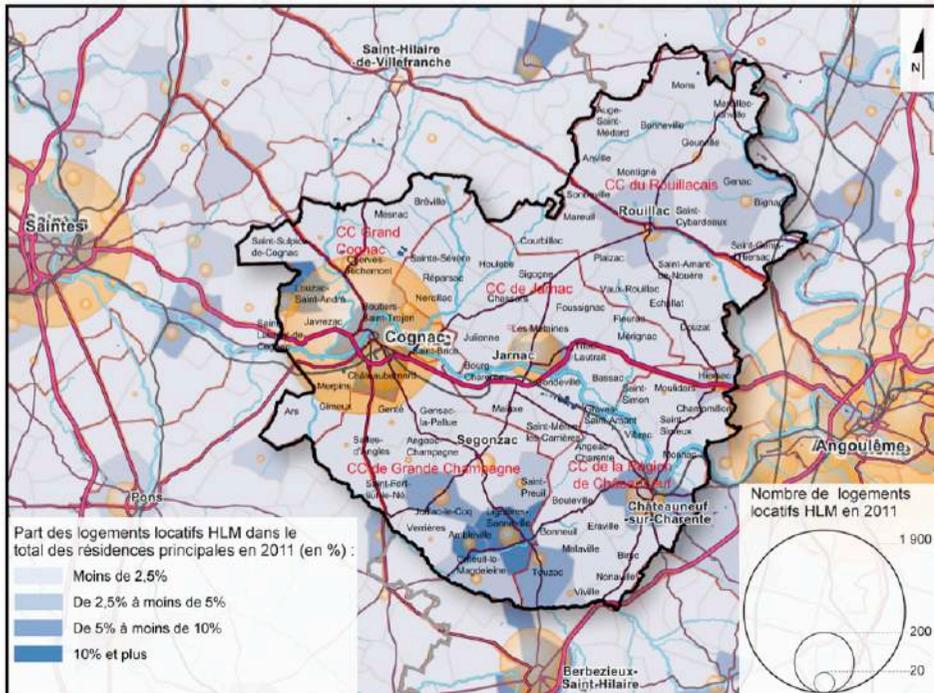
## Le logement social

En 2011, 92% du parc locatif social de la région de Cognac :

- se concentre dans les 6 communes de plus de 2 000 habitants,
- avec une nette concentration sur la ville de Cognac (72% de l'ensemble du parc social),
- le renforcement de cette offre locative aidée sur la période 2007-2012 a principalement été réalisé sur ce pôle urbain (+2,24%/an sur Cognac et +1,92%/an sur le secteur de Cognac).

### Logements locatifs HLM et part dans le nombre de résidences principales en 2011

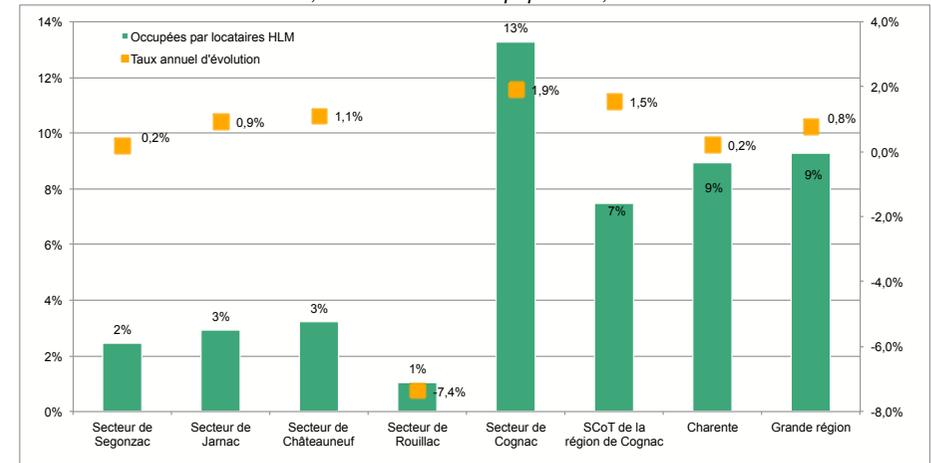
Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



Les secteurs de Châteauneuf-sur-Charente et de Jarnac connaissent également une augmentation de leur offre en logements sociaux principalement sur leur pôle central, tandis que le secteur de Rouillac est marqué par une diminution de son offre.

### Part des résidences principales louées en mode HLM dans le total des résidences principales et taux annuel moyen d'évolution de 2007 à 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



### Évolution des résidences principales (RP) louées en mode HLM

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Territoires	2007	2012	Variation 2007-2012	Taux annuel d'évolution 2007-2012	Part HLM dans RP en 2007	Part HLM dans RP en 2012
SCoT de la Région de Cognac	2 493	2 690	197	1,53%	7,20%	7,46%
Secteur de Segonzac	94	95	1	0,19%	2,50%	2,47%
Secteur de Jarnac	194	203	9	0,91%	2,96%	2,94%
Secteur de Châteauneuf	135	142	8	1,10%	3,19%	3,21%
Secteur de Rouillac	65	45	-21	-7,38%	1,68%	1,05%
Secteur de Cognac	2 005	2 205	200	1,92%	12,38%	13,28%
Charente	14 200	14 339	-404	-0,28%	9,17%	8,93%
Grande région ALPC	235 174	244 224	5 488	0,21%	9,42%	9,26%

### Le parc de logement social de la CdC Grand Cognac

Source : RLPS 2014, traitement : DDT16 – PAC

La plus forte part de logements sociaux dans le parc immobilier sur le secteur de Cognac se traduit principalement par une concentration sur la ville de Cognac. Près de la moitié du parc locatif social (43%) de ce secteur a été construit avant 1970.

Dans le parc locatif social de Cognac, plusieurs quartiers :

- La Chaudronne,
- Le Breuil
- Deligné,
- la Cité de l’Air,
- des Rentes et de l’Hôpital
- et le secteur de Crouin.

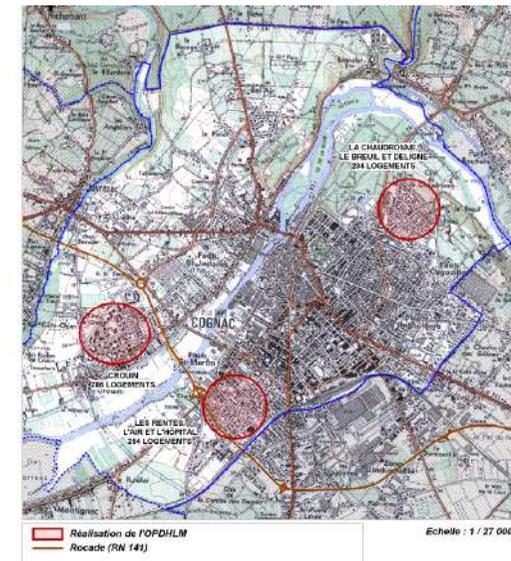
La réhabilitation de ce parc de logements locatifs sociaux (LLS), entreprise dans le cadre du **Contrat Urbain de Cohésion Social**, participe au maintien de la vacance de cette offre d’habitat public (2,9% en 2014, *source DDT16*) en-dessous de la moyenne nationale (3,2% en 2013) et du Poitou-Charentes (3,5% en 2014). Aujourd’hui, cette démarche est relayée par le Contrat de Ville.

L’occupation moyenne d’un logement social se chiffre à environ 7,7 ans (*source DDT16*).

Communes	Nbre de Lgts	Organisme	Coll / Ind	Répartition
Bouthiers St Trojan	12	Le Foyer	I	12
Breville	2	Logelia	I	2
Chateaubernard	190	Le Foyer	C	151
			I	39
Cherves Richemont	19	Logelia	I	19
		OPH Angoumois	I	1
			C	1419
		Logelia	I	66
		HLM Domofrance	C	63
			C	305
		Le Foyer	I	6
		SNI	C	6
Louzac St André	40	Logelia	I	14
		Le Foyer	I	26
Merpins	14	Le Foyer	C	8
			I	6
St Sulpice	1	Logelia	I	1
<b>Total</b>				<b>2 144</b>

### Le parc de l’office départemental HLM construit avant 1980 : l’époque du grand collectif

Source : diagnostic du PLH 2007 du Grand Cognac, traitement : URBANIS



## GOUVERNANCE

### Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)

Il définit et harmonise les initiatives en direction du logement des familles en situation précaire. Le PDALPD est porté par le GIP Charente Solidarités, présidé par le Président du Conseil départemental, et réunissant les autres financeurs que sont l'État, la CAF, les intercommunalités, les bailleurs et les fournisseurs d'énergie et d'eau.

Le 5<sup>e</sup> PDALPD engagé sur la période 2014-2018 porte sur 41 actions réunies en 10 objectifs :

- Renforcer la gouvernance et l'animation du plan (secrétariat, animation technique, communication, évaluation...);
- Quantifier et territorialiser les besoins en logements sociaux et très sociaux pour les publics du PDALPD (observation, articulation avec les PLH existants, soutien aux EPCI dans les analyses...);
- Développer une offre de logements adaptés aux besoins des ménages à faibles ressources (guide des aides à la pierre, réalisation de logements sociaux et très sociaux, sédentarisation des gens du voyage, accompagnement des bailleurs...);
- Mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des logements très sociaux du parc public (PLA-I) et privé (LCTS), en vue de leur attribution aux publics prioritaires du plan ;
- Faciliter l'accès à un logement autonome des ménages les plus fragiles ;
- Prévenir la perte du logement : prévention des expulsions locatives, prévention des saisies immobilières, prévention des suspensions des fournitures d'énergie, d'eau et de téléphone ;
- Compléter, renforcer et adapter la lutte contre l'habitat indigne, les locaux impropres à la location et lutter contre la précarité énergétique ;
- S'assurer de la contribution du FSL à la réalisation des objectifs du plan ;
- Contribuer à la politique de maintien à domicile des personnes âgées les plus modestes ;
- Inclure le Plan départemental d'Accueil d'Hébergement et d'Insertion (PDAHI) dans le PDALPD et développer les passerelles avec l'ensemble des autres schémas et plans (notamment le schéma des personnes âgées et des personnes handicapées, ainsi que le schéma d'accueil des gens du voyage développé dans un point ci-après).

### LE PIG Mieux Habiter

Le Conseil départemental de la Charente a mis en place avec l'ANAH le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Mieux Habiter » en partenariat avec les intercommunalités, selon le principe d'aides directes à la pierre, qui compte trois principaux axes d'interventions :

- La précarité énergétique et l'aide à la solidarité écologique ;
- La lutte contre l'insalubrité et l'habitat indigne ;
- La création de logements sociaux dans le parc privé, avec une priorité portée sur le réinvestissement des logements vacants.

Le maintien à domicile des personnes âgées constitue également un axe de la politique départementale de l'habitat. Une nouvelle orientation est programmée sur le champ de la domotique. Elle complète le dispositif mis en œuvre par le PACT. Cet organisme coordonne la mise en œuvre de diagnostic croisé avant la réalisation de travaux dans les logements.

L'ingénierie des artisans est complétée d'une analyse d'un ergothérapeute ou d'un infirmier gériatologue afin de déterminer la perte potentielle de mobilités d'une personne âgée à moyen terme.

## Le Programme Local de l'Habitat de la CdC de Grand Cognac

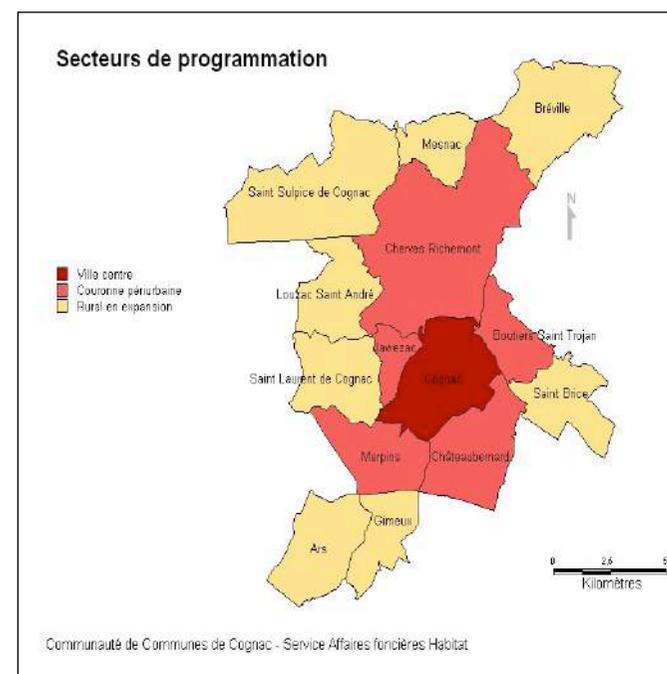
En complément aux politiques départementales, la CdC de Grand Cognac s'est dotée d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé en 2009 et prorogé jusqu'en 2017. Le bilan des actions menées de 2009 à 2015 couvre les axes définis, à savoir :

- Le développement d'une offre nouvelle de logements adaptée à la demande, au travers :
  - des logements locatifs sociaux et très sociaux,
  - de la prise en compte des besoins spécifiques (accueil d'urgence, logement temporaire, foyer des jeunes travailleurs),
  - du soutien au maintien à domicile,
  - de la création de terrains familiaux pour les gens du voyage,
  - du développement d'une offre en accession à prix modéré.
- L'élaboration d'une stratégie foncière, portée notamment dans le cadre du conventionnement auprès de l'Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes ;
- La valorisation et la requalification de logements et de quartiers existants, à la fois du parc privé et des quartiers d'habitat social notamment dans le cadre du contrat de ville du quartier de Crouin ;
- La promotion de la qualité urbaine, du cadre de vie et de l'environnement dans une optique de développement durable, concrétisée pour partie au sein de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP, ex-ZPPAUP) sur Cognac,

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental « Habiter Mieux », les projets de réhabilitation au sein du territoire du Grand Cognac ont portés lors de la période 2012-2015 sur 36 logements, dont les trois-quarts sur la ville centre.

## Les secteurs de programmation du PLH de la CdC de Grand Cognac

Source : CC Grand Cognac 2008



## L'accueil des gens du voyage

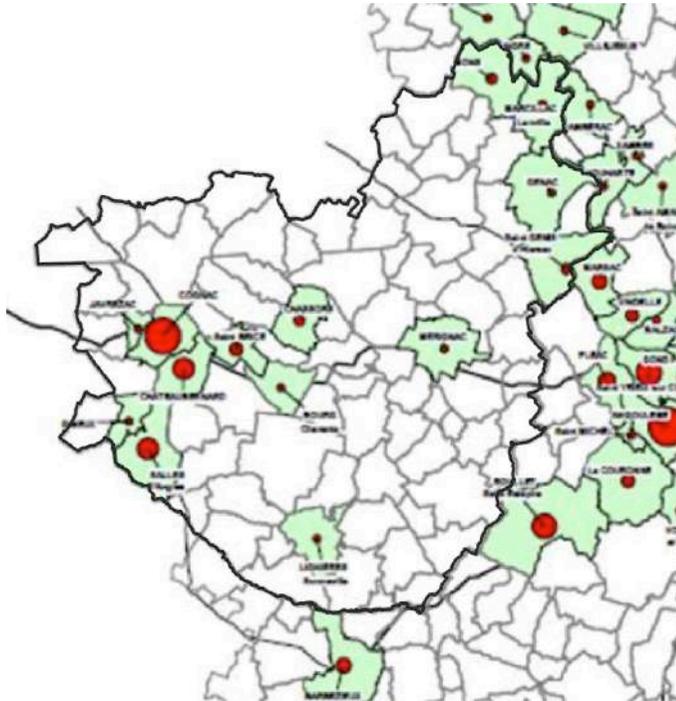
Le territoire du SCoT de la région de Cognac dispose d'un réseau d'infrastructures destinées à accueillir les gens du voyage. L'aire de Cognac, ouverte en 1995 et réhabilitée en 2002, propose 28 places-caravanes. Cette offre d'emplacements a été complétée par l'aire de Châteauneuf en 1998 avec 12 places-caravanes, puis l'aire de Jarnac en 2006 avec 20 places-caravanes.

La capacité d'accueil des aires permanentes sur le SCoT est ainsi portée à 8 places pour 10 000 habitants, contre 6 en Charente et 3,4 places pour 10 000 habitants pour la France métropolitaine.

D'autres communes font l'objet d'occupation de terrains par les gens du voyage, dont certaines mettent en œuvre des projets, tel qu'à Châteaubernard avec la livraison en 2014 d'un projet mixte - maison + terrain familial - porté par la CdC de Grand Cognac.

#### Les occupations de terrains par les gens du voyage observées de 2010 à 2014

Source : Schéma départemental d'accueil des gens du voyage



Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage a été renouvelé, il préconise notamment pour la période 2015-2020 :

- L'amélioration de l'accueil des moyens et grands passages avec la création d'une aire autour de Cognac ;
- Le développement de solutions d'habitat adapté avec la réalisation de logements et le financement de terrains familiaux à partir des besoins estimés par les centres sociaux ; à savoir une première estimation (à préciser) de 14 terrains familiaux et 22 logements adaptés à l'échelle du SCoT.

### La forme des logements

Une nette majorité des maisons individuelles dans le parc principal (85% à l'échelle de la région de Cognac), parfois même la seule forme d'habitat dans les secteurs de Segonzac (96,8%) et de Rouillac (96,7%). La proportion d'appartements traduit la présence de formes urbaines plus denses avec notamment certaines caractéristiques :

- la part des appartements apparaît plus importante dans le secteur de Cognac (25%),
- portée par la ville de Cognac (38,5%) où l'habitat collectif est plus présent notamment hérité des grands ensembles des années 1970.

Entre 2007 et 2012, une augmentation du nombre de résidences principales (+1871 unités) répartie sur ces deux formes de logements :

- une accentuation du poids des maisons, type de logements qui enregistre l'augmentation la plus importante (+1694 unités),
- sauf dans les secteurs de Cognac (+3,1%) et Rouillac (+0,6%) où le rythme de croissance des appartements est supérieur à celui des maisons,
- à Cognac, cette augmentation participe d'un renforcement de la densité de logements en lien avec les formes urbaines de la ville centre.

### La forme des logements

Une « Opération de Revitalisation du Territoire » concerne depuis décembre 2019 les communes de Cognac, Jarnac et Segonzac. L'ORT appartient à un plan national qui vise à créer les conditions de revitalisation, de l'attractivité et du dynamisme des villes moyennes.

L'un des objectifs de cette opération est d'organiser la lutte contre la vacance du logement et du commerce.

L'ORT complète parfaitement l'«Action cœur de ville » en cours, en se concentrant la qualité du bâti et de l'aménagement des cœurs de ville.

### Composition du parc de résidences principales en 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Indicateurs	Total des résidences principales	Dont Appartement		Dont Maison		Évolution 2007-2012	
		Nb	%	Nb	%	Appt	Maison
	Nb	Nb	%	Nb	%	Nb	Nb
SCoT de la région de Cognac	41 086	6 082	14,80%	35 004	85,20%	177	1 694
Secteur de Segonzac	4 396	142	3,22%	4 255	96,78%	-28	177
Secteur de Jarnac	7 946	660	8,31%	7 285	91,69%	22	537
Secteur de Châteauneuf	5 041	377	7,48%	4 664	92,52%	8	307
Secteur de Rouillac	5 018	175	3,50%	4 843	96,50%	25	430
Secteur de Cognac	18 685	4 727	25,30%	13 958	74,70%	150	244

### Le nombre de pièces par logement

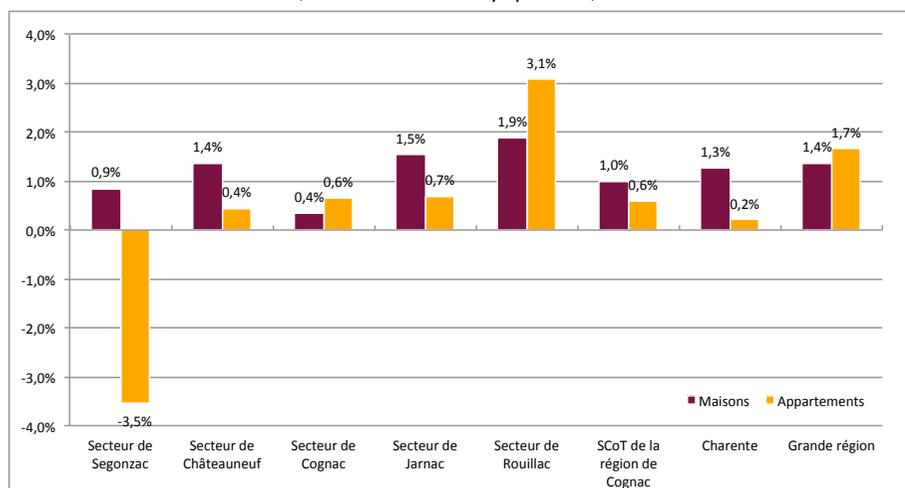
Près de la moitié des logements de la région de Cognac compte 5 pièces et plus (48%). Cette caractéristique est toutefois minimisée sur le secteur de Cognac (41%), du fait d'une part importante d'appartements. Selon le type de logement, le nombre de pièces varie :

- environ 5 pièces par maison,
- environ 3 pièces par appartement.

L'augmentation du nombre de maisons entre 2007 et 2012 contribue à accroître sensiblement le nombre de pièces par logement (de 4,57 en 2007 à 4,60 pièces en 2012).

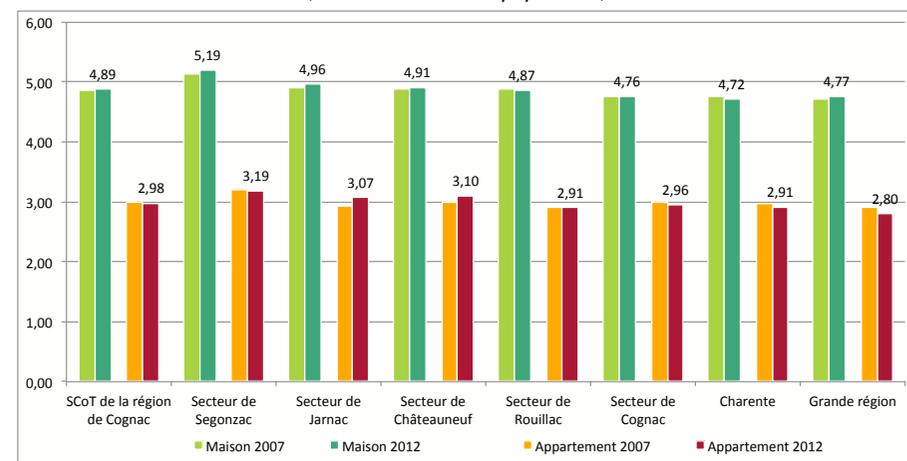
### Taux d'évolution du nombre de maisons et d'appartements entre 2007 et 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



### Taille moyenne par type de logement en 2007 et 2012

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



**Le nombre de pièces des résidences principales (RP) en 2012**

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Indicateurs		SCoT de la région de Cognac	Secteur de Segonzac	Secteur de Jarnac	Secteur de Châteauneuf	Secteur de Rouillac	Secteur de Cognac
Total des résidences principales	Nombre	35 902	3 858	6 895	4 294	4 248	16 607
	%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RP d'une pièce	Nombre	566	11	81	38	41	395
	%	1,58%	0,29%	1,18%	0,88%	0,97%	2,38%
RP de 2 pièces	Nombre	2 335	121	297	196	183	1 538
	%	6,50%	3,14%	4,30%	4,57%	4,30%	9,26%
RP de 3 pièces	Nombre	5 368	354	845	541	474	3 153
	%	14,95%	9,18%	12,25%	12,61%	11,15%	18,99%
RP de 4 pièces	Nombre	10 274	1 016	1 969	1 289	1 261	4 738
	%	28,62%	26,34%	28,56%	30,02%	29,69%	28,53%
RP de 5 pièces ou plus	Nombre	17 360	2 356	3 703	2 230	2 289	6 782
	%	48,35%	61,06%	53,71%	51,94%	53,88%	40,84%

**Le nombre de pièces des résidences principales (RP) en 2012**

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Indicateurs		SCoT CC de la haute Saintonge	SCoT du Ruffécois	SCoT du Pays de la Saintonge romane	SCoT Pays Vals de Saintonge	Charente	Grande région ALPC
Total des résidences principales	Nombre	30 013	16 223	39 837	23 904	160 541	2 637 337
	%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RP d'une pièce	Nombre	426	203	829	394	3 683	111 401
	%	1,42%	1,25%	2,08%	1,65%	2,29%	4,22%
RP de 2 pièces	Nombre	1 806	760	3 157	1 237	11 444	256 256
	%	6,02%	4,68%	7,92%	5,17%	7,13%	9,72%
RP de 3 pièces	Nombre	4 444	2 353	6 658	3 351	26 333	479 849
	%	14,81%	14,50%	16,71%	14,02%	16,40%	18,19%
RP de 4 pièces	Nombre	8 708	4 801	11 572	6 471	48 379	727 854
	%	29,01%	29,59%	29,05%	27,07%	30,14%	27,60%
RP de 5 pièces ou plus	Nombre	14 630	8 107	17 621	12 451	70 701	1 061 977
	%	48,74%	49,97%	44,23%	52,09%	44,04%	40,27%

**La taille des maisons et des terrains à bâtir**

**ETAT DES LIEUX**

En 2014, une taille moyenne de 116 m<sup>2</sup> des maisons construites.

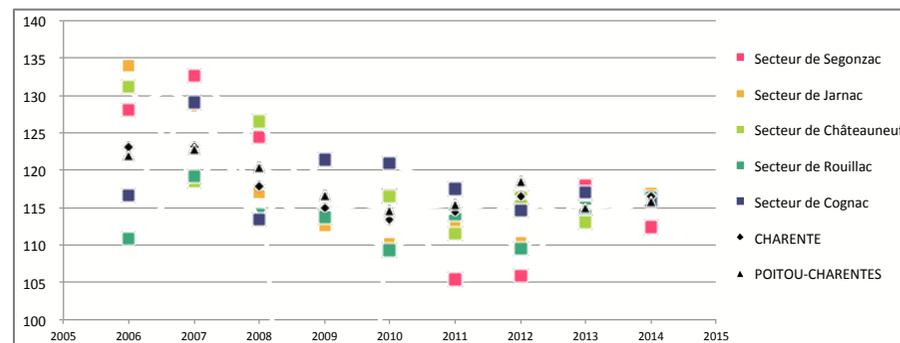
En 2014, une taille moyenne de 1 290 m<sup>2</sup> des terrains à bâtir.

**TENDANCES**

Une tendance à la convergence de cette taille moyenne dans tous les secteurs où l'écart était plus important entre le secteur de Châteauneuf (131m<sup>2</sup> en 2006) et celui de Rouillac (111m<sup>2</sup> en 2006).

**Taille moyenne des maisons construites de 2006 à 2014**

Source : DREAL Poitou-Charentes, traitement Proscot



**Taille moyenne des maisons construites 2006 à 2014**

Source : DREAL Poitou-Charentes, traitement Proscot

Année	Secteur de Segonzac	Secteur de Jarnac	Secteur de Châteauneuf	Secteur de Rouillac	Secteur de Cognac	Charente	Poitou-Charentes
2006	128	134	131	111	117	123	122
2014	112	117	116	116	116	117	116

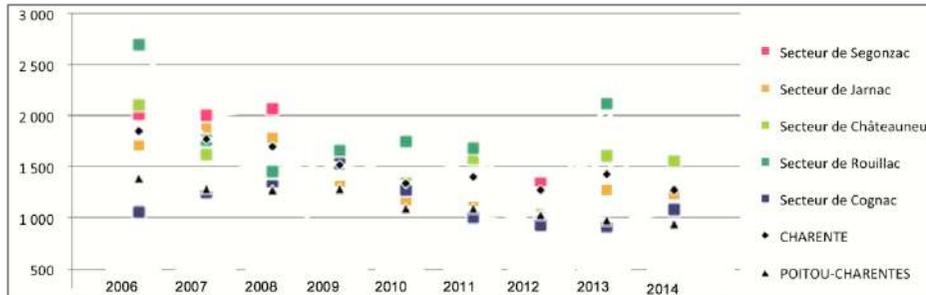
Entre 2006 et 2014, une diminution de la taille moyenne des terrains à bâtir de 1920m<sup>2</sup> à 1290m<sup>2</sup>, à l'échelle de la région de Cognac.

Mais des contrastes sur la période 2013-2014 entre les secteurs :

- des tailles moyennes de lots plus grandes dans le secteur de Rouillac (2 122m<sup>2</sup>), de Segonzac (1 604m<sup>2</sup>) et de Châteauneuf (1 549m<sup>2</sup>),
- alors que sur le secteur de Cognac la taille moyenne est sous les 1 000 m<sup>2</sup> (912m<sup>2</sup> en 2013), ce qui s'approche de la moyenne régionale (942m<sup>2</sup>).

Taille moyenne des terrains à bâtir de 2006 à 2014

Source : DREAL Poitou-Charentes, traitement Proscot



Une tendance à la convergence, vers des terrains à bâtir moins grands, moins évidente que celle des maisons individuelles.

Taille moyenne des terrains à bâtir de 2006 à 2014

Source : DREAL Poitou-Charentes, traitement Proscot

Indicateurs	Secteur de Segonzac	Secteur de Jarnac	Secteur de Châteauneuf	Secteur de Rouillac	Secteur de Cognac	Charente	Poitou-Charentes
2006	2 020	1 710	2 103	2 697	1 055	1 849	1 393
2013	1 604	1 274	1 610	2 122	912	1 426	976
2014	nr	1 233	1 549	nr	1 083	1 280	942

## L'ancienneté du parc de logements

### ETAT DES LIEUX

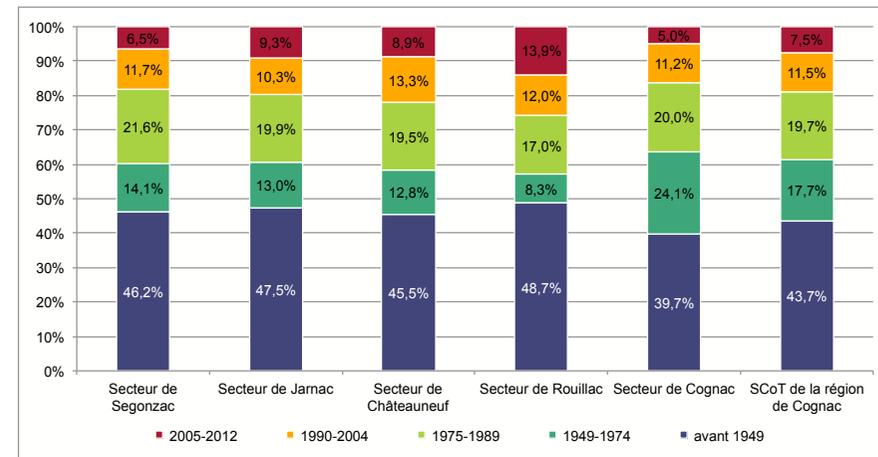
Des logements anciens (construits avant 1974) nombreux (61,4%).

Un état des lieux plus élevé qu'en Charente (59,4%) et qu'en région (53,5%), qui reste à nuancer :

- les résidences principales construites entre 1949 et 1974 sont encore très présentes,
- avec notamment des proportions plus marquées sur le secteur de Cognac (24% et même 27% sur la ville centre), ce qui correspond aux ensembles construits de l'habitat collectif des années 1970,
- des logements très anciens surreprésentés à Segonzac (46,2%) et à Rouillac (48,7%).

Périodes de construction des résidences principales

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



### Périodes de construction des résidences principales

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot

Territoire	avant 1949	1949-1974	1975-1989	1990-2004	2005-2012
SCoT de la Région de Cognac	15 669	6 340	7 087	4 113	2 693
Secteur de Segonzac	1 781	544	833	450	250
Secteur de Jarnac	3 277	899	1 370	710	640
Secteur de Châteauneuf	1 947	546	845	575	381
Secteur de Rouillac	2 069	354	724	511	590
Secteur de Cognac	6 596	3 997	3 315	1 867	833

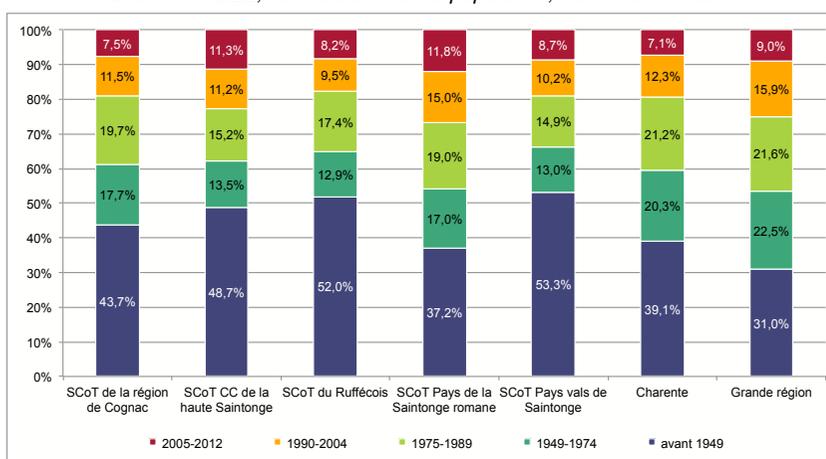
### TENDANCES

Pour la dernière période de 2005 à 2012, le part des résidences principales représente l'intensité de la construction :

- la région de Cognac apparaît en retrait par rapport aux territoires de comparaison, à l'exception de la Charente,
- seulement dans les secteurs avec une croissance démographique plus soutenue, cette dynamique a été accompagnée de la création de logements, notamment sur le secteur de Rouillac (13,9% des logements de cette période), et à un degré moindre sur les secteurs de Jarnac (8,9%) et de Châteauneuf (9,3%).

### Périodes de construction des résidences principales

Source : INSEE, recensement de la population, traitement Proscot



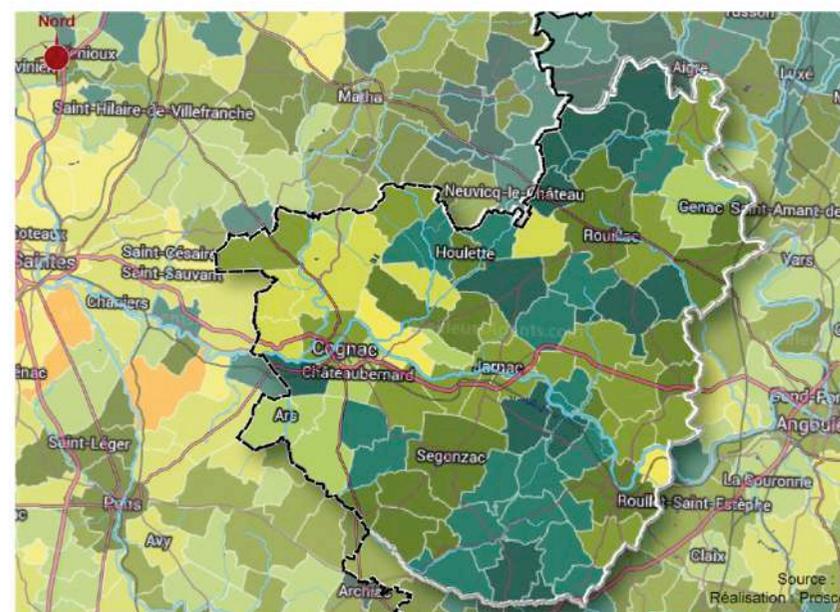
### Les prix de l'immobilier et du foncier

Le prix moyen de l'immobilier des communes révèle les dynamiques territoriales organisées autour :

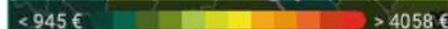
- de l'agglomération d'Angoulême et du pôle aggloméré de Saintes qui affichent des prix supérieurs à la région de Cognac,
- des communes proches de Cognac qui enregistrent des prix plus élevés liés à l'attractivité économique du pôle,
- de l'axe de la Charente, où les prix des communes situées le long de la RN141 sont légèrement supérieurs aux autres communes rurales.

#### Prix de l'immobilier en vente en 2015, en €/m<sup>2</sup>

Source : www.meilleursagents.com, traitement : Proscot



Prix de l'immobilier en vente (en euros au mètre carré) :



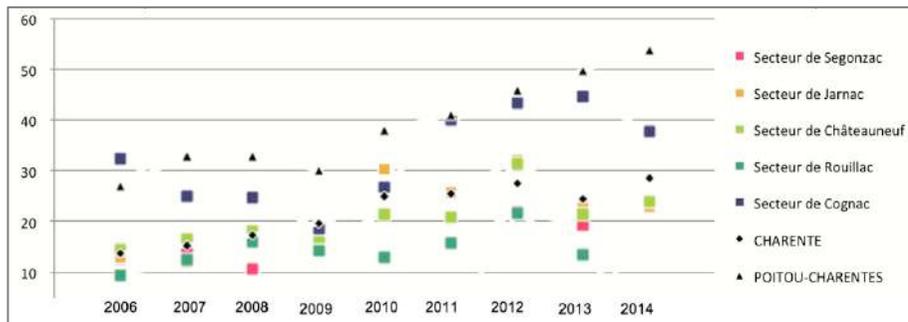
Des distinctions entre les secteurs de la région de Cognac :

- des prix moyens des terrains à bâtir les plus élevés dans le secteur de Cognac avec 38€/m<sup>2</sup> en 2014,
- un secteur présentant un niveau proche de la moyenne régionale en temps normal (45€ contre 50€ en 2013) sauf ces dernières années où le secteur de Cognac décroche,
- des terrains nettement moins chers dans le secteur de Rouillac (13€/m<sup>2</sup>), une composante de l'attractivité résidentielle de ce secteur ces dernières années.

Un accroissement du prix moyen du foncier à bâtir est observé sur le territoire du SCoT (de 16€/m<sup>2</sup> en 2006 à 28€/m<sup>2</sup> en 2014), dans une proportion proche du département, mais nettement inférieure à la moyenne régionale (54€/m<sup>2</sup> en 2014).

**Prix moyen des terrains à bâtir achetés de 2006 à 2014**

Source : DREAL Poitou-Charentes, traitement Proscot, en euros au mètre carré



**Prix moyen des terrains à bâtir achetés de 2006 à 2014**

Source : DREAL Poitou-Charentes, traitement Proscot, en euros au mètre carré

Année	Secteur de Segonzac	Secteur de Jarnac	Secteur de Châteauneuf	Secteur de Rouillac	Secteur de Cognac	Charente	Poitou-Charentes
2006	13	13	14	9	32	14	27
2013	19	23	21	13	45	25	50
2014	nr	23	24	nr	38	29	54

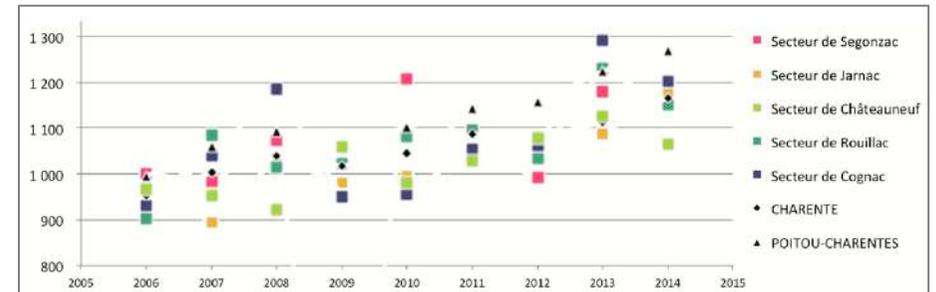
- Le coût de la construction d'une maison dans la région de Cognac (1 155€/m<sup>2</sup> en 2014) se situe au niveau des moyennes régionale (12 68€/m<sup>2</sup>) et départementale (1 164€/m<sup>2</sup>).

Une nette hausse de 2006 à 2014 observée sur tous les secteurs en lien avec :

- l'accroissement du coût des matériaux lié aux variations du prix des matières premières,
- à l'augmentation des normes concernant le secteur du bâtiment (sismique, énergie, etc.)

**Prix moyen des maisons projetées sur les terrains à bâtir de 2006 à 2014**

Source : DREAL Poitou-Charentes, traitement Proscot, en euros au mètre carré



**Prix moyen des maisons projetées sur les terrains à bâtir de 2006 à 2014**

Source : DREAL Poitou-Charentes, traitement Proscot, en euros au mètre carré

Année	Secteur de Segonzac	Secteur de Jarnac	Secteur de Châteauneuf	Secteur de Rouillac	Secteur de Cognac	Charente	Poitou-Charentes
2006	1 002	965	967	902	930	954	994
2014	1 187	1 173	1 065	1 151	1 201	1 164	1 268

## ENJEUX

- Entre 2006 et 2014, la hausse du prix moyen des maisons construites et l'augmentation du prix au mètre carré des terrains semble se répercuter sur les tailles moyennes des maisons et des terrains qui tend à diminuer.
- L'accession à la propriété reste toujours privilégiée, la concession accordée face au contexte de crise globale porte sur une baisse de la surface de l'espace de vie privé.

## Besoins en logements

---

### Le rythme de construction des logements

Depuis le début des années 2000, plusieurs phases de développement du parc de logements :

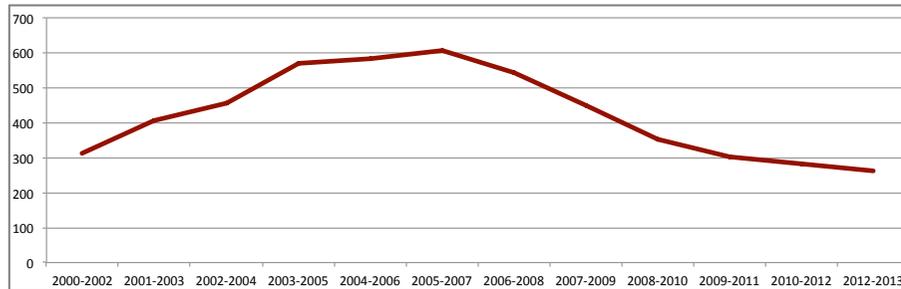
- une première phase de croissance rapide entre 2002 et 2007,
- une seconde a été marquée par les effets de la crise globale qui se caractérisent notamment par la diminution du nombre de logements commencés, revenant à un volume annuel inférieur au début des années 2000.

Des dynamiques locales nuancées entre les secteurs du territoire :

- la périurbanisation d'Angoulême dans les secteurs de Châteauneuf et de Rouillac a été ressentie avec une augmentation plus nette du nombre de logements commencés sur la période 2003-2008, ces deux secteurs enregistrant un ralentissement de la construction comme les autres intercommunalités.
- le secteur de Cognac, habituellement le plus important producteur de logements, a été plus nettement marqué par la crise avec une baisse du nombre de logements commencés, au point que le secteur de Jarnac a produit le plus d'habitat de 2009 à 2011.

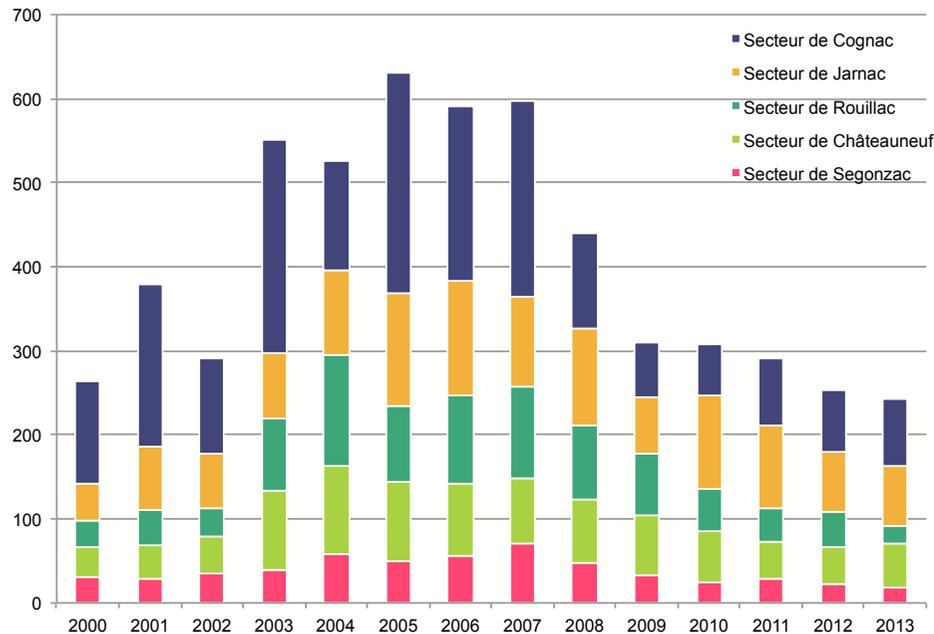
**Moyenne triennale du nombre de logements commencés dans le SCoT de la région de Cognac de 2010 à 2013**

Source : DREAL-SITADEL, traitement Proscot



**Nombre de logements commencés de 2000 à 2013**

Source : DREAL-SITADEL, traitement Proscot



**Besoins en logements – le point mort**

**Le point mort est le nombre de logements nécessaires pour maintenir la population au niveau de « l'année zéro », sur une période donnée.**

Depuis 2000, une construction de logements d'abord destinée aux besoins du point mort (80% de la construction, soit 380 logements par an).

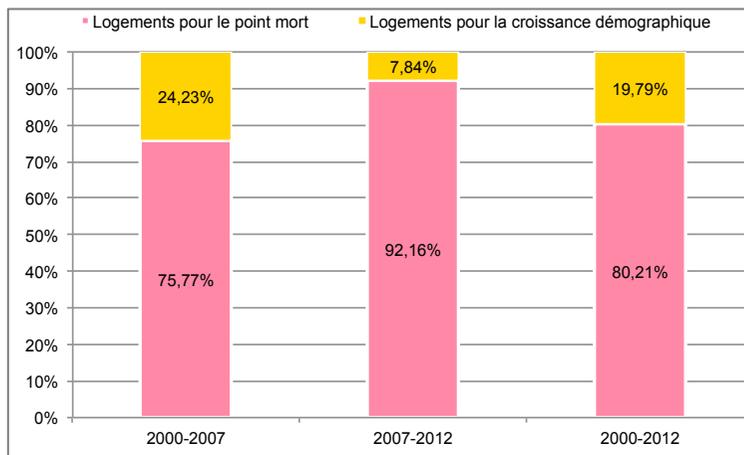
Ce phénomène s'explique principalement par un besoin de construction en réponse au desserrement des ménages (diminution du nombre de personnes par ménage, soit 261 logements par an).

Les impacts de la démographie sur les besoins en logement :

- Le ralentissement de la construction sur la période 2007-2012 par rapport au début des années 2000, s'explique aussi par un ralentissement de la démographie sur le territoire lié à une contraction du solde migratoire (bien que resté positif) et un équilibre entre les naissances et les décès.
- L'accroissement du poids du point mort traduit le besoin en logement en réponse au desserrement porté par le vieillissement de la population.

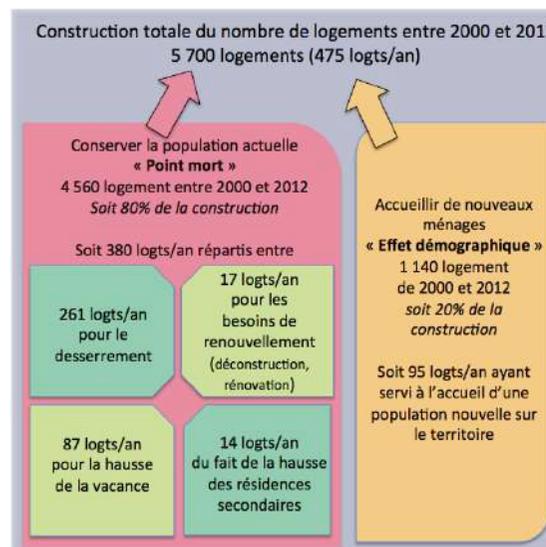
### Destination de l'augmentation du parc de logements de 2000 à 2012 pour le SCoT de la région de Cognac

Sources : DREAL-SITADEL et INSEE ; traitement Proscot

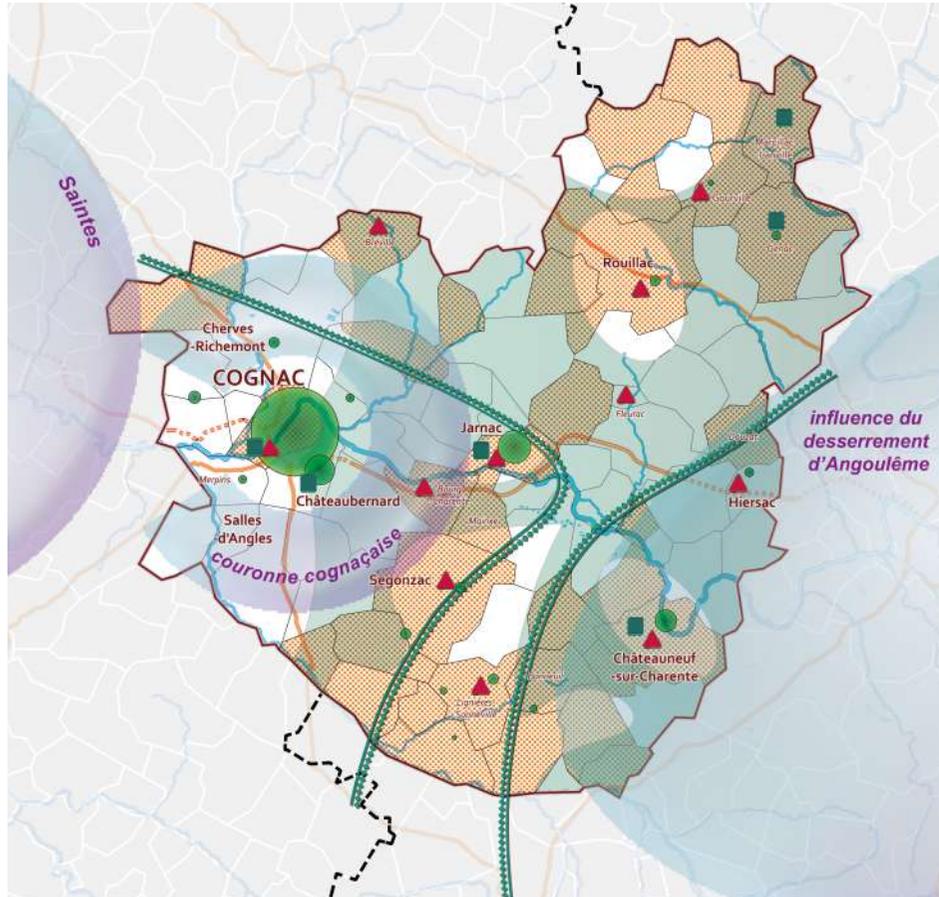


### Détail de l'évolution du nombre de logements entre 2000 à 2012 dans la région de Cognac

Sources : DREAL-SITADEL et INSEE, traitement Proscot



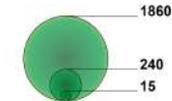
## Synthèse Habitat



### Caractéristiques du parc résidentiel

- une dynamique constructive soutenue depuis 1999
- une vacance résidentielle élevée : 9,5% (moyenne SCoT) et plus des logements
- des résidences secondaires et occasionnelles nombreuses : 5% (moyenne SCoT) et plus
- un marché immobilier plus élevé

### Le logement social en 2014



### L'offre en services de santé et en hébergements personnes âgées

- EPHAD (tous types)
- foyer logement

# Portrait économique général

## ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

### Les cinq grands secteurs économiques

Le secteur de Cognac concentre plus de la moitié des emplois du SCoT (environ 19 500 emp.) mais connaît un déclin sur la dernière période (-386 emp.), amorti par les autres intercommunalités (hausse globale de +171 emp.) où l'emploi croît entre +0,5%/an dans le secteur de Jarnac (+126 emp.) et +2,1%/an dans le secteur de Châteauneuf (+300 emp.), mais diminue dans les autres secteurs.

### Effectifs par grands secteurs économiques en 2012 et leur évolution absolue entre 2007 et 2012

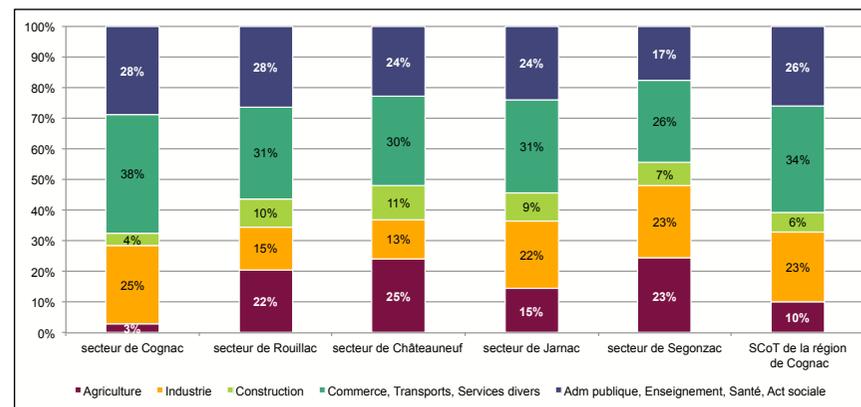
Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale		Ensemble	
	Effectif	Variation	Effectif	Variation	Effectif	Variation	Effectif	Variation	Effectif	Variation	Effectif	Variation
secteur de Cognac	534	-167	4 930	-93	801	-47	7 419	-16	5 518	-63	19 489	-386
secteur de Rouillac	574	36	385	57	258	93	828	69	729	5	2 642	260
secteur de Châteauneuf	727	12	386	38	336	21	870	234	690	-5	2 926	300
secteur de Jarnac	737	27	1 138	-23	461	25	1 561	28	1 226	68	5 062	126
secteur de Segonzac	887	-99	865	-168	276	14	973	77	643	48	3 773	-128
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>3 459</b>	<b>-192</b>	<b>7 704</b>	<b>-189</b>	<b>2 132</b>	<b>106</b>	<b>11 652</b>	<b>392</b>	<b>8 805</b>	<b>54</b>	<b>33 892</b>	<b>171</b>

Un territoire très agricole (entre 15 et 25% de l'emploi dans les secteurs les plus ruraux du SCoT), à l'exception du secteur de Cognac, dont le tissu économique est plus orienté vers l'industrie et les services marchands (38% de l'emploi de ce secteur).

### Part des emplois par grands secteurs économiques en 2012

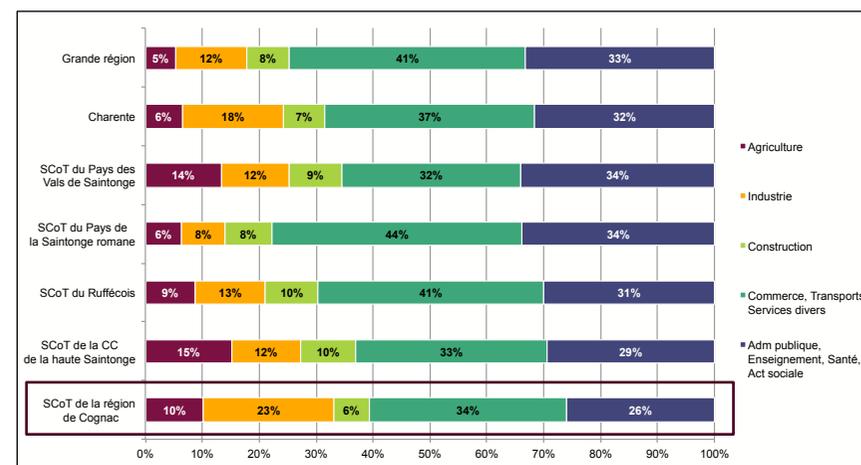
Source : INSEE, 2015, traitement EAU



Un tissu économique spécifique au Cognaçais, qui se distingue des autres territoires par une très forte présence des emplois industriels (23% contre environ 12% ailleurs) et au contraire par des services marchands encore peu présents (34% contre 37 à 44% dans les territoires de comparaison), témoignant des marges de progression vers la tertiarisation de son tissu économique.

### Part des emplois par grands secteurs économiques en 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



Une trajectoire de l'emploi global à la hausse, (+0,5% entre 2007 et 2012), portée par la construction (+3,5%) et les services marchands (+0,6%) qui connaît toutefois une dynamique nettement plus faible que les territoires de comparaison (entre +4,3 à +10,5%).

Une certaine résilience industrielle avec seulement -2,4% de l'emploi du secteur dans la région de Cognac, contre -10% au moins partout ailleurs.

### Évolution moyenne annuelle de l'emploi par grands secteurs économiques entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale	Total emplois
<b>SCoT de la Région de Cognac</b>	<b>-5,3%</b>	<b>-2,4%</b>	<b>5,2%</b>	<b>3,5%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,5%</b>
SCoT de la CC de la haute Saintonge	-7,8%	-11,2%	1,8%	10,5%	3,5%	1,6%
SCoT du Ruffécois	-2,9%	-19,1%	20,7%	14,7%	7,2%	5,8%
SCoT du Pays de la Saintonge romane	-8,9%	-9,2%	-4,3%	7,7%	4,5%	2,9%
SCoT du Pays des Vals de Saintonge	-5,2%	-18,9%	-6,6%	3,3%	7,1%	-0,9%
Charente	-6,2%	-12,6%	4,9%	4,2%	2,5%	-0,4%
Grande région	-8,0%	-10,3%	2,9%	4,3%	6,2%	2,0%

### Les fonctions économiques

Les fonctions : de Fabrication (4 339 emp.), de Gestion (2 417 emp.) et de Transports-Logistique (2 677 emp.), ainsi que de Services aux particuliers (2 206 emp.) sont les principales fonctions économiques en termes d'emplois en 2012.

Les emplois dans les services aux entreprises comme les prestations intellectuelles (+127 emp.), gestion (+89), distribution (+167), commerce inter-entreprises (+142), conception-recherche (+97) affichent une dynamique haussière liée à la structuration de la filière Cognac, dont le développement est fortement demandeur de capital humain à haute valeur ajoutée.

### Effectifs par fonctions et leur évolution entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU (en gras les évolutions les plus significatives)

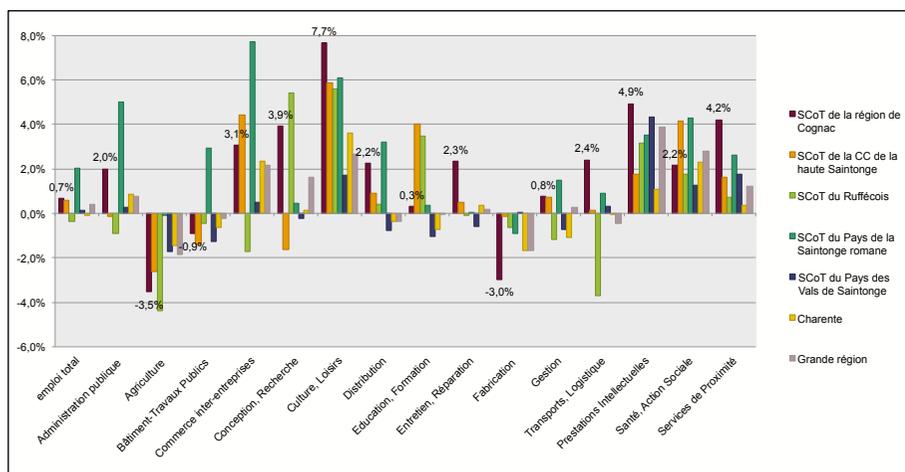
fonctions économiques	SCoT de la région de Cognac		secteur de Segonzac		secteur de Jarnac		secteur de Châteauneuf		secteur de Rouillac		secteur de Cognac	
	effectifs	variation	effectifs	variation	effectifs	variation	effectifs	variation	effectifs	variation	effectifs	variation
Administration publique	1 622	153	151	27	376	9	778	46	159	69	158	3
Agriculture	1 721	<b>-338</b>	319	-19	294	<b>-185</b>	376	<b>-89</b>	305	<b>-106</b>	426	61
Bâtiment-Travaux Publics	1 872	-87	552	<b>61</b>	519	59	316	<b>-122</b>	204	-76	281	-10
Commerce inter-entreprises	1 013	142	126	-20	504	<b>124</b>	187	45	45	3	152	-9
Conception, Recherche	558	97	43	-26	335	<b>119</b>	89	-2	9	-7	82	12
Culture, Loisirs	351	108	91	36	153	38	75	48	15	-5	17	-8
Distribution	1 597	167	163	-39	369	<b>101</b>	669	<b>89</b>	187	58	208	-43
Education, Formation	737	11	143	14	269	31	143	-10	96	-3	87	-21
Entretien, Réparation	2 072	226	284	<b>85</b>	498	-6	753	96	246	69	291	-18
Fabrication	4 339	<b>-705</b>	556	26	1 189	<b>-87</b>	1 364	<b>-135</b>	330	-43	900	<b>-466</b>
Gestion	2 417	89	502	67	827	53	616	31	216	-2	256	-60
Transports, Logistique	2 677	301	763	<b>145</b>	551	<b>94</b>	776	61	251	35	337	-34
Prestations Intellectuelles	592	127	153	52	204	40	120	-12	54	22	61	25
Santé, Action Sociale	1 100	112	174	32	270	<b>-97</b>	323	<b>114</b>	192	23	140	40
Services de Proximité	2 206	<b>411</b>	381	<b>55</b>	572	<b>116</b>	571	<b>158</b>	375	<b>72</b>	306	10
<b>Emploi total</b>	<b>24 875</b>	<b>814</b>	<b>4 402</b>	<b>495</b>	<b>6 932</b>	<b>410</b>	<b>7 155</b>	<b>317</b>	<b>2 684</b>	<b>109</b>	<b>3 703</b>	<b>-517</b>

Un rattrapage du territoire dans sa capacité à répondre aux besoins de ses usagers (résidents, travailleurs) avec une hausse importante des fonctions de Culture – Loisirs (+7,7%) et de services de proximité (+4,2%).

Une montée en gamme de la filière des services avec une forte hausse des prestations intellectuelles (+4,9%), emplois souvent spécifiques aux espaces intégrés au fonctionnement des aires urbaines.

### Évolution moyenne annuelle de l'emploi par fonctions économiques entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



## Les fonctions métropolitaines

Les fonctions métropolitaines sont définies à partir de la qualification de l'emploi, de la catégorie sociale, et la localisation spécifique dans l'aire urbaine. Sur les 15 fonctions présentées ici, 5 sont plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines : la conception recherche, les prestations intellectuelles, le commerce inter-entreprises, la gestion, la culture-loisirs.

Les cadres des fonctions métropolitaines sont les emplois dont la catégorie sociale correspond aux cadres et celles des chefs d'entreprises de 10 salariés et plus.

Le secteur de Jarnac (2 023 emplois) est le premier en matière d'emplois métropolitains (un peu plus de 40% de la totalité de la région de Cognac) et d'encadrement, devant le secteur de Châteauneuf et de Segonzac. Ces trois territoires enregistrent la hausse la plus importante de ces emplois sur la dernière période, alors que le secteur de Cognac semble décrocher, soulignant une diffusion des emplois métropolitains sur le territoire.

### Effectifs, proportion et évolution des emplois métropolitains dans le SCoT de la région de Cognac entre 2007 et 2012

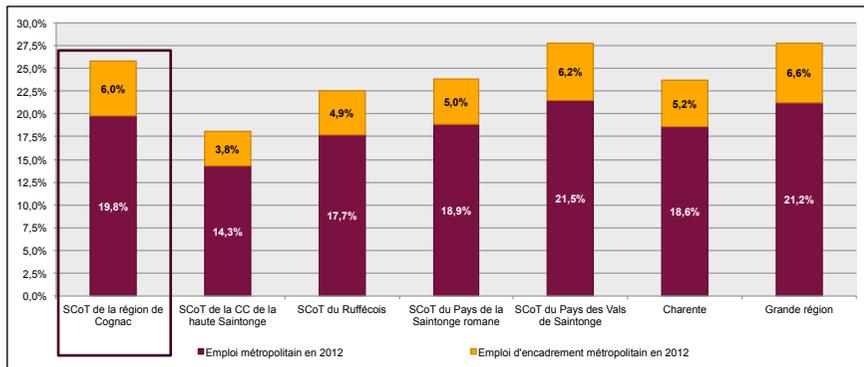
Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	Emplois métropolitains			Encadrement métropolitain		
	en 2012	part de l'emploi total	Variation 2007-2012	en 2012	part de l'encadrement dans l'emploi métropolitain	Variation 2007-2012
secteur de Segonzac	915	20,8%	109	287	31,4%	79
secteur de Jarnac	2 023	29,2%	373	718	35,5%	198
secteur de Châteauneuf	1 087	15,2%	111	258	23,7%	17
secteur de Rouillac	339	12,6%	11	81	23,9%	3
secteur de Cognac	568	15,3%	-40	152	26,8%	-43
<b>SCoT de la Région de Cognac</b>	<b>4 931</b>	<b>19,8%</b>	<b>563</b>	<b>1 496</b>	<b>30,3%</b>	<b>254</b>

À l'exception du Pays des Vals de Saintonge (6,2%) et de la grande région (6,6%), les emplois dans la région de Cognac présentent une part plus importante (6,0%) de fonctions métropolitaines et des cadres qu'ailleurs, synonyme d'une capacité du territoire à conserver sa spécificité productive à haute valeur ajoutée.

**Part des emplois métropolitains dans l'emploi total et encadrement, en 2012**

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

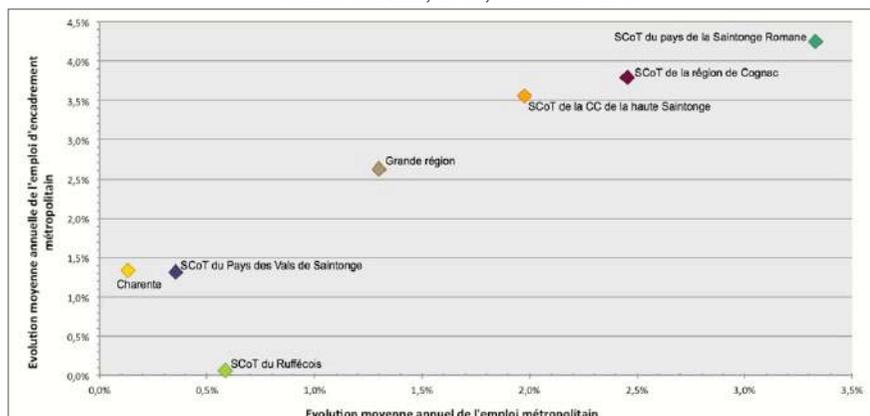


Sur la dernière période, tous les types d'emplois métropolitains sont en hausse dans la région de Cognac (+2,5%/an au global, et même +3,8%/an pour les cadres), ce qui témoigne d'un tissu économique en capacité d'innover et de valoriser sa filière d'excellence que sont les spiritueux.

Ces évolutions fortes tendent à renforcer le positionnement de la région de Cognac dans le contexte régional, ces taux étant les seconds plus forts après la Saintonge romane.

**Évolution annuelle des emplois métropolitains et de l'encadrement entre 2007 et 2012**

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



**Le marché de l'emploi**

À l'échelle de la région de Cognac, le nombre d'emplois a augmenté de 2 528 unités entre 1975 et 2012, avec toutefois des dynamiques contrastées entre les secteurs du territoire :

- une diminution dans ceux de Châteauneuf (-6,5% des emplois sur le long terme) et de Jarnac (-4,6%),
- une stabilisation dans ceux de Segonzac (+4,5%) et de Rouillac (+1,9%),
- et une hausse de +17,6% dans le secteur de Cognac.

Un retournement de tendance sur la dernière période (2007-2012) ; la hausse d'emploi étant le fait des secteurs de Rouillac, de Châteauneuf et de Jarnac, amortissant la dynamique de Grand Cognac (-386 emp.).

**Évolution de l'emploi dans les secteurs de la région de Cognac, depuis 1975**

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

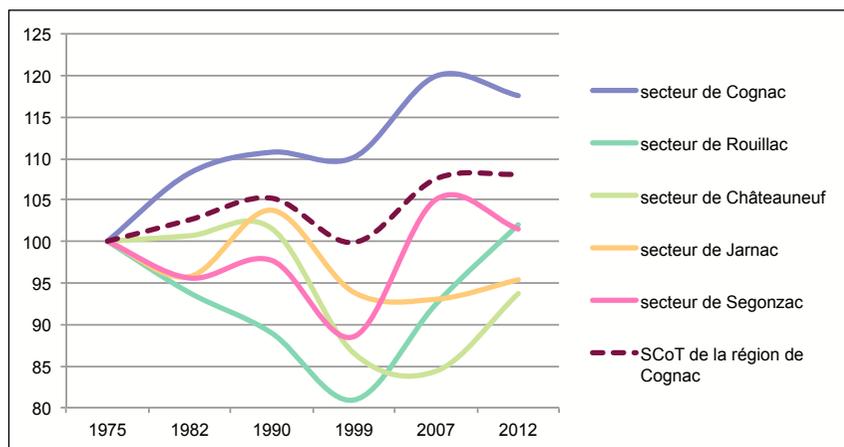
Territoires	1975	1982	1990	1999	2007	2012
secteur de Cognac	16 335	17 680	18 091	17 990	19 588	19 202
secteur de Rouillac	2 720	2 552	2 420	2 201	2 515	2 775
secteur de Châteauneuf	3 210	3 232	3 260	2 778	2 709	3 009
secteur de Jarnac	5 370	5 144	5 572	5 041	4 997	5 123
secteur de Segonzac	3 590	3 432	3 508	3 179	3 772	3 644
SCoT de la région de Cognac	31 225	32 040	32 851	31 189	33 581	33 753

Une dynamique de l'emploi portée sur le long terme par son moteur économique qu'est la filière cognac, avec notamment une baisse importante des emplois dans les années 1990, d'abord dans le secteur de Cognac (évolution synchrone des deux courbes), dont la baisse récente a été relayée par la poussée de l'emploi au sein des quatre autres secteurs depuis 1999, y compris Segonzac malgré le récent repli.

Des évolutions des secteurs du SCoT à interroger sous l'angle de la recomposition de l'appareil productif de certaines maisons de Cognac au sein du territoire de la région de Cognac, comme par exemple le déménagement de Martell depuis Cognac vers Rouillac.

### Évolution en base 100 : niveau de l'emploi en 1975

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



Entre 2007 et 2012, une croissance de l'emploi timide (+0,10%/an) au regard des dynamiques des territoires voisins (entre +0,31 et +1,14%/an), mais qui reste néanmoins supérieure à la moyenne départementale (-0,08%/an).

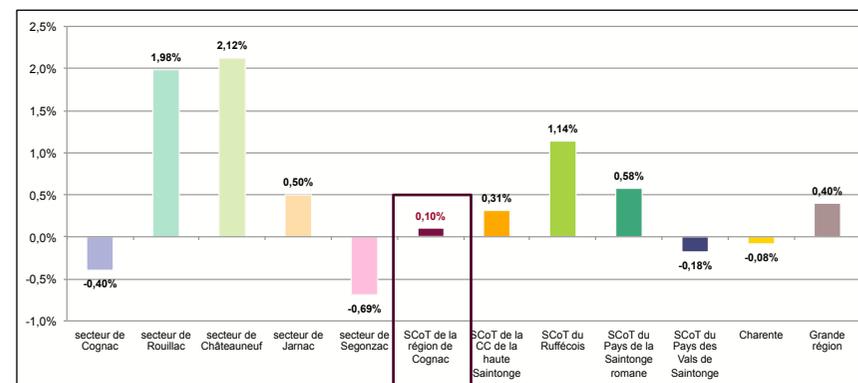
Une forte poussée de l'emploi dans les secteurs de Rouillac, de Jarnac et de Châteauneuf, en lien avec le desserrement de l'Angoumois et l'accueil de nouveaux habitants propice au développement de l'économie résidentielle, et permettant de compenser le repli enregistré dans les deux autres secteurs.

À la différence des territoires de comparaison, la région de Cognac ne semble pas bénéficier à plein de l'économie résidentielle, sa croissance

démographique atone limitant l'essor de marchés de consommation local forts.

### Évolution moyenne annuelle des emplois entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



Une spécificité locale sur les emplois productifs (47,6% dans la région de Cognac, contre 32,7% dans la Grande région) qui est fortement ancrée dans le territoire et son terroir, du fait de la filière Cognac et Spiritueux (voir paragraphe « Industrie »), mais une économie résidentielle en repli, soulignant ainsi la capacité limitée à attirer durablement de nouvelles populations.

### Effectifs, proportion et évolution des emplois présents et des emplois productifs dans le SCoT de la région de Cognac entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

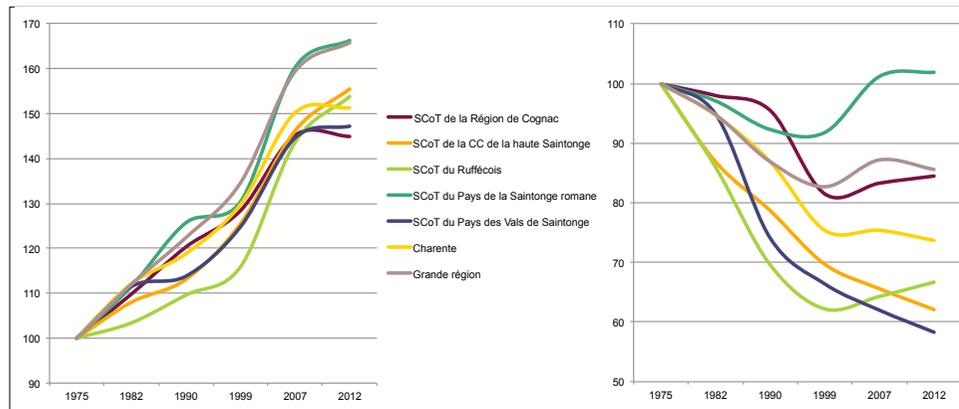
Territoires	Emplois présents			Emplois productifs		
	Effectifs	% emploi total	Evolution 2007-2012	Effectifs	% emploi total	Evolution 2007-2012
secteur de Cognac	10 839	56,4%	-220	8 363	43,6%	3
secteur de Rouillac	1 419	51,1%	58	1 356	48,9%	-272
secteur de Châteauneuf	1 548	51,5%	125	1 461	48,5%	-160
secteur de Jarnac	2 667	52,1%	9	2 456	47,9%	24
secteur de Segonzac	1 224	33,6%	-15	2 420	66,4%	-72
<b>SCoT de la Région de Cognac</b>	<b>17 698</b>	<b>52,4%</b>	<b>-43</b>	<b>16 055</b>	<b>47,6%</b>	<b>-477</b>
SCoT de la CC de la haute Saintonge	13 774	61,7%	830	8 535	38,3%	-1 124
SCoT du Ruffécois	7 346	61,6%	491	4 579	38,4%	-1 128
SCoT du Pays de la Saintonge romane	23 692	71,9%	864	9 270	28,1%	-437
SCoT du Pays des Vals de Saintonge	10 947	66,1%	199	5 613	33,9%	-2 004
Charente	87 172	61,5%	611	54 643	38,5%	-5 757
Grande région	1 556 491	67,3%	59 535	757 618	32,7%	-69 654

Une croissance forte des emplois de la sphère présentielle sur le long terme, correspondant à la tendance générale de tertiarisation de l'économie, mais qui s'essouffle depuis 2007 alors même que ceux de la sphère productive connaissent une reprise, dès 1999, après le choc connu par la filière du Cognac.

### Évolution de l'emploi présentiel depuis 1975

### Évolution de l'emploi productif depuis 1975

Source : INSEE, base 100 : données 1975, traitement EAU



## INTERDÉPENDANCES

### Fonctions métropolitaines et pérennité des activités

- La faible présence des fonctions métropolitaines, à l'exception du secteur de Cognac, interpelle sur la capacité de l'appareil de production local à décider par lui-même de son devenir car dépendant en partie de fonctions supports comme la gestion, la direction, la R&D ... extérieures (sièges sociaux déterritorialisés).
- La spécificité cognaçaise de l'industrie agri/agro-alimentaire constitue une opportunité de développement, en lien avec les partenariats constitués (Spirit Valley, Atlanpack) ou en cours de constitution à l'échelle du Grand Ouest français (viti-viniculture,

aéronautique), notamment sur des fonctions de R&D et d'encadrement.

## Sphère présentielle et profil démographique

- La stagnation de la sphère présentielle depuis le milieu des années 2000 constitue d'abord une alerte quant à la capacité du territoire à attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises, mais aussi par-là, un levier d'évolution fort pouvant constituer un axe d'action dans le projet de développement économique de la région de Cognac.
- En lien avec la tendance démographique, la crise économique a nettement freiné le développement des commerces, de l'artisanat et des services à la personne, mais s'ouvre désormais à eux le marché de la *Silver Economy*, soutenu dans les années à venir par la tendance au vieillissement de la population, plus ou moins rapide suivant les secteurs du territoire.

## Spécificité économique et environnement

- La filière viti-vinicole devra faire face aux enjeux soulevés par le changement climatique (réchauffement climatique, précipitations plus nombreuses, acidité croissante des distillations, ...), ce qui implique un besoin important en matière de R&D, d'intrants (potentiel d'un Cognac Bio ?) mais aussi de fixer des objectifs d'amélioration de la qualité chimique et biologique des espaces naturels (cours d'eau, masses d'eau, sols, ...)

## ENJEUX

- Organiser le renforcement des activités de la filière Cognac et spiritueux, en lien avec la montée en compétence des métiers (R&D, Gestion, Fonctions supports) et l'accroissement des surfaces de vignobles (activités d'accompagnement de la filière : machines, robots, ...)

- Veiller à limiter la dépendance économique du territoire à une seule production « *monoproduit, mais pas monoactivité* », pour limiter les conséquences liées aux fluctuations des marchés mondiaux.

## GOVERNANCE

### Région Poitou-Charentes

#### La Smart Specialisation Strategy (S3) – UE / Poitou-Charentes

Il s'agit d'un concept communautaire visant à promouvoir l'efficacité et la bonne utilisation des investissements publics en matière de recherche. La valorisation de certaines filières économiques régionales fortes constitue la pierre angulaire de cette démarche d'innovation régionale. Elle poursuit l'objectif d'une accélération de la croissance économique locale. La S3 concourt à la mise en œuvre de la stratégie communautaire Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et mieux répartie.

La *Politique de Cohésion 2014-2020 de l'Union européenne* met l'accent sur la recherche et le développement pour une Europe compétitive. Dans ce contexte, la région Poitou-Charentes cible 7 champs d'activités stratégiques dont la Qualité alimentaire et l'Environnement / Santé, ainsi que 3 secteurs émergents, les Energies Renouvelables, les Boucles locales de stockage et de consommation électriques, la *Silver Economy*.

#### Le Contrat de Plan État Région / Poitou-Charentes, 2015-2020

- **La diversification économique**

Le CPER entend accompagner :

- **le développement des filières de recyclage à haute valeur ajoutée**, en soutenant notamment les projets collaboratifs

structurant de montage de filières régionales, en particulier de recyclage des déchets industriels et du BTP, en fonction des spécificités économiques de la région,

- les maîtres d'ouvrage dans **des démarches de management environnemental** portant sur les sites ou les produits et des démarches de responsabilité sociale des entreprises (RSE),
- les évolutions démographiques et sociales à venir, pourvoyeuses d'emplois nombreux, en particulier **dans les secteurs du service à la personne en lien avec le vieillissement** de la population.

Il soutient, accompagne les filières d'avenir et développe l'usine du futur, en saisissant 5 des 34 plans de reconquête proposés par le ministère de l'Économie dans le cadre de la Nouvelle France Industrielle :

- les énergies renouvelables,
- la chimie verte et les biocarburants,
- la rénovation thermique des bâtiments,
- les bornes électriques de recharge,
- la *e-education*.

Les leviers d'actions :

- Les structures d'animation
  - **Les pôles de compétitivité** : la région Poitou-Charentes ne dispose pas sur son territoire de pôles de compétitivité labellisés au niveau national. Elle compte néanmoins un pôle de compétitivité régional, le Pôle des éco-industries. La région pourra poursuivre les rapprochements avec les pôles de compétitivité, en particulier Xylofutur (Bois – Bordeaux), Aerospace Valley (Aéronautique – Bordeaux), Vegepolis (Végétal – Angers), dans l'objectif d'élargir les territoires de compétence de ces pôles.
  - **Les instituts d'excellence** : la région s'engage à soutenir les projets structurants qui correspondent à des compétences particulières des filières régionales, au service de la compétitivité de l'industrie française, de la croissance verte et de la transition énergétique :

labellisation du pôle des éco-industries comme centre d'expertise en écologie industrielle, développement d'un cluster en mécatronique.

- **Usine du futur – Favoriser l'industrialisation**, en lien avec les secteurs d'activités identifiés dans la S3 du Poitou-Charentes : un dispositif de la Région en faveur de l'évolution des modes de production modèles et visant l'émergence des projets innovants et structurants permettant de solliciter les ressources financières du Programme d'investissement d'Avenir.
- Les outils de financement :
  - **Le plan national Usine du Futur** : au travers de financements BpiFrance.
  - Le lancement d'un appel à projet expérimental régionalisé à l'échelle de la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.
  - Le plan régional de compétitivité des entreprises, avec un Plan de soutien à l'investissement industriel pour la compétitivité et l'emploi des TPE-PME pour : l'amélioration des équipements industriels pour qu'ils soient plus performants ; au titre de la transition énergétique pour aider les entreprises à réduire leurs consommations énergétiques et s'inscrire dans un processus d'autonomie énergétique ; pour la formation des salariés, l'organisation du travail et de dialogue social.
- L'internationalisation : voir *Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises*, adopté le 21 juin 2013.
- **Le développement industriel**

Accompagner le développement économique de zones en reconversion industrielle ou en forte tension soio-économique par le soutien à des projets de Zones d'Activités Economiques (ZAE), et le soutien du Pôle Métiers du Cognac.

## Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE), adopté le 21 juin 2013

La Région Poitou-Charentes a établi une stratégie spécifique en matière d'ouverture internationale des entreprises picto-charentaises. En matière de leviers d'action par filières économiques, le PRIE fixe des objectifs et des actions précises :

- **Agroalimentaire** :
  - Encourager les exportations sur les produits haut-de-gamme (identification des produits et accompagnement),
  - Utiliser la notoriété de certains produits (notamment le cognac) pour porter à l'export d'autres produits de la région,
  - Encourager la présence des entreprises sur des salons identifiés par le plan d'internationalisation de la filière (SIAL, Vinexpo, Européen, Serbotel, Biofach, Natureexpo, Valeriane, Seafood, Fruita Logistica, Intermeat, ISM),
  - Organiser un rendez-vous acheteur (éventuellement dans le cognaçais),
  - Organiser en région un salon à vocation internationale,
  - Adapter les produits à la clientèle étrangère visée,
  - Mieux valoriser le rôle de conseil des services vétérinaires et les informations fournies dans la base Expadon de la DRAAF.
- **Bois – Bâtiment bois** :
  - Inciter les entreprises à s'associer et s'investir dans une démarche commune,
  - Saisir l'opportunité de stages pour valoriser l'image du bois auprès des étudiants,
  - Encourager la présence des entreprises sur des salons identifiés par le plan d'internationalisation de la filière (Carrefour, Ligna, Eurobois).
- **Aéronautique** :
  - Encourager les regroupements d'entreprises,

- Renforcer la visibilité des entreprises de la région lors de manifestations d'envergure comme le salon du Bourget par exemple.
- **Emballage :**
  - Renforcer les liens avec les autres filières,
  - Renforcer la structuration du métier de l'imprimerie,
  - Davantage structurer le *e-commerce*.
- **Tourisme :**
  - Utilisation de la notoriété de produits picto-charentais pour faire la promotion du territoire (notamment le Cognac),
  - Accompagner davantage les entreprises de tourisme sur la traduction de leurs outils promotionnels,
  - Renforcer les synergies des entreprises à l'export.

Le PRIE fixe des leviers d'action inter-filières économiques :

- Sensibiliser les entreprises à l'export.
- Former les entreprises à l'export.
- Accompagner les entreprises dans leurs stratégies export.
- Sensibiliser les entreprises à la sécurisation logistique et aux formalités douanières.
- Renforcer l'utilisation des VIE.
- Développer les synergies inter-filières.
- Encourager l'apprentissage et l'utilisation des langues étrangères.
- Renforcer la communication autour du PRIE et des différents dispositifs.

## Le coup de pouce aux Très Petites Entreprises

Voir dispositif ADEL 16 ci-après.

L'aide de la Région est égale à 20 % des dépenses éligibles, dans la limite de 5 000 €.

## Les groupements par filières et les clusters

- **La Spirit Valley** (*extrait du site internet*)

Au milieu des années 90, l'intégration de maisons de Cognac au sein de grands groupes internationaux de spiritueux, amènent les acteurs de la région de Cognac à s'intéresser à une ouverture de leurs gammes produites, autre que le cognac.

La présence des industriels de l'emballage fédérés au sein d'Atlanpack, le développement du centre universitaire à Segonzac dans les marchés des spiritueux, puis l'implantation de l'Institut National du Design Packaging, suscitent une dynamique de création de nouveaux concepts de produits spiritueux.

Cette dynamique attire des investisseurs pour le développement de nouvelles boissons alcoolisées (vodka, cocktails, prémix, ...) qui trouvent une offre complète et globale de service de la formulation de produit, au design, en passant par la tonnellerie et tous les types de conditionnements, des conditionneurs et des logisticiens...

Ce pôle de compétences se structure aujourd'hui en une dynamique « Spirit Valley » qui permet à tous les acteurs de se fédérer afin d'assurer la réussite des projets de conditionnement des boissons alcoolisées dans la région de Cognac.

- **Atlanpack**

Le pôle emballage-conditionnement de l'Arc Atlantique représente plus de 400 entreprises implantées sur ce territoire. Association de loi 1901 créée en 1997, elle est administrée par les professionnels régionaux de l'emballage. Tous les métiers de la filière y sont représentés et tous les matériaux de

l'emballage utilisés. **Atlanpack est membre fondateur de l'Institut National du Design et du Packaging.**

- **L'Institut National du Design et du Packaging**

Organisme fédérateur de promotion et de valorisation du design packaging, l'INDP est une plateforme de représentation et de mutualisation des compétences, carrefour de rencontres et d'échanges au service des acteurs de la profession : marques, designers, industriels.

### Les pôles de compétitivité

- **Aérospace Valley**, pôle mondial en Midi-Pyrénées et Aquitaine, **premier bassin d'emplois européen dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués.** Le Pôle a pour objectif de maintenir les positions des Grands Groupes, Entreprises de Taille Intermédiaire, PME-PMI sur les marchés actuels, en conservant une avance technologique, et de leur permettre d'accéder à de nouveaux marchés, engendrés par les ruptures technologiques et les innovations, grâce à la participation à des projets de coopération, en particulier dans les domaines : aéronefs, porteurs, équipements et motorisation (avions civils et militaires, hélicoptères), énergie, systèmes autonomes aéronautiques.

➔ **une filière de développement potentiel en lien avec les entreprises présentes sur le territoire du SCoT (cf. ci-après).**

- **Agri sud-ouest innovation, pôle agricole et agro-industriel du Sud-Ouest**, qui collabore avec plus de 300 adhérents parmi lesquels deux tiers sont des entreprises (en majorité des PME-ETI), des laboratoires, des centres de recherche ainsi que des institutionnels. La priorité du Pôle est d'accompagner les PME-ETI et d'augmenter leur valeur ajoutée, en les aidant à répondre aux enjeux de demain. L'un des trois axes stratégiques vise l'optimisation des intrants de production (éco-efficience), par exemple par la substitution des engrais azotés d'origine chimique.

- **Avenia, pôle aquitain sur les géosciences pour l'énergie et l'environnement.**

### Les Clusters d'initiative régionale :

- **Aérocampus cluster** : formation en aéronautique « Réseaux d'experts pour les entreprises du domaine de l'aéronautique »,
- **Aetos**, cluster aquitain sur les services et systèmes de drones,
- **Inno'vin (Gironde)** : c'est le cluster de la filière vitivinicole en Aquitaine. Il est né de la volonté de l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole en Aquitaine de se mobiliser autour des enjeux liés à la recherche et au développement afin d'accroître sa compétitivité. Inno'Vin a pour objectif de contribuer au développement économique de la filière vitivinicole en Aquitaine en accompagnant les entreprises dans leurs projets d'innovation. La valeur ajoutée d'Inno'vin est de rassembler au sein de la même structure (unique en France) l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole autour des problématiques liées à l'innovation et l'expérimentation.
- **Le Custer Plantes (Lot-et-Garonne)** : Le Cluster Plantes fabrique des produits phytosanitaires naturels pour protéger les plantes et trouve des alternatives écologiques aux produits chimiques.

### La Chambre du Commerce et d'Industrie de Cognac

La circonscription consulaire couvre une large partie du territoire, sauf le secteur de Rouillac, couvert par la CCI d'Angoulême.

La CCI de Cognac participe au développement des entreprises et à l'implantation des créateurs sur sa circonscription. Elle apporte un appui technique par le conseil, l'accompagnement personnalisé et les opérations collectives.

La mission de la CCI de Cognac consiste à mener des actions concrètes et directement utiles pour les entreprises, en contrepartie de la Taxe pour Frais de Chambre qu'elles versent. La CCIC estime qu'elle n'existe que par et pour les entreprises. La formation est également l'une des modalités d'action de la CCIC pour aider les entreprises.

La CCIC organise « Entreprendre Cognac », gère la pépinière Alexander Garandea et accompagne les entreprises dans les formalités qu'elles doivent remplir : CFE, ACCRE, Apprentissage, Carte des Commerçants Ambulants, Visas de documents liés à l'international, AGEFICE, ...

### Le Pays Ouest Charente – Pays du Cognac, PETR

- **Le dispositif « Prêt d'honneur Initiative Charente », PETR Ouest Charente**

Ce dispositif s'adresse à toute personne **qui crée ou reprend une activité**. Il permet de compléter les fonds propres des porteurs de projet et de faciliter l'obtention d'un prêt bancaire.

Le prêt d'honneur permet également de mobiliser les principales entreprises en les invitant à siéger au comité local d'agrément et par conséquent, à s'impliquer facilement et utilement dans le développement économique de leur territoire.

- **Le Dispositif ADEL TPE 16**

Le Département et les communautés de communes du Pôle Territorial Ouest Charente (périmètre du SCoT de la région de Cognac) accompagnent le maintien et le développement des activités artisanales, de commerces et services marchands de proximité par une aide aux investissements des TPE pour maintenir les projets locaux favorisant l'emploi et la prise en compte du développement durable.

Ce dispositif s'adresse aux artisans et commerçants qui souhaitent moderniser leur entreprise afin de diversifier ou développer leur activité, s'installer ou reprendre une affaire.

- entreprise située sur le territoire du Pôle Territorial Ouest Charente,
- entreprise en phase de développement ou de transmission-reprise,
- entreprise artisanale, commerciale, de commerce de détail ou de services de moins de 10 salariés, inscrite au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés, et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 900 000 € HT (par entreprise et non par établissement),
- entreprise en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales.

# Géographie de l'emploi

## ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

Avec plus de 11 900 emplois en 2012 répartis entre la ville-centre et les communes de périphérie (Merpins, Châteaubernard), le pôle d'emploi de Cognac était le principal pôle d'emploi du territoire. Le reste de l'espace étant polarisé par les chefs-lieux de canton qui concentrent entre 800 (Segonzac) et 2 500 emplois (Jarnac).

Une diminution de 343 emplois entre 2007 et 2012 dans le pôle cognacais (Cognac, Châteaubernard, Merpins, Salles-d'Angles, Cherves-Richemont) alors que les autres pôles d'emplois de la région de Cognac gagnent quasiment tous en emploi, certains sous l'impulsion des déménagements internes au territoire de certains établissements, depuis Cognac vers d'autres communes (Salles-d'Angles, Rouillac).

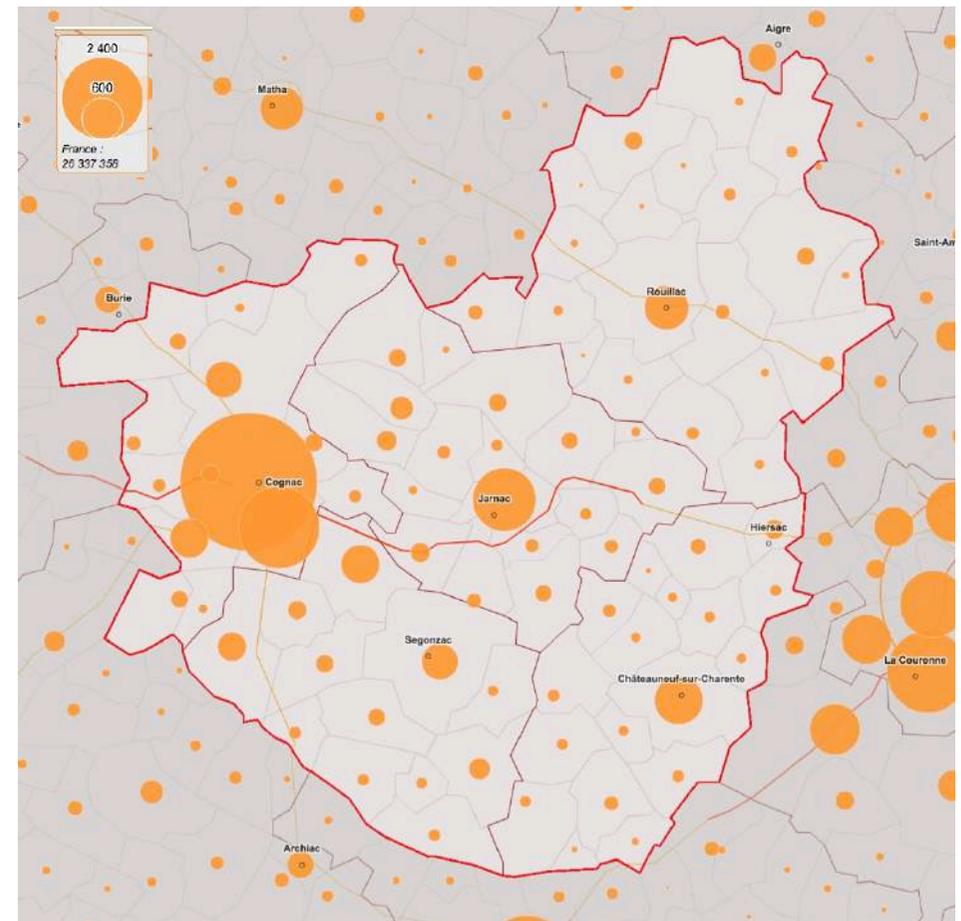
### Communes comprenant plus de 500 emplois en 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	2007		2012		Evolution 2007-2012
	nb emplois	% emplois du SCoT	nb emplois	% emplois du SCoT	
Cognac	12285	36,6%	11908	35,3%	-378
Châteaubernard	3846	11,5%	4168	12,3%	322
Jarnac	2601	7,7%	2518	7,5%	-83
Châteauneuf-sur-Charente	1294	3,9%	1476	4,4%	183
Rouillac	1000	3,0%	1225	3,6%	224
Merpins	1244	3,7%	947	2,8%	-297
Gensac-la-Pallue	926	2,8%	932	2,8%	6
Segonzac	961	2,9%	831	2,5%	-130
Cherves-Richemont	870	2,6%	828	2,5%	-43
Salles-d'Angles	430	1,3%	522	1,5%	92

### Répartition de l'emploi dans le SCoT de la région de Cognac, en 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

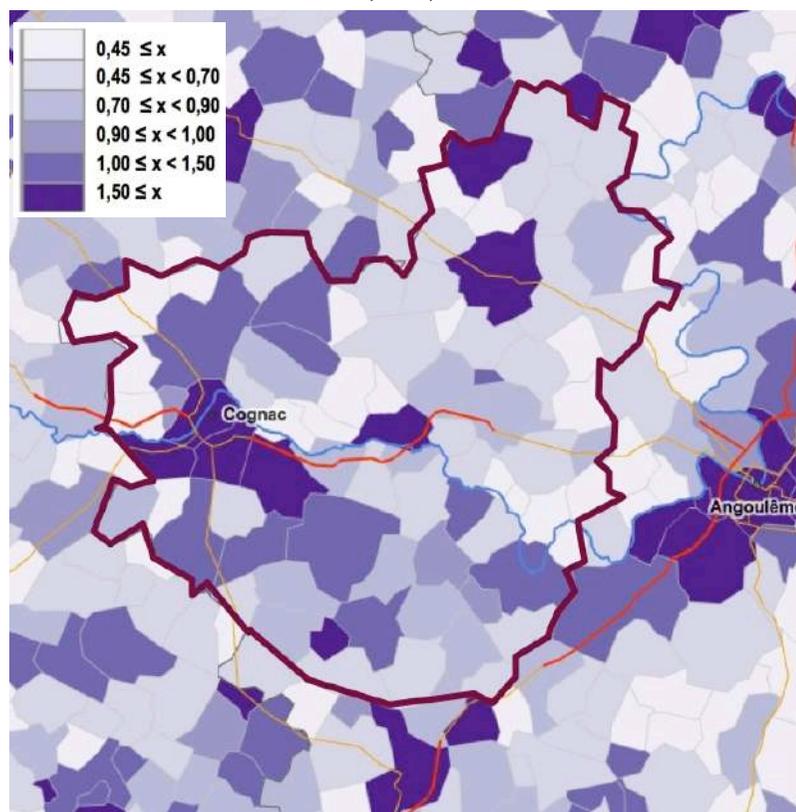


Le rapport entre les emplois au lieu de travail et les actifs occupés est favorable à tous les chefs-lieux de canton et les communes de la couronne périurbaine de Cognac du fait de la présence de grandes zones d'activités économiques (Merpins, Salles-d'Angles, Châteaubernard), permettant à ces communes de polariser les espaces autour d'elles en matière d'emploi.

**Taux de concentration : c'est le rapport entre les emplois dans une commune et les actifs occupés y résidant.**

**Taux de concentration dans la région de Cognac**

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



A la différence des territoires de comparaison où le taux de concentration est inférieur à 100 (plus de population active occupée que d'emplois), une attractivité économique affirmée sur l'ensemble de la région de Cognac (102,4 emplois pour 100 actifs occupés) et qui se renforce dans les secteurs périphériques du cœur cognaçais.

**Évolution du taux de concentration**

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	2007	2012	Variation 2007-2012
secteur de Cognac	139,1	138,9	-0,3
secteur de Rouillac	66,6	67,1	0,4
secteur de Châteauneuf	64,8	66,8	2,1
secteur de Jarnac	76,8	77,3	0,5
secteur de Segonzac	93,2	93,9	0,7
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>103,0</b>	<b>102,4</b>	<b>-0,7</b>
SCoT de la CC de la haute Saintonge	89,7	88,2	-1,5
SCoT du Ruffécois	87,2	87,5	0,3
SCoT du Pays de la Saintonge romane	93,9	96,0	2,0
SCoT du Pays des Vals de Saintonge	87,5	84,6	-2,9
Charente	102,0	102,2	0,2
Grande région	100,0	100,2	0,2

La tendance à la baisse du taux de concentration est imputable à la hausse plus forte du nombre d'actifs, (dont les actifs occupés, voir ci-après) que celle du nombre d'emplois, et met en évidence la résidentialisation du territoire.

**INTERDÉPENDANCES**

**Répartition de l'emploi et mobilité**

- L'accessibilité aux emplois du territoire autrement que par la voiture individuelle suppose la présence d'un réseau de transport collectif performant, d'autant plus difficile à mettre en œuvre qu'une grande partie du périmètre se compose d'espaces ruraux dont la densité humaine ne permet pas l'équilibre financier de ces services.

- Toutefois, le rapprochement entre lieu de travail et lieu de résidence permet de répondre en partie à cette problématique, notamment dans le cœur cognaçais (*voir Fiche Mobilités domicile-travail*).

### Emploi et attractivité du territoire

- Les pôles d'emplois du territoire correspondent aux chefs-lieux de canton. En ce sens, ils rayonnent sur leurs espaces de vie proches (le Rouillacais pour Rouillac, la grande Champagne pour Segonzac, ...) et permettent de flécher le développement économique et résidentiel dans ces espaces, en lien avec la notoriété et les avantages comparatifs qu'ils présentent (accessibilité, présence des services et commerces).
- À l'échelle de la région de Cognac, le rapport excédentaire entre emplois et actifs occupés, qui se maintient, souligne la capacité du territoire à être dynamique et à conserver ses entreprises, mais aussi celle à jouer un rôle non négligeable dans la géographie économique régionale, entre Saintes et Angoulême.

### Répartition de l'emploi et infrastructures de communication

- Pour pérenniser leurs activités économiques, les entreprises locales dépendent des conditions de circulation au sein et depuis/vers la région de Cognac (évacuation et traitement des vinasses, circulation des véhicules agricoles, approvisionnement et exportation des fabrications artisanales, ...)
- Pour cela, le réseau de voiries nationales, départementales et communales doit permettre des temps de parcours optimisés ; de même que l'infrastructure ferrée doit permettre aux actifs, résidents ou non, d'accéder aux emplois.

### ENJEUX

- Affermir le rayonnement économique et la géographie de l'emploi en pérennisant l'équilibre emploi / actifs (développement économique et résidentiel synchrones).
- Accroître les retombées économiques de la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse SEA par l'amélioration des conditions d'accessibilité à la gare d'Angoulême (via la RN 141 notamment).
- Veiller à la desserte des zones d'activités économiques du territoire par des solutions de transport collectif et de mobilité douce les reliant aux centres villes et quartiers d'habitation les plus denses.

# Niveau d'activité de la population

## ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

### Taux d'activité et actifs

**Taux d'activité : c'est le rapport entre les actifs (actifs occupés et chômeurs) sur la population totale pour une classe d'âge donnée**

Une main d'œuvre locale plus nombreuse : entre 2007 et 2012, une population active qui augmente à la fois en valeur absolue (+714 personnes) et en valeur relative (+2 pts de pourcentage) dans la population totale des 15-64 ans.

Une distinction entre les secteurs du territoire avec une baisse dans ceux de Cognac et de Segonzac (environ -130 act. chacun) qui interroge sur la capacité de maintenir à terme une population suffisante à la pérennisation des commerces et services de proximité, mais une hausse nettement supérieure dans les espaces les plus liés au desserrement de l'Angoumois et bénéficiant de flux migratoires d'actifs plus forts.

### Actifs de 15 à 64 ans dans la région de Cognac en 2007 et 2012

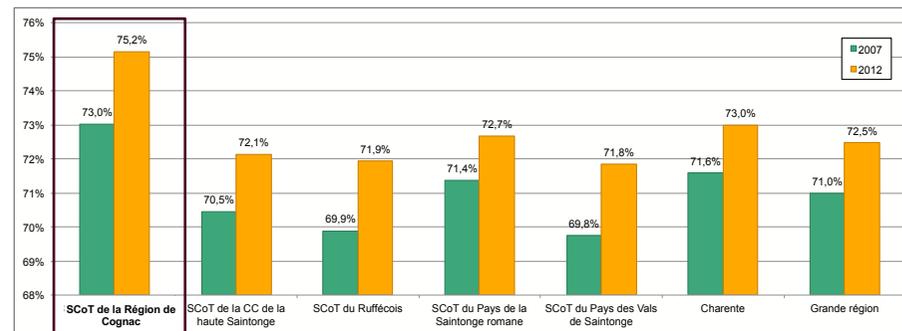
Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	en 2007			en 2012			Variation 2007-2012
	nbr actifs	% SCoT	% pop active	nbr actifs	% SCoT	% pop active	
secteur de Cognac	16 078	44,2%	72,3%	15 944	43,0%	74,0%	-135
secteur de Rouillac	4 184	11,5%	72,3%	4 593	12,4%	74,9%	410
secteur de Châteauneuf	4 589	12,6%	75,7%	4 916	13,3%	77,3%	327
secteur de Jarnac	7 114	19,6%	72,5%	7 355	19,8%	75,7%	241
secteur de Segonzac	4 377	12,0%	74,6%	4 247	11,5%	76,4%	-130
<b>SCoT de la Région de Cognac</b>	<b>36 342</b>	<b>100%</b>	<b>73%</b>	<b>37 055</b>	<b>100%</b>	<b>75%</b>	<b>714</b>

Un territoire plus actif que les territoires de comparaison où le taux d'activité est nettement plus faible (de 1,4 et 3,2 pts de pourcentage), et dont l'écart se maintient dans la dernière période intercensitaire. Cette population active constitue une main d'œuvre potentielle importante pour les établissements économiques de la région de Cognac.

### Taux d'activité des 15-64 ans en 2007 et 2012

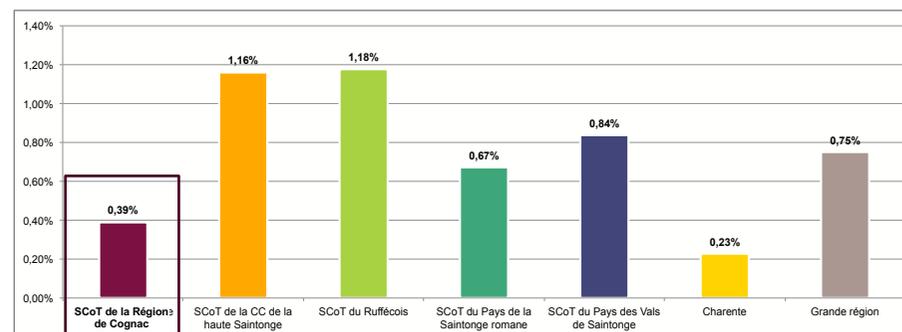
Source : INSEE, 2015, traitement EAU



Un renforcement du nombre de personnes en âge de travailler de 0,39%/an, soit un rythme relativement lent par rapport aux territoires de comparaison.

### Taux de croissance annuel moyen des actifs de 15 à 64 ans entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



## Taux d'emploi et actifs occupés

**Taux d'emploi : c'est le rapport entre les personnes ayant un emploi (les actifs occupés) et le nombre d'individus de la classe d'âge correspondante.**

Une tendance générale au renforcement du taux d'emploi de la population active partout dans la région de Cognac (+2 pts de pourcentage, +385 p.), les secteurs de Cognac et de Segonzac enregistrant toutefois une diminution absolue de leurs actifs occupés (respectivement -249 et -168).

### Actifs occupés de 15 à 64 ans dans la région de Cognac en 2007 et 2012

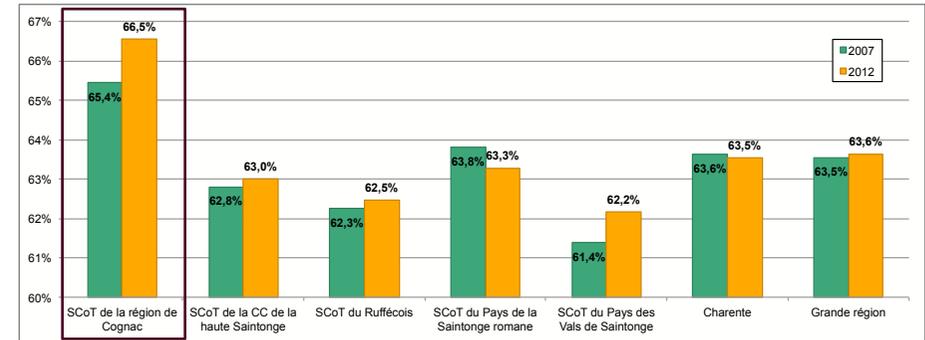
Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	en 2007			en 2012			Variation 2007-2012
	nbr actifs occupés	% SCoT	taux d'emploi	nbr actifs occupés	% SCoT	taux d'emploi	
secteur de Cognac	14 077	43,2%	63,2%	13 828	41,9%	64,1%	-249
secteur de Rouillac	3 775	11,6%	65,2%	4 138	12,6%	66,4%	363
secteur de Châteauneuf	4 182	12,8%	69,3%	4 502	13,7%	70,4%	320
secteur de Jamac	6 507	20,0%	65,9%	6 627	20,1%	67,8%	119
secteur de Segonzac	4 048	12,4%	69,6%	3 880	11,8%	69,7%	-168
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>32 590</b>	<b>100%</b>	<b>65%</b>	<b>32 975</b>	<b>100%</b>	<b>67%</b>	<b>385</b>

Des actifs occupés en proportion plus nombreux dans la population active qu'ailleurs dans le département ou la grande région (respectivement 63,5 et 63,6% de la pop. active) en 2012.

### Taux d'emploi des 15-64 ans en 2007 et 2012

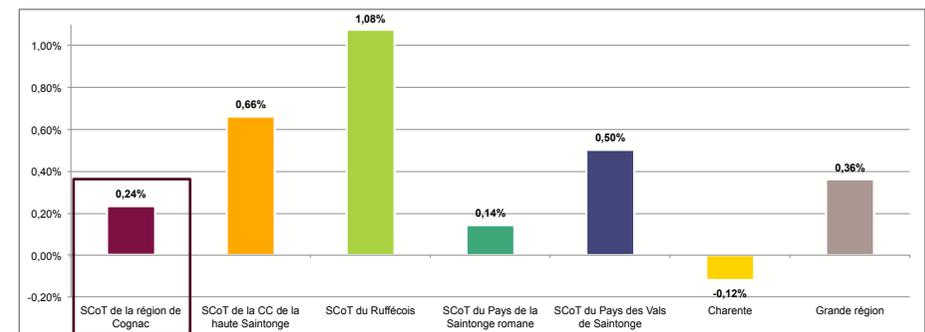
Source : INSEE, 2015, traitement EAU



Un rythme de croissance des actifs occupés opposé à celui de la Charente, mais qui reste moins fort que dans les territoires de comparaison, qui apparaissent en rattrapage par rapport à la région de Cognac.

### Taux de croissance annuel moyen des actifs occupés de 15 à 64 ans entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



## Taux de chômage

**Taux de chômage : c'est le rapport des actifs n'occupant pas de travail sur l'ensemble des actifs pour une classe d'âge spécifique**

En 2012, un taux de chômage global en-deçà des 12,7% de chômage à l'échelle de la France métropolitaine, les secteurs de Châteauneuf (proximité d'Angoulême offrant un accès facilité à un pôle d'emplois départemental) et de Segonzac étant relativement moins touchés par ce phénomène (tradition industrielle en développement).

### Chômeurs de 15 à 64 ans dans la région de Cognac en 2007 et 2012

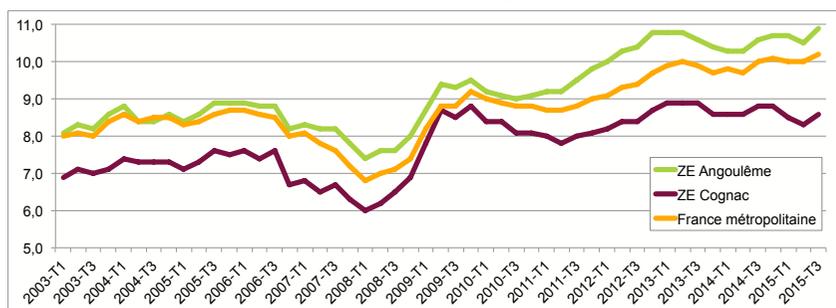
Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	en 2007			en 2012			Variation 2007-2012
	nbr chômeurs	% SCoT	taux de chômage	nbr chômeurs	% SCoT	taux de chômage	
secteur de Cognac	2 048	54,0%	12,6%	2 154	50,5%	13,5%	107
secteur de Rouillac	407	10,7%	9,8%	519	12,2%	11,4%	112
secteur de Châteauneuf	404	10,6%	8,5%	442	10,4%	8,9%	38
secteur de Jarnac	643	17,0%	9,1%	773	18,1%	10,5%	129
secteur de Segonzac	293	7,7%	6,7%	379	8,9%	8,7%	86
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>3 795</b>	<b>100%</b>	<b>10,4%</b>	<b>4 266</b>	<b>100%</b>	<b>11,5%</b>	<b>471</b>

Sur le long terme, le chômage est nettement inférieur à la France dans la zone d'emploi de Cognac et supérieur dans celle d'Angoulême (secteur de Rouillac et de Châteauneuf).

### Évolution du taux de chômage dans les zones d'emploi du territoire

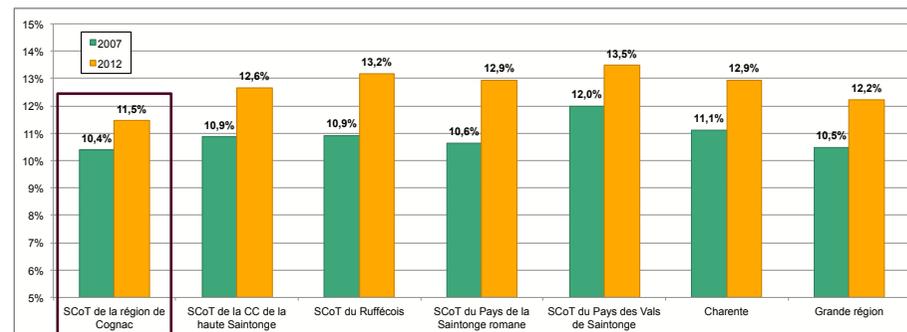
Source INSEE – T1 : 1<sup>er</sup> trimestre ; T3 : 3<sup>e</sup> trimestre



En 2012, un taux de chômage de 11,5%, ce qui est donc moins élevé qu'ailleurs (13,5% en Vals de Saintonge), avec un point de pourcentage en deçà des moyennes de la Charente et de la Grande région.

### Taux de chômage des 15-64 ans en 2007 et 2012

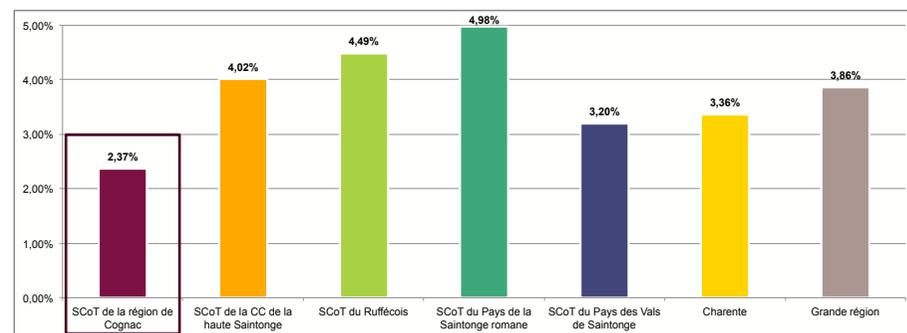
Source : INSEE, 2015, traitement EAU



Une évolution du nombre de chômeurs moins rapide qu'ailleurs qui souligne la capacité du territoire à résister aux conjonctures économiques et la capacité de résilience du tissu économique local.

### Évolution du nombre de chômeurs chez les 15-64 ans, en taux de croissance annuel moyen, entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



## Inactivité

**La population inactive désigne les personnes qui n'occupent pas un emploi ou qui ne sont pas en recherche d'emploi : les étudiants, les retraités, les personnes en incapacité de travailler, les personnes aux foyer, ...**

En 2012, une forte proportion de retraités (42% des inactifs) et autres inactifs (31%) parmi les 15-64 ans (*les retraités âgés dans cette tranche d'âge sont soit partis en pré-retraites soit en retraite, avant l'âge de 64 ans*), après un net repli des personnes en formation (-331 p., soit 28% de la baisse) et des autres inactifs (-792p., soit 67%) entre 2007 et 2012.

### Population inactive de 15 à 64 ans dans la région de Cognac en 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

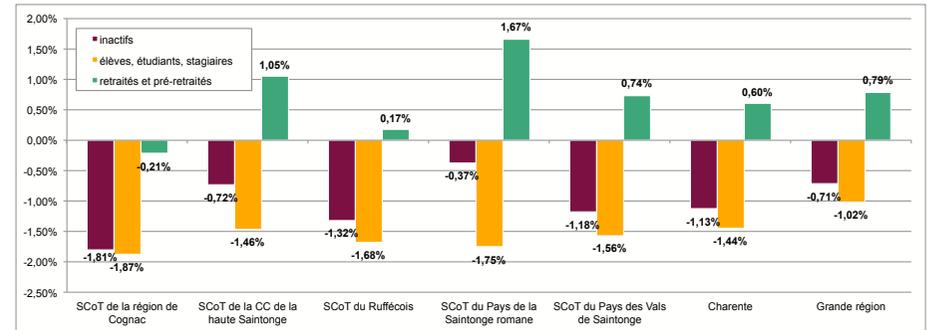
Territoires	Inactifs		dont élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés		dont retraités et pré-retraités		dont autres actifs	
	nbr	variation 2007-2012	nbr	variation 2007-2012	nbr	variation 2007-2012	nbr	variation 2007-2012
secteur de Cognac	5 617	-606	1 566	-183	2 238	-71	1 813	-351
secteur de Rouillac	1 523	-64	373	-20	649	22	500	-66
secteur de Châteauneuf	1 458	-66	405	-45	670	76	384	-96
secteur de Jarnac	2 372	-298	640	-39	1 014	-59	718	-200
secteur de Segonzac	1 347	-145	352	-43	618	-23	377	-79
<b>SCoT de la Région de Cognac</b>	<b>12 318</b>	<b>-1 178</b>	<b>3 336</b>	<b>-331</b>	<b>5 189</b>	<b>-55</b>	<b>3 792</b>	<b>-792</b>

Un repli de l'inactivité (-1,81%/an) à l'image de la tendance régionale globale (-0,71%/an) mais suivant une tendance d'évolution plus rapide ; de même que celui des personnes en formation avec -1,87%/an contre seulement -1,02% en Grande région, ce qui questionne la capacité du territoire à fournir une offre de formation attractive.

En revanche, la région de Cognac est le seul secteur où les retraités et les pré-retraités voient leur nombre diminuer entre 2007 et 2012 : substitution par les tranches d'âges actives dans les grands logements ? ou attractivité résidentielle moindre sur les personnes de classe d'âge avancée ?

### Taux de croissance annuel moyen de l'inactivité des 15-64 ans entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

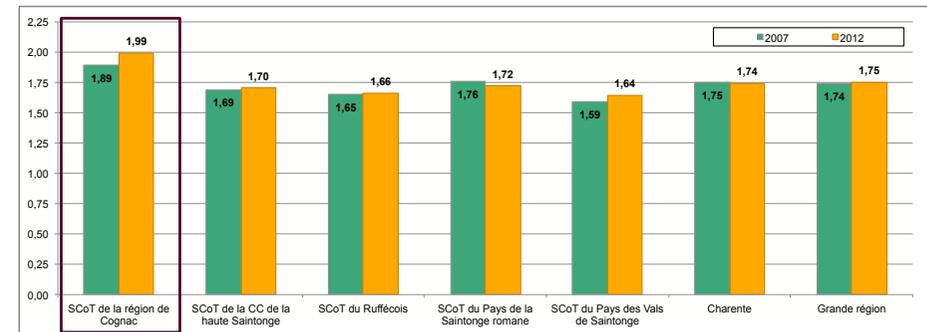


En région de Cognac, le ratio de dépendance économique est le plus élevé qu'ailleurs dans les territoires de comparaison, où l'on compte 1 actif en emploi pour 2 personnes dépendantes, ce qui implique de trouver des relais de croissance pour limiter cette dépendance, comme la création d'emploi ou l'entreprenariat.

**Le ratio de dépendance désigne le rapport entre le nombre de personnes ne travaillant pas (inactifs et chômeurs) sur le nombre de personnes ayant un emploi**

### Évolution du ratio de dépendance économique chez les 15-64 ans en 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



# Indicateurs sociaux et Formation

## ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

### Les catégories sociales des actifs

Une surreprésentation des ouvriers (33,4%) dans la population active, en lien avec les besoins d'un tissu économique local fortement industriel.

#### Les catégories sociales de la population active en 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU

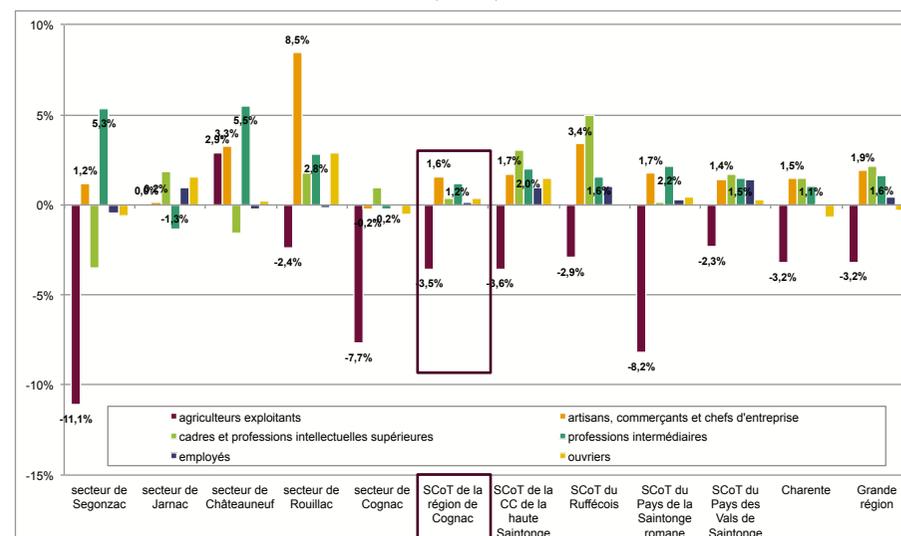
Territoires	agriculteurs exploitants	artisans, commerçants et chefs d'entreprise	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers
secteur de Segonzac	5,4%	7,7%	7,2%	21,0%	23,5%	34,9%
secteur de Jarnac	3,9%	7,2%	7,4%	19,3%	26,6%	35,1%
secteur de Châteauneuf	6,8%	7,1%	6,8%	21,0%	24,0%	33,5%
secteur de Rouillac	7,2%	8,6%	6,2%	19,2%	25,8%	32,6%
secteur de Cognac	1,1%	6,3%	9,4%	20,9%	29,0%	32,5%
<b>SCoT de la Région de Cognac</b>	<b>3,7%</b>	<b>7,1%</b>	<b>8,0%</b>	<b>20,4%</b>	<b>26,8%</b>	<b>33,4%</b>
SCoT de la CC de la haute Saintonge	6,6%	8,2%	5,9%	17,3%	28,9%	32,2%
SCoT du Ruffécois	4,5%	8,9%	6,8%	18,6%	29,6%	30,3%
SCoT du Pays de la Saintonge romane	2,3%	7,7%	9,1%	23,8%	31,4%	24,9%
SCoT du Pays des Vals de Saintonge	6,5%	7,6%	6,1%	17,4%	30,6%	30,9%
Charente	3,2%	6,9%	9,5%	21,6%	29,1%	28,7%
Grande région	2,7%	7,0%	11,8%	23,6%	30,0%	24,1%

Le tissu artisanal, entrepreneurial (+1,5%/an) ainsi que les professions intermédiaires (+1,6%/an) se renforcent plus rapidement qu'à l'échelle du département (respectivement +1,1 et +1,2%/an).

Les CSP+ (cadres et professions intellectuelles supérieures) déjà peu représentées enregistrent une croissance faible ce qui interroge la capacité du territoire à capter des populations à haut niveau de qualification nécessaires au développement du tissu économique (industrie des spiritueux, agro-alimentaire), comme la R&D, l'encadrement, les fonctions de conseil, ...

#### Taux de croissance annuel moyen des catégories sociales des actifs entre 2007 et 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



## Revenu des foyers fiscaux

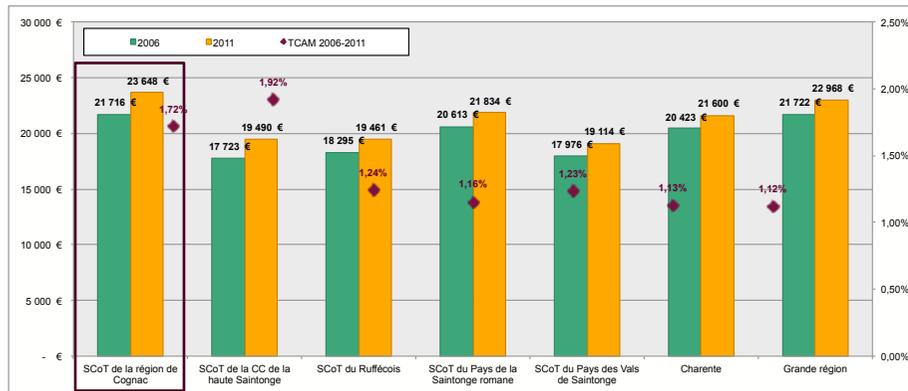
En 2011, un revenu fiscal moyen de 23 650 € par foyer fiscal.

La population de la région de Cognac bénéficie de revenus nettement plus élevés que les territoires de comparaison (maximum 22 970€ en région ALPC) et présente des niveaux de revenus comparables à ceux du Bordelais (environ 28 000€).

La région de Cognac présente un des taux les plus élevés de croissance du niveau de son revenu moyen par rapport son environnement géographique proche, renforçant les écarts de richesse observés précédemment et signalant les retombées économiques de la filière du cognac (positionnement luxe) sur les populations.

### Revenu moyen net déclaré par foyer fiscal en 2006 et 2011

Source : DGFIP, traitement EAU, en euros constants



Au sein de la Région de Cognac, des écarts de revenus moyens significatifs, entre les 27 075 € dans le secteur de Segonzac et les 20 600 € dans celui de Rouillac.

Des revenus moyens nets déclarés à la hausse dans tous les secteurs, de +1,5% dans celui de Cognac à +2,5%/an à Segonzac, renforçant ainsi les

écarts des autres secteurs avec Segonzac. Ces derniers voient leurs revenus moyens respectifs converger autour de celui de Cognac, grâce à des taux de croissance annuels compris entre 1,7 et 2%, quand celui du secteur de Cognac n'est que ce +1,5%/an.

### Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal dans la région de Cognac en 2006 et 2011

Source : DGFIP, traitement EAU, en euros constants

Territoires	en 2006			en 2011			Variation du revenu net moyen 2006-2011
	€	% revenu SCoT	% imposables	€	% revenu SCoT	% imposables	
secteur de Cognac	22 441	103%	54,1%	24 119	102%	56,7%	1,5%
secteur de Rouillac	18 673	86%	43,6%	20 601	87%	48,4%	2,0%
secteur de Châteauneuf	20 492	94%	48,4%	22 248	94%	53,8%	1,7%
secteur de Jarnac	21 400	99%	50,7%	23 488	99%	54,3%	1,9%
secteur de Segonzac	23 924	110%	52,4%	27 075	114%	56,7%	2,5%
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>21 716</b>		<b>51,3%</b>	<b>23 648</b>		<b>54,9%</b>	<b>1,7%</b>

Lecture du tableau : en 2011, le revenu moyen par foyer fiscal dans le secteur de Segonzac représentait 1,14 fois le revenu moyen de la Région de Cognac.

Des revenus de pension, de retraites et de rentes liés à la présence des classes d'âges avancées dans les secteurs de Cognac et de Jarnac ; lorsque ceux liés au patrimoine sont les plus élevés à Segonzac (16,2% contre 10,8% dans la Région de Cognac) en lien avec le niveau de vie des populations, plus aisées (revenus, domaine foncier, ...)

### Répartition des revenus fiscaux des ménages selon leur nature en 2012

Source : DGFIP, traitement EAU, en euros constants

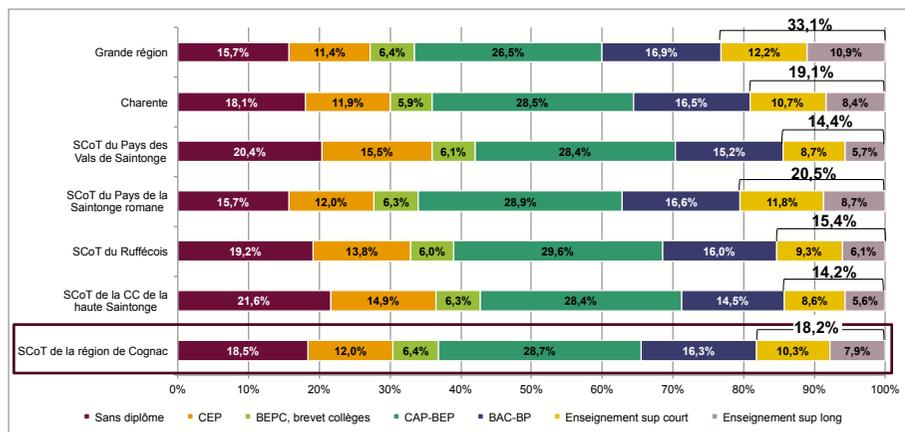
Territoires	revenus d'activités	revenus des pensions retraites et rentes	revenus du patrimoine	revenus des prestations sociales
secteur de Rouillac	60,6%	24,5%	10,6%	4,3%
secteur de Cognac	57,2%	27,3%	11,1%	4,4%
secteur de Segonzac	59,5%	21,6%	16,2%	2,7%
secteur de Châteauneuf	62,0%	22,4%	12,0%	3,5%
secteur de Jarnac	59,1%	25,2%	12,0%	3,7%
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>60,1%</b>	<b>24,8%</b>	<b>10,8%</b>	<b>4,3%</b>

## Niveaux de formation

Dans la région de Cognac, une prédominance des CAP/BEP (28,7%) à l'image des moyennes des territoires de comparaison (entre 26,5 et 28,9%) mais une population dont le niveau d'Enseignement supérieur (18,2%) reste en-dessous des moyennes de la Charente (19,1%) et de la Grande Région (21,2%).

### Niveaux de formation de la population non scolarisée de plus de 15 ans, en 2012

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



Une tendance d'évolution à l'œuvre assez rapide vers un niveau de qualification plus élevé avec une augmentation des personnes ayant des diplômes « BAC et plus » et au contraire une diminution des personnes peu voire pas qualifiées.

Une augmentation des personnes au niveau de qualification bas (CAP/BEP, BEPC, Brevet de collèges) en lien avec les besoins de la filière cognac, mais qui interroge la capacité des entreprises à recruter des personnes à la qualification technique plus avancée (BTS, Enseignement supérieur court).

### Évolution de la population non scolarisée de plus de 15 ans dans la région de Cognac suivant le niveau de qualification, entre 2007 et 2012

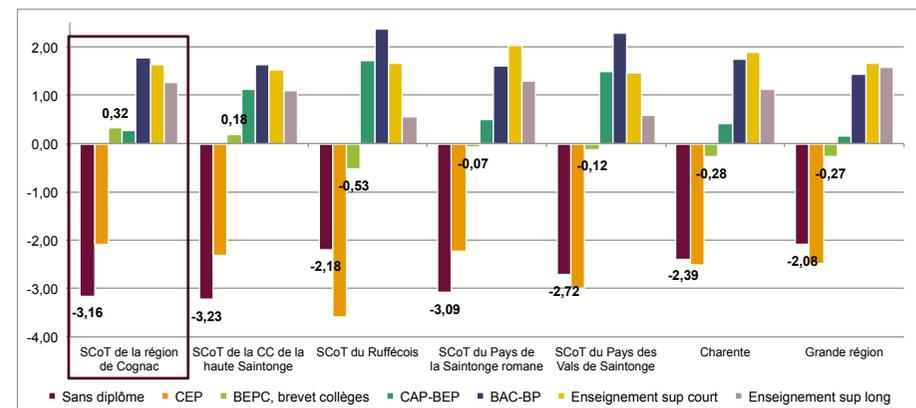
Source : INSEE, 2015, traitement EAU

Territoires	Sans diplôme	CEP	BEPC, brevet collèges	CAP-BEP	BAC-BP	Enseignement sup court	Enseignement sup long
secteur de Segonzac	-2,63	-2,01	-0,76	-0,42	1,59	2,99	1,25
secteur de Jarnac	-2,46	-2,31	0,35	0,47	1,52	1,46	0,98
secteur de Châteauneuf	-5,58	-1,96	0,20	1,90	2,57	1,53	1,34
secteur de Rouillac	-3,60	-2,32	-0,21	1,10	2,42	2,28	0,33
secteur de Cognac	-2,82	-2,02	0,80	-0,38	1,55	1,21	1,67
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>-3,16</b>	<b>-2,09</b>	<b>0,32</b>	<b>0,26</b>	<b>1,78</b>	<b>1,63</b>	<b>1,25</b>

Dans la région de Cognac, une répartition de la population qui s'inscrit dans les tendances d'évolution que connaissent les territoires de comparaison, notamment celle des personnes à haut niveau de qualification, à la seule exception de la hausse des personnes de niveau « BEPC, Brevet des collèges » (+0,32 pt, contre -0,27/0,28 pt en Charente et en Grande Région).

### Évolution de la population non scolarisée de plus de 15 ans dans le SCoT et les territoires de comparaison

Source : INSEE, 2015, traitement EAU



## Les offres de formations dans la région de Cognac

(Niveau : classement du niveau de diplôme / 1 = MASTER ; 2 = Licence, ...)

Source : MFR Charente, CCI Charente, Onisep, région Poitou-Charentes, CMA

Diplôme	Intitulé	secteurs d'activités	Niveau	Etablissement de formation
Licence Pro	Vins et Spiritueux	Vinification Œnologie Viticulture	1	Université des eaux de vie Segonzac
Master	Droit, gestion et commerce des spiritueux	Vinification Œnologie Viticulture	1	Université des eaux de vie Segonzac
Titre	Responsable d'établissement de l'économie sociale	Economie sociale familiale	1 ou 2	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
Form. Sup.	Responsable projet packaging R&D, développement durable	Emballage, packaging	2	CFA académique - UFA Delage Cognac
CP	Responsable en commerce international	Vente distribution	2	CFA CCI 16 - ICF Cognac
CP	Responsable en développement commercial	Vente distribution	2	CFA CCI 16 - ICF Cognac
DE	Comptable et Gestion financière	Gestion	2	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BTS	Mécanique et automatismes industriels	Installation électronique, maintenance	3	CFA académique - UFA Delage Cognac
BTS	Assistant de manager	Vente distribution	3	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BTS	Assistante de direction	Gestion	3	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BTS	Management des unités commerciales	Vente distribution	3	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BTS	Négociation et relation client	Vente distribution	3	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BTS	Assistant de manager	secrétariat assistantat direction	3	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BTS	Banque, conseiller de clientèle (particuliers)	Vente distribution	3	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BTS	Commerce international à référentiel commun européen	Commerce international	3	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BM	Coiffure	Service à la personne	3	CFA CMA Campus des métiers Cognac
Titre	Entrepreneur de petite entreprise	Gestion	3	CFA CMA Campus des métiers Cognac
BTS	Economie sociale familiale	Economie sociale familiale	3	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
BTSA	Viticulture-œnologie	Vinification Œnologie Viticulture	3	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
DE	Economie sociale familiale	Economie sociale familiale	3	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
BTS	Assistant de manager	Gestion	3	Lycée professionnel Jean Monnet
BTS	Management des unités commerciales	Vente distribution	3	Lycée professionnel Jean Monnet
MC	Technicien en énergies renouvelables option électricité	Energies renouvelables	4	CFA académique - UFA Delage Cognac
BAC pro	Électrotechnique Énergie Equipements Communicants	Installation électronique, maintenance	4	CFA académique - UFA Delage Cognac
BAC pro	Professionnel Pilotage de Ligne de Production	Installation électronique, maintenance	4	CFA académique - UFA Delage Cognac
BAC pro	Technicien d'usinage	Installation électronique, maintenance	4	CFA académique - UFA Delage Cognac
BAC pro	Commerce	Vente distribution	4	CFA CCI 16 - ICF Cognac
BAC pro	Monteur en installations de génie climatique	Génie climatique	4	CFA CMA Campus des métiers Cognac
BAC pro	Services aux personnes et aux territoires	Service à la personne	4	CFA CMA Campus des métiers Cognac
BAC pro	Coiffure	Service à la personne	4	CFA CMA Campus des métiers Cognac
BAC pro	Esthétique, cosmétique	Service à la personne	4	CFA CMA Campus des métiers Cognac
BPJEPS	Activités équestres mention attelage	Sport équestre / élevage cheval	4	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
BPJEPS	Activités équestres mention équitation	Sport équestre / élevage cheval	4	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
BPJEPS	Activités équestres mention tourisme équestre	Sport équestre / élevage cheval	4	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
BAC pro	Conduite et gestion des exploitations agricoles Systèmes à dominante culture	Agriculture	4	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
BAC pro	Conduite et gestion des exploitations agricoles Vigne et Vin	Vinification Œnologie Viticulture	4	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
BAC pro	Services aux personnes et aux territoires	Service à la personne	4	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
BAC pro	Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires	Vente distribution	4	CFA régional des MFR - MFR Jarnac
BAC pro	Services aux personnes et aux territoires	Service à la personne	4	CFA régional des MFR - MFR Jarnac
BAC Pro	Conseil Vente en produits alimentaires option Vins et Spiritueux	Vinification Œnologie Viticulture	4	Lycée technique privé Claire Champagne
BAC Pro	Services aux personnes et aux territoires	Service à la personne	4	Lycée technique privé Claire Champagne
BAC pro A	Productions horticoles et florales	Horticulture	4	MFREO Triac Lautrait
BAC pro A	Travaux paysagers Aménagement des espaces naturels	Horticulture	4	MFREO Triac Lautrait
BAC pro A	Viticulture Œnologie	Vinification Œnologie Viticulture	4	MFREO Triac Lautrait
CAP	Employé de commerce multi-spécialités	Vente distribution	5	CFA académique - UFA Delage Cognac
CAP	Assistant technique en milieu familial et collectif	Economie sociale familiale	5	CFA académique - UFA Delage Cognac
CAP	Conduite d'Installations de Production	Installation électronique, maintenance	5	CFA académique - UFA Delage Cognac
CAP	Tonnellerie	Tonnellerie	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	Installation électronique, maintenance	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Installateur sanitaire	Installation sanitaire	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Installateur thermique	Installation sanitaire	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Peintre - applicateur de revêtements	Bâtiment - second œuvre	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Solier - moquetteuse	Bâtiment - second œuvre	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Employé de commerce multi-spécialités	Vente distribution	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Employé de vente spécialisé option produits d'équipement courant	Vente distribution	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Employé de vente spécialisé option produits alimentaires	Vente distribution	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CAP	Coiffure	Service à la personne	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
Men. Comp.	Coloriste - permanentiste	Service à la personne	5	CFA CMA Campus des métiers Cognac
CQP	Ouvrier viticole	Vinification Œnologie Viticulture	5	CFA régional des MFR - MFR Cherves-Richemont
DE	Aide soignant	Service à la personne	5	CFA sanitaire et social - UFA IFAS Cognac
CAP	Fleuriste	Horticulture	5	MFREO Triac Lautrait

Des formations sur le territoire liées aux besoins des entreprises du Cognac vente, distribution, tonnellerie, emballage, ...) qui répondent en partie à leurs besoins

En effet, peu de formations continue permettent aux actifs en emploi de se former tout au long de la vie sur les métiers de la filière viti-vinicole.

Certaines formations ont totalement disparu, malgré un besoin local spécifique, par exemple sur l'alambic charentais, qui est prévu de réintégrer dans l'offre de formation locale.

## INTERDÉPENDANCES

### Population active et attractivité résidentielle

- Le niveau d'activité de la population est primordial dans la capacité du territoire à répondre aux besoins de son appareil économique, tant tertiaire qu'industriel.
- Ce niveau dépend fortement de la capacité du territoire à attirer et garder les populations entre 15 et 64 ans et par conséquent, des services, équipements (petite enfance, services aux particuliers, culture, loisirs, commerce) et de la qualité du cadre de vie qu'il peut proposer.

### Population active et offre de déplacements

- Toutefois, le niveau général d'activité de la population doit intégrer le besoin de déplacement vers les pôles d'emploi de la région de Cognac mais aussi vers ceux de l'extérieur (Saintes, Angoulême, Ruffec). À défaut d'une offre de transports adaptée, quelle que soit sa forme, les ménages les plus fragiles risquent une exclusion du marché du travail du fait du renchérissement à long terme du coût des déplacements et de l'automobile dans le budget des ménages.

## Offre de formation et besoins du tissu économique local

- Les besoins des entreprises de la région de Cognac sont spécifiques aux activités liées à la viti-viniculture (chaudronnerie, tonnellerie, marketing, langues étrangères, ...) qui nécessitent de pouvoir former initialement et tout au long de la vie des personnes aux métiers de ce secteur afin de maintenir ces savoir-faire sur le territoire nécessaires au bon fonctionnement de la filière économique phare.
- Des complémentarités entre les différents centres de formation (CFA, Université de Poitiers, Maisons rurales, ...) peuvent être envisagées.

## Niveau de qualification et besoins du tissu économique local

Pour fonctionner, les entreprises mobilisent des compétences correspondant à différents niveaux de qualification. Une main d'œuvre qualifiée et proche des unités de production est donc un élément important pour leur bon fonctionnement.

En termes d'attractivité et de vitalité de la vie économique locale, il convient donc de prendre en compte la capacité du territoire à accueillir des populations aux niveaux de qualification et de compétences diverses correspondant aux besoins des entreprises et donc à se doter d'équipements structurants, d'une vie culturelle riche, d'un parc de logements diversifiés, ...

## ENJEUX

- Capturer les jeunes par une offre de formation attractive dans des filières offrant des débouchés importants sur le territoire.
- Dans un contexte de nombreux départs à la retraite (des babyboomers), capturer les jeunes actifs pour que les entreprises puissent inscrire leur démarche de développement dans la durée et plus largement que les services et commerces à la population se renforcent.

## GOUVERNANCE

### Le Contrat de Plan État Région 2015-2020

- **La politique en faveur de la formation et de l'emploi**

Le CPER soutient les politiques de l'emploi, de la formation et de la réussite éducative, à hauteur de 17,6 M€. Il a identifié les besoins en emplois et en compétences, notamment :

- **la prise en compte du triptyque « économie, emploi, formation »**, qui devra être systématisé dans l'accompagnement des changements, des mutations économiques, des évolutions sociales, tout en intégrant les problématiques de développement durable qui sont sources d'emploi mais également d'adaptation des métiers,
- **la formation doit répondre aux besoins ou aux enjeux des entreprises** dans leur recherche de performance et de d'innovation,
- **l'accès de tous à la formation tout au long de la vie** doit être garanti ainsi que la possibilité pour tout individu de bénéficier au moins d'un premier niveau de qualification afin de s'adapter au monde qui l'entoure et à ses évolutions,
- **le renforcement de l'orientation professionnelle des jeunes et des adultes** pour une meilleure insertion professionnelle (service public plus efficient et plus lisible),
- la coordination des efforts de tous les acteurs emploi-formation, pour sécuriser les parcours professionnels.

➔ **À ces fins, les objectifs spécifiques en la matière ont été fixés :**

- **Accompagner la réforme du service public de l'orientation**, notamment l'information sur l'offre de formation et la professionnalisation des acteurs intervenant auprès des publics.
- **Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels** et anticiper les mutations économiques.

## Démarche Emploi, Formation de l'Interfilière du cognac, dans la CdC de Grand Cognac

La création de cursus de formation adaptés, la valorisation des métiers du cognac, le développement de l'emploi partagé, la sécurisation des parcours professionnels pour les emplois saisonniers, le dialogue social territorial, l'accompagnement au recrutement et le renforcement de l'attractivité des métiers et du territoire sont les premières pistes ouvertes par les groupes de travail mis en place depuis le début de l'année.

Tous les acteurs de la démarche, appelée Démarche Emploi, Formation de l'Interfilière du cognac (DEFI du cognac), se sont réunis au centre de congrès La Salamandre à Cognac le mardi 14 avril 2015.

Trois axes de travail ont été retenus :

- Adapter les formations aux besoins des entreprises et des salariés,
- Soutenir le recrutement,
- Sécuriser l'emploi, soutenir les démarches d'amélioration des conditions de travail.

## Le pôle des métiers du cognac et du verre

- Le projet d'un pôle des métiers du cognac et du verre verra le jour sur la zone d'activités de la Haute-Sarrazine. Il comprend un volet Arts verriers & Design, une offre touristique-économique, la constitution d'un réseau d'échanges et de savoirs, ainsi qu'une plate-forme de recherche et d'expérimentation sur les procédés verriers.
- Le volet formation devra ainsi compléter et développer les formations déjà dispensées par le centre de formation des apprentis de Cognac, notamment sur la section Tonnellerie sur les gros contenants, la réalisation et la réparation des alambics, une formation d'ouvriers de chais, une formation logistique, ...

# Industrie

## ÉTATS DES LIEUX ET TENDANCES

Un tissu industriel dominé par les activités de la filière des spiritueux (bouchonnage, tonnelage, distillation, verrerie, machines-outils, packaging / imprimerie, ...)

### Emplois dans les activités industrielles en 2014, dans la région de Cognac

Source : INSEE CLAP, 2015 ; traitement EAU

Les activités liées au cognac et aux spiritueux sont entourées en rouge.

Activités industrielles	secteur de Rouillac	secteur de Cognac	secteur de Segonzac	secteur de Châteauneuf	secteur de Jarnac	SCoT de la Région de Cognac	part de l'activité
							industrielle dans la totalité de l'industrie du SCoT
Autres industries extractives	0	56	0	49	0	105	1,5%
Industries alimentaires	10	163	15	15	188	391	5,6%
<b>Fabrication de boissons</b>	<b>161</b>	<b>1 469</b>	<b>176</b>	<b>49</b>	<b>432</b>	<b>2 287</b>	<b>32,6%</b>
Fabrication de textiles	0	0	2	0	20	22	0,3%
Industrie de l'habillement	0	1	0	0	0	1	0,0%
Industrie du cuir et de la chaussure	0	0	24	0	0	24	0,3%
<b>Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie</b>	<b>115</b>	<b>531</b>	<b>211</b>	<b>11</b>	<b>85</b>	<b>953</b>	<b>13,6%</b>
Industrie du papier et du carton	0	347	48	0	85	480	6,8%
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	4	171	27	8	2	212	3,0%
Industrie chimique	0	0	9	3	29	41	0,6%
Industrie pharmaceutique	0	0	0	61	0	61	0,9%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0	0	37	0	0	37	0,5%
<b>Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques</b>	<b>12</b>	<b>598</b>	<b>53</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>681</b>	<b>9,7%</b>
<b>Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements</b>	<b>1</b>	<b>284</b>	<b>131</b>	<b>0</b>	<b>141</b>	<b>557</b>	<b>7,9%</b>
Fabrication d'équipements électriques	0	0	160	72	0	232	3,3%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	30	223	12	0	0	265	3,8%
Fabrication d'autres matériels de transport	0	359	0	0	0	359	5,1%
Fabrication de meubles	5	5	0	0	3	13	0,2%
Autres industries manufacturières	0	55	1	2	1	59	0,8%
Réparation et installation de machines et d'équipements	19	223	33	13	16	304	4,3%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	20	0	1	0	21	0,3%
Captage, traitement et distribution d'eau	10	37	9	1	0	57	0,8%
Collecte et traitement des eaux usées	3	153	0	0	0	156	2,2%
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	9	142	0	0	12	163	2,3%
Dépollution et autres services de gestion des déchets	0	32	0	0	0	32	0,5%
<b>Total des emplois de l'industrie</b>	<b>369</b>	<b>4 650</b>	<b>933</b>	<b>235</b>	<b>830</b>	<b>7 017</b>	<b>100,0%</b>
Part de l'emploi industriel du secteur géographique dans l'industrie du SCoT	5,3%	66,3%	13,3%	3,3%	11,8%	100,0%	

**Les Très Petites Entreprises ont moins de 10 salariés. L'établissement est une unité de production individuelle, mais dépendant juridiquement d'une entreprise.**

Malgré la présence de très grands établissements industriels dans les environs de Cognac, un tissu industriel à 82% composé de TPE.

### Caractéristiques des établissements industriels en 2012

Source : CLAP, 2012 ; traitement EAU

Territoires	sans salarié		de 1 à 9 salariés		de 10 à 19 salariés		de 20 à 49 salariés		50 à 249 salariés		250 salariés et plus		Total étb. Industriels
	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	
secteur de Segonzac	42	38%	44	40%	7	6%	14	13%	3	3%	0	0%	110
secteur de Jarnac	85	49%	69	40%	9	5%	7	4%	4	2%	0	0%	174
secteur de Châteauneuf	39	56%	24	34%	5	7%	0	0%	2	3%	0	0%	70
secteur de Rouillac	49	65%	22	29%	1	1%	1	1%	2	3%	0	0%	75
secteur de Cognac	92	33%	114	41%	24	9%	23	8%	17	6%	6	2%	276
<b>SCoT de la Région de Cognac</b>	<b>307</b>	<b>44%</b>	<b>273</b>	<b>39%</b>	<b>46</b>	<b>7%</b>	<b>45</b>	<b>6%</b>	<b>28</b>	<b>4%</b>	<b>6</b>	<b>1%</b>	<b>705</b>

Les plus grands sites de production industrielle sont liés aux grandes Maisons de Cognac, profondément ancrées dans le terroir local et le territoire du SCoT, et sont donc difficilement délocalisables : Hennessy, Martell, Rémy Martin, Camus, ...

Des activités de pointe, en lien avec la dynamique du quart sud-ouest (aéronautique, agroalimentaire).

### Les établissements industriels de 50 salariés et plus, en 2014

Source : Charente Développement, INSEE 2014 ; traitement EAU

Entreprises	Maison mère	Effectifs salariés	Secteurs d'activités
Hennessy	LVMH	plus de 500 salariés	Agroalimentaire
Martell & Co	Pernod Ricard	100 à 249 salariés	Agroalimentaire
Camus la grande marque		100 à 249 salariés	Agroalimentaire
H Mounier		100 à 249 salariés	Agroalimentaire
Courvoisier	Suntory	100 à 249 salariés	Agroalimentaire
DS Smith Packaging	DANS Smith	100 à 249 salariés	Papier et carton
Tonnellerie Taransaud	Chêne et cie	100 à 249 salariés	Bois
Tonnellerie Seguin Moreau	Oeneo	100 à 249 salariés	Bois
Tonnellerie Vicard		100 à 249 salariés	Bois
Gregoire		100 à 249 salariés	Équipement mécanique
Ets Graffeulle		100 à 249 salariés	Équipement mécanique
Grand'Ouche	Bongrain	100 à 249 salariés	Agroalimentaire
Rémy Martin	CLS Rémy Cointreau	250 à 499 salariés	Agroalimentaire
Verallia	Groupe Saint Gobain	250 à 499 salariés	Matériaux, produits minéraux
Aérazur	Zodiac Aerospace	250 à 499 salariés	Aéronautique
Bouchages Delage		50 à 99 salariés	Bouchonnage
Bernadet		50 à 99 salariés	Matériaux, produits minéraux
Litho Bru		50 à 99 salariés	Edition, imprimerie et reproduction
Tonnellerie Doreau		50 à 99 salariés	Bois
SDV		50 à 99 salariés	Agroalimentaire
Cassidian Aviation Training Services	Airbus Group	50 à 99 salariés	Aéronautique
Zodiac Aerospace		50 à 99 salariés	Aéronautique

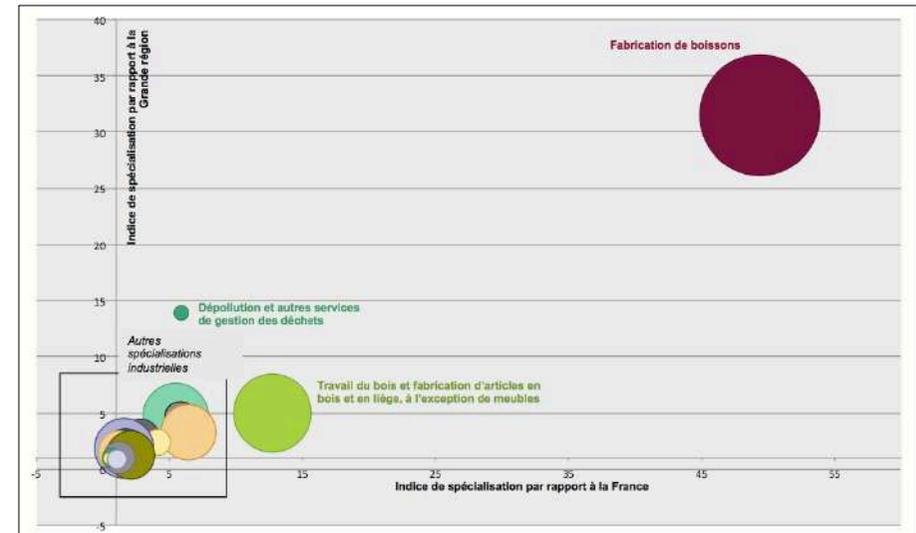
Un tissu économique industriel très spécialisé dans la fabrication de boissons (indice de spécialisation (is) : 49) et dans les activités liées à la filière Cognac et Spiritueux, de l'emballage / conditionnement (tonneau, carton, étiquette, ...) (is : 13) au traitement des déchets organiques issus de la distillation (is : 6) en passant par la fabrication et la réparation de machines-outils agricoles (is : 2,1).

**Indice de spécialisation :** il évalue la représentation de l'emploi d'un secteur dans un territoire donné par rapport à la région ou au pays. Il y a spécialisation lorsqu'il est supérieur à 1. Le graphique ci-contre met en valeur les seules spécialisations.

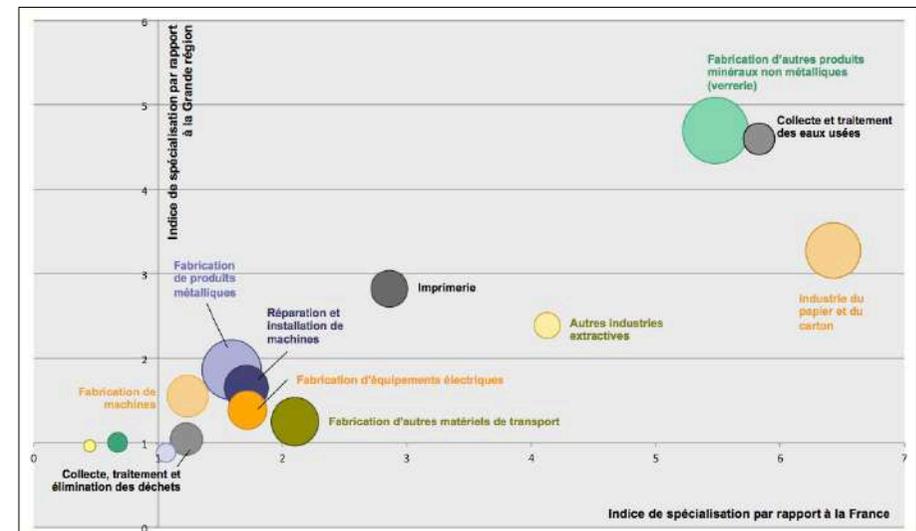


**Indice de spécialisation des activités industrielles de la région de Cognac, en 2012**

Source : INSEE CLAP, 2015 ; traitement EAU



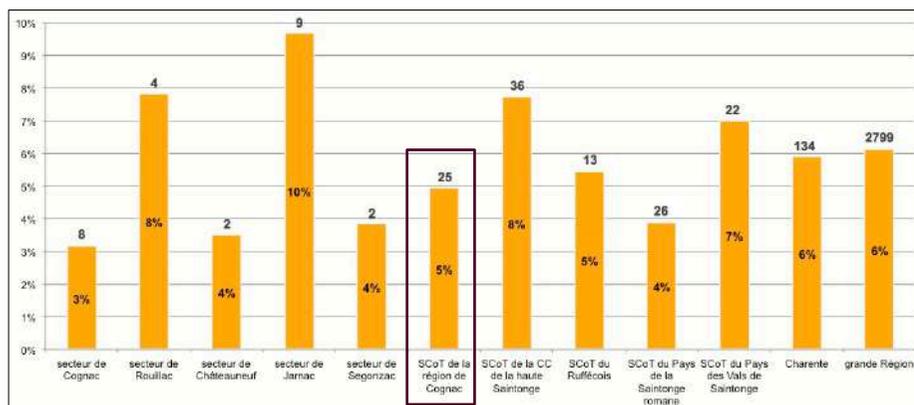
**Zoom : « Autres spécialisations industrielles »**



- L'industrie participe à la création de 25 nouvelles entreprises en 2012 dans la région de Cognac. A Jarnac, ce domaine d'activité représente 10% des créations d'entreprises, soit un niveau plus élevé qu'ailleurs.

**Nombre de création d'entreprises dans les activités industrielles et part dans le total des créations d'entreprises en 2012**

Source : INSEE-SIRENE ; traitement EAU

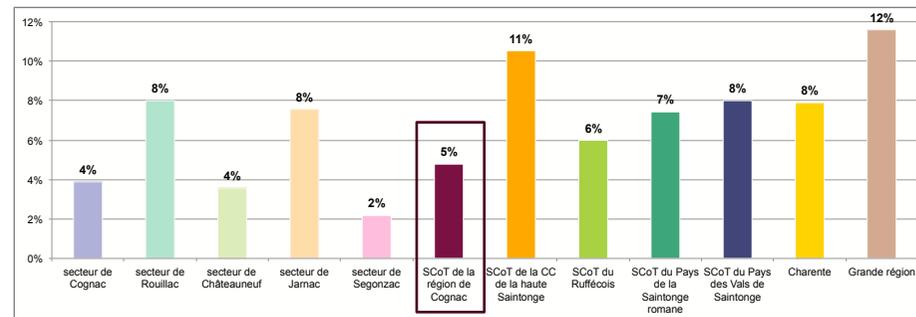


**rapport entre le nombre d'entreprises industrielles créées en 2012 sur la totalité des entreprises du territoire, en 2012**

- Le renouvellement industriel est assez faible dans la région de Cognac car le tissu économique est constitué d'une filière forte déjà en place et ne se reconfigurant que très peu. Le développement de nouvelles entreprises de ce secteur ne représente que 5% du tissu industriel global contre 12% dans la Grande région ; soulignant l'intérêt d'accompagner les démarches entrepreneuriales particulières.
- Un développement plus rapide et plus vigoureux dans les secteurs de Rouillac et de Jarnac.

**Taux de création d'entreprises pour les activités industrielles en 2012**

Source : INSEE-SIRENE ; traitement EAU



**Taux de création d'entreprises : rapport entre le nombre d'entreprises industrielles créées en 2012 sur la totalité des entreprises industrielles, en 2012**

# Services

## ETAT DES LIEUX ET TENDANCES

Une économie locale marquée par la présence de grands équipements publics de santé et de défense (hôpitaux, base aérienne 709), ainsi que d'enseignement (Centre de formation des apprentis, maisons familiales rurales, lycées professionnels, université du Cognac).

Un rôle prépondérant de Cognac, avec deux tiers de la totalité des emplois de services de la région de Cognac.

### Emplois dans les activités de services en 2013, dans la région de Cognac

Source : INSEE CLAP, 2015 ; traitement EAU

Les activités liées au cognac et aux spiritueux sont entourées en rouge.

Activités de services	secteur de Rouillac	secteur de Cognac	secteur de Segonzac	secteur de Châteauneuf	secteur de Jarnac	SCoT de la Région de Cognac	part de l'activité de service dans la totalité des services du SCoT
Activité pour la santé humaine	311	1910	202	302	306	<b>3031</b>	29,1%
Activités de services administratifs et de soutien	26	701	74	24	40	<b>865</b>	8,3%
Activités financières et d'assurances	20	333	49	43	57	<b>502</b>	4,8%
Activités immobilières	7	106	2	85	25	<b>225</b>	2,2%
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	170	818	138	126	255	<b>1507</b>	14,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	10	44	0	2	2	<b>58</b>	0,6%
Autres activités de services	39	456	26	30	39	<b>590</b>	5,7%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	36	361	44	26	44	<b>511</b>	4,9%
Enseignement	124	888	192	105	204	<b>1513</b>	14,5%
Hébergement et restauration	22	472	28	26	100	<b>648</b>	6,2%
Informations et communication	4	45	1	0	0	<b>50</b>	0,5%
Transport et entreposage	91	488	133	14	187	<b>913</b>	8,8%
<b>Total des emplois de service</b>	<b>860</b>	<b>6622</b>	<b>889</b>	<b>783</b>	<b>1259</b>	<b>10413</b>	<b>100%</b>
Part de l'emploi de service du secteur géographique dans les services du SCoT	8%	64%	9%	8%	12%	<b>100%</b>	

94% des établissements de services comprennent moins de 10 salariés en 2012, les grands établissements (50 salariés et plus) se concentrant pour la plupart dans le secteur de Cognac.

### Caractéristiques des établissements de services en 2012 dans la région de Cognac

Source : CLAP, 2012 ; traitement EAU

Territoires	sans salarié		de 1 à 9 salariés		de 10 à 19 salariés		de 20 à 49 salariés		50 à 249 salariés		250 salariés et plus		Total étb. De service
	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	
secteur de Segonzac	361	77,1%	85	18%	11	2%	8	1,7%	3	0,6%	0	0%	468
secteur de Jarnac	567	77,4%	139	19%	7	1%	18	2,5%	2	0,3%	0	0%	733
secteur de Châteauneuf	380	76,9%	98	20%	8	2%	6	1,2%	2	0,4%	0	0%	494
secteur de Rouillac	323	74,1%	89	20%	15	3%	7	1,6%	2	0,5%	0	0%	436
secteur de Cognac	1364	69,2%	444	23%	101	5%	37	1,9%	25	1,3%	1	0,1%	1972
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>2995</b>	<b>73,0%</b>	<b>855</b>	<b>21%</b>	<b>142</b>	<b>3%</b>	<b>76</b>	<b>1,9%</b>	<b>34</b>	<b>0,8%</b>	<b>1</b>	<b>0,0%</b>	<b>4103</b>

L'importance très forte de la présence de la Défense et des services publics hospitaliers dans l'emploi local est donc un enjeu fort de maintien pour le rôle qu'ils jouent dans la dynamique des territoires (services publics, écoles, commerces, ...).

### Les établissements de services de 50 salariés et plus dans la région de Cognac, en 2014

Source : Charente Développement, INSEE 2014 ; traitement EAU

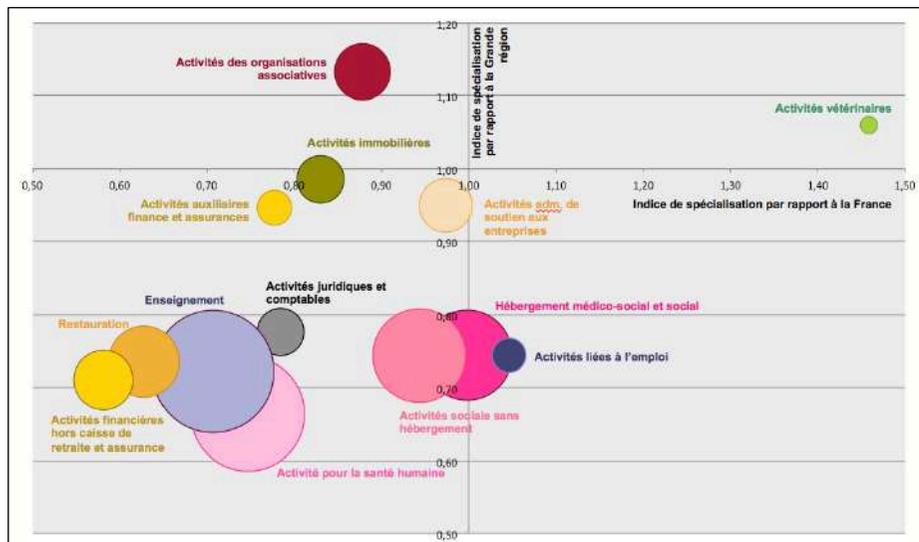
Entreprises	Effectifs salariés	Secteurs d'activités
Base aérienne 709	plus de 500 salariés	Armée
Hôpital de Cognac	plus de 500 salariés	Santé
Hôpital de Châteauneuf	plus de 500 salariés	Santé
Mairie de Cognac	plus de 500 salariés	Administration
Transport Poupeau	100 à 249 salariés	Transport
Clinique de Cognac	100 à 249 salariés	Santé
SAMSIC	100 à 249 salariés	Activité du tertiaire
Transport Voiron	50 à 99 salariés	Transport
Sud ouest proprety	50 à 99 salariés	Activité du tertiaire
CAPAC (Cognac Entreprise Adaptée)	50 à 99 salariés	Activité du tertiaire

Le territoire de la région de Cognac présente une spécialisation sur les activités vétérinaires et sur les activités des organisations associatives, en lien notamment avec la présence des unions professionnelles liées à la filière des spiritueux.

Une absence de spécialisation tertiaire qui interroge la capacité du territoire à attirer ce type d'activités (offre immobilière, besoins exprimés, ...) ou à susciter la création d'affaires ; cette sous-représentation freinant notamment l'installation des couples biactifs (problématique de l'emploi du conjoint).

**Indice de spécialisation des activités tertiaires de la région de Cognac, en 2013**

Source : INSEE CLAP, 2015 ; traitement EAU



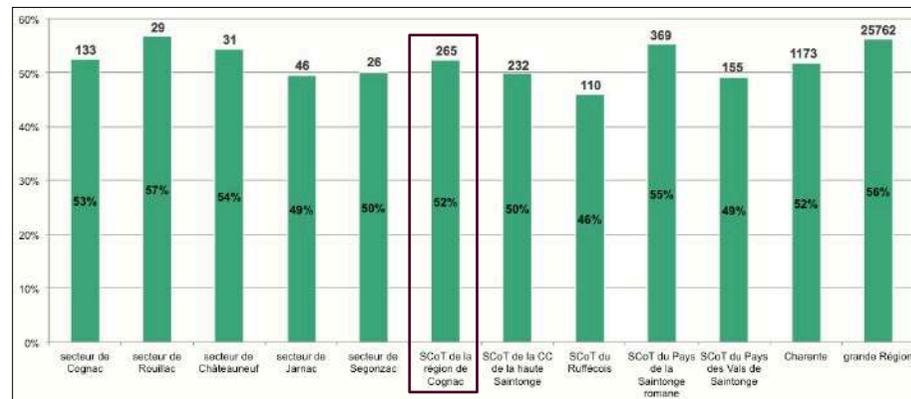
Malgré une faible spécialisation du territoire sur les activités tertiaires, les services représentent toutefois plus de la moitié (52%) de la totalité des créations d'entreprises en 2012 dans la région de Cognac, dans des proportions quasi-similaires aux territoires voisins (entre 46 et 56% des créations).

Un taux de création d'entreprises dans le domaine des activités tertiaires qui reste en deçà des niveaux des territoires voisins, rythme qui ne permet pas

de rattraper l'écart déjà constitué en ce domaine (sphère présenteielle très peu présente cf. *Portrait économique général*).

**Création d'entreprises dans les activités de service et part dans le total des créations d'entreprises en 2012**

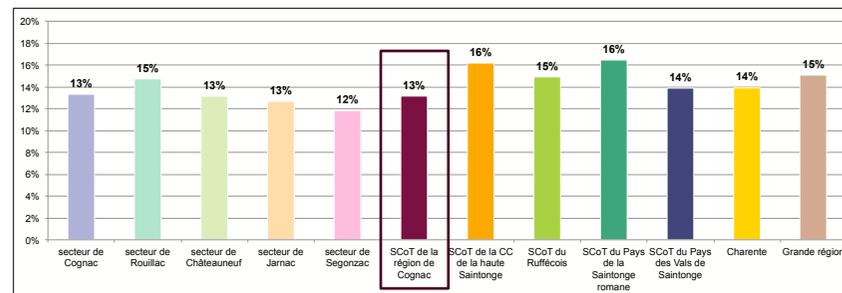
Source : INSEE-SIRENE ; traitement EAU



Compte-tenu de l'importance de son tissu économique local, la ville de Cognac pourrait occuper une place plus large dans les polarités tertiaires, avec le développement de la vie commerçante, des services de proximité, mais aussi des fonctions support aux entreprises.

**Taux de création d'entreprises pour les activités de service en 2012**

Source : INSEE-SIRENE ; traitement EAU



# Construction

## ETAT DES LIEUX ET TENDANCES

De nouveau, des activités de construction liées à la filière des Spiritueux, les travaux de construction spécialisée (chais de stockage, abris, ...) représentant 89% de l'emploi dans la construction.

### Emplois dans les activités de la construction en 2013, dans la région de Cognac

Source : INSEE CLAP, 2015 ; traitement EAU

Les activités liées au cognac et aux spiritueux sont entourées en rouge.

Activités de la construction	secteur de Rouillac	secteur de Cognac	secteur de Segonzac	secteur de Châteauneuf	secteur de Jarnac	SCoT de la Région de Cognac	part de l'activité industrielle dans la totalité de l'industrie du SCoT
Construction de bâtiments	7	46	45	14	5	117	8,4%
Génie civil	0	0	0	26	11	37	2,7%
Travaux de construction spécialisés	126	520	156	156	283	1 241	89,0%
<b>Total des emplois de la construction</b>	<b>133</b>	<b>566</b>	<b>201</b>	<b>196</b>	<b>299</b>	<b>1 395</b>	<b>100%</b>
Part du secteur dans la construction du SCoT	9,5%	40,6%	14,4%	14,1%	21,4%	100%	

En 2012, 95% des emplois de la construction étaient concentrés dans les très petites entreprises, seuls 9 établissements employaient 20 salariés et plus.

### Caractéristiques des établissements de la construction en 2012 dans la région de Cognac

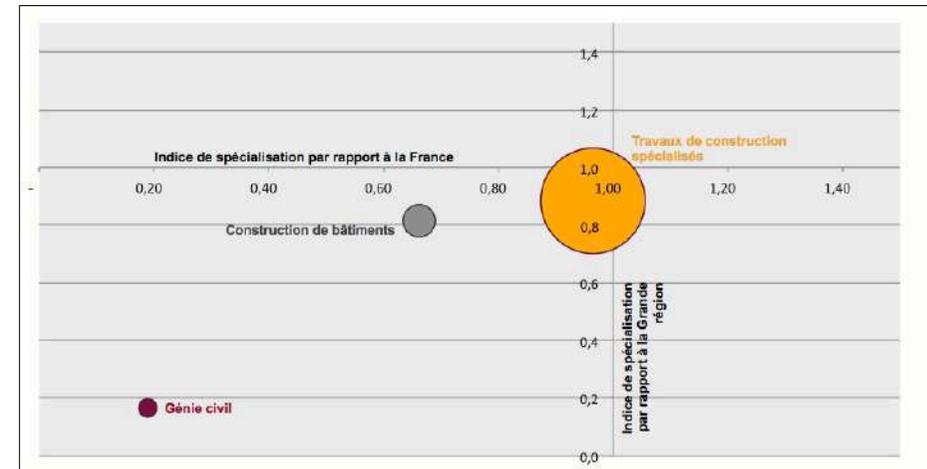
Source : CLAP, 2012 ; traitement EAU

Territoires	sans salarié		de 1 à 9 salariés		de 10 à 19 salariés		de 20 à 49 salariés		50 à 249 salariés		250 salariés et plus		Total étb. Bâtiment
	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	
secteur de Segonzac	68	67,3%	29	29%	3	3%	1	1,0%	0	0,0%	0	0%	101
secteur de Jarnac	118	65,9%	50	28%	10	6%	1	0,6%	0	0,0%	0	0%	179
secteur de Châteauneuf	56	53,8%	44	42%	2	2%	2	1,9%	0	0,0%	0	0%	104
secteur de Rouillac	72	66,1%	36	33%	0	0%	1	0,9%	0	0,0%	0	0%	109
secteur de Cognac	153	63,8%	71	30%	12	5%	3	1,3%	1	0,4%	0	0,0%	240
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>467</b>	<b>63,7%</b>	<b>230</b>	<b>31%</b>	<b>27</b>	<b>4%</b>	<b>8</b>	<b>1,1%</b>	<b>1</b>	<b>0,1%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>733</b>

De nombreux emplois dans la construction mais aucune spécialisation particulière dans les activités du bâtiment dans la région de Cognac.

### Indice de spécialisation des activités du bâtiment de la région de Cognac, en 2013

Source : INSEE CLAP, 2015 ; traitement EAU



### Les établissements de construction de 50 salariés et plus dans la région de Cognac, en 2014

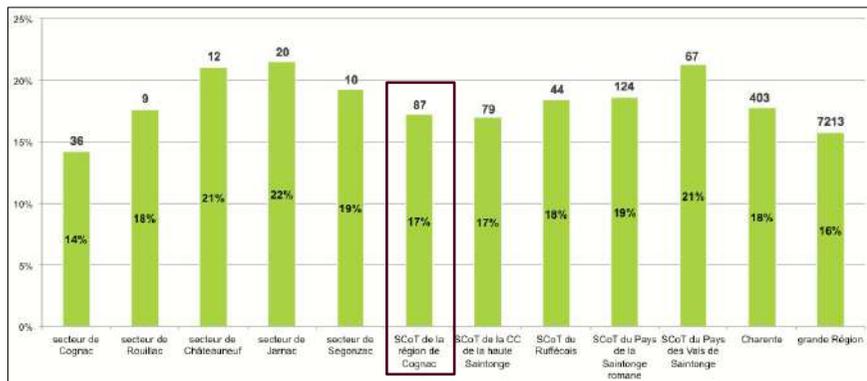
Source : Charente Développement, INSEE 2014 ; traitement EAU

Entreprises	Effectifs salariés	Secteurs d'activités
Garandeau	100 à 249 salariés	Matériaux
Vilquin SA	100 à 249 salariés	Construction Métallique
Placoplatre	100 à 249 salariés	Matériaux

En 2012, 87 nouvelles entreprises de construction dans la région de Cognac, soit 17% de la totalité des créations d'entreprises et un niveau équivalent aux territoires de comparaison.

**Création d'entreprises dans les activités du bâtiment et part dans le total des créations d'entreprises en 2012**

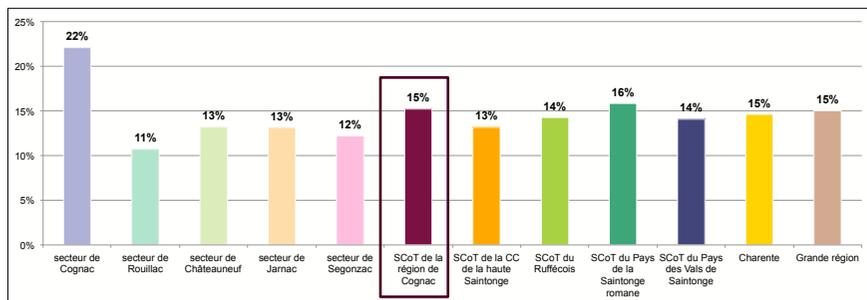
Source : INSEE-SIRENE ; traitement EAU



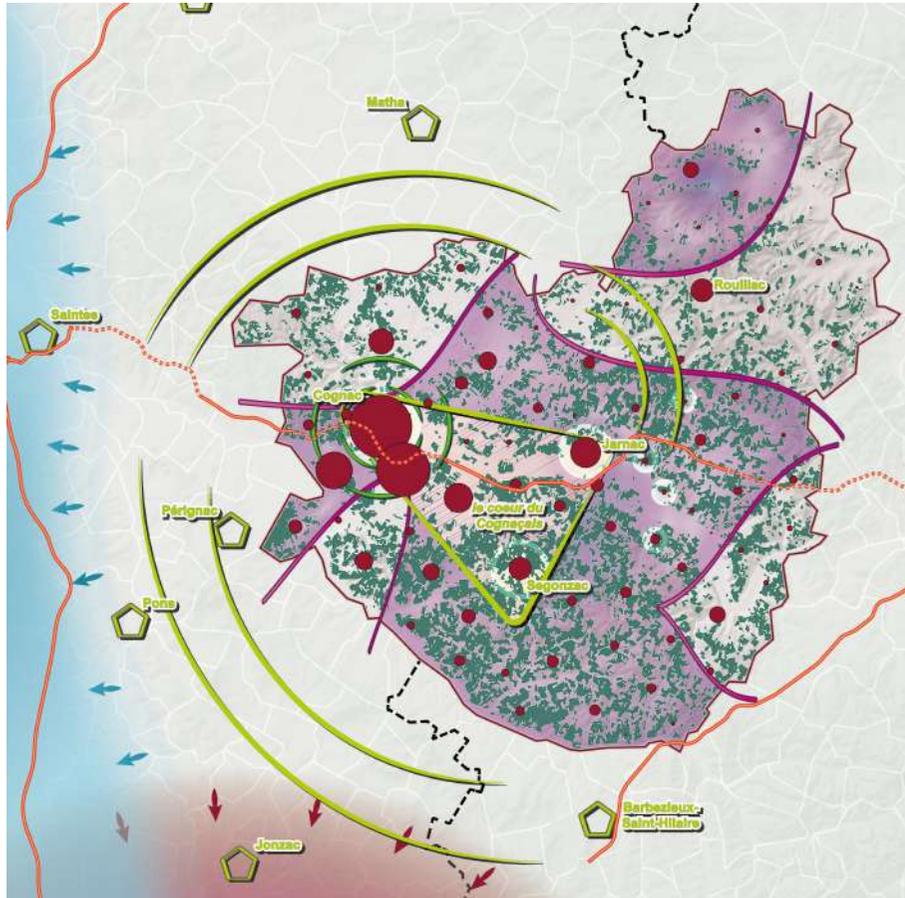
Un des taux de création les plus élevés des territoires de comparaison, en lien avec la reprise de la dynamique constructive résidentielle et d'activités (construction de chais).

**Taux de création d'entreprises pour les activités du bâtiment en 2012**

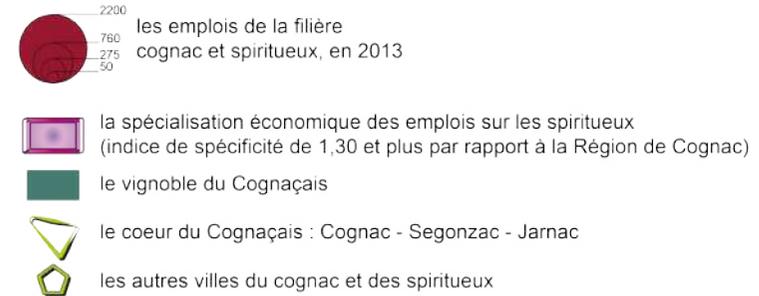
Source : INSEE-SIRENE ; traitement EAU



## Synthèse Filière cognac

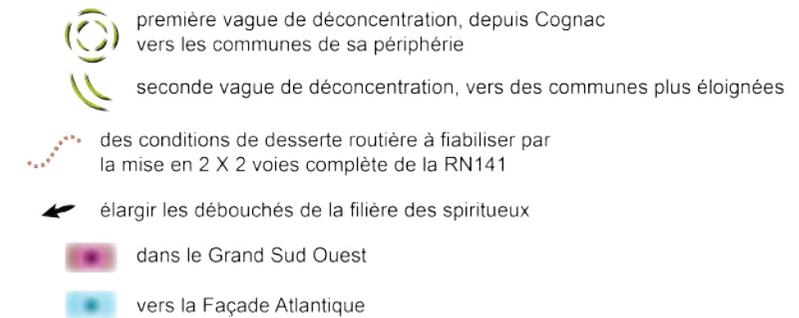


### La filière des spiritueux dans la Région de Cognac



### La prise en compte des besoins et de l'évolution de la filière

la tendance au desserrement des activités du cognac



# Commerce

## ETAT DES LIEUX ET TENDANCES

Le domaine commerce est partagé entre les activités d'import/export liées à la filière des Spiritueux (43,7% des emplois dans le commerce de gros) et les activités de commerces de détails (42,5%) en lien avec la consommation locale (population et actifs y travaillant).

### Emplois dans les activités commerciales en 2013, dans la région de Cognac

Source : INSEE CLAP, 2015 ; traitement EAU

Les activités liées au cognac et aux spiritueux sont entourées en rouge.

Activités du commerce	secteur de Rouillac	secteur de Cognac	secteur de Segonzac	secteur de Châteauneuf	secteur de Jarnac	SCoT de la Région de Cognac	part du domaine dans la totalité du commerce du SCoT
Commerce & répar. automobile & motocycle	97	379	15	28	83	602	13,8%
Commerce gros hors auto. & motocycle	40	1 337	331	103	96	1 907	43,7%
Com. détail, sf automobiles & motocycles	132	1 385	52	54	230	1 853	42,5%
<b>Total des emplois du commerce</b>	<b>269</b>	<b>3 101</b>	<b>398</b>	<b>185</b>	<b>409</b>	<b>4 362</b>	<b>100%</b>
Part du secteur dans le commerce du SCoT	6,2%	71,1%	9,1%	4,2%	9,4%	100%	

De nombreux établissements commerciaux de 10 salariés et plus, en lien avec la présence de plusieurs grands groupes du commerce BtoB (entre professionnels) et de zones commerciales dans lesquelles les grandes et moyennes surfaces sont nombreuses (cf. ci-après).

### Caractéristiques des établissements commerciaux en 2012

Source : CLAP, 2012 ; traitement EAU

Territoires	sans salarié		de 1 à 9 salariés		de 10 à 19 salariés		de 20 à 49 salariés		50 à 249 salariés		250 salariés et plus		Total étb. Comx
	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	eff.	part	
secteur de Segonzac	101	58,7%	59	34%	8	5%	4	2,3%	0	0,0%	0	0%	172
secteur de Jarnac	198	70,2%	78	28%	4	1%	1	0,4%	1	0,4%	0	0%	282
secteur de Châteauneuf	96	69,6%	37	27%	5	4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0%	138
secteur de Rouillac	75	68,8%	30	28%	1	1%	1	0,9%	2	1,8%	0	0%	109
secteur de Cognac	450	59,1%	260	34%	28	4%	14	1,8%	6	0,8%	4	0,5%	762
<b>SCoT de la région de Cognac</b>	<b>920</b>	<b>62,9%</b>	<b>464</b>	<b>32%</b>	<b>46</b>	<b>3%</b>	<b>20</b>	<b>1,4%</b>	<b>9</b>	<b>0,6%</b>	<b>4</b>	<b>0,3%</b>	<b>1463</b>

Les grandes surfaces généralistes sont les principaux établissements pourvoyeurs d'emplois dans le commerce dans la région de Cognac.

### Les établissements commerciaux de 50 salariés et plus dans la région de Cognac, en 2014

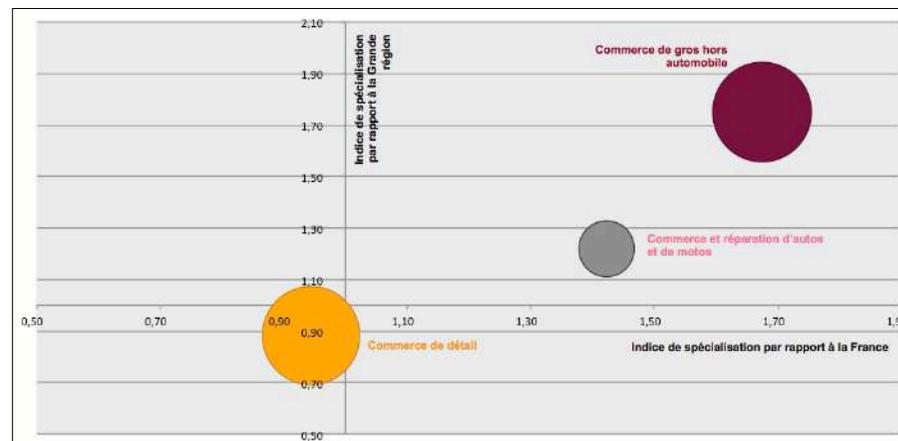
Source : Charente Développement, INSEE 2014 ; traitement EAU

Entreprises	Effectifs salariés	Secteurs d'activités
Auchan	100 à 249 salariés	Commerce de détail
Leclerc	250 à 499 salariés	Commerce de détail
Super U	50 à 99 salariés	Commerce de détail
Intermarché	50 à 99 salariés	Commerce de détail
Comptoir Agricole Commercial de Cognac (CACC)	50 à 99 salariés	Commerce import / export

Une spécialisation des activités commerciales de gros (hors automobiles), en lien avec les activités d'import/export et de réparation d'autos et de motos mais une faiblesse du commerce de détail qui répond pourtant aux besoins des habitants et des usagers.

### Indice de spécialisation des activités commerciales de la région de Cognac, en 2013

Source : INSEE CLAP, 2015 ; traitement EAU



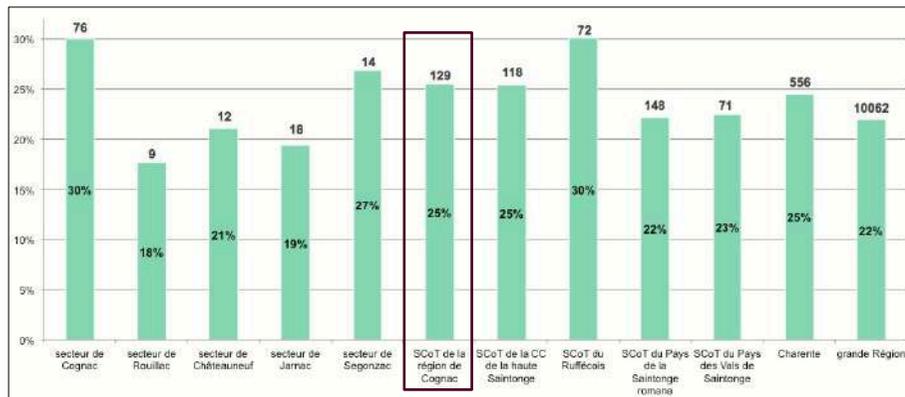
En région de Cognac, en 2012, un quart des entreprises créées l'ont été dans le domaine du commerce, soit 129 nouvelles entreprises dont 79 dans le secteur de Cognac.

La proportion du commerce dans les créations d'entreprises est au niveau des moyennes départementale et régionale.

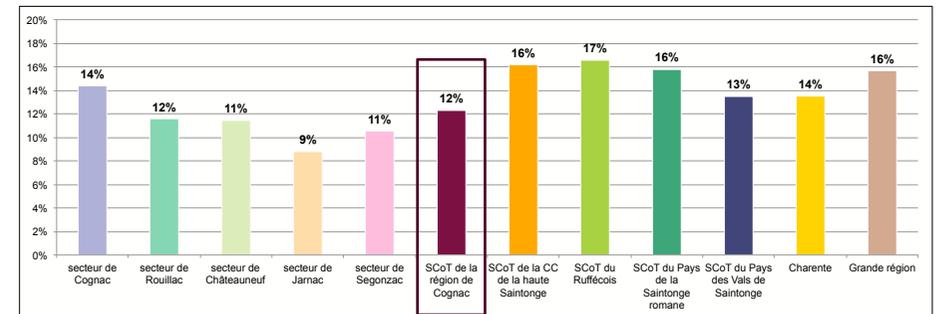
À l'échelle de la région de Cognac, les nouvelles affaires commerciales ne représentent que 12% de la totalité des entreprises de ce secteur, soit le niveau le plus faible parmi les territoires de comparaison.

Cela interroge la santé économique des entreprises de ce secteur mais souligne au contraire la capacité locale de rattrapage en termes de création.

**Création d'entreprises dans les activités commerciales et part dans le total des créations d'entreprises en 2012**  
 Source : INSEE-SIRENE ; traitement EAU



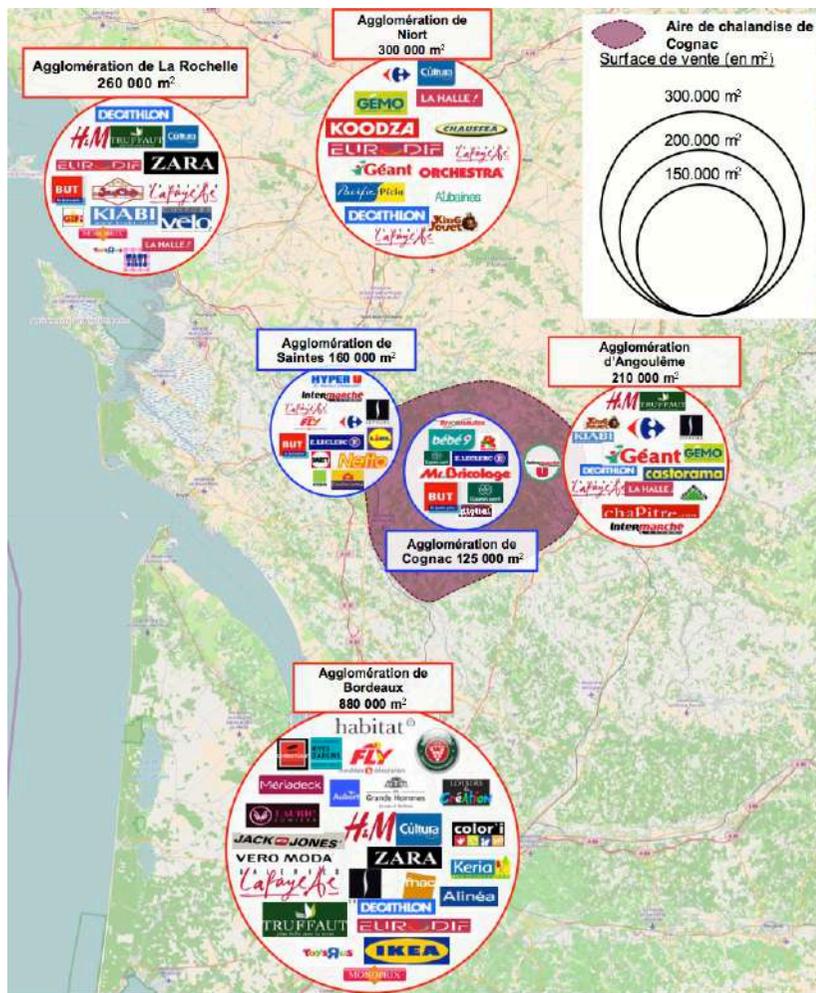
**Taux de création d'entreprises pour les activités commerciales en 2012**  
 Source : INSEE-SIRENE ; traitement EAU



## Le grand commerce

### Environnement commercial large autour de Cognac

Source : Inventaires commerciaux et Avis des CDAC des départements de Charente, Charente-Maritime, Gironde, Deux-Sèvres ; Panorama 2014.

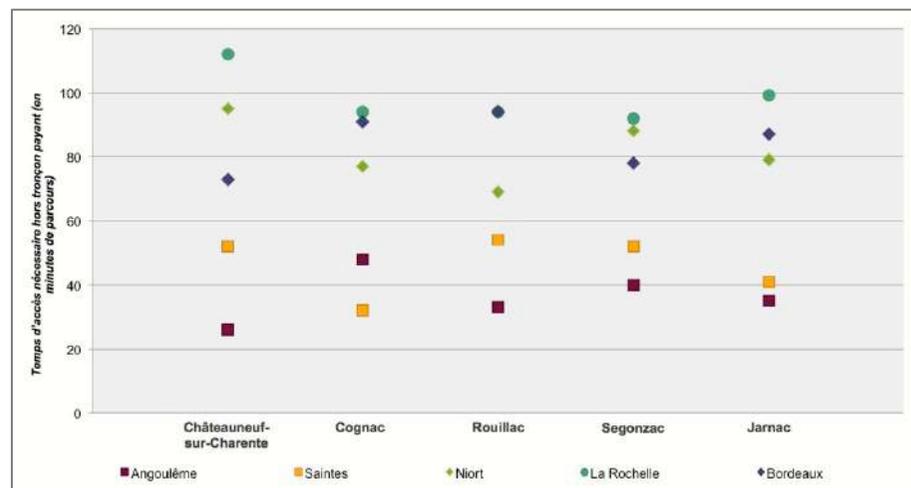


A l'échelle régionale, un contexte de pôles commerciaux rayonnants accessibles en moins de deux heures en voiture depuis l'ensemble du territoire de la région de Cognac. Ces pôles développent un appareil commercial plus complet que celui de la région de Cognac, tant en termes de niveaux de gamme (Galeries Lafayette à Saintes, Bordeaux, ..., Truffaut à Angoulême, ...) que de domaine d'activités (IKEA, Habitat à Bordeaux, Zara, Décathlon à Angoulême et à Bordeaux, ...)

Dans ce contexte, Cognac et Saintes apparaissent comme des pôles de rayonnement intercommunal plus limité mais dont l'offre commerciale complémentaire permet de répondre à la plupart des besoins du quotidien des habitants et des usagers.

### Temps de parcours voiture nécessaire pour atteindre les pôles commerciaux depuis les différents secteurs de la région de Cognac

Source : Google map ; traitement EAU-Proscot



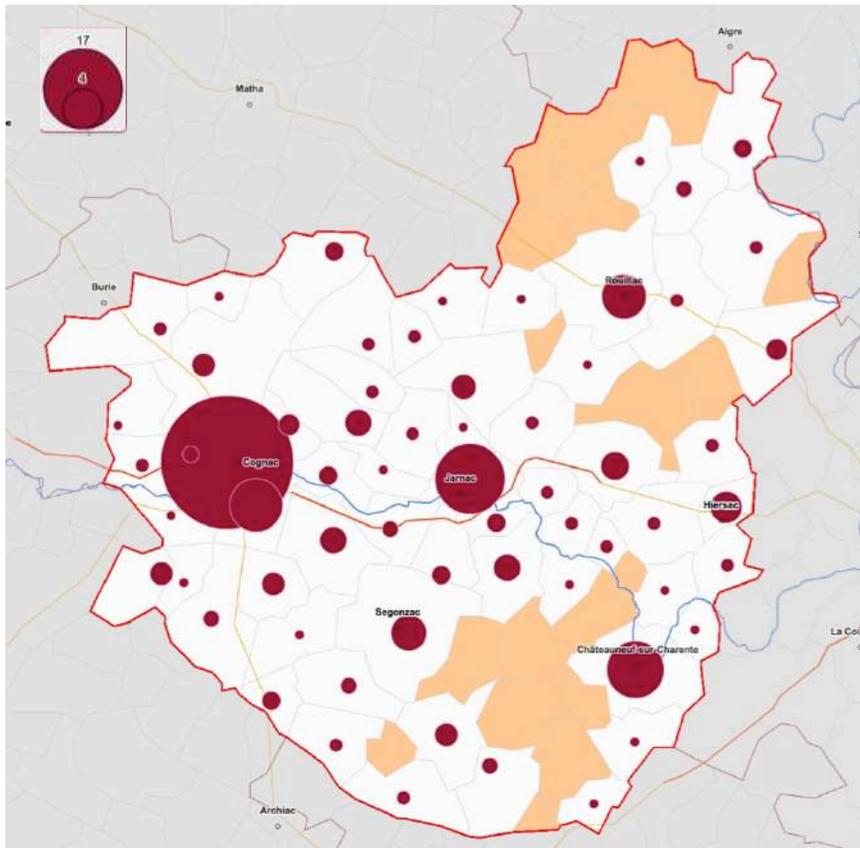
Les différents secteurs du territoire peuvent respectivement fonctionner en complémentarité avec les pôles commerciaux régionaux (Bordeaux, Niort, Angoulême), pour lesquels les temps d'accès varient fortement suivant le positionnement sur le réseau d'infrastructures routières.

## Le commerce de proximité

**Commerce de proximité :** terme générique englobant les commerces répondant aux besoins quotidiens des habitants, que sont la boulangerie-pâtisserie, la boucherie-charcuterie, l'épicerie, la supérette et la librairie-papeterie-journaux.

### Commerce de proximité dans la région de Cognac, ne 2014

Source : Base permanente des équipements, INSEE, 2014 ; traitement EAU-Proscot



En 2014, la problématique du dernier commerce de proximité concerne 16 communes, 19 n'en comprenant aucun, sur les 79 communes que compte le territoire du SCoT de la région de Cognac.

L'agglomération de Cognac ainsi que Jarnac, Rouillac, Segonzac, Châteauneuf-sur-Charente et Hiersac pourvoient en commerces et services de proximité les bassins de vie respectifs qui les entourent.

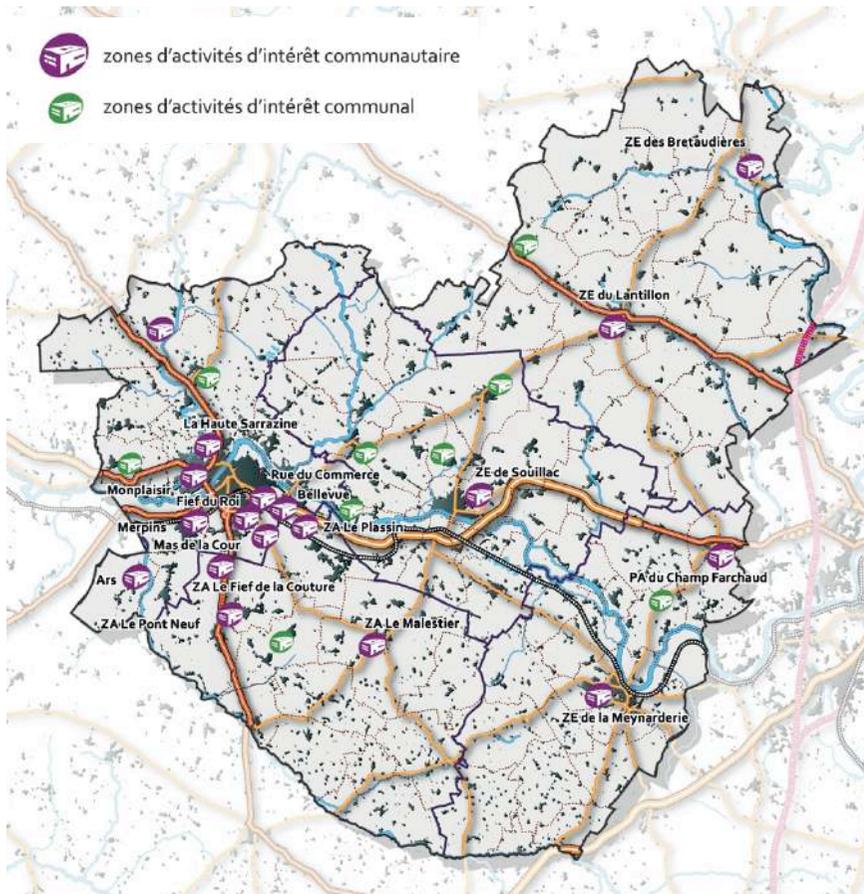
Le remplacement des commerces par de nombreux services marchands (banques, salons de coiffures, pharmacies, ...) dans certains bourgs pose la question du maintien de leur vitalité, les commerces étant plus propices à la rencontre des gens (lien social).

Par exemple, Segonzac ne comprend que deux boulangeries, le reste de son appareil commercial étant constitué de services.

## Espaces d'activités

### Les espaces d'activités communautaires et communaux dans la région de Cognac

Sources : sites internet des communautés de communes [consultés le 29 fév. 2016] ; Charente Développement



Une concentration des grands espaces d'activités autour de Cognac (Châteaubernard, Merpins, limites communales) mais aussi la présence de grandes zones dans les chefs-lieux de canton de chacun des secteurs du territoire (Rouillac, Segonzac, Jarnac, Châteauneuf).

### Surfaces des espaces économiques dans la région de Cognac

Source : Charente Développement ; simplanter.com ; Geoportail  
Les surfaces sont données en hectares, en surface brute (lots + voiries + espaces communs)

Commune	Nom de la Zone	Surface (en ha)	vocation
Angeac-Champagne	Le Bois d'Angeac	16	artisanale
Ars	ZA d'Ars	4	artisanale
Chassors	ZA de Luchac	6	artisanale
Châteaubernard	Zone industrielle	71	industrielle
Châteaubernard	ZA Rue du Commerce	24	commerciale
Châteaubernard	ZA de Bellevue	4	commerciale et tertiaire
Châteaubernard	ZA du Fief du Roi	48	mixte
Châteauneuf-sur-Charente	ZE de la Meynarderie	2	artisanale
Cognac	ZA de la Haute-Sarrazine	18	artisanale
Cognac	ZA Montplaisir	15	mixte
Gensac-la-Pallue	ZA Le Plassin	38	mixte
Genté	ZA Le Fief de la Couture	6	artisanale
Hiersac	PA du Champ Farchaud	2	artisanale
Jarnac	ZI de Souillac	34	industrielle
Marillac-Lanville	ZE des Bretauudières	2	artisanale
Merpins	ZI de Merpins	94	industrielle
Rouillac	ZE du Lantillon	12	mixte
Saint-Brice	ZA	nc	artisanale
Saint-Laurent-de-Cognac	La Plaine du Buisson	13	industrielle
Saint-Simeux	ZA des Peillières	nc	artisanale
Saint-Sulpice-de-Cognac		1	artisanale
Salles-d'Angles	ZA Le Pont Neuf	33	mixte
Segonzac	ZA Le Malestier	19	artisanale
Sigogne	ZA de Fontainebleau	7	mixte
Sonneville	Les Pierrières	1	artisanale
<b>Total</b>		<b>469</b>	

À l'échelle de la région de Cognac, entre 450 et 500 hectares d'espaces d'activités, à destination d'abord industrielle et artisanale.

Malgré la présence de nombreuses zones d'activité sur le territoire de la région de Cognac, une part importante des établissements de la filière Cognac se situent en dehors de ces espaces spécifiques.

Les maisons du Cognac développent une stratégie foncière en dehors des enveloppes urbaines afin de disposer des emprises nécessaires à la pérennisation de leur activité à long terme (réserves foncières pour extensions futures des chais notamment).

#### Site d'Hennessy dans le lieu-dit Haut-Bagnolet, à Cognac

Source : Géoportail, vue aérienne



#### Sites d'Hennessy, de Martell à La Touche, Jarnac, de Courvoisier à La Métairie

Source : Géoportail, vue aérienne



#### Sites de Cognac De Luz et Domaine Boisneau, à Salles-d'Angles (à gauche)

#### Site de Martell à Rouillac (à droite)

Source : Géoportail, vue aérienne



## ENJEUX

- Disposer des capacités foncières nécessaires à la pérennisation des établissements de la filière Cognac (tonnellerie, chais, ...) sur le territoire.
- Concilier cette tendance au transfert des activités de production en périphérie des villes et villages, voire en totale déconnexion de l'enveloppe urbaine et consommation raisonnée des espaces agricole et naturel.

# Tourisme

## ÉTAT DES LIEUX

### L'offre touristique : sites et manifestations

Une offre touristique organisée autour de deux axes (le cognac et la Charente), diversifiée et permettant d'accueillir un large public, des enfants aux parents et aux grands-parents, composée :

- Des maisons de négoce de cognac et domaines d'exploitation, que l'on peut suivre suivant la signalisation routière particulière « Les étapes du Cognac » :

Commune	Nom	catégorie touristique	fréquentation annuelle	période d'ouverture
Bourg-Charente	La Grange du bois	Gastronomie - Cognac et pineau		
Bourg-Charente	Domaine Pautier	Gastronomie - Cognac et pineau		
Chassors	Les frères Moine	Gastronomie - Cognac et pineau		
Chassors	Sauvion Aumont	Gastronomie - Cognac et pineau		
Châteauneuf-sur-Charente	Tesson Cognac SAS	Gastronomie - Cognac et pineau		
Châteauneuf-sur-Charente	Vignoble Simonnot	Gastronomie - Cognac et pineau		
Châteauneuf-sur-Charente	Domaine de Malakoff	Gastronomie - Cognac et pineau		
Cherves-Richemont	Domaine de la Grolette	Gastronomie - Cognac et pineau		
Cognac	Maison de négoce Baron Oard	Gastronomie - Cognac et pineau		d'avril à décembre
Cognac	Maison de négoce Hennessy	Gastronomie - Cognac et pineau		de mars à mi-avril et d'oct. à décembre
Cognac	Maison de négoce Martell & Co	Gastronomie - Cognac et pineau		d'avril à octobre
Cognac	Maison de Négoce Meukow	Gastronomie - Cognac et pineau		ouvert toute l'année
Cognac	Maison de négoce Rémy Martin	Gastronomie - Cognac et pineau		sur réservation
Cognac	aison de négoce Rémy Martin - Domair	Gastronomie - Cognac et pineau		de mi-avril à septembre
Cognac	Maison de Négoce Cognac Camus	Gastronomie - Cognac et pineau		de mai à septembre (autre : sur rés.)
Cognac	Les étapes du cognac	Gastronomie - Cognac et pineau		
Cognac	Maison de Négoce Bache Gabrielsen	Gastronomie - Cognac et pineau		sur réservation
Cognac	Maison de Négoce A. de Fussigny	Gastronomie - Cognac et pineau		de mi-mai à mi-septembre
Cognac	Les Mardis du Cognac	Gastronomie - Cognac et pineau		courant du mois de juin à septembre
Gondeville	Cognac Léonard	Gastronomie - Cognac et pineau		
Gourville	Guy Bonnaud	Gastronomie - Cognac et pineau		
Jarnac	Cognac Courvoisier	Gastronomie - Cognac et pineau		
Jarnac	Thomas Hine & Co	Gastronomie - Cognac et pineau		
Mareuil	David Ramnoux	Gastronomie - Cognac et pineau		
Merpins	Domaine Rémy Martin	Gastronomie - Cognac et pineau		
multisites	Distillerie en fête	Gastronomie - Cognac et pineau		
Rouillac	Cognac Audebert	Gastronomie - Cognac et pineau		
Rouillac	Dhiersat	Gastronomie - Cognac et pineau		
Saint-Amand-de-Nouère	Domaine de la Chevalerie	Gastronomie - Cognac et pineau		
Saint-Amand-de-Nouère	Domaine Pierrière Gonthier	Gastronomie - Cognac et pineau		
Saint-Même-les-Carrières	Cognac Lascaux	Gastronomie - Cognac et pineau		
Segonzac	Maison de la Grande Champagne	Gastronomie - Cognac et pineau		

- d'autres productions gastronomiques emblématiques ou au contraire insolites, qui restent dans l'ombre du cognac :

Commune	Nom	catégorie touristique	fréquentation annuelle	période d'ouverture
Auge-Saint-Médard	SCEA du Bardonneau	Gastronomie - Agriculture		
Bonneville	Truffières de la brousse	Gastronomie - Agriculture		
Rouillac	Ferme pédagogique des Filloas	Gastronomie - Agriculture		
Saint-Cybardeaux	Marché des producteurs	Gastronomie - Agriculture		
Mons	La cagouille charentaise	Gastronomie - Autres productions		
Rouillac	Conserverie Fleuriet	Gastronomie - Autres productions		
Salles-d'Angles	Label autruche	Gastronomie - Autres productions		

*D'autres productions : truffes, pineau des Charentes, Vins de Pays charentais, de caviar, Grand-Marnier, vinaigre Beaume de Bouteville, ...*

- des manifestations culturelles de rayonnement local à national drainant un nombre important de visiteurs sur des périodes de temps assez courtes (1 jour à plusieurs mois), dont la captation sur la durée reste à renforcer :

Commune	Nom	catégorie touristique	fréquentation annuelle	période d'ouverture
Cognac	Festival Coup de chauffe	Culture - Manifestation	30 000	courant du mois de septembre
Cognac	Festival Danse & Vous	Culture - Manifestation	3 000	
Cognac	Festival du Polar & Co	Culture - Manifestation	3 000	courant du mois d'octobre
Cognac	Fête du Cognac	Culture - Manifestation	22 500	courant du mois de juillet
Cognac	Festival de la Littérature européenne	Culture - Manifestation	7 000	courant du mois de novembre
Cognac	Cognac Blues Passions	Culture - Manifestation	50 000	courant du mois de juillet
Cognac	Festival Mars Planète Danse	Culture - Manifestation		courant du mois de mars
multisites	Fest'Classique	Culture - Manifestation	620	courant des mois d'août et septembre
multisites	Festival Nuits romanes	Culture - Manifestation		courant du mois de juin à septembre
Genac	Domaine d'essart	Culture - Musique		
Cognac	Anciens abattoirs - West Rock	Culture - Salle de spectacle		
Cognac	Théâtre de l'Avant Scène	Culture - Salle de spectacle		
Rouillac	Centre culturel le 27	Culture - Salle de spectacle		

- des sites permettant la découverte du patrimoine archéologique ou architectural remarquable et religieux, mais dont la valorisation ou la mise en cohérence d'ensemble autour d'une identité locale propre reste inachevée :

Commune	Nom	catégorie touristique	fréquentation annuelle	période d'ouverture
Angeac-Champagne	La terre des dinosaures	Histoire - Archéologie		
Angeac-Charente	Site Paléontologique d'Angeac Charente	Histoire - Archéologie		courant du mois de juillet
Saint-Cybardeaux	Théâtre gallo-romain des Bouchauds	Histoire - Archéologie		
Bouteville	Château	Histoire - Château		
Bouteville	Château	Histoire - Château	1 850	vacances scolaires estivales
Cherves-Richemont	Château Chesnel	Histoire - Château		
Cherves-Richemont	Logis de Bussac	Histoire - Château		ouvert toute l'année
Cognac	Château	Histoire - Château		
Gourville	Château	Histoire - Château		
Saint-Amand-de-Nouère	Logis de Fontguyon	Histoire - Château		
Bassac	Abbaye	Histoire - Eglise		
Marçillac-Lanville	Eglise prieurale de Lanville	Histoire - Eglise		
Vaux-Rouillac	Moulin de la Pyramide	Histoire - Moulin		

Sources de cette partie : offices du tourisme du territoire du SCoT de la région de Cognac

- de la découverte des villes et plus largement du territoire à vélo (véloroute le long de la Charente, boucles vélos, parcours balisés et visites guidées). Les circuits routiers et pédestres sont thématiques et intégrés aux autres réseaux de mobilité douce (Eurovéloroute) :

Commune	Nom	catégorie touristique	fréquentation annuelle	période d'ouverture
Cherves-Richemont	Chasse au trésor des 20 monts	Circuits découverte		
Jarnac	Balade ludique de Jarnac et visites guidées	Circuits découverte		pour les enfants
Châteauneuf-sur-Charente	Balade et livret jeu	Circuits découverte		pour les enfants
Cognac	Raconte-moi Cognac, les aventures de Gaspard et Louise	Circuits découverte		pour les enfants
Châteaubernard	Le jardin respectueux	Nature - Jardin		
Cognac	Jardin public de l'Hôtel de ville	Nature - Jardin		
Courbillac	Jardin des dames - la ferme des iris	Nature - Jardin		
Sonneville	Sentier botanique du Rondail	Nature - Jardin		
Touzac	Les jardins du Chaigne	Nature - Jardin		
Châteauneuf-sur-Charente	Boucle locale 21	Nature - Vélo tourisme		
Cognac	Boucle locale 24	Nature - Vélo tourisme		
Jarnac	Boucle locale 23	Nature - Vélo tourisme		
Rouillac	Boucle locale 27	Nature - Vélo tourisme		
Segonzac	Boucle locale 22	Nature - Vélo tourisme		

- de l'artisanat d'art, favorisé notamment par la présence de résidences d'artistes permanentes :

Commune	Nom	catégorie touristique	fréquentation annuelle	période d'ouverture
Bassac	Jean-Jacques Meunier - ébéniste sculpteur	Artisanat d'art		
Breville	Pôle des métiers d'art du bois	Artisanat d'art		
Cognac	Atelier Créa-terre	Artisanat d'art		
Cognac	Ceramic	Artisanat d'art		
Cognac	Cognac'art	Artisanat d'art		
Echallat	Emmanuel Pierre	Artisanat d'art		
Gourville	Métallerie	Artisanat d'art		
Gourville	Atelier Garnier	Artisanat d'art		
Marcillac-Lanville	Stéphane Barbier	Artisanat d'art		
Mareuil	Atelier vermillon	Artisanat d'art		
Merignac	Atelier Tarmac	Artisanat d'art		
Mesnac	Un art à part	Artisanat d'art		
Reparsac	Tissage Lirette de Saintonge	Artisanat d'art		
Rouillac	Nam Galerie	Artisanat d'art		
Saint-Amand-de-Nouère	Atelier Careboc	Artisanat d'art		
Saint-Cybardeaux	Atelier Artémis	Artisanat d'art		
Saint-Genis d'Hiersac	Logis de la Motte	Artisanat d'art		
Saint-Genis d'Hiersac	Faïencerie Rouillet Renoleau	Artisanat d'art		

- de nombreux musées, principalement en lien avec la production agricole et les savoir-faire locaux :

Commune	Nom	catégorie touristique	fréquentation annuelle	période d'ouverture
Ars	Musée artisanal et rural	Culture - Musée		ouvert toute l'année
Bonneville	Logis de logerie	Culture - Musée		
Bourg-Charente	Musée de la Pouponnière	Culture - Musée		
Cognac	Espace découverte en Pays de Cognac	Culture - Musée	15 300	ouvert toute l'année
Cognac	Musée d'art et d'histoire	Culture - Musée	6 550	
Cognac	Musée des arts du Cognac	Culture - Musée	14 400	ouvert toute l'année
Douzat	Musée de la diligence	Culture - Musée		
Fleurac	Musée de la coiffe	Culture - Musée		
Gensac-la-Pallue	Musée de la moto et du cyclo	Culture - Musée		
Gourville	Musée de la gare	Culture - Musée		
Jarnac	Espace poétique Pierre Boujut	Culture - Musée		
Jarnac	Maison natale de François Mitterrand	Culture - Musée		
Jarnac	Musée François Mitterrand	Culture - Musée		
Lignières-Sonneville	La petite maison du lin	Culture - Musée		
Saint-Cybardeaux	Espace d'interprétation du Gallo-romain	Culture - Musée	4 100	
Saint-Simon	Saint Simon Village Gabarrier	Culture - Musée	10 500	courant du mois de mai
Saint-Simon	Maison des gabarriers	Culture - Musée		
Salles-d'Angles	Musée Gaston Grégor	Culture - Musée		
Genac	Domaine d'essart	Culture - Musique		

- des infrastructures de loisirs diversifiées mais ne suffisant parfois pas aux besoins, des manifestations sportives attractives, ainsi que de nombreux cours d'eau favorisant la pratique de la pêche :

Commune	Nom	catégorie touristique	fréquentation annuelle	période d'ouverture
Châteaubernard	ULM, aéroclub montgolfière	Loisir - Air		
Saint-Même-les-Carrières	Aéroclub de la pierre levée	Loisir - Air		
Cherves-Richemont	club hippique de cognac	Loisir - Centre équestre		
Courbillac	Poney club du renouveau	Loisir - Centre équestre		
Courbillac	poney club du renouveau	Loisir - Centre équestre		
Saint-Cybardeaux	club hippique des bouchauds	Loisir - Centre équestre		
Marcillac-Lanville	Cinéma	Loisir - Culture		
Châteauneuf-sur-Charente	Site de la Font qui pisse	Loisir - Escalade		
Cognac	Base de Plein air André Mermet	Loisir - fleuve Charente		d'avril à septembre
Cognac	Cognac Yacht Rowing club	Loisir - fleuve Charente		
Cognac	Cognac Canoë club	Loisir - fleuve Charente		
Cognac	Croisière en gabarre	Loisir - fleuve Charente	10 850	
Jarnac	Randonnée fluviale - location kayak / canoë	Loisir - fleuve Charente		
Jarnac	Charente croisière le Chabot	Loisir - fleuve Charente		
Saint-Même-les-Carrières	Planet Ski	Loisir - fleuve Charente		
Saint-Simon	"La Renaissance" Village Gabarrier	Loisir - fleuve Charente	242	
Vibrac	Châteauneuf - Vibrac Canoë kayak	Loisir - fleuve Charente		
Saint-Brice	Golf	Loisir - Golf		
Châteauneuf-sur-Charente	La Gérard Simonnot	Manifestation sportive	600	courant du mois de septembre
Mosnac	Le Trail du Vignoble Cognacais	Manifestation sportive	650	courant du mois de mai

Sources de cette partie : offices du tourisme du territoire du SCoT de la région de Cognac

### L'offre touristique en 2016 en région de Cognac

Source : Charente tourisme, carte touristique régionale



- Plus Beaux Villages de France
- Villes et Pays d'Art et d'Histoire
- Petites Cités de Caractère®
- Stations Vertes
- Village Étape
- Caves et distilleries labellisées Vignobles et Découvertes
- Offices de tourisme et points d'information
- Gares et haltes ferroviaires
- Hôtels
- Campings
- Aires de service de camping-car

- Musées, collections et centres d'interprétation
- Châteaux et logis
- Abbayes, églises et sites religieux remarquables
- Sites préhistoriques
- Sites néolithiques
- Sites gallo-romains
- Circuits de visite des maisons de négoce du Cognac
- Moulins à eau
- Moulins à vent
- Parcs et jardins
- Parcs à thème
- Golfs
- Vélorail
- Location de vélos
- Départs boucles cyclables
- Départs circuits VTT
- Sports mécaniques

- Sports aériens
- Escalade, parcours dans les arbres
- Activités équestres, attelages, ânes bâtés, cani-rando
- Balades fluviales et location de bateaux électriques
- Location de bateaux habitables
- Baignade en eau douce
- Piscines couvertes
- Piscines de plein air
- Locations canoë-kayak
- Autres activités nautiques (aviron, jet-ski, planche à voile, ski nautique...)
- Voie verte
- Véloroute
- EuroVelo 3 La Scandibérique
- Grande voie vélo nationale
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- Vignoble AOC de Cognac
- Espaces boisés

Globalement, une offre touristique concentrée autour de Cognac et du fleuve Charente mais qui réussit à répartir et à irriguer l'intégralité du territoire par des équipements culturels et de loisirs favorisant une double approche à l'échelle de l'ensemble de la région de Cognac :

- « Tourisme vert » : loisirs liés à la présence de l'eau (bases nautiques, canoë-kayak, gabare, ...), de la nature (randonnée, vélo / VTT, jardins) et de la production agricole (fermes pédagogiques, séjour à la ferme).
- et « Tourisme de niche », orienté vers la production du cognac (maisons de négoce, distillerie, vendanges, ...) et plus largement des autres spiritueux et fabrications connexes (tonnelleries, verreries en particulier).

Hormis la concentration observée à Cognac et Jarnac, une faible attractivité en termes de restauration.

## Les labels et réseaux de qualité

La région de Cognac intègre différents réseaux en faveur de la valorisation du patrimoine historique, architectural et paysager local :

- **Cognac est labellisée « Villes d'art et d'histoire ».** Ce label qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien de la qualité architecturale et du cadre de vie.

**Cognac a été labellisée en 2012**, en appui d'un patrimoine architectural reconnu, notamment le centre-ville historique en partie piétonnier et son organisation liée au fleuve Charente, ses bâtiments du XIXe siècle, ainsi que son patrimoine industriel (maisons de négoce et bâtiments civils liés).



*Label national, d'autres villes en région Poitou-Charentes sont labellisées VPAH : Rochefort, Royan, Saintes, Thouars ; d'une communauté d'agglomération : Poitiers ; le Pays de l'Angoumois, le Pays du Châtelleraudais, le Pays du Confolentais, le Pays de l'Île de Ré, le Pays Mellois, le Pays Montmorillonais et le Pays de Parthenay.*

- **Bourg-Charente fait partie de l'association « Petites Cités de Caractère ».** Cette association cherche à valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée et urbaine par leur histoire et leur patrimoine.

Les atouts de Bourg-Charente pour son homologation se constituent des différentes unités architecturales et paysagères remarquables :

- Récitals classiques et concerts dans l'église Saint-Jean,
- Fête de la Saint-Jean,
- Le Printemps des liqueurs : dégustation de la célèbre liqueur *Grand Marnier*,
- Visites guidées du village en été.



*Label national : d'autres villes en Charente ont rejoint ou sont en cours d'homologation pour être reconnues « Petites cités de caractère » : Aubeterre-sur-Dronne, Nanteuil-en-Vallée, Tusson, Verteuil-sur-Charente, Villebois-Lavalette.*

- Le Pôle Territorial Ouest Charente – Pays du Cognac a mis en place le réseau « Les villages de pierres et de vignes » qui met en lumière certaines communes de la région de Cognac, telles que Bassac, Bourg-Charente, Lignières-Sonneville, Saint-Simeux, Touzac, Bouteville, Mouldars, Sigogne et Ars. Ces neuf villages se rassemblent autour d'un patrimoine commun dessiné au fil du temps par la culture de la vigne mais surtout d'une ambition commune de préservation d'un patrimoine d'exception façonné par la viticulture. Ce projet entend allier aménagement du territoire, rénovation du bâti et valorisation touristique.



*Source : PTOCPC*

- **Jarnac est labellisée « Station Verte ».** Il s'agit d'une destination touristique de loisirs et de vacances, reconnue au niveau national comme une station organisée, offrant les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature.



Source : Site internet de Station Verte ; site de l'office de tourisme de Jarnac.

Label national, le réseau d'étend sur toute la France et est amené à se développer dans le contexte de recherche « de sens aux vacances » : Cepoy (Loiret), Raon-l'étape (Vosges), Duras (Lot-et-Garonne), Ayen (Corrèze), Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), Mansle (Charente), ...

- **Segonzac fait partie des trois premières communes françaises à intégrer le label en mars 2012 le réseau Cittaslow** (Ville en italien et lente en anglais), fondé en 1999. Véritable fer de lance de cette démarche en faveur de la qualité de vie, du bien-être et de lien social Segonzac s'engage surtout dans une démarche qualité dans les domaines de l'environnement, des infrastructures, de l'hospitalité, de la gastronomie, ... concourant au renforcement de son attractivité touristique.



Source : Site internet du label Cittaslow.

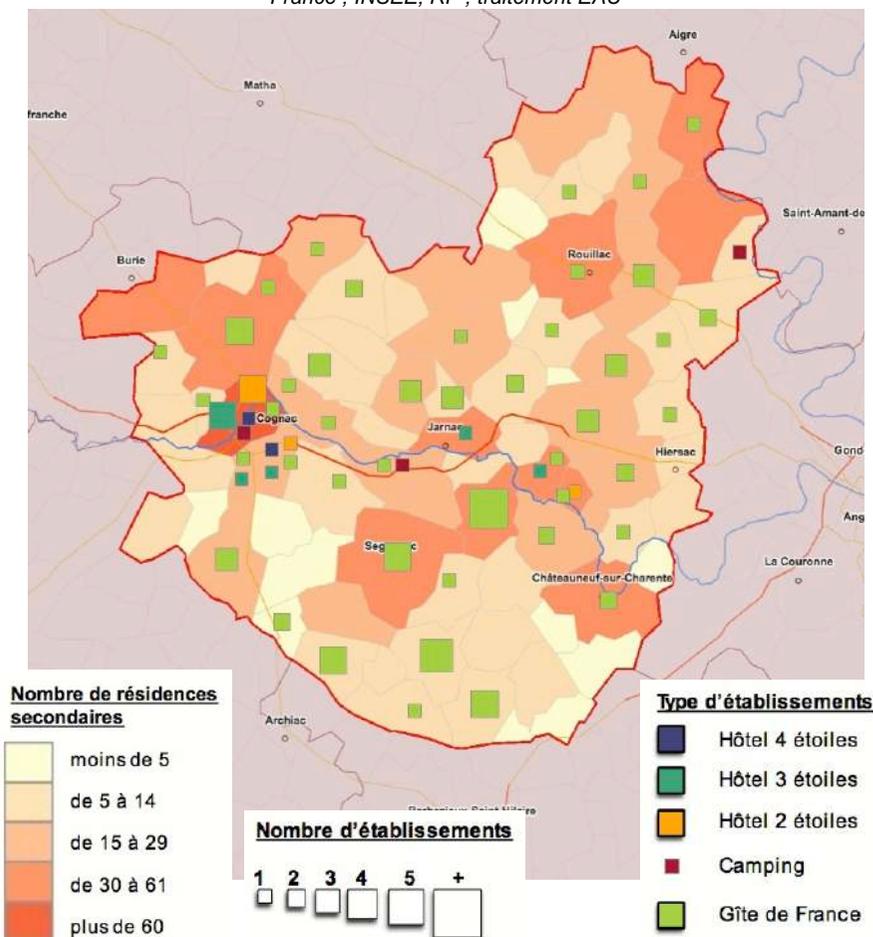
Label international, en France, les communes labellisées Cittaslow sont des villes souvent liées au vignoble ou à des espaces naturels remarquables : Blanquefort (Bordelais), Créon (Bordelais), Labastide-d'Armagnac (Gascogne), Loix (île de Ré), Mirande (Gascogne), Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) et Valmondois (PNR du Vexin français).

## Capacité d'hébergement

Une capacité d'hébergement touristique répartie entre les formes traditionnelles (hôtellerie et camping), l'hébergement chez les particuliers (les gîtes) ainsi que les résidences secondaires et occasionnelles détenues par les particuliers résidant ou non sur le territoire.

### Offre en hébergement touristique dans la région de Cognac en 2016

Source : sites internet des intercommunalités et des offices du tourisme du territoire ; gîte de France ; INSEE, RP ; traitement EAU



En 2015, une capacité d'accueil touristique reposant d'abord sur le réseau national Gîte de France, avec :

- un peu moins de 100 hébergements sur l'ensemble de la région de Cognac,
- une capacité d'hébergement par unité assez importante, comprise entre 5 et 30 personnes par gîte.

Une offre d'hébergement touristique traditionnelle dans la région de Cognac :

- relativement concentrée dans le secteur de Cognac, avec deux tiers des 21 hôtels de l'ensemble du territoire,
- qui représente un peu moins d'un tiers de la totalité des hôtels charentais, et seulement un quart de la capacité d'hébergement hôtelière en terme de chambres (une taille moyenne de 21,5 chambres par hôtel contre 26 en Charente),
- seulement 3 camping homologués, avec toutefois un nombre de places élevé (285 pour 3, soit 95 places en moyenne, contre seulement 70 à l'échelle du département).

#### Capacité d'accueil touristique dans la région de Cognac en 2015

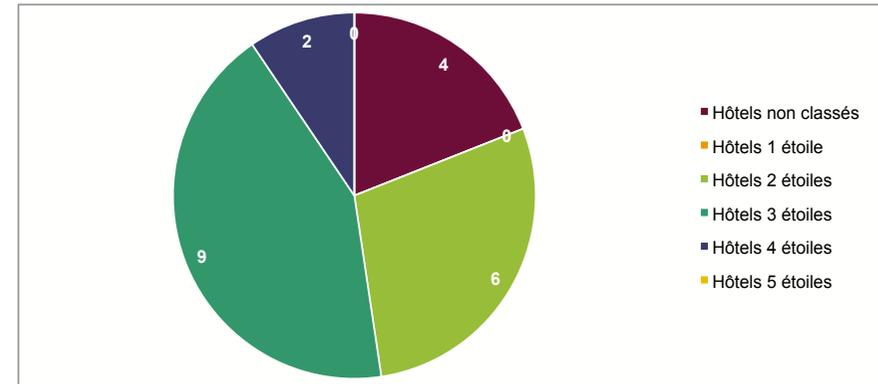
Source : sites internet gîte de France Charente ; INSEE, RP ; traitement EAU

territoires	Gîtes de France	Hôtels en 2015	Chambres dans hôtels en 2015	Campings en 2015	Emplacements de camping en 2015
secteur de Rouillac	16	0	0	1	86
secteur de Cognac	13	14	377	1	167
secteur de Segonzac	22	1	11	0	0
secteur de Châteauneuf	12	1	10	0	0
secteur de Jarnac	29	5	53	1	32
SCoT de la région de Cognac	92	21	451	3	285
Charente	-	68	1768	24	1680
% Offre SCoT dans l'offre dép.	-	31%	26%	13%	17%

Pas d'information pour le département de la Charente en matière de Gîte de France©

#### Répartition des hôtels de la région de Cognac par catégorie, en 2015

Source : INSEE, BPE ; Traitement EAU



Une offre hôtelière contrastée, avec une majorité de 3 étoiles (les non classés peuvent s'apparenter aux hôtels en cours de classement suite au changement des catégories).

## Dynamiques touristiques

### Contexte touristique comme opportunité de développement, en complémentarité et en différenciation

La région de Cognac partage de nombreux traits communs avec les territoires voisins, que ce soit la qualité (patrimoine roman, cognac, gastronomie, paysages pittoresques) ou l'identité de « *territoire où il fait bon vivre* ». Toutefois, on distingue :

- Le département de la Charente-Maritime comme destination touristique reconnue et dynamique (2<sup>e</sup> destination nationale en termes de nuitées) liée à la fois :
  - au littoral atlantique : activités balnéaires, maritimes, de plaisance, avec notamment en fer de lance la ville de La Rochelle (aquarium, Port des Minimes, centre-ville piéton, ...) et les sites du Fort-Boyard, de l'île de Ré, de l'île d'Oléron et de Marennes-Oléron, ou encore de Royan (avec le Zoo de La Palmyre),
  - à la richesse historique locale, notamment à Saintes et plus largement dans le Pays de Saintonge romane (art roman, époque gallo-romaine avec les arènes, le Chemin de St-Jacques de Compostelle), ainsi que dans celui des Vals de Saintonge (Saint-Jean-d'Angély, villages pittoresques).
- Le département de la Charente, qui s'oriente vers une valorisation structurée de ses atouts :
  - Angoulême concentre une offre culturelle orientée images et sons (festivals de BD, Musée de la BD, ...)
  - Le reste de la Charente mise plutôt sur les paysages, le fleuve et le patrimoine roman (Ruffécois et ses villages de caractère, Sud Charente en transition avec le Périgord).

## Atouts du territoire

La région de Cognac constitue la première destination touristique charentaise, avant l'Angoumois, avec deux points forts :

- Un cœur cognaçais (Cognac – Jarnac – Segonzac) :
  - fréquenté tout au long de l'année (maisons de négoce, manifestations touristiques et culturelles),
  - d'où se distingue Jarnac avec une identité plus forte autour du fleuve (histoire et culture) et du cognac,
- La vallée de la Charente en contact de l'Angoumois, surtout fréquentée en période estivale, et plus orientée vers une offre événementielle et ludo-récréative.

Entre ces deux espaces identifiables, le territoire bénéficie d'un certain nombre de sites remarquables peu valorisés (carrières, monuments historiques, nature) et de paysages de vignoble attractifs.

**→ Des atouts encore peu valorisés : le cognac et la Charente ; la diversité des patrimoines et de l'offre potentielle ; la structuration partielle de l'offre à l'échelle de la région de Cognac.**

## Synthèse : contexte touristique et atouts de la région de Cognac

Réalisation EAU



## Demande touristique

Les grandes caractéristiques de la demande touristique sont :

- en grande majorité, une clientèle de proximité (Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Limousin) et d'excursion, c'est-à-dire en provenance des grandes destinations touristiques voisines (Saintes, Angoulême, façade littorale) pour une journée, sans logement sur place ; la durée moyenne d'un séjour est de 2 jours,
- principalement des couples sans enfant CSP+, à la recherche de formules « clé-en-main » liées à l'œnotourisme, les propriétaires de résidences secondaires consommant peu sur le territoire,
- lorsqu'elle est étrangère, la demande se concentre sur le produit cognac, et est originaire d'Europe (Belgique, RU, Pays-Bas)

## ENJEUX

- Positionner le territoire de la région de Cognac comme une destination touristique en tant que telle.
- Qualifier et structurer l'offre existante, par rapport à la diversité des comportements touristiques.
- S'appuyer sur des sites remarquables et les singularités locales.
- Améliorer la visibilité de la destination et des offres.
- Développer la mise en réseau et la coordination des actions et des acteurs.

## GOVERNANCE

### La Région Poitou-Charentes

Le Conseil Régional a articulé sa politique stratégique, définie dans le *Schéma régional de développement touristique* (2011-2015) autour de plusieurs axes prioritaires, en particulier :

- la valorisation de destinations/marques touristiques : La Rochelle, le littoral et ses îles, Cognac-Vallée de la Charente, Poitiers-Futuroscope et Marais Poitevin,
- le développement d'offres thématiques (marketing thématique) : vélo, écotourisme, bien être, art de vivre, famille,
- la valorisation patrimoniale et culturelle,
- l'accroissement qualitatif de l'hébergement touristique.

Ces axes font écho au potentiel territorial mais soulignent particulièrement l'enjeu de l'hébergement touristique. Les actions soutenues par la Région se concentrent sur l'amélioration de la qualité de l'offre, la promotion touristique articulée autour des singularités régionales et la rationalisation de l'intervention publique. Il s'agit de conforter un tourisme privilégiant l'authenticité, la tranquillité et le confort.

La stratégie de développement touristique se construit pour chaque destination autour d'un produit d'appel (Cognac et Vallée de la Charente) et d'une offre sous-jacente complémentaire pour fixer les clientèles (baignade, activités nautiques autour de la Charente, visites de sites viticoles...).

Dans le cadre du *Contrat Régional de Développement Durable* (2007-2013), le Conseil Régional a identifié plusieurs projets structurants pour lesquels il s'est engagé : Vallée de la Charente et tourisme viticole / Centre des eaux de Vie de Segonzac (pôle d'excellence rurale, PER) / Les Bouchauds (PER) / Centre aquatique de Cognac / Centre équestre d'Angeac-Champagne. Ces projets répondent à plusieurs critères : impact ou rayonnement

intercommunal ; capacité à générer d'autres projets ; participation de nouvelles personnes ; dimension économique.

Une démarche prospective territoriale sur le tourisme en Poitou-Charentes à l'horizon 2025 a été confiée à l'Institut Atlantique de l'Aménagement du Territoire (IAAT) afin, notamment, de définir les axes de réflexion sur lesquels les acteurs régionaux du tourisme pourraient fonder leur stratégie de développement. À l'issue de l'étude, 4 scénarios ont été proposés :

- **scénario 1 : « Les destinations phares »** avec 5 destinations emblématiques dont « Cognac et la Vallée de la Charente » qui préconisent des points d'information moins nombreux, des relais d'informations par un usage circonstancié des technologies d'information et de communication (TIC), une économie culturelle développée, impliquant une promotion importante,
- **scénario 2 : « Natur'lib »** sur la base d'un tourisme bucolique et apaisant avec un « écotourisme à visage humain » privilégiant l'authenticité, la tranquillité et le confort, axé sur la Vallée de la Charente. Fondé sur un développement touristique respectueux de l'environnement, ce scénario privilégie la mise en œuvre de projets innovants, voire insolites, en synergie avec la population locale, et qui mobilisent l'épargne de proximité,
- **scénario 3 : « L'or Bleu »** valorise exclusivement l'économie touristique balnéaire sur la base de partenariats publics-privés avec des produits « tout compris » à destination de touristes étrangers,
- **scénario 4 : « Pineaucolada »** se fonde sur des prestations hôtelières moyen et haut de gamme sur le littoral et sites sécurisés, destiné à un tourisme de masse.

**Les scénarios 1 et 2 s'inscrivent dans la logique de développement de la région de Cognac.**

## Le Conseil départemental de la Charente

La stratégie touristique départementale s'inscrit en cohérence avec les orientations régionales. Le Conseil général de la Charente a conçu son *Schéma d'aménagement touristique de la Charente* pour la période 2011-2015 autour de 3 volets stratégiques :

- fiers d'être charentais ;
- la qualité, comment tenir nos promesses ;
- Charente Tourisme au service des acteurs.

Les actions retenues dans le cadre du schéma privilégient :

- le renforcement de l'accessibilité pour tous (Label Tourisme et Handicap) et la prise en compte du développement durable,
- la qualification de l'offre : Plan Qualité Charente (accessibilité, sécurité, confort...), labels « Assiette de Pays », Petites cités de caractère, villes fleuries,... l'amélioration de la signalétique touristique,
- le développement de l'itinérance : Plan Charente à vélo (Grand 8), Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), etc.,
- l'animation du territoire et les événementiels : Été actif, Cinévasion, Nuits archéo...

Le Département cherche à développer un tourisme durable, authentique, basé sur l'expérimentation (vivre quelque chose de vrai, intense, exceptionnel) et à toucher des publics diversifiés et notamment : les familles, les couples sans enfant et groupes constitués. Les offres proposées par Charente Tourisme présentent des niveaux de complexité différents : séjours clef en main (packaging tout compris) ou produits simples (visites, spectacles...).

Un certain nombre de projets ou dispositifs sont portés par le Département :

- **Voyage au cœur du temps**, dispositif itinérant créé en 2007 visant à valoriser et à mettre en réseau le patrimoine préhistorique et historique charentais (Angeac-Charente, Saint-Cybardeaux...),
- « **Cognac côté Ville - côté Vignoble** » (Expérience Cognac), dispositif en cours de structuration, valorisé à travers le label « Vignobles et Découvertes » et porté par l'association les Étapes du Cognac,
- **Voie Verte sur le fleuve Charente**, projet d'aménagement d'un itinéraire de promenade entre Angoulême et Cognac.

## Les offices de tourisme (OT)

Des atouts :

- un OT dans chacun des secteurs du SCoT (Cognac, Segonzac, Jarnac, Châteauneuf, Rouillac) ;
- un accueil et des informations au public de qualité, avec une modernisation progressive des outils de communication et de vie,
- une offre de formules clé-en-main répondant aux besoins des publics fréquentant déjà le territoire, permise par la mise en place de partenariat avec les professionnels du tourisme demandeurs,
- une communication sur l'offre globale touristique par la participation aux salons régionaux et manifestations culturelles.

Des faiblesses :

- une communication insuffisante sur les différentes manifestations et sites touristiques par manque de support documentaire (informations partielles, hétérogénéité des espaces d'accueil et des offres entre les OT),
- une fragilité des moyens humains mobilisés pour le tourisme (parfois une seule personne à temps partiel, communication inter-OT limitée).

# Agriculture

## ETAT DES LIEUX

L'agriculture et les filières amont et aval qui s'y rattachent représente une part essentielle de l'économie du territoire. Ainsi près d'un actif sur 4 travaille de près ou de loin dans ce secteur. De ceci, il découle que l'agriculture, la vigne dominant l'utilisation de l'espace : 74 900 ha soit 72 % de la surface du territoire sont consacrés à l'agriculture, contre 60 % pour l'ensemble du département et 66 % pour la région Poitou-Charentes.

Au recensement agricole de 2010, la Charente comptait 6 476 exploitations agricoles avec une surface agricole utile (SAU) moyenne de 57 hectares, dont 4 280 moyennes et grandes exploitations avec une SAU moyenne de 81 ha.

Pour le territoire de la région de Cognac, en 2010, il y avait 1645 exploitations. La SAU moyenne est de 45,5 ha. 1 exploitation sur 4 du département se situe ainsi sur le territoire du SCoT de la région de Cognac.

La Charente est le premier département viticole de la région. La vigne était valorisée en 2010 par 1 900 exploitants agricoles soit 29 % des exploitations agricoles, pour produire des vins pour eaux-de-vie AOP, Cognac et Pineau. Le vignoble a ainsi généré environ 45 % de la valeur de la production agricole du département.

La zone d'appellation Cognac comprend six crus : Grande Champagne, Petite Champagne, Borderies, Fins Bois, Bons Bois et Bois Ordinaires.

**Le cru le plus valorisé se situe en Grande Champagne près de Cognac.**

## La délimitation des crus

### – La Grande Champagne et la Petite Champagne

Provenant de sols argilo-calcaires, les eaux-de-vie issues de ces appellations présentent des fins au bouquet à dominante florale.

### – Les Borderies

C'est le plus petit des 6 crus. Il produit des eaux-de-vie rondes au bouquet caractérisé par un parfum de violette.

### – Les Fins Bois et les Bons Bois

L'Appellation Fins Bois représente le plus grand cru dont la majorité est occupée par des sols argilo-calcaires superficiels comme les champagnes, mais rouges et très caillouteux, d'un calcaire dur du Jurassique. On y trouve également des sols très argileux. On trouve dans les Bons Bois des sols sableux. Ces crus produisent des eaux-de-vie rondes, souples, vieillissant assez rapidement et dont le bouquet rappelle le raisin pressé.

### – Les Bois ordinaires

Ce cru produit environ 2 % de la production de Cognac. Le sol à dominante sableuse, se situant le long de l'Océan ou sur les Îles de Ré et d'Oléron, produit des eaux-de-vie qui vieillissent vite et ont un goût de terroir caractérisé.

## L'aire d'appellation Cognac

Source : BNIC



## Des terroirs variés de plaines, collines et vallées, à l'origine de la viticulture du Cognac

C'est Henri COQUAND (1811-1881), professeur de géologie, qui étudie au milieu du XIXe la géologie de la région et valide avec un dégustateur un classement des sols selon la qualité des eaux-de-vie qu'ils peuvent produire. Ce travail servira de base au décret de 1938 délimitant les crus actuels.

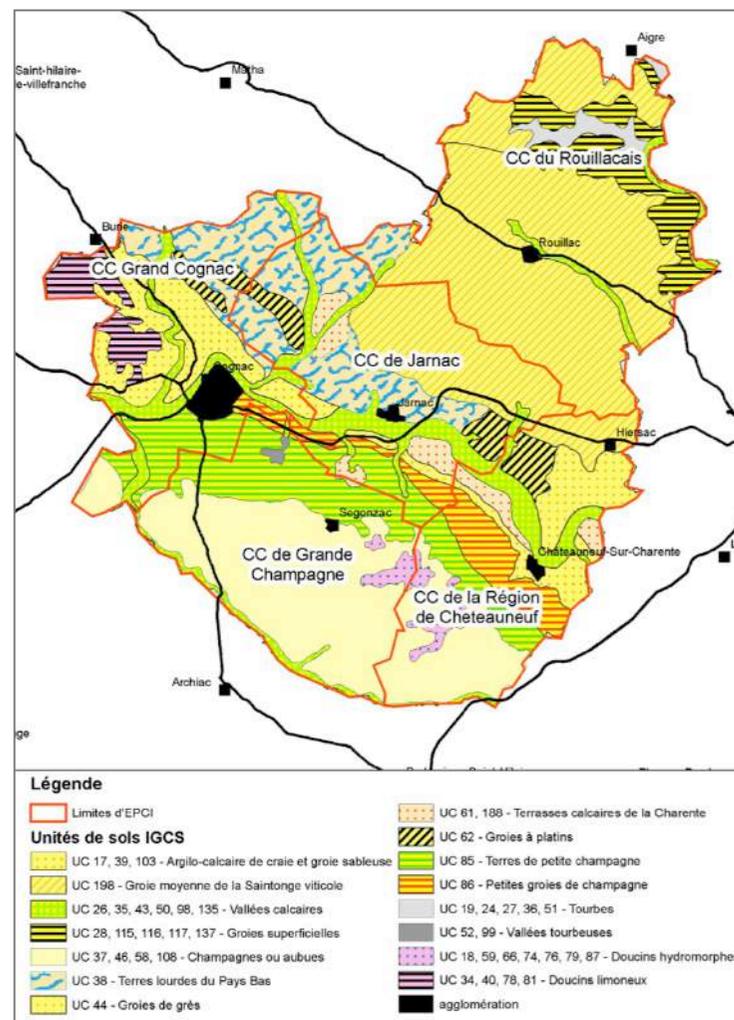
Au nord, la plaine s'étend sur les calcaires durs du Jurassique. Ce substrat a donné naissance à des sols peu profonds et séchants, à pH élevé. Il s'agit de groies moyennes (principalement des calcosols et rendosols). La présence d'argile riche en oxyde de fer leur donne une couleur ocre. Ils présentent des risques de chlorose élevés.

Les dépôts tendres de marnes à gypse et calcaires fins du Pays Bas sont à l'origine d'une dépression humide dans laquelle la Charente a dégagé une large vallée alluvionnaire. Les terrains sont plus riches, à bonne réserve en eau, à pH élevé mais parfois hydromorphe (principalement des calcosols redoxiques et pelosols brunifiés). La partie sud d'âge Crétacé comprend différents compartiments avec du nord au sud :

- Au sud du vallon abrupt de la Charente, une assise de calcaires de nature variée a donné naissance à des associations de sols argileux, calcaires, sains, peu profonds, à forte charge en cailloux, les petites groies de Champagne, (principalement calcosols). Ces sols sont très séchants et pauvres.
- Plus au sud, s'étend une large dépression de calcaires crayeux, blancs à grisâtre, appelée « Petite Champagne ». Les sols sont un peu plus épais, la charge en cailloux plus faible (principalement des calcosols).
- Enfin, un ensemble de collines d'assises crayeuses, formant une cuesta, constitue la Grande Champagne. Les argiles de décalcification donnent aux sols une couleur blanchâtre à grise, là aussi les sols sont principalement des calcosols plus profonds que les précédents.

## Les sols dans la région de Cognac

Source : Concept Ingénierie/PROSCOT d'après données IGCS et BNIC

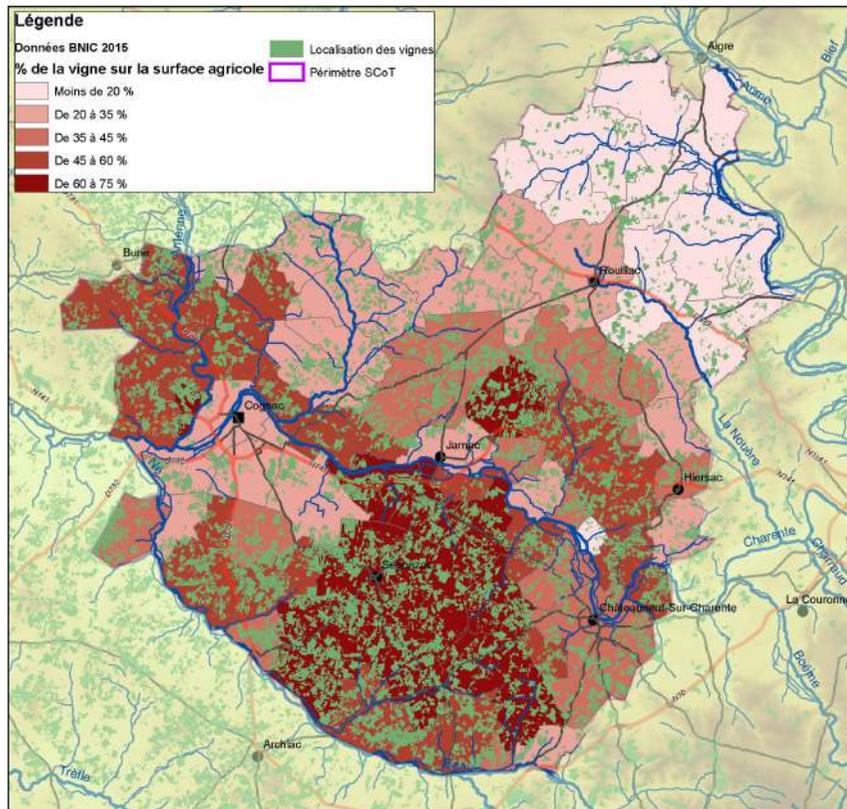


## Une agriculture dominée par la viticulture

Si la vigne a chassé la polyculture et l'élevage dans la région dans les années 1960, le territoire présente néanmoins une certaine diversité dans l'utilisation agricole des sols et des dynamiques différentes selon les secteurs.

### Part de la vigne dans la surface agricole

Source : Concept Ingénierie/PROSCOT d'après données DGI et BNIC



Sur le territoire du SCoT, la vigne représente près de 40 % de la SAU (31 800 ha en 2015), soit l'équivalent des grandes cultures (COP : céréales et oléoprotéagineux : 32 000 ha). Les surfaces fourragères sont réduites, soit un peu moins de 5 000 ha mais cette surface sera certainement confortée du fait des dispositifs tel que celui du Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) « Entente viticulteurs-éleveurs pour une agro-écologie viable garante d'une économie locale », portée par l'Association Entente Viticulteurs-Éleveurs 16 (AEVE 16).

Ce dispositif tend à produire de la Luzerne et des cultures à bas niveaux d'intrants dans les exploitations viticoles au profit d'éleveurs. Cela vise à améliorer la qualité de l'eau dans l'Aire d'Alimentation des captages de la source de la Touche et du forage de la prairie de Triac.

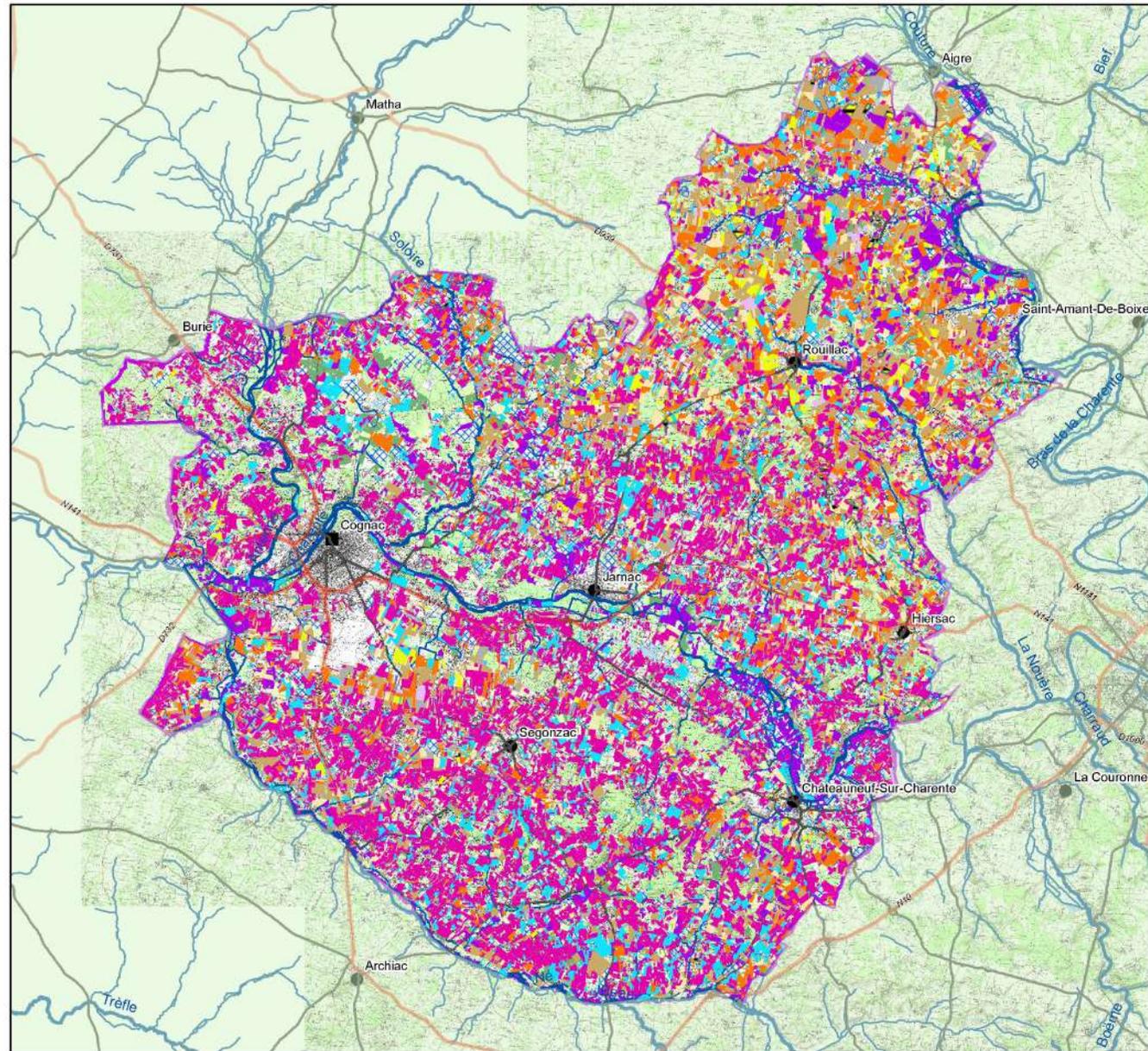
La carte ci-contre montre un gradient net du Nord au Sud. Certaines communes présentent une part de la surface en vigne sur la surface agricole proche de 75 % (Javrezac, Saint-Preuil, Juillac-Le-Coq). Sur ces communes, outre la vigne, on rencontre des jachères, des prairies, des vergers. Dans les zones humides et les vallées, la culture du maïs s'est développée. La viticulture associe donc généralement des productions de grandes cultures. Dans la région de Rouillac, ce sont les grandes cultures qui dominent : céréales, oléagineux pour l'essentiel. Les cultures fourragères y sont peu présentes.

Sur la région de Cognac, l'analyse du Recensement Général de l'Agriculture entre 2000 et 2010 permet de dresser le constat suivant :

- les surfaces de grandes cultures ont diminué de près de 3000 ha (- 8 %), les surfaces fourragères ont perdu 250 ha (- 5 %). **Seules les surfaces en vignes ont progressé de 2 000 ha (+ 8 %), après avoir fortement baissé pendant une vingtaine d'années,**
- L'élevage bovin allaitant perd le tiers de ses effectifs,
- L'élevage de brebis voit ses effectifs divisés par deux,
- Seul le cheptel de chèvres progresse (+ 11 %)
- L'élevage qui était une activité marginale devient résiduel.

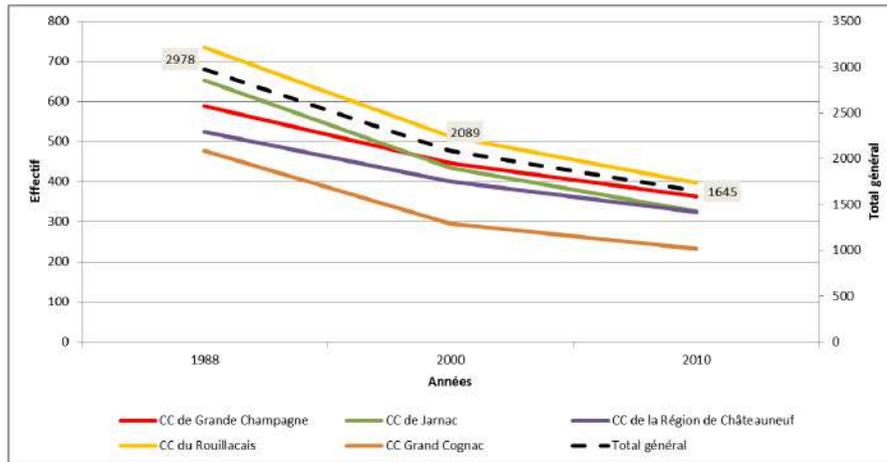
Les moyens de production se concentrent donc dans les exploitations viticoles.

**Carte des groupes de cultures en 2014**  
 Source : Concept Ingénierie/PROSCOT d'après données ASP



### Évolution du nombre d'exploitations de 1998 à 2010 en région de Cognac

Source : RGA Agreste – Traitement : Concept Ingénierie/PROSCOT



### Évolution des surfaces des exploitations depuis 1970, en hectares

Source : RGA Agreste par canton du SCoT

Surface moyenne	1970	1979	1988	2000	2010	2010 /1970
SAU	20,1	24,1	28,3	41,1	52,0	X 2,5
Surface en vigne	2,1	3,8	5,0	9,0	14,7	X 6,8

Certaines données, dont celles présentées ci-dessus, sont analysées à l'échelle du canton, du fait du secret statistique entraînant l'impossibilité d'utiliser les données communales. Ainsi, pour ces données, l'analyse a porté sur les cantons de Cognac, de Segonzac, de Châteauneuf sur Charente, de Jarnac, de Rouillac et Hiersac. Pour ce dernier canton, 6 communes ne font pas partie du territoire du Scot de la région de Cognac.

Alors que la surface agricole moyenne des exploitations est passée de 20,1 ha en 1970 à 52 ha en 2010, la surface moyenne en vigne des exploitations qui pratiquent cette culture est passée de 2,1 ha à près de 15 ha.

Le nombre d'exploitations est passé de 2 978 en 1988 à 1645 exploitations en 2010, soit une diminution de plus de 60 exploitations par an. On note cependant que le territoire a mieux résisté à l'érosion du nombre d'exploitations. La baisse entre 2000 et 2010 a été de - 21,2 %, alors que dans le même temps, elle était de - 26 % en Charente et - 28 % en Poitou-Charentes (Moyenne France métropolitaine : - 26 %).

Cette diminution est relativement plus faible dans les Communautés de Communes de Grande Champagne et de la région de Châteauneuf (- 18 %) et plus forte dans la Communauté de Communes de Jarnac (- 25 %).

Elle semble également moins prononcée dans les exploitations viticoles, ainsi pour les communes à dominante « Viticulture », elle n'est que de - 17,5 %. Cette recomposition des orientations techniques conduit donc à une relative progression de la viticulture à l'échelle des communes, notamment vers le nord du territoire.

Globalement, la baisse du nombre d'exploitations s'explique pour les quatre cinquièmes par la disparition des exploitations moyennes ou grandes.

Depuis le recensement agricole de 2010, la classification des exploitations a changé de manière à prendre en compte le potentiel économique, basé sur la Production Brute Standard, ceci constitue donc un dénominateur commun entre toutes les productions des exploitations.

Sur la base des coefficients de PBS, il a été décidé de classer les exploitations selon trois classes de taille regroupées :

- les petites exploitations, dont la PBS est inférieure à 25 000 € ;
- les moyennes exploitations, dont la PBS est comprise entre 25 000 et moins de 100 000 € ;
- les grandes exploitations, dont la PBS est supérieure à 100 000 €.

Par comparaison avec le recensement de 2000, les exploitations professionnelles sont donc à rapprocher aux exploitations moyennes et grandes.

Les changements d'orientations technico-économiques (OTEX) principales par commune du SCoT entre 2000 et 2010 sont les suivants :

#### Évolution des OTEX 2000 et 2010

Source : RGA Agreste– Traitement : Concept Ingénierie/PROSCOT

Commune	OTEX 2000	OTEX 2010
Bonneville	Polyculture /Polyélevage	Viticulture
Châteauneuf-sur-Charente	Viticulture	Polyculture /Polyélevage
Courbillac	Polyculture /Polyélevage	Viticulture
Mons	Polyculture /Polyélevage	Cultures générales
Saint-Cybardeaux	Polyculture /Polyélevage	Viticulture
Saint-Genis-d'Hiersac	Polyculture /Polyélevage	Viticulture

On constate une nette progression de la viticulture vers le Nord du territoire.

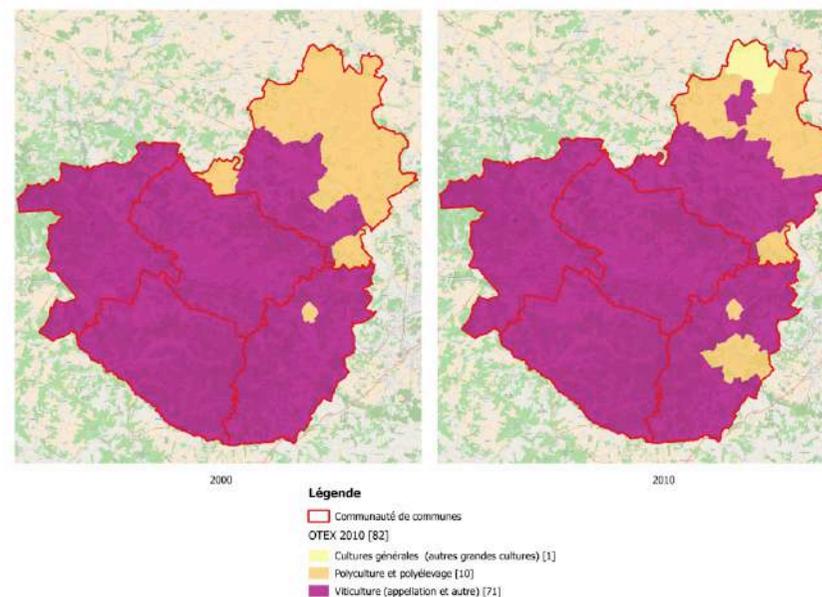
L'approche des données statistiques des RGA ne permet pas d'évaluer les tendances récentes depuis 2010. Pour ceci, les données du BNIC qui présentent les surfaces déclarées en vigne, offrent la possibilité d'appréhender les évolutions des surfaces en vigne entre 2010 et 2015.

La surface est relativement stable sur cette période. Elle est passée de 30 586 ha en 2010 à 30 429 ha en 2015.

La baisse est néanmoins significative sur le territoire de la Communauté de Communes de la région de Châteauneuf (- 278 ha) et la surface a fortement progressé sur le territoire de la Communauté de Communes du Rouillacais (+ 116 ha).

#### Évolution des OTEX dominantes entre 2000 et 2010

Source : RGA Agreste– Traitement : Concept Ingénierie/PROSCOT

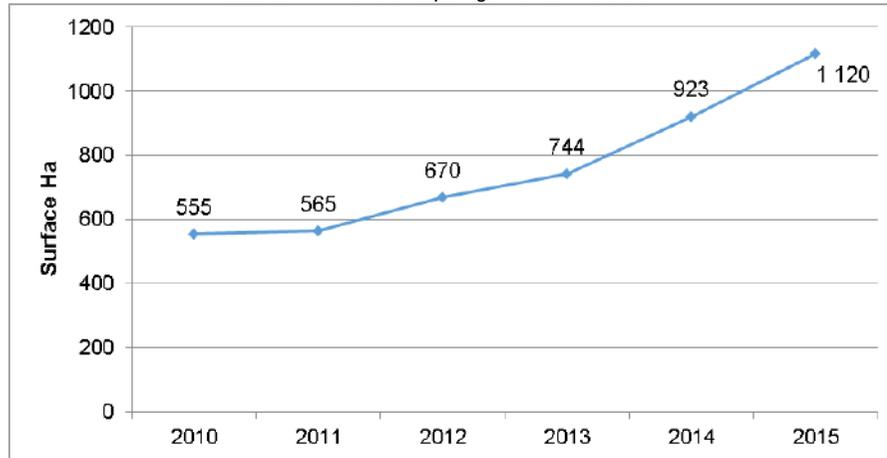


Les viticulteurs producteurs de Cognac peuvent planter par anticipation, leur permettant ainsi d'arracher une vieille vigne seulement au moment où la nouvelle entre en production. Cela permet donc d'éviter une perte de production.

L'analyse de ces surfaces déclarées montre une forte augmentation depuis 2013.

### Évolution des surfaces plantées par anticipation entre 2010 et 2015

Source : BNIC–Concept Ingénierie/PROSCOT



### Une spécialisation viticole qui se poursuit

Le cognac, mondialement connu, est emblématique du territoire, si son aire de production s'étend principalement sur les deux départements charentais, les départements des Deux-Sèvres et de la Dordogne sont néanmoins concernés pour quelques communes mais la production a disparu en Deux-Sèvres. **Les crus prestigieux se trouvent dans le territoire du SCOT, notamment celui de Grande Champagne au sud.** Il représente ainsi 37 % de l'ensemble du vignoble en AOC.

**L'intégralité du territoire du SCoT est en AOC.** Le cahier des charges relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Cognac » ou « Eau-de-vie de Cognac » ou « Eau-de-vie des Charentes » a été homologué par le décret n° 2015-10 du 7 janvier 2015. Il prévoit notamment que « seules peuvent prétendre à l'appellation d'origine contrôlée « Cognac » ou « Eau-de-vie de Cognac » ou « Eau-de-vie des Charentes » **les eaux-de-vie qui proviennent de raisins récoltés et vinifiés sur le territoire des communes délimitées initialement dans le décret du 1er mai 1909.**

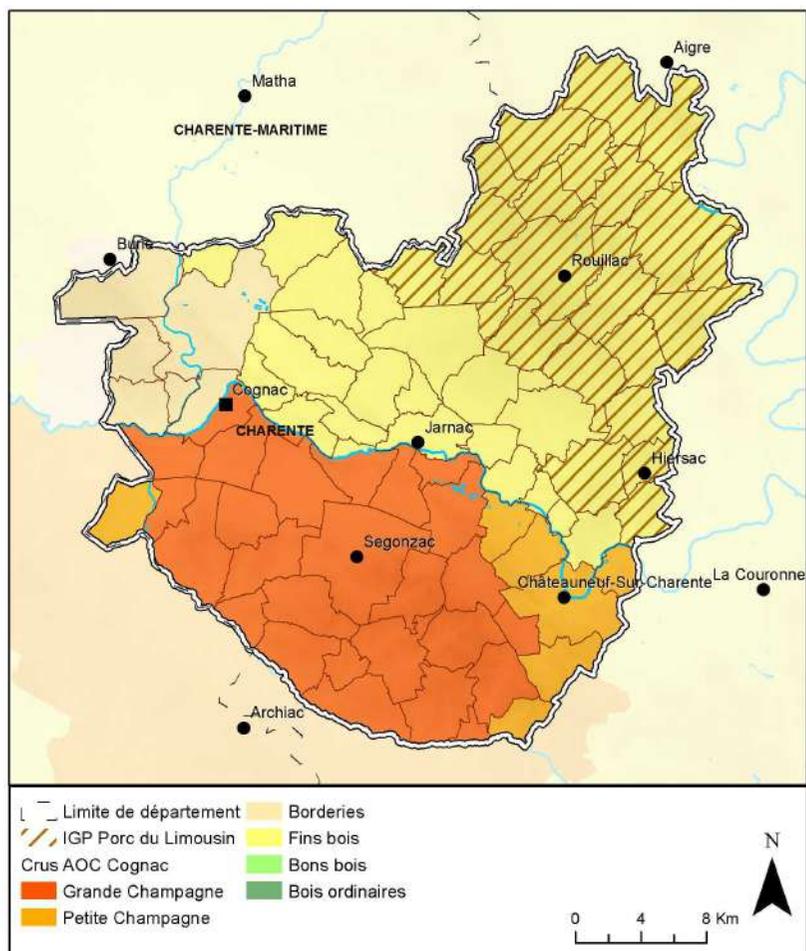
Le territoire du SCoT de la région de Cognac est ainsi concerné par les zones d'appellation suivantes :

- Appellation d'Origine Contrôlée pour les Cognacs : Fine Champagne, Grande Champagne (partiellement) et Esprit de Cognac et le Pineau des Charentes,
- Appellation d'Origine Contrôlée et Protégée pour les beurres Charentes-Poitou, des Charentes et des Deux-Sèvres,
- Indication Géographique Protégée pour le vin de Pays Charentais (ou Charentais), l'agneau du Poitou-Charentes, le jambon de Bayonne, le porc et le veau du Limousin (partiellement).

Au total sur la région de production, le vignoble couvre une surface de 75 150 ha (RGA 2010), dans 4660 exploitations, ce qui en fait la surface viticole dédiée à la distillation la plus vaste au monde.

### Les signes de qualité et d'origine dans la région de Cognac

Source : INAO- Traitement : Concept Ingénierie/PROSCOT



Toutes les communes du territoire du SCoT de la Région de Cognac sont concernées par :

- **Alcools** : IGP Charentais, l'AOC Cognac, l'AOC Esprit de Cognac, AOC Pineau.
- **Produits laitiers** : AOC et AOP Beurre Charentes-Poitou, AOC et AOP Beurre des Charentes, AOC et AOP Beurre des Deux-Sèvres.
- **Viandes** : IGP Agneau Poitou-Charentes, IGP Jambon de Bayonne, IGP Veau du Limousin.

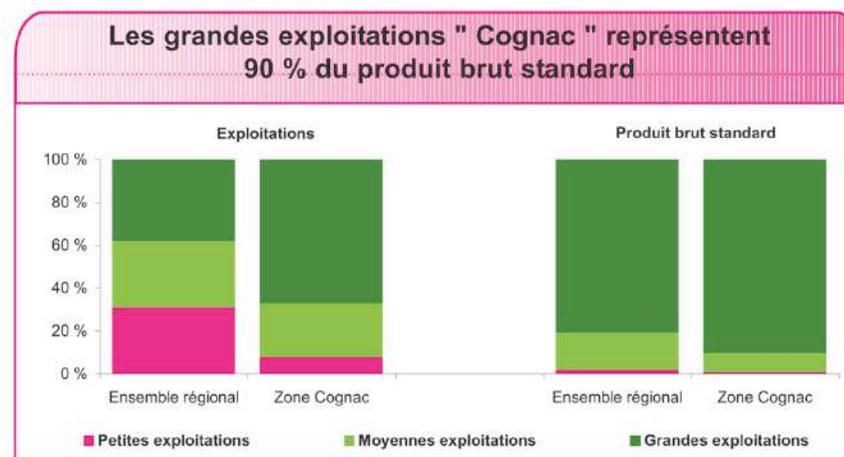
### Une production viticole se concentre

A l'échelle de l'ensemble de la zone de production du Cognac, la vigne est produite dans des exploitations dont la taille est de plus en plus grande.

10 % des exploitations les plus grandes concentrent un tiers des vignes, avec une surface de plus de 33 ha en moyenne.

### Nombre d'exploitations et PBS en Zone Cognac

Source : RGA Agreste



Dans la zone Cognac, 67 % des exploitations sont classées parmi les grandes exploitations (celles dont la PBS dépasse 100 000 euros). Leur part n'est que de 38 % tous systèmes confondus dans la région. Elles réalisent 90 % de la valeur agricole potentielle de la zone (81 % au niveau régional).

Dans le territoire du SCoT, la **PBS total progresse entre 2000 et 2010, alors qu'il stagne en Charente et baisse de 5 % dans la région Poitou-Charentes.**

## Une recomposition de l'emploi agricole

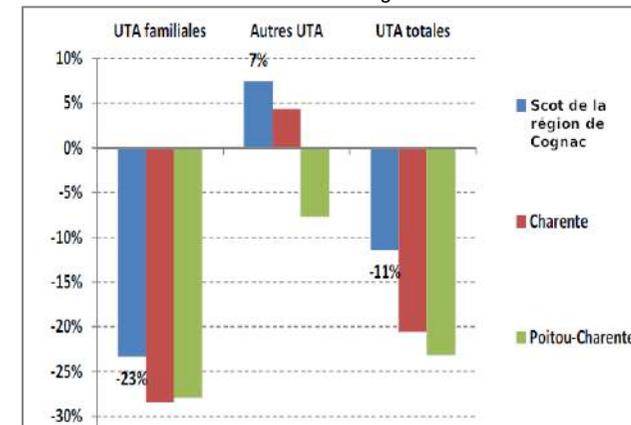
Dans le territoire du SCoT, en s'intéressant à l'ensemble de la main-d'œuvre présente sur les exploitations, on constate que :

- si au total le nombre d'UTA (Unité de travail Année<sup>1</sup>) a diminué de 11 % sur la période 2000-2010,
- la main-d'œuvre salariée a, quant à elle, progressé de 7 % entre 2000 et 2010, alors qu'elle avait fortement baissé entre 1988 et 2000.

C'est évidemment le poids de la viticulture avec un fort besoin de main-d'œuvre, pour la taille et l'entretien de la vigne, pour lesquels les possibilités de mécanisation restent limitées, qui explique cette particularité. Dans le même temps, l'externalisation du travail s'est accrue avec l'intervention d'entreprises agricoles. Sur la période 1988-2000, le développement des machines à vendanger avait fortement entraîné la baisse de la main-d'œuvre salariée.

## Évolution 2000/2010 de la main-d'œuvre dans la région de Cognac

Source : RGA Agreste



## La disparition de l'exploitation familiale

À l'image de l'ensemble des autres systèmes de la région, les formes sociétaires se sont fortement développées dans la zone Cognac. Elles représentent 43 % des exploitations de la zone d'appellation Cognac contre 34 % pour l'ensemble des exploitations. La part des exploitations gérées de façon individuelle demeure majoritaire, mais ne recouvre cependant que 34 % des surfaces en vigne. Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations qui ont opté pour une gestion en EARL<sup>2</sup> a augmenté de 23 %. Un hectare de vignes sur trois est dans cette catégorie.

Sur le territoire du SCoT, les données par canton confirment cette tendance avec une progression relativement nette des exploitations en sociétés :

<sup>1</sup> 1 UTA correspond à une personne travaillant à temps plein.

<sup>2</sup> Exploitation à Responsabilité Limitée

### Évolution 2000/2010 du statut d'exploitation dans la région de Cognac

Source : RGA Agreste

	Type	Année	
		2000	2010
Nombre	Exploitations individuelles	65.6%	53.5%
	Sociétés autres qu'EARL GAEC	13.6%	17.6%
	GAEC, EARL	20.8%	28.9%
Surface	Exploitations individuelles	47.5%	32.8%
	Sociétés autres qu'EARL GAEC	19.0%	22.5%
	GAEC, EARL	33.5%	44.7%
PBS	Exploitations individuelles	42.4%	26.7%
	Sociétés autres qu'EARL GAEC	26.8%	31.1%
	GAEC, EARL	30.8%	42.2%

Les exploitations individuelles qui exploitaient près de la moitié de la SAU en 2000 n'en exploitent que moins d'un tiers en 2010. Elles assuraient 42,4 % du PBS total. Ce chiffre n'est plus que de 26,7 % en 2010.

### La question du renouvellement des générations

Les exploitants agricoles du territoire du SCoT présentent une démographie sensiblement identique à celle du département. La part des moins de 40 ans est cependant légèrement supérieure à celle mesurée en Charente (16,1 % contre 14,6 %).

De manière générale, les éleveurs, les producteurs de lait de vache ou de chèvre sont plus jeunes.

A l'échelle de la zone Cognac, et en 2010, **les jeunes exploitants de moins de 35 ans travaillent sur des surfaces supérieures à celles de leurs aînés**, en moyenne 19 hectares. La part de cette tranche d'âge a diminué de moitié entre les deux recensements (- 57 %) au profit des viticulteurs de 55 ans à 65 ans (+ 16 %). La relève n'est donc pas totalement assurée.

**36 % des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans en 2010** et sont susceptibles de prendre leur retraite avant dix ans. Toutefois ils ne représentent que 15 % des surfaces de vigne aptes à la production de Cognac. Parmi eux, 44 % ne savent pas encore qui leur succédera et 14 % pensent que l'exploitation va disparaître (source RGA 2010).

A l'échelle des cantons du territoire du SCoT, on constate qu'en 2010, la question de la succession (ceci correspond aux exploitations dont le coexploitant le plus jeune a plus de 50 ans) **concerne 33,5 % du nombre d'exploitations (27,2 % en 2000)**, 25,9 % de la SAU (18,3 % en 2000) et 26,6 % du nombre d'UTA (21,9 % en 2000).

Dans certains cantons comme celui de Cognac, sur 763 ha de SAU, 631 ha correspondent à une surface qui s'est libérée ou devrait se libérer à court et moyen terme (source RGA 2010).

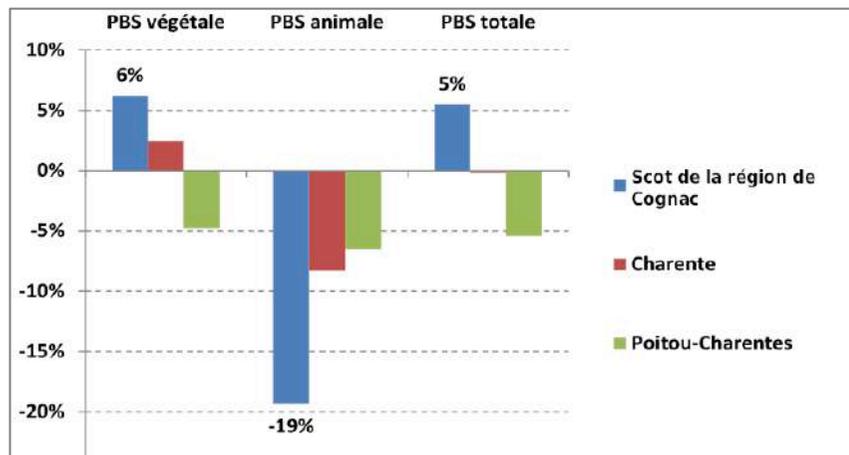
Pour la Charente, la question de la succession concerne une proportion d'exploitations relativement plus importante (40 % des exploitations).

## La viticulture tire l'économie agricole vers le haut

Le Produit Brut Standard (PBS) total du territoire a augmenté de 5 % entre 2000 et 2010 alors qu'il a baissé de 5 % en Poitou-Charentes.

Du fait de la forte baisse de la PBS animale, on peut considérer que c'est la viticulture qui est l'origine de cette évolution.

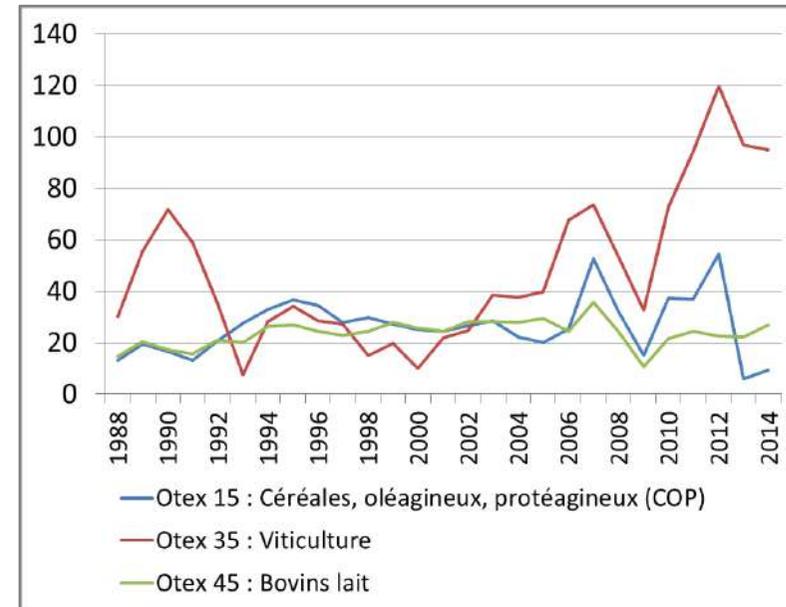
Évolution 2000/2010 de la PBS territoriale dans la région de Cognac  
Source : RGA Agreste



En ce qui concerne les revenus agricoles, on constate une très forte progression des revenus de celles ayant une orientation viticole.

## Résultat courant avant impôt par UTANS<sup>3</sup> en francs constants 2014 en Poitou-Charentes

Source : PROSCOT/CONCEPT Ingénierie d'après données du Service de la statistique et de la prospective - MAAF



Les données ne sont pas disponibles à une échelle plus fine mais l'analyse des revenus par orientation technique des exploitations (OTEX) montre que depuis une quinzaine d'années le revenu des viticulteurs progresse.

On peut considérer au regard du poids du cognac dans la région que ces données sont représentatives de celles du territoire du SCOT pour la viticulture.

<sup>3</sup> UTANS : Unité de travail annuel non salarié

Il a ainsi été multiplié par 5 alors que les céréaliers ont vu leurs revenus baisser depuis 2013 et ceux des éleveurs laitiers ont été relativement stables.

### L'aval de la filière viticole

Les viticulteurs vendant directement leur production de vin sont appelés « livreurs de vin ». Ils peuvent vendre leur production directement à un négociant ou bien à un bouilleur de profession (ou distillateur). Ce dernier se contente de distiller le vin, obtenant une eau-de-vie jeune, qu'il revend immédiatement à un négociant. En réalité, dans beaucoup de cas, ces distillateurs sont sous contrat exclusif avec les maisons de négoce (notamment les plus grandes), et les viticulteurs ne leur vendent leur production que parce qu'ils ont conclu un accord d'achat avec la maison. La vente directe à un négociant se fait dans le cas où celui-ci possède sa propre distillerie affiliée, ou bien réalise lui-même la distillation au sein de sa maison.

Les viticulteurs ne vendant pas leur production de vin, appelés **bouilleurs de cru**, ont plusieurs manières de la distiller : ou **bien directement au domaine**, ou bien par le **biais d'une coopérative de distillation** (comme pour la vinification), ou bien encore en faisant réaliser l'opération par **un bouilleur de profession**. Dans ce dernier cas, le distillateur n'achète plus la production pour la distiller et la revendre, il agit désormais comme un sous-traitant du viticulteur, qui le rémunère pour la réalisation d'un travail à façon mais conserve la propriété de sa production, et récupère les eaux-de-vie immédiatement après la distillation.

Source : « *Cognac, analyse d'une grappe d'activités* » Laboratoire CRIEF Poitiers

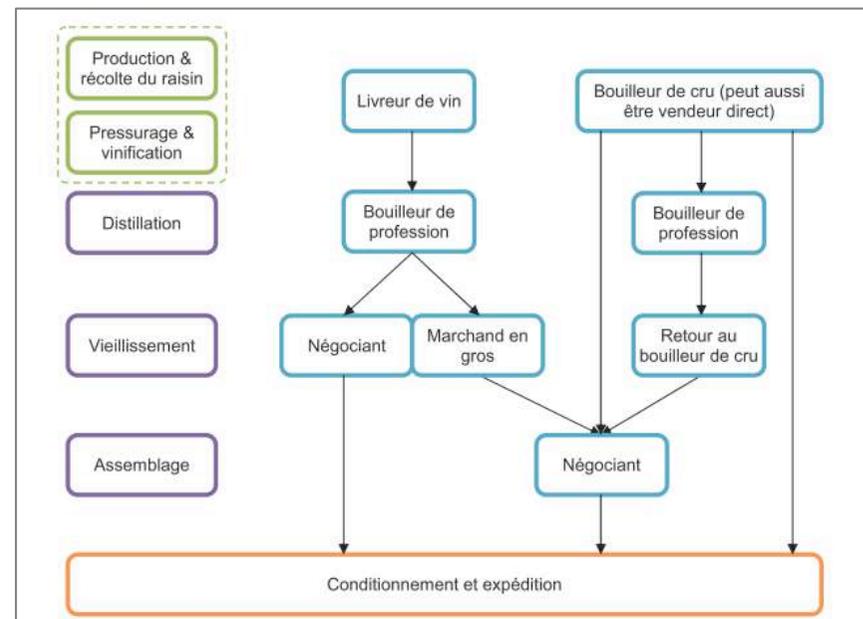
Le BNIC dénombre à l'échelle du terroir de production, plus de cinq mille viticulteurs producteurs de vin pour le cognac, qui représentent environ 10.500 emplois.

Parmi les **5.301 récoltants** de la campagne 2008/2009, **1.205** sont de simples livreurs de vins.

Leur production peut être par la suite distillée par l'un des **108 bouilleurs de profession** ou l'une des quatre coopératives de distillation. Parmi les **4.096 bouilleurs de cru**, 1.355 distillent au moins une partie de leur production à domicile tandis que 3.193 font appel à un distillateur ou à une coopérative pour cette opération (452 recourent donc aux deux systèmes à la fois).

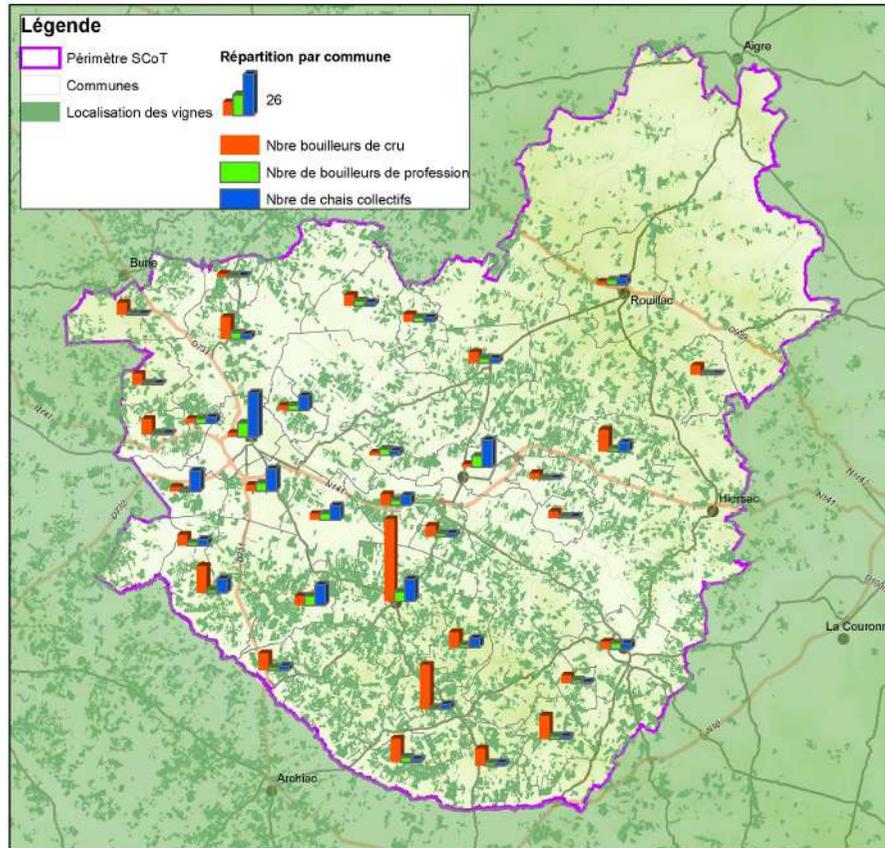
#### Repérage des acteurs de la filière viticole

Source : *Cognac, analyse d'une grappe d'activités* - DDT Charente URF de Poitiers



### Répartition des acteurs de l'aval de la filière viticole par commune

Source : PROSCOT/CONCEPT Ingénierie d'après données du BNIC



### Circuits courts

Les circuits courts en direction de consommateurs locaux sont peu développés sur le territoire, du fait de la nature du produit dominant presque exclusivement exporté et de l'absence d'un important bassin de consommateurs. On peut noter cependant le fait que quelques producteurs de Cognac, Pineau des Charentes et vins de Pays font de la vente directe à travers notamment le réseau « les Étapes du Cognac ».

Des offres de restauration et d'hébergement sont également proposées.

Enfin, il y a une AMAP<sup>4</sup> de légumes à Cognac : L'AMAP du potager de la Tude.

### Agriculture biologique

L'agriculture biologique apparaît peu développée en production de Cognac et un seul point de vente est répertorié sur le territoire (vins et spiritueux).

Pourtant, à l'échelle du département, on compte 403 fermes bio pour 24 274 ha soit 6,8 % de la SAU du département.

<sup>4</sup> Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Le principe est de créer un lien direct entre agriculteurs et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.

## TENDANCES

Les éléments suivants se dégagent :

**Le renouvellement du vignoble est planifié** par la filière, en réponse à un phénomène de décroissance de la productivité, au travers d'un projet de Business Plan porté par l'interprofession, avec l'objectif premier de maintenir la productivité par un nécessaire rajeunissement des plants et de maintien voire de légère augmentation de la superficie viticole (Objectif : à partir de 2016 renouveler environ 1.5 % du vignoble /an).

La réforme des droits de plantation initiée par l'UE, transformée par un régime d'autorisation de plantation depuis le 1 Janvier 2015, permet de contrôler les rythmes de plantation puisque que pour le Bassin viticole Charentes-Cognac trois contingents seront ainsi déterminés : un contingent AOP pour la production Pineau des Charentes, un contingent IGP pour la production Vin de Pays Charentais et un contingent VSIG pour les productions Cognac et autres débouchés. **Pour 2016, au total cela représente une surface de 250 ha.**

Un possible **développement de cultures nouvelles**, qui semble difficile à prévoir (faible développement des cultures énergétiques sur le territoire, possible développement des cultures fourragères à fortes teneurs en protéines (alternative au soja), etc...).

Des **perspectives d'extension forestière**, notamment en fond de vallées (une charte forestière est en cours d'élaboration, avec cartographie des terrains propices et évaluation des potentialités d'exploitation des friches en bord de rivière).

La diversification agricole pourrait également venir de **la production de semences certifiées** qui est en mesure de devenir une source de valeur ajoutée. L'alternative qu'elle ouvre bénéficie aujourd'hui à la fois d'une forte demande mondiale et d'une notoriété nationale en matière de savoir-faire et de structuration de la filière.

## Agriculture et changements climatiques

On peut s'attendre à une augmentation de la demande climatique en eau des cultures (+60 mm en 2040), qu'elles soient irriguées ou non.

Cela sera susceptible de modifier les pratiques d'irrigation sur le long terme :

- **Accélération et décalage des cycles des cultures** pour esquiver le surplus de stress hydrique en fin de cycle, en période estivale
- **Développement de l'irrigation d'appoint** sur des cultures aujourd'hui non irriguées, y compris sur la vigne.
- **Diversification des cultures (déjà présente en tendance), éventuelles adaptations des cépages et des portes greffes** du vignoble.

En ce qui concerne les vendanges, les travaux du BNIC ont montré l'existence d'une corrélation marquée entre la moyenne des températures maximales journalières d'avril à août et la date de début des vendanges.

Ainsi, une augmentation de 1°C des températures maximales journalières entre avril et août entraîne un avancement de 10 jours de la date de vendanges. Plus précisément, c'est le cumul des températures supérieures à 10°C pendant la saison de végétation qui détermine la durée du cycle de la vigne donc la date des vendanges.

Le changement climatique expose la vigne à une modification des conditions de maturation des baies, en raison de l'augmentation de la température, elle-même amplifiée par l'avancement des dates de vendanges. **Ainsi, un réchauffement de la température moyenne annuelle de +1,5 °C**, avance la date de vendanges d'environ **15 jours**. Cet avancement accroît à son tour la température lors de la maturation d'environ 2°C (avancement en saison). Au total, c'est un réchauffement de 3,5°C que subit la vigne à la fin de son cycle.

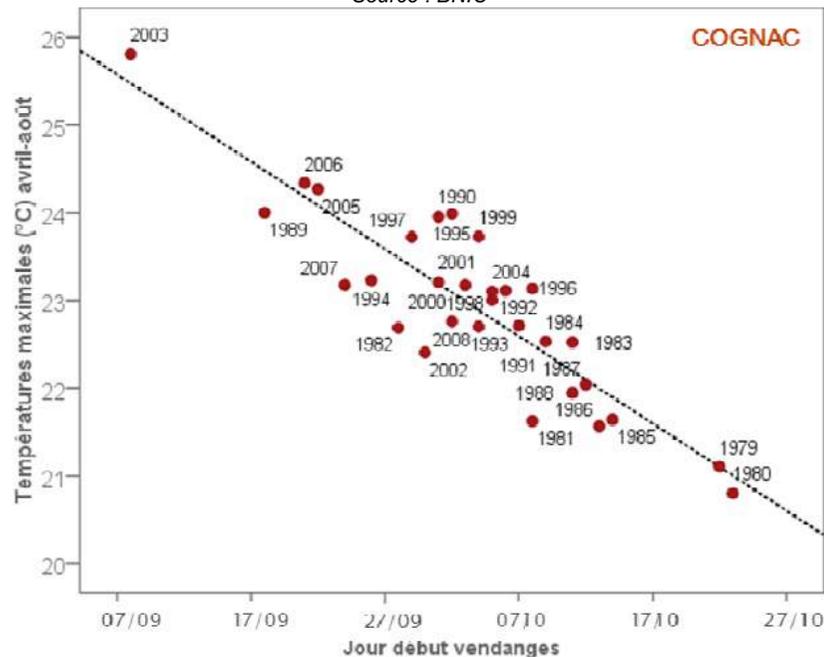
Ce fort réchauffement a pour effet sur la maturation des baies :

- une accélération de l'accumulation des sucres qui se traduit par une augmentation du degré alcoolique ;
- une accentuation de la dégradation de l'acide malique qui se traduit par une baisse de l'acidité; on considère qu'une augmentation de 1°C de la température moyenne entraîne une baisse de l'acidité du moût à la récolte de 1g par litre.

Ceci peut enfin nécessiter également des besoins supplémentaire en eau afin de refroidir les cuves de vinification.

#### Relation entre les températures maximales journalières entre avril et août et la date des vendanges

Source : BNIC



## GOUVERNANCES

### Les PRAD (Plan Régional de l'Agriculture Durable).

Le PRAD Poitou-Charentes, élaboré en 2012 et 2013 pour la période 2013-2019 compte 4 axes d'orientations stratégiques :

- Axe 1 Une agriculture des territoires du Poitou-Charentes performante, compétitive, rémunératrice pour tous et qui s'appuie sur des savoir-faire régionaux,
- Axe 2 Un potentiel agricole qui dépend de ressources naturelles à préserver,
- Axe 3 Les garanties d'une alimentation saine et de qualité, adaptée aux modes de consommation actuels,
- Axe 4 : Une agriculture en dialogue avec les Picto-Charentais, réactive.

### Les PDR (Plan de développement rural)

Il correspond au second pilier de la Politique Agricole Commune pour la période 2014-2020 et sont établis par les régions, en partenariat étroit avec les services de l'État et en cohérence avec les autres Fonds européens. Le PDR de la Région Poitou-Charentes a été transmis à la Commission Européenne le 16 juillet 2014.

Le PDR Poitou-Charentes s'articule autour des 4 orientations suivantes :

- développement d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement et notamment de la qualité de l'eau,
- maintien des filières d'élevage et de l'installation,

- développement des territoires ruraux,
- renforcement de la compétitivité des entreprises.

### Les Schémas Régionaux Climat, Air, Énergie (SRCAE)

Parmi les mesures en relation avec l'agriculture, on trouve :

- Encourager le maintien d'un système d'élevage herbagé,
- Compenser les émissions de GES des ruminants par le stockage de carbone des prairies en sortant du schéma hors-sol,
- Favoriser le développement de l'agriculture biologique, notamment dans le cadre de filières locales et d'agriculture de proximité,
- Améliorer l'autonomie protéique pour l'alimentation animale (en favorisant la fabrication d'aliments à la ferme par exemple),
- Valoriser la biomasse sans remettre en cause la vocation alimentaire, dans une logique de filières de proximité,
- Optimiser les plans de fertilisation azotée et la gestion des effluents d'élevage,
- Valoriser le potentiel solaire thermique et photovoltaïque, les déchets agricoles, et en particulier les effluents d'élevage, développer la méthanisation,
- Développer des systèmes d'exploitation économes en intrants,
- Inciter les agriculteurs ou propriétaires de terres agricoles à maintenir et à planter des haies et des arbres,

- Préserver les prairies permanentes et les zones humides,
- Inciter les agriculteurs au boisement des délaissés agricoles,
- Évaluer le lien entre matière organique des sols et stockage du carbone,
- Mieux connaître le potentiel de l'agroforesterie sur le stockage du carbone.

Sur d'autres aspects, le SRCAE Poitou-Charentes propose de préserver et d'encourager une agriculture périurbaine qui présente de nombreux enjeux pour la ville et le territoire (organisation du territoire, attractivité, image, biodiversité, patrimoine ; paysage, cadre de vie ; emploi et insertion ; eau, énergie), ce qui passe par :

- Une protection des espaces agricoles et forestiers par le biais d'une anticipation foncière,
- Une planification rigoureuse, d'une compensation d'espaces pour limiter le « stress foncier »,
- Une mise en valeur des espaces non bâtis : agricoles, forestiers et naturels,
- Une prise en compte des déplacements agricoles pour les faciliter et les intégrer dans les Plans de Déplacement Urbain.

Dans le domaine de la maîtrise de l'étalement urbain, ces schémas proposent :

- d'utiliser des formes urbaines moins consommatrices d'espaces et garantissant une qualité urbaine et une qualité de vie et de favoriser la mixité fonctionnelle,
- de définir un indicateur d'étalement urbain et de densification (Poitou-Charentes),

- d'inscrire dans les SCoT la part consacrée à l'extension et à la densification (Poitou-Charentes).

## Le SRCE (Schéma régional de Cohérence Écologique)

Celui-ci propose des actions qui sont en lien avec l'activité agricole (voir État Initial de l'Environnement – entités écologiques).

## Le plan Ecophyto

Le plan Ecophyto vise à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires en 2025. Décliné en Poitou-Charentes, il se traduit déjà par la mise en oeuvre de nombreuses actions auprès des publics agricoles et non agricoles.

En ce qui concerne la viticulture, un accompagnement des changements de pratiques des viticulteurs est mis en place, avec des actions de sensibilisation des opérateurs et le développement de nouvelles stratégies de lutte contre les bio-agresseurs.

Un réseau de 32 fermes ECOPHYTO « viti » s'est constitué.

## INTERDEPENDANCES

### Économie

L'agriculture et les filières associées constituent le socle de l'économie du territoire.

## Occupation de l'espace

L'occupation agricole est majoritaire dans l'occupation du sol du territoire. L'agriculture joue donc un rôle essentiel dans l'organisation de l'espace et la diversité et la qualité des paysages. Il faut à ce titre mentionner l'existence d'un périmètre d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) sur les communes de Bourg-Charente, Mainxe-Gondeville et Segonzac.

## Eau

L'activité agricole est un élément majeur pour penser l'avenir de l'eau en raison de la dépendance étroite des circulations hydriques vis-à-vis de la nature des sols, des différences de vulnérabilité des eaux souterraines et de l'usage et des pratiques sur cette SAU par des systèmes d'exploitation (grande culture, vigne, prairie, ...).

## ENJEUX

L'agriculture fait vivre le territoire, et encourage les évolutions des pratiques déjà bien engagées par la viticulture du territoire.

Dans ce cadre, comment concilier une agriculture performante et qui s'appuie sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes et une diminution des pressions sur l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation du recours aux produits phytosanitaires, maintien des infrastructures agro-écologique intégrées dans la TVB, ...)?

La viticulture constitue le fleuron de l'activité agricole du territoire, mais des possibilités de diversification existent, dont les conditions de développement sont à rechercher (semences, agriculture de proximité...).

Comment concilier une viticulture performante et la présence à proximité d'habitations, de crèches, d'établissements scolaires, ...? En France, selon l'INSERM, la vigne, qui représente moins de 3 % de la surface agricole utile, consomme environ 20 % des pesticides.